

DIALOGUE AVEC NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

Dans le but de sensibiliser nos partenaires aux différents aspects du développement durable et de les informer des impacts positifs que ceux-ci peuvent avoir dans leur entreprise, nous souhaitons, au cours du prochain exercice : **VOIR PAGE 38**



RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Durant le dernier exercice, nous avons poursuivi nos efforts pour faire progresser notre performance environnementale, et ce, dans une perspective d'amélioration continue. **VOIR PAGE 41**



FONDS
DE
SOLIDARITÉ
FTQ



FAITS SAILLANTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

En tenant compte des partenariats passés et actuels, de 1990 à 2011, on estime à plus de 465 000 le nombre d'emplois créés, maintenus ou sauvegardés au Québec par le Fonds et son réseau. **VOIR PAGE 54**

**NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS,
MAINTENUS OU SAUVEGARDES AU
QUÉBEC PAR LE FONDS ET SON RÉSEAU
(AUX 31 MAI)**

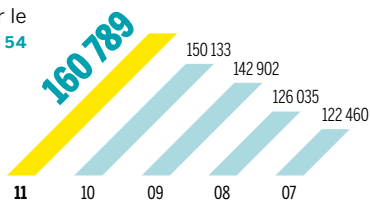


TABLE DES MATIÈRES

3	MISSION
6	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
7	MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
8	ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE
11	DÉVELOPPEMENT DURABLE
15	NOTRE IMPACT SOCIAL
24	NOS ACTIONNAIRES
30	NOTRE IMPACT ÉCONOMIQUE
33	NOS PARTENAIRES
41	NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL
47	NOS EMPLOYÉS
<hr/>	
49	CAHIER FAITS SAILLANTS
50	FAITS SAILLANTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX
<hr/>	
57	CAHIER FINANCES
58	RAPPORT DE GESTION
81	ÉTATS FINANCIERS
<hr/>	
129	GLOSSAIRE
131	L'INDEX GRI
<hr/>	
132	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
133	MEMBRES EXTERNES DU FONDS ET DE LA FTQ SIÉGEANT À NOS COMITÉS ET CONSEILS
134	LE COMITÉ DE DIRECTION
135	LES INSTANCES DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ET LE SYNDICAT

MISSION

CRÉER, MAINTENIR OU SAUVEGARDER DES EMPLOIS

INVESTIR DANS DES ENTREPRISES À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS ET LEUR FOURNIR DES SERVICES EN VUE DE CONTRIBUER À LEUR DÉVELOPPEMENT ET DE CRÉER, DE MAINTENIR OU DE SAUVEGARDER DES EMPLOIS.

FORMER LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS

FAVORISER LA FORMATION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE ET LEUR PERMETTRE D'ACCROÎTRE LEUR INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

STIMULER L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE PAR DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES QUI PROFITERONT AUX TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS, DE MÊME QU'ÀUX ENTREPRISES QUÉBÉCOISES.

PRÉPARER LA RETRAITE

SENSIBILISER ET INCITER LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS À ÉPARGNER POUR LEUR RETRAITE ET À PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE PAR LA SOUSCRIPTION AUX ACTIONS DU FONDS.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE VALEUR D'ENTREPRISE

Le développement durable fait maintenant partie intégrante des valeurs et de la culture d'entreprise de milliers d'organisations partout dans le monde. Et le Fonds de solidarité FTQ est l'une d'entre elles. En fait, le développement durable est une valeur fondamentale du Fonds depuis sa création, même si, à cette époque, on n'utilisait pas les mêmes termes. La raison même de la création du Fonds et la mission qu'il s'est donnée s'appuient sur des valeurs de responsabilité sociale et économique et de durabilité.

En 2010, 1 850 entreprises avaient fait un rapport de développement durable selon les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI), et 14 % d'entre elles provenaient du secteur des services financiers. Plusieurs prédisent que plus de 2 000 rapports de développement durable seront enregistrés à la GRI en 2011. C'est dire toute l'importance qu'occupe aujourd'hui le développement durable dans la société.

Le Fonds est heureux de s'inscrire dans cette démarche transparente de triple reddition de comptes, dans les sphères d'activité **sociale**, **économique** et **environnementale**, intimement liées et essentielles en matière de développement durable. Le rapport de développement durable est un outil qui tient compte à la fois du bien-être des individus et du développement des entreprises, ainsi que de leur environnement et de leur avenir. En cela, il est le reflet de nos préoccupations.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance, dans les pages qui suivent, des activités et des progrès que nous avons réalisés en matière de développement durable au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mai 2011.

Vous verrez ainsi que cet exercice a été une année de belles performances pour le Fonds de solidarité FTQ.

BONNE LECTURE!

OBJECTIF*

Dans le but de rendre compte de l'ensemble des activités, tant financières qu'extra-financières, qu'il réalise chaque année, ainsi que des progrès qu'il accomplit en matière de développement durable, le Fonds de solidarité FTQ continuera, dans les années à venir, de publier un rapport annuel intégrant ses rapports financiers et son rapport de développement durable.

Michel Arseneault et Yvon Bolduc ont visité les terrains de soccer intérieur du Cégep Marie-Victorin, une réalisation de Chantiers Chibougamau, entreprise partenaire du Fonds de solidarité FTQ.

* **OBJECTIF** est le visuel qu'utilisera le Fonds tout au long de ce document pour identifier les objectifs qu'il s'est fixés.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS



MICHEL ARSENAULT

Président du conseil d'administration

Voici notre deuxième Rapport annuel et de développement durable! Il marque une belle évolution dans l'intégration et la réalisation des principes mis de l'avant par la Global Reporting Initiative (GRI). Peu connue il y a quelques années à peine, la GRI est devenue la référence internationale en matière de reddition de comptes, puisque le type de rapport qu'elle permet de livrer tient compte, en plus du bilan financier, d'un ensemble d'éléments extra-financiers liés aux activités **sociales, économiques et environnementales** des entreprises.

Le conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ était fier de s'inscrire, en 2010, dans cette démarche de transparence et de rigueur. Et c'est avec une grande fierté également que nous vous présentons, dans ce rapport, les améliorations que nous avons réalisées dans ces trois sphères d'activité au cours du dernier exercice. Rien n'est jamais parfait dans le domaine complexe et exigeant du développement durable. Mais l'engagement que nous avons pris en ce sens, tant par notre démarche GRI que par notre adhésion au Pacte mondial des Nations unies, en 2009, nous permet de mesurer les progrès que nous avons faits depuis un an et, surtout, de réaffirmer les engagements que nous devons continuer de prendre, année après année, en matière de développement durable.

Une année formidable!

Le dernier exercice, terminé le 31 mai 2011, a été exceptionnel pour le Fonds de solidarité FTQ, puisque nous avons, encore une fois, brisé nos propres records à plusieurs égards : le nombre de nos actionnaires, la valeur de notre action, le montant de notre actif net, et d'autres encore, qui sont présentés en détail dans les pages qui suivent.

En 2010-2011, l'impact du Fonds de solidarité FTQ sur la société québécoise a donc été, une fois de plus, majeur et positif. Nous soutenons de manière continue depuis près de 30 ans le développement économique et social du Québec, par tous les investissements que nous y faisons. Tous les investissements du Fonds contribuent à la croissance et à la pérennité des entreprises d'ici, et ils permettent le maintien, la sauvegarde et la création d'emplois ici, au Québec. Il nous faut soutenir l'expansion des PME, parce que le développement des affaires qu'elles font hors du Québec non seulement permet de consolider leurs activités québécoises – et par le fait même les emplois qu'elles offrent au Québec –, mais les rend aussi encore plus solides et compétitives et contribue à maintenir des centres de décisions au Québec. D'ailleurs, notre expérience des dernières années nous démontre que les entreprises qui ont réalisé, au fil des ans, une expansion hors Québec ont vu, au total, leur chiffre d'affaires et le nombre de leurs emplois au Québec croître.

LA MEILLEURE FAÇON DE PRÉDIRE L'AVENIR EST ENCORE DE BIEN LE PRÉPARER, ET C'EST CE À QUOI NOUS NOUS APPLIQUONS SANS RELÂCHE.

Nos bons résultats nous permettent aussi, bien sûr, d'offrir un rendement raisonnable à nos actionnaires-propriétaires. Le Fonds de solidarité FTQ, c'est *leur* Fonds. Sans compter que, depuis 28 ans maintenant, grâce à notre travail incessant de sensibilisation et d'encouragement à l'épargne, les travailleuses et les travailleurs du Québec qui sont actionnaires du Fonds ont développé de bonnes habitudes d'épargne, essentielles à leur bien-être économique, particulièrement au moment de leur retraite. Voilà une autre réalisation du Fonds, qui est au cœur de sa mission, dont nous pouvons être fiers.

La meilleure façon de prédire l'avenir est encore de bien le préparer, et c'est ce à quoi nous nous appliquons sans relâche. La GRI nous offre la possibilité de rendre compte, annuellement, de nos améliorations économiques, sociales et environnementales. Construire l'avenir implique que nous poursuivions notre travail d'éducation et de sensibilisation au concept global de développement durable auprès de nos principales parties prenantes, et nous le ferons.

Je tiens, en terminant, à remercier très chaleureusement tous les membres du conseil d'administration et des autres instances du Fonds de solidarité FTQ pour leur intégrité, leur rigueur et leur soutien constant à la mission du Fonds. Un merci tout spécial aussi à tous nos RL et à tous les employés du Fonds. ●

UNE AUTRE BONNE ANNÉE POUR LE FONDS!



YVON BOLDUC
Président-directeur général

Dans le cadre de la divulgation des résultats de notre dernier exercice financier, terminé le 31 mai dernier, j'aimerais d'abord exprimer ma reconnaissance à mes équipes pour les résultats obtenus.

Le Fonds de solidarité FTQ a enregistré, pour son dernier exercice, **un rendement annuel de 8,8 %**, ce qui a permis à notre action d'atteindre la plus haute valeur jamais enregistrée, soit 25,92 \$, ce qui représente une hausse de 2,08 \$ par rapport au 31 mai 2010. Le bénéfice net du Fonds s'est élevé à 650 millions de dollars, ce qui constitue également un niveau record, et notre actif net a franchi la barre des 8 milliards de dollars pour la première fois en 28 ans d'existence. Le nombre de nos actionnaires a, lui aussi, atteint un sommet, soit 583 235.

Par ailleurs, nous avons dépassé de près de 40 millions de dollars le volume de nos rentrées de fonds de l'an dernier, en émettant pour 698 millions de dollars d'actions. Le REER du Fonds de solidarité FTQ s'avère un outil utile et efficace qu'apprécient les travailleurs québécois. Et nous en sommes fiers, puisqu'il leur permet d'adopter de bonnes habitudes d'épargne en vue de la retraite, tout en contribuant au développement économique du Québec.

Le fondement de la mission du Fonds de solidarité FTQ, le moteur de notre activité économique, c'est l'emploi : la création, le maintien et la sauvegarde d'emplois de qualité dans les entreprises québécoises. Et c'est grâce à l'épargne de nos actionnaires que des entreprises de toutes les régions peuvent compter sur le Fonds, un investisseur patient, pour se développer et contribuer ainsi à améliorer la situation de l'emploi au Québec.

Pour croître, les entreprises québécoises doivent également profiter des marchés hors Québec. L'expansion de PME partenaires du Fonds ailleurs au Canada ou à l'étranger a permis globalement à ces entreprises de voir leur chiffre d'affaires augmenter de façon encore plus importante et de créer ou de maintenir encore plus d'emplois au Québec. Le Fonds continuera donc d'appuyer le développement des PME sur les marchés internationaux, qui est porteur de croissance et participe ainsi au renforcement de l'économie du Québec.

Au cours du dernier exercice, le Fonds de solidarité FTQ a investi 733 millions de dollars dans un total de 161 entreprises, en incluant son réseau de fonds régionaux, dont 88 nouveaux partenaires. Ces entreprises se sont associées au Fonds et à son réseau pour réaliser, entre autres, des projets de modernisation, de croissance ou de relève. Le Fonds et son réseau comptent maintenant 2 129 entreprises partenaires.

Vous pourrez prendre connaissance, dans les pages qui suivent, de plusieurs exemples intéressants de ces investissements que nous avons réalisés dans différents secteurs d'activité et un peu partout au Québec. Je pense, notamment, au secteur du bois et de la forêt (Chantiers Chibougamau et Scierie Forget), au secteur culturel (Fonds Capital Culture Québec et Fonds d'investissement de la culture et des communications), ou encore, au secteur du capital de risque dans le domaine des sciences de la vie et des technologies de l'information (Fonds d'investissement Réal et AmorChem, Fonds d'amorçage Cycle-C3E ainsi que Medicago et Enobia Pharma).

NOUS AVONS INVESTI 733 MILLIONS \$ ET NOTRE ACTIF NET A FRANCHI LA BARRE DES 8 MILLIARDS \$.

De plus, le Fonds de solidarité FTQ soutient depuis maintenant plus de 10 ans des projets de relève d'entreprises québécoises. À ce jour, nous avons accompagné, dans ce processus complexe, une centaine d'entreprises, dans lesquelles nous avons investi plus de 175 millions de dollars.

Le Fonds de solidarité FTQ est un outil unique, innovateur et mobilisateur. C'est une organisation solide, et son apport socioéconomique est significatif. Ce deuxième rapport de développement durable rend compte de manière éloquente de l'importance et de l'impact du Fonds dans les sphères sociale, économique et environnementale.

Enfin, une fois de plus, je tiens à remercier les actionnaires du Fonds de solidarité FTQ pour leur confiance et leur soutien. À tous les employés du Fonds et à nos RL, toutes mes félicitations et mon appréciation pour les succès que nous avons obtenus au cours des 28 dernières années. Je tiens également à exprimer ma plus grande gratitude aux membres du conseil d'administration du Fonds, ainsi qu'à tous nos représentants externes : merci d'ajouter votre expérience à la nôtre et de conjuguer vos efforts pour favoriser le succès de notre formidable mission. ●

UNE GOUVERNANCE AFFIRMÉE ET MODERNISÉE

La structure de gouvernance mise en place par le Fonds de solidarité FTQ s'est modernisée au fil des ans, et nous continuons de l'actualiser et de la renforcer pour qu'elle appuie bien l'ensemble des activités du Fonds et qu'elle nous permette de relever les défis que représentent l'exigence de transparence, d'efficacité et de responsabilisation des instances. Pour soutenir sa mission et ses valeurs – mais aussi tous les aspects de la gestion des risques –, le Fonds de solidarité FTQ s'est doté d'un ensemble de politiques, de normes, de directives et de procédures de gestion qui consolident sa structure de gouvernance, et qui sont régulièrement revues dans une perspective d'amélioration continue.

La gouvernance du Fonds est sous la responsabilité de son conseil d'administration, qui comprend 17 membres, dont 10 sont nommés par le conseil général de la FTQ, comme le stipule notre loi constitutive. La gestion générale des opérations du Fonds est supervisée par un comité de direction composé du président-directeur général et de cinq hauts dirigeants.

Le Fonds de solidarité FTQ a également mis sur pied des comités et des conseils, tels les conseils sectoriels d'investissement, qui sont composés d'une majorité de membres externes du Fonds et de la FTQ et qui ont pour responsabilité d'autoriser les investissements du Fonds en capital de développement. D'autres comités, tels les comités d'audit et d'évaluation, sont constitués exclusivement de membres externes.

De nouvelles chartes

Pour bonifier leurs pratiques de gouvernance, les entreprises adoptent souvent des chartes qui décrivent clairement les rôles et les pouvoirs dont sont investies leurs différentes instances. Ainsi, durant le dernier exercice, le Fonds s'est doté de deux nouvelles chartes : la Charte du conseil d'administration et la Charte du comité exécutif.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION a le pouvoir général d'administrer les affaires du Fonds de solidarité FTQ. Ce pouvoir comporte cinq principaux volets :

1. S'assurer du respect de la mission du Fonds, de la loi constitutive du Fonds et de toute autre loi qui lui est applicable, le tout dans le respect des valeurs de solidarité et de responsabilité du Fonds.
2. Approuver les grandes orientations, politiques et stratégies d'affaires du Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion intégrée des actifs financiers et à la gestion intégrée des risques.
3. S'assurer de l'existence de contrôles relatifs à la gestion du Fonds, incluant la gestion des risques, et d'une culture d'intégrité.
4. Approuver les recommandations en matière d'investissement qui relèvent de sa responsabilité et faire leur suivi.
5. Évaluer la performance du Fonds de solidarité FTQ sur une base régulière.

Les administrateurs sont les mandataires du Fonds. À ce titre, ils doivent s'assurer que les décisions qui sont prises le sont dans l'intérêt du Fonds.

LE COMITÉ EXÉCUTIF est composé de six des membres du conseil d'administration. Il peut exercer tous les pouvoirs du conseil d'administration, à l'exclusion du pouvoir de répartir les actions ou d'octroyer des options sur ces actions, de destituer ou de remplacer des administrateurs, de déclarer ou d'autoriser les versements de dividendes, et d'adopter, de modifier ou de révoquer les Règlements.

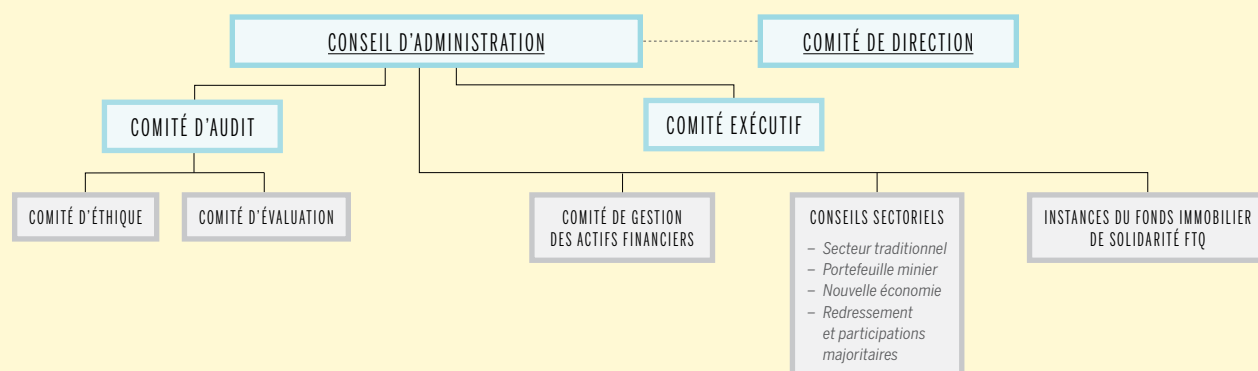
En plus d'agir lorsqu'une urgence l'exige, ce comité est aussi chargé de superviser les activités visant à suivre la gestion des risques auxquels le Fonds doit faire face. Il doit également, mais de façon exceptionnelle, approuver et faire le suivi de certains investissements et ratifier la nomination de ses représentants aux conseils d'administration des entreprises partenaires du Fonds.

Ces deux nouvelles chartes s'ajoutent aux chartes déjà existantes du Comité de gestion des actifs financiers et du Comité d'audit.

Vous trouverez le texte intégral de ces deux chartes sur le site Internet du Fonds : www.fondsftq.com/chartes.

OBJECTIF À la suite de l'adoption de ces deux nouvelles chartes (conseil d'administration et comité exécutif), le Fonds de solidarité FTQ poursuivra l'élaboration et l'adoption de chartes ; celles-ci pourraient par exemple concerner son Comité d'éthique et ses quatre conseils sectoriels d'investissement.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE ET CADRE DE GESTION DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ



Pour plus de détails sur les missions et les rôles de chacun des comités, consultez les pages 77 à 79.

Codes d'éthique : un pas de plus

Pour définir les règles de conduite auxquelles sont assujettis ses employés, ses dirigeants et ses administrateurs, et afin d'éviter, entre autres, les situations de conflits d'intérêts et d'apparence de conflits d'intérêts, le Fonds de solidarité FTQ s'est doté, il y a plusieurs années, de codes d'éthique et de déontologie.

Ces codes établissent que les intérêts du Fonds doivent toujours avoir priorité sur les intérêts personnels ou ceux de tierces parties. Les codes d'éthique et de déontologie interdisent par exemple à tous les membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel de faire des transactions personnelles jugées conflictuelles. Ils ne peuvent pas accepter des cadeaux ni utiliser un avantage, une information ou un intérêt quelconque lié au Fonds et qui serait incompatible avec leurs fonctions et leurs responsabilités professionnelles.

Les codes proscrirent également la divulgation d'informations confidentielles à des fins autres que celles qu'implique l'exercice d'une fonction. Tous les employés, dirigeants et administrateurs doivent remplir, chaque année, une déclaration d'intérêts détenus et une déclaration sur la conformité de leur conduite avec le code qui s'applique à leur situation. Le contenu de cette déclaration a été revu au cours du dernier exercice dans le but d'améliorer la qualité de la divulgation ainsi que le suivi annuel.

Les codes d'éthique et de déontologie ont été mis à jour en 2009, et tous les employés et membres du conseil d'administration ont reçu une formation sur ce sujet. De plus, le code qui s'applique aux employés prévoit maintenant un mécanisme de signalement des situations non conformes au code et ayant trait aux informations financières ou comptables ou à des illégalités.

Des politiques responsables

Le Fonds de solidarité FTQ veille à ce que les entreprises dans lesquelles il investit respectent les obligations auxquelles elles se sont engagées à son égard.

Aussi, afin de mieux s'assurer que ses entreprises partenaires respectent ses valeurs durant toute la période où il y investit, le Fonds exige du chef de la direction de chacune d'elles qu'il lui remette régulièrement une déclaration écrite attestant de la conformité de l'entreprise à un ensemble de lois, de règlements et d'autres obligations relatives, par exemple, aux normes du travail, à la rémunération et aux retenues devant être faites à la source par l'entreprise. Cette déclaration porte également sur le respect, par l'entreprise, des lois et règlements en vigueur en matière environnementale.

Droit de vote dans les entreprises publiques

Le Fonds a été l'un des premiers grands investisseurs institutionnels québécois à se doter d'un guide d'orientation en matière de droit de vote en tant qu'actionnaire; ce document, disponible sur notre site Internet (www.fondsftq.com/droit-vote-entreprises), établit les lignes directrices qu'il suivra quand un vote d'actionnaires y est pris. Dans ce document, le Fonds exprime aussi le souhait que ces entreprises adoptent des politiques concernant leurs activités en lien avec les grands enjeux de la société, et que leur conseil d'administration mette en place des pratiques conformes à ces politiques dans les domaines suivants :

- les répercussions environnementales des activités des entreprises;
- l'incidence des stratégies et des décisions des entreprises sur les collectivités et les personnes touchées par les opérations et les produits et services qu'elles offrent;
- les pratiques des entreprises en matière d'embauche, de conditions de travail et de rémunération;
- la formation et le perfectionnement du personnel;
- les critères qui s'appliquent au choix et au maintien d'un fournisseur, dont ceux qui concernent la responsabilité sociale.

OBJECTIF *Pour s'assurer que sa politique en matière de droit de vote correspond toujours aussi adéquatement aux valeurs qu'il porte et véhicule, le Fonds de solidarité FTQ reverra, au cours de son prochain exercice, l'ensemble de cette politique.*

La gestion intégrée des actifs financiers

La politique qui circonscrit la gestion intégrée de ses actifs financiers est également au cœur des activités du Fonds de solidarité FTQ. Celle-ci comporte, par exemple, des principes touchant l'investissement responsable et l'éthique, qui interdisent, notamment, de détenir des titres de sociétés dont plus de 10 % des ventes brutes sont liées à la production d'armement, ou encore, qui ont un historique de comportements non responsables sur les plans de l'environnement, des normes du travail ou des droits de la personne.

D'autres contrôles efficaces

Parmi les contrôles mis en place pour valider la rigueur de notre gestion et de nos pratiques, un processus complet d'audit des états financiers est réalisé deux fois par année par deux firmes externes de comptables agréés.

De plus, la loi constitutive du Fonds stipule que l'Autorité des marchés financiers est chargée d'inspecter les affaires internes et les activités du Fonds afin de confirmer le respect de cette loi, en plus des autres fonctions qu'elle exerce et qui s'appliquent au Fonds, ce dernier étant un émetteur assujéti au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

Enfin, bien qu'il ne soit pas assujéti à l'application du règlement 52-109 des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le Fonds a fait le choix de s'inspirer des principes édictés dans ce règlement : il exprime ainsi sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. Ce cadre touche les contrôles qui permettent de fournir une assurance raisonnable que l'information financière produite et communiquée est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ainsi, le Fonds a mis sur pied le programme-cadre de conformité financière, communément appelé Confor¹, qui assure le suivi de cette démarche.

Le Règlement 31-103

Le Fonds de solidarité FTQ est en voie de procéder à son inscription à titre de « gestionnaire de fonds d'investissement » en vertu du Règlement 31-103 sur les obligations et dépenses d'inscription de l'Autorité des marchés financiers. Ce règlement vise un certain nombre de dispositions qui s'appliquent aux gestionnaires de fonds d'investissement et qui touchent leur conduite et leurs compétences, comme les exigences en matière d'assurance, les normes touchant la compétence des représentants (qui doit être fondée sur la réussite de certains examens), et le système de conformité, la tenue de dossiers et la transmission de certaines informations financières. ●

1. Pour plus de précisions sur Confor, consultez la page 79.

LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Le Fonds de solidarité FTQ a adhéré, en 2009, au Pacte mondial des Nations unies. Nous soutenons les valeurs mises de l'avant dans les 10 principes du Pacte, qui portent sur les droits humains, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Ces principes rejoignent les valeurs et les pratiques que le Fonds de solidarité FTQ préconise dans sa sphère d'influence, notamment par ses différents codes d'éthique et de déontologie, ses orientations sur le droit de vote dans les entreprises publiques et son code de conduite à l'international, ainsi que par le bilan social qu'il effectue avant de faire tout investissement dans une entreprise et qui intègre ces valeurs.

LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

DROITS HUMAINS

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter les droits humains internationalement proclamés.

Principe 2 : Les entreprises doivent s'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits humains.

NORMES DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à abolir le travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à éliminer la discrimination dans les domaines de l'emploi et du travail.

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à soutenir une approche préventive en ce qui concerne les défis environnementaux.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives visant à promouvoir une responsabilité environnementale plus grande.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à promouvoir l'essor et la diffusion de technologies propres.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

LES COMMUNICATIONS MARKETING

Le Fonds de solidarité FTQ s'assure de respecter l'ensemble des règles et des standards concernant le droit du public d'être adéquatement informé sur les produits et services qu'il offre.

Les communications marketing du Fonds sont gérées de façon rigoureuse, et il procède, au besoin, aux vérifications pertinentes auprès de l'Autorité des marchés financiers pour

s'assurer, lorsque cela est nécessaire, de bien respecter les règles en vigueur.

Le Fonds est également fier de souligner le respect que manifestent ses responsables locaux (RL) et ses employés envers les droits de ses actionnaires. Depuis sa création, le Fonds n'a jamais dû verser aucune amende en ce qui a trait à la vente de ses actions auprès du public.

LES PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (PRI)

En tant qu'investisseur institutionnel, le Fonds de solidarité FTQ veut toujours agir dans le meilleur intérêt à long terme de ses actionnaires-propriétaires. C'est entre autres pour toujours mieux tenir cet engagement qu'il a adhéré au Pacte mondial des Nations unies et qu'il fait une démarche de reddition de comptes selon les principes de la Global Reporting Initiative (GRI).

OBJECTIF *Au cours du prochain exercice, le Fonds entend adhérer aussi aux six Principes pour l'investissement responsable (PRI) énoncés en 2006 par le Programme des Nations unies pour l'environnement Initiative financière (UNEP FI).*

Ces Principes suggèrent aux investisseurs des actions concrètes comme une reddition de comptes annuelle et un engagement à améliorer leurs pratiques d'année en année. Les investisseurs qui adhèrent aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) s'engagent à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leurs processus d'analyse et de décision en matière d'investissement. Ils s'engagent également à encourager leurs partenaires investisseurs à appliquer ces principes.

En avril 2011, plus de 700 firmes et organismes, dont une trentaine du Canada, avaient adhéré aux PRI. Au Québec, des institutions comme la Caisse de dépôt et placement du Québec et SSQ, Société d'assurance-vie, une entreprise partenaire du Fonds, sont du nombre.

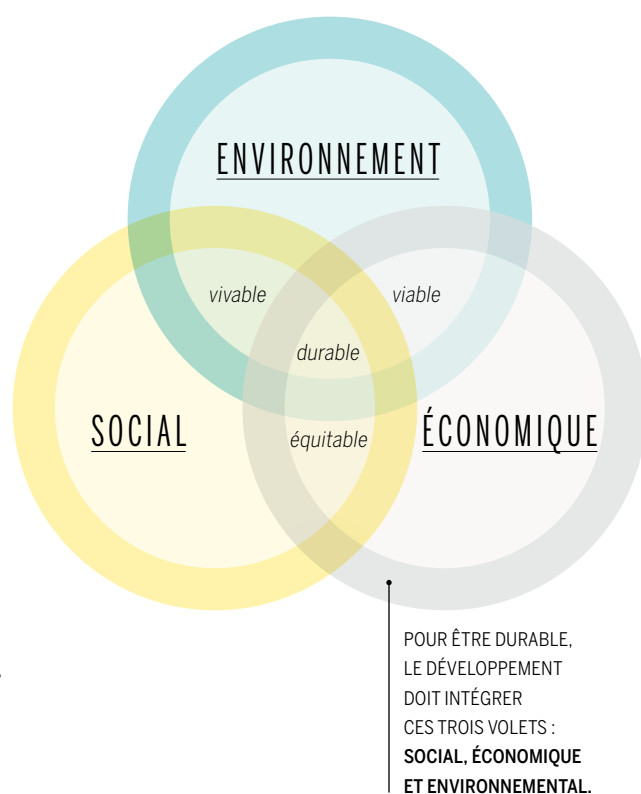
QUELS SONT CES PRINCIPES ?

Voici les engagements que prennent les investisseurs qui adoptent les PRI.

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

UN INVESTISSEUR ENGAGÉ

Ce deuxième rapport de développement durable est conçu, tout comme celui que nous avons produit l'an dernier, à partir des lignes directrices les mieux reconnues et les plus utilisées dans le monde en la matière, celles de la Global Reporting Initiative (GRI). La GRI est une organisation multipartite et internationale fondée en 1997 et basée à Amsterdam qui vise à promouvoir les bonnes pratiques en matière de développement durable, plus particulièrement en offrant aux sociétés et aux organisations un cadre d'analyse leur permettant d'évaluer leurs performances sociales, économiques et environnementales, et d'en rendre compte de manière rigoureuse et transparente sous forme de rapports.



S'engager dans une démarche de développement durable implique nécessairement un cheminement. Il est essentiel de suivre l'évolution de nos décisions, de nos actions et de nos réalisations, afin d'améliorer notre performance dans les trois sphères que comporte le développement durable : **sociale, économique et environnementale**. Ces trois sphères sont étroitement liées : un rapport qui omettrait l'une d'elles ne pourrait être considéré comme rendant compte d'activités qui visent réellement le développement durable.

Un engagement solide

Pour le Fonds de solidarité FTQ, ce deuxième rapport témoigne d'un engagement qui se renforce dans la continuité, et représente un pas de plus dans une gestion interne encore plus efficace du développement durable.

Un rapport de développement durable, par définition, détaille les impacts **extra-financiers** d'une société ou d'une organisation : il s'agit d'un complément aux données financières de l'organisme qui le fait. C'est pourquoi, au Fonds de solidarité FTQ, nous avons choisi d'intégrer notre rapport de développement durable à notre rapport annuel.

Comme nous, un nombre toujours grandissant d'entreprises font des rapports de développement durable, et se soumettent donc à l'exercice exigeant mais indispensable de présenter l'ensemble des incidences sociales, économiques et environnementales de leur organisation. Cela permet aux différents groupes et individus concernés par nos activités (voir ci-après « Les parties prenantes ») d'avoir accès à une information plus complète : c'est un pas de plus dans l'engagement que nous avons pris d'améliorer sans cesse la transparence et la gouvernance du Fonds de solidarité FTQ.

OBJECTIF

Pour son prochain exercice financier, le Fonds de solidarité FTQ s'est donné comme objectif d'informer, de sensibiliser et d'éduquer ses parties prenantes au thème du développement durable et de ses implications globales individuelles et collectives.

LES PARTIES PRENANTES

Les personnes et les groupes qui s'intéressent à notre mission et qui, suivant la terminologie de la GRI, sont nommés « parties prenantes », sont ceux qui ont un intérêt pour les activités du Fonds de solidarité FTQ ou une influence sur les activités du Fonds ou sur lesquels ces activités peuvent avoir un impact.

Dans certains cas, ces parties prenantes sont la raison même de notre existence, la raison pour laquelle le Fonds de solidarité FTQ a été créé il y a maintenant près de 30 ans. Nous pensons ici bien sûr à nos actionnaires, à nos partenaires d'affaires et à la société québécoise dans son ensemble. Nos employés ainsi que nos responsables locales et responsables locaux (RL), étant donné le rôle important qu'ils jouent dans la réalisation de notre mission, sont également du nombre de ces parties prenantes, de même que la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et ses syndicats affiliés, qui sont les fondateurs du Fonds.

Dans tout ce que nous entreprenons pour réaliser notre mission et atteindre nos objectifs, nous sommes constamment en interaction avec ces individus et ces groupes. Nous établissons avec eux des relations étroites basées sur la confiance, sur l'ouverture et, surtout, sur le dialogue.

Pour nourrir ce dialogue avec eux, nous nous assurons de bien connaître leurs préoccupations et leurs besoins, et mettons en place les meilleurs moyens d'y répondre. D'abord, nous les consultons, au cours de diverses rencontres (individuelles ou de groupes, ponctuelles ou régulières et à divers niveaux), par écrit (grâce à des échanges de courrier), par téléphone (les appels que reçoivent les agents de notre Service aux actionnaires, par exemple) ou par courriel, ou encore, grâce aux sondages (téléphoniques ou électroniques) que nous faisons et aux groupes de discussion que nous organisons. À partir des préoccupations et des besoins qui sont ainsi exprimés, nous modifions, dans la mesure du possible, nos produits et nos services pour qu'ils conviennent encore mieux à leurs attentes, et nous vérifions ensuite que les changements apportés sont adéquats. C'est ainsi que le Fonds de solidarité FTQ a pu, par exemple, offrir de nouveaux produits à ses actionnaires – SÉCURIFONDS^{MC} en est un bon exemple (voir p. 26) – et à ses entreprises partenaires – comme la formation économique adaptée aux entreprises (voir p. 17 et 18).

OBJECTIF

Une séance d'information et de formation sur le développement durable sera offerte aux membres du comité de direction et du conseil d'administration, au cours du prochain exercice.

LIENS AVEC NOS PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

NOS ACTIONNAIRES

Grâce à notre Service aux actionnaires, ouvert cinq jours par semaine, à nos nombreux points de service (plus d'une cinquantaine en temps de campagne REER), à notre présence permanente dans toutes les régions du Québec, à notre réseau de 2 000 RL qui font la promotion du Fonds dans leur milieu de travail, à notre assemblée générale annuelle, à nos communications écrites (Carnet d'actionnaire, Avis de convocation) ainsi qu'à d'autres moyens, comme des groupes de discussion et des sondages, nous sommes en lien constant et étroit avec nos actionnaires. Soutenus par les deux paliers gouvernementaux, qui leur accordent des crédits d'impôt totalisant 30 % du montant de leur souscription, nos actionnaires sont encouragés à épargner pour la retraite. Quand ils décident ainsi de cotiser au REER du Fonds de solidarité FTQ, ils en deviennent actionnaires-propriétaires et ils soutiennent sa mission de développement économique et social et de création d'emplois au Québec. Ils escomptent, bien sûr, que leur investissement leur apporte un rendement raisonnable, et nous nous employons constamment à les satisfaire.

NOS PARTENAIRES D'AFFAIRES

Ce sont les entrepreneurs qui dirigent nos entreprises partenaires, ainsi que leurs administrateurs, leurs fournisseurs, leurs gestionnaires et les milliers d'employés qui travaillent pour eux. Nous leur offrons d'abord un capital financier flexible, patient, complémentaire à celui des autres institutions financières, mais nos équipes multisectorielles leur offrent également un soutien à plusieurs niveaux. Grâce à l'approche de proximité et de proactivité qu'elles ont développée au fil des ans, nos équipes du secteur Investissement suivent de près l'évolution des besoins de nos entreprises partenaires, que ce soit par des rencontres individuelles, des congrès et des foires commerciales, ou encore, les nombreuses associations sectorielles. De plus, nous avons plus de 70 représentants aux conseils d'administration de ces entreprises, ce qui constitue, pour eux, une valeur ajoutée dans l'accompagnement que nous leur offrons.

NOS EMPLOYÉS

Par leur engagement indéfectible, nos employés sont l'une de nos grandes forces dans la réalisation de notre mission. Aussi, ils s'attendent à travailler dans un environnement stimulant et à profiter de bonnes conditions de travail, ce que nous leur offrons, notamment grâce à une convention collective d'une durée de cinq ans, signée en 2010. La direction du Fonds communique avec les employés sur une base quotidienne par l'intermédiaire de son site Intranet, de manière régulière grâce au journal interne *L'INTERACTION*, et, bien sûr, de manière ponctuelle au cours de diverses réunions.

Pour nous aider à réaliser notre mission, en plus des employés du siège social du Fonds de solidarité FTQ, nous pouvons aussi compter sur les employés de notre vaste réseau d'investissement que sont les fonds régionaux et les fonds locaux de solidarité, ainsi que sur ceux du Fonds immobilier de solidarité FTQ, soit quelque 100 personnes au total.

LA PÉRIODE COUVERTE ET LE PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Pour une deuxième année consécutive, le rapport de développement durable du Fonds de solidarité FTQ est intégré à son rapport annuel d'activité. Il couvre la période de son dernier exercice financier : du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011.

Ce rapport rend compte de tous les indicateurs sociaux, économiques et environnementaux suggérés par la GRI, c'est-à-dire tant les indicateurs de base que les indicateurs supplémentaires proposés aux institutions financières, sous réserve d'une analyse de pertinence.

Les données contenues dans ce rapport ont été colligées par un comité qui a établi les éléments proposés par la GRI s'appliquant de façon pertinente à la réalité du Fonds; elles ont ensuite été validées par les professionnels du Fonds responsables de ce rapport de développement durable, et l'ensemble du rapport a été relu par nos auditeurs indépendants. Les membres de la haute direction et du comité d'audit ont ensuite fait une relecture du rapport pour valider l'ensemble des informations qu'il contient.

Notre rapport est conforme au niveau d'application A, c'est-à-dire qu'il tient compte du plus grand nombre d'indicateurs exigés par la GRI.

Le rapport rend compte d'un ensemble d'activités directement réalisées par le Fonds de solidarité FTQ. Le Fonds n'a pas à inclure ses 2 129 entreprises partenaires dans le périmètre du présent rapport, car il revient à chacune d'elles de rendre compte de ses propres activités. Toutefois, conformément à sa mission et à ses valeurs, le Fonds de solidarité FTQ a toujours encouragé ses entreprises partenaires à adopter des comportements responsables à tous égards.

Par contre, ce rapport fait état des résultats de certaines des activités des 16 fonds régionaux de solidarité FTQ, des 87 fonds locaux de solidarité FTQ et du Fonds immobilier de solidarité FTQ, qui font partie du réseau d'investissement du Fonds.



NOS RL

Ils constituent un formidable réseau de plus de 2 000 personnes qui font la promotion du Fonds de solidarité FTQ et de sa mission de développement économique et social. Ce sont des militants qui sont habilités à vendre les actions du Fonds à leurs collègues et dans leur milieu de travail en général. Une équipe, qui leur est entièrement dédiée, assure leur formation, répond à leurs questions au quotidien, note leurs besoins et préoccupations et en tient compte. Le Fonds de solidarité FTQ a de bonnes raisons de s'enorgueillir de la force et de la compétence de ce réseau, qui ne se sont jamais démenties au fil des ans.

LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES ET LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

En plus, bien entendu, de la population québécoise, qu'il convient maintenant d'appeler la « société civile », le Fonds de solidarité FTQ est en contact régulier avec le ministère des Finances du Québec, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, ainsi que l'Autorité des marchés financiers, avec qui nous entretenons des liens continus; à cela s'ajoutent aussi le ministère des Finances du Canada et Industrie Canada. Ces instances gouvernementales et réglementaires attendent de nous que nous participions activement au développement économique des entreprises et du Québec. Nous entretenons avec elles des relations officielles, aussi souvent que nécessaire, pour les tenir le mieux informées possible de l'ensemble des questions économiques relatives à nos activités.

LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

La FTQ est la plus grande centrale syndicale québécoise; avec ses syndicats affiliés, elle représente plus de 600 000 membres. La FTQ et ses syndicats sont les fondateurs du Fonds de solidarité FTQ, et, à ce titre, c'est une partie prenante importante pour nous.

Par ailleurs, mentionnons que, dans le cadre de la composante épargne-retraite de sa mission, le Fonds de solidarité FTQ entretient des liens institutionnels avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et la Confédération nationale des cadres du Québec (CNCQ). Des représentants de ces différents syndicats font la promotion dans leurs rangs du REER du Fonds de solidarité FTQ et de sa mission.

PARTENAIRE BRONZE

La Conférence sur le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises est un événement annuel organisé par Unisféra, un centre d'expertise indépendant et sans but lucratif qui fait de la recherche et offre des services-conseils en développement durable. Cette conférence, dont la sixième édition a eu lieu en avril dernier, vise à aider les entreprises, les organismes

gouvernementaux et les villes à partager des connaissances et de bonnes pratiques en matière de développement durable. Le Fonds de solidarité FTQ est fier d'avoir participé en tant que partenaire bronze, pour une deuxième année consécutive, à cet événement qui rassemble des experts en développement durable et des professionnels québécois de ce domaine.

NOTRE PROCESSUS DE REDDITION DE COMPTES

Ce rapport a été conçu selon les principes de la GRI et tient donc compte, en plus du principe d'implication des parties prenantes, des principes de pertinence, de contexte de durabilité et d'exhaustivité, que voici :

PERTINENCE – Nous avons revu l'ensemble des indicateurs proposés par la GRI et réexaminé les indicateurs retenus l'année dernière pour confirmer de nouveau leur pertinence dans le contexte socioéconomique du Fonds au cours du dernier exercice. Pour chacun d'eux, nous avons répondu aux questions suivantes : l'enjeu considéré contribue-t-il toujours à l'application de la stratégie du Fonds; représente-t-il un risque ou une occasion intéressante pour le Fonds; cet enjeu est-il jugé important par nos

pairs et par les parties prenantes; enfin, est-il encadré par une norme sociale stratégique pour le Fonds? L'index GRI, qui présente les différents indicateurs devant servir à un rapport de développement durable, est présenté à la page 131.

CONTEXTE DE DURABILITÉ ET EXHAUSTIVITÉ – Le présent rapport a été fait dans le contexte socioéconomique propre au Québec. Selon la direction du Fonds de solidarité FTQ, son périmètre et le traitement accordé au contenu et aux indicateurs reflètent bien l'impact économique, social et environnemental du Fonds sur la société québécoise. ●

DIALOGUER AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES

La vision de l'avenir des entrepreneurs québécois

L'Indice de confiance PME*, un indicateur que nous avons créé en 2009 en collaboration avec Léger Marketing pour mesurer le « pouls » des dirigeants de PME québécoises, nous permet de sonder, de manière régulière durant l'année, les entrepreneurs afin de connaître leurs préoccupations et les défis auxquels ils font face (modernisation des équipements, augmentation des profits, conditions de financement, compétition des pays émergents, coût des matières premières, montée du dollar canadien, protectionnisme américain et barrières à l'exportation, etc.). Actuellement, si les entrepreneurs demeurent plutôt optimistes quant à l'avenir de leur entreprise et des PME québécoises en général, la hausse des coûts d'exploitation reste leur principale préoccupation. Ensuite, ce qui les inquiète le plus est le recrutement de main-d'œuvre, en particulier de la main-d'œuvre qualifiée.

Les régimes de retraite

Les sondages qui permettent d'établir l'Indice de confiance PME nous ont également permis d'interroger à quelques reprises les entrepreneurs québécois sur la question des régimes de retraite. Par exemple, en novembre 2010 et en février 2011, la moitié des entrepreneurs sondés (200 et 207 respectivement) ont affirmé que leur entreprise offre déjà à leurs employés un régime de retraite ou une autre forme de contribution à la retraite. Par contre, même si les entrepreneurs sont conscients du fait que leurs employés n'épargnent pas suffisamment pour leur retraite, parmi ceux qui n'offrent pas de tels régimes, la grande majorité ne prévoyait malheureusement pas en mettre un en place au cours des trois années suivantes. Cette dernière statistique à elle seule démontre également à quel point l'existence de solutions moins coûteuses d'épargne-retraite, tel le Fonds de solidarité FTQ, est une nécessité pour la société québécoise.



OBJECTIF

Le Fonds de solidarité FTQ poursuivra, au cours du prochain exercice, la diffusion du bulletin Le partenaire PME, mais en y intégrant une section dédiée aux interventions et aux expertises en matière de développement durable.

L'environnement

En mai 2011, nous avons demandé à plus de 200 entrepreneurs québécois s'ils comptaient faire des gestes concrets en matière de développement durable au cours des 18 prochains mois : 83 % d'entre eux nous ont répondu par l'affirmative.

LES PRINCIPALES MESURES QU'ILS ENVISAGEAIENT D'ADOPTER SONT :

- une politique de réduction du nombre de documents imprimés dans l'entreprise, ou l'amélioration de cette politique si elle existe déjà (52 %);
- une politique de recyclage, ou l'amélioration de cette politique si elle existe déjà (41 %).

Les sondages nous ont également permis d'obtenir d'autres données intéressantes :

- parmi les entrepreneurs interrogés, 22 % ont affirmé sensibiliser de diverses façons leurs employés à la consommation responsable d'énergie sur les lieux de travail;
- 28 % prévoyaient remplacer des équipements existants par des équipements moins énergivores;
- 42 % encouragent leurs employés à ne pas utiliser de la vaisselle jetable (verres en styromousse, ustensiles en plastique, etc.);
- dans 10 % des entreprises, on offre des incitatifs financiers pour favoriser, parmi les employés, l'utilisation du transport en commun et du covoiturage;
- enfin – et c'est très encourageant –, seulement 17 % des entrepreneurs ne prévoyaient poser aucun geste en matière de développement durable au cours des 18 mois suivants.

* L'Indice de confiance PME – Fonds de solidarité FTQ est établi grâce à quatre sondages réalisés chaque année par Léger Marketing. Les participants sont invités à remplir un questionnaire hébergé sur le site Web sécurisé de la firme de sondages. Pour tous les détails concernant la méthodologie de ces sondages : www.indicedeconfiancepme.com.

NOS RÉALISATIONS SOCIALES

LES ACTIVITÉS DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ONT DES
IMPACTS SIGNIFICATIFS SUR LA SOCIÉTÉ DANS SON ENSEMBLE.



D'abord, les investissements du Fonds de solidarité FTQ dans des entreprises à impact économique québécois permettent le maintien et la création d'emplois dans nos communautés : au 31 mai 2011, les entreprises partenaires du Fonds et de son réseau avaient contribué à créer, à maintenir ou à sauvegarder 160 789 emplois au Québec. Ces investissements contribuent également à la vitalité économique des différentes régions du Québec puisque, à la fin du dernier exercice, environ 55 % des investissements du Fonds et de son réseau étaient réalisés à l'extérieur de la région de Montréal. De façon plus globale, ils contribuent donc au développement et au dynamisme de l'ensemble de l'économie québécoise.

Le Fonds fait ces investissements en respectant les principes de l'investissement socialement responsable ; pour le Fonds, la prise en compte de l'impact social d'un investissement dans une entreprise contribue à une meilleure gestion du risque et à la mise en place d'une bonne gouvernance, et améliore ainsi la performance globale de l'entreprise. De plus, le Fonds encourage aussi indirectement l'économie sociale en investissant dans des fonds d'investissement spécialisés dans ce secteur.

Par ailleurs, il est essentiel de rappeler que l'un des éléments majeurs de la mission du Fonds est d'offrir aux travailleurs du Québec l'occasion d'épargner pour leur retraite, et que l'épargne est au cœur des préoccupations du Fonds depuis sa création. Tout le travail qu'accomplit le Fonds sur ce plan s'inscrit dans une logique inhérente au concept de développement durable, puisque ce travail contribue à ce que les Québécois jouissent d'une meilleure qualité de vie à leur retraite, ce dont profite de multiples façons la société dans son ensemble.

Enfin, vu ses origines syndicales, l'établissement de bonnes relations de travail et le respect des droits humains sont des principes essentiels pour le Fonds. À l'interne, par exemple, le Fonds applique des critères de diversité et d'égalité des chances dans le traitement de ses employés, et offre à tout son personnel de bonnes conditions de travail et des occasions intéressantes de progresser. Ce précieux héritage syndical assure également que le Fonds se préoccupe constamment de l'impact de ses activités dans la société.

OBJECTIF *Au cours du prochain exercice financier, une formation sera réalisée à l'intention des professionnels des secteurs Investissements et Placements sur les marchés financiers du Fonds de solidarité FTQ afin de les sensibiliser à tous les aspects du développement durable et aux implications concrètes qu'ils ont dans leur travail.*

UN ENGAGEMENT SOCIAL RESPONSABLE, INTÉGRÉ À NOS PRATIQUES

Évaluer la dimension sociale des entreprises

Pour valoriser davantage ses investissements dans les entreprises appelées à devenir ses partenaires, le Fonds de solidarité FTQ y fait, avant d'y investir, un bilan social. Dès sa création, le Fonds a ajouté cette dimension sociale préalable à tout soutien financier, exprimant ainsi clairement que ses investissements n'étaient pas fondés uniquement sur le rendement financier, mais aussi sur les impacts des entreprises dans la communauté. Quand une entreprise fait appel au Fonds, et une fois son plan d'affaires bien analysé avec les spécialistes de nos équipes multidisciplinaires de l'Investissement, elle est donc soumise à un autre type d'analyse, qui repose cette fois davantage sur des critères extra-financiers, par exemple :

- LES POINTS FORTS ET LES DÉFIS DU MANAGEMENT ;
- LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ;
- LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ;
- LE PORTRAIT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL ;
- LES PERSPECTIVES D'EMPLOI ;
- LA DYNAMIQUE DE LA COMMUNICATION DANS L'ENTREPRISE ;
- LA CONFORMITÉ AVEC LES DIFFÉRENTES LOIS, DONT CELLES QUI CONCERNENT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL ;
- LA CONCURRENCE ET L'ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS ;
- LE RISQUE RÉPUTATIONNEL.

De plus, dans les dossiers où il est approprié de le faire, le bilan social permet d'établir la façon d'appliquer le *Code de conduite à l'international*¹, que le Fonds a adopté pour encadrer ses investissements dans des entreprises faisant des affaires à l'extérieur du Canada. Nous avons pour objectif, dans ce cas, que nos entreprises partenaires ainsi que leurs fournisseurs respectent les droits de la personne et des travailleurs, de même que l'environnement des pays où ils sont actifs.

Une fois qu'un bilan social est terminé, il est joint au dossier d'investissement par l'un des agents de développement du Fonds – qui fait ses recommandations en conséquence – aux instances responsables d'approuver ou non l'investissement. Cette discipline, maintenue au fil des ans, permet au Fonds de bien évaluer l'ensemble des dimensions économiques, sociales et environnementales que comportent ses investissements.

Du début à la fin

En plus de s'assurer, au préalable, que ses investissements correspondent le mieux possible à ses valeurs, à sa mission et à ses objectifs économiques et sociaux, le Fonds de solidarité FTQ fait, avant de se retirer d'une entreprise, un bilan global « de sortie ». Ce bilan lui permet d'évaluer l'impact qu'a eu son investissement, mais aussi de mesurer les conséquences sociales et financières qu'entraîne son départ. Le Fonds agit donc en toute transparence, durant toute la durée des partenariats qu'il établit, du début à la fin du cycle d'un investissement.

Les dirigeants des entreprises partenaires du Fonds apprécient ces pratiques. Pour eux, le bilan social, par exemple, est une valeur qui s'ajoute au capital qui constitue l'investissement proprement financier que nous faisons, et c'est un exercice qui se fait dans l'ouverture à la communication et à la transparence.

Évaluer le niveau de risque d'un investissement

Au-delà des aspects financiers et sociaux liés à l'évaluation globale qu'il effectue avant tout investissement, le Fonds de solidarité FTQ a institué un processus strict de vérification diligente afin d'établir, avec le plus de justesse possible, le niveau de risque que comporte chaque investissement. Il s'agit d'un processus rigoureux, dont nous actualisons constamment les procédures pour nous permettre de tenir compte de la réalité et du contexte socioéconomiques dans lequel nous faisons nos investissements.

Ce processus de vérification diligente qu'utilisent les spécialistes du Fonds responsables d'un investissement potentiel donne lieu à une évaluation détaillée : tous les éléments de risques opérationnels, financiers et extra-financiers – tels les risques environnementaux et de réputation – sont définis et quantifiés, et l'impact, sur le risque global, de chacun de ces éléments doit être déterminé le plus précisément possible.

NOS
INVESTISSEMENTS
NE SONT
PAS FONDÉS
UNIQUEMENT SUR
LE RENDEMENT
FINANCIER, MAIS
AUSSI SUR
LES IMPACTS
DES ENTREPRISES
DANS LA
COMMUNAUTÉ.

OBJECTIF Le Fonds de solidarité FTQ va actualiser, au cours de son prochain exercice, son Code de conduite à l'international.

1. Pour plus de détails, voir cette section de notre site Web : www.fondsftq.com/code-conduite-international.

NOS ACTIVITÉS DE FORMATION

Au travail d'investissement du Fonds de solidarité FTQ s'ajoute un autre élément qui occupe une place importante au cœur de sa mission : la formation économique des travailleuses et des travailleurs. La formation économique est aujourd'hui bien inscrite dans la culture du Fonds, puisque la création de la Fondation de la formation économique remonte maintenant à plus de 20 ans. C'est en effet en 1989 que, pour bien remplir l'un des éléments fondamentaux de sa mission, le Fonds a mis sur pied cette Fondation, une entité exclusivement dédiée à la formation. Elle compte actuellement 13 employés.

Une formation durable

Pour être durable, le développement économique et social doit, selon la célèbre formule Brundtland, « répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». La formation dans les entreprises partenaires contribue précisément à y établir un climat de confiance, en favorisant la transparence et la communication entre la direction et les employés. La formation amène les employés à mieux comprendre les enjeux de l'entreprise et les défis qu'elle doit relever justement pour assurer son existence à long terme. Comme l'écoute et le dialogue facilitent la recherche de solutions adéquates et originales, la formation économique exerce un effet d'entraînement positif sur la croissance des entreprises où de la formation est offerte, voire, dans certains cas, sur leur pérennité.

NOUS VOULONS ASSURER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES, LA SAUVEGARDE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS.

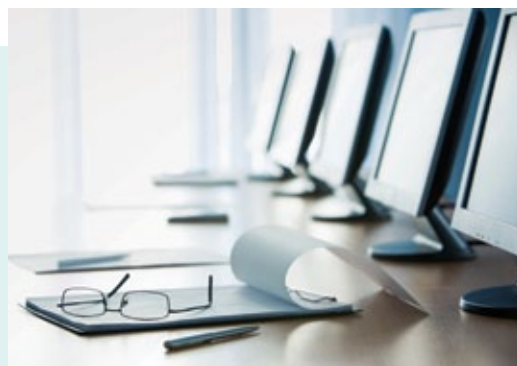
Les dialogues que nous avons établis au fil des ans avec les travailleurs et les directions de nos entreprises partenaires nous ont d'ailleurs permis de constater que des employés qui connaissent mieux les rouages et les enjeux financiers de l'entreprise où ils travaillent, son plan d'affaires, ses objectifs et son environnement de marché, comprennent beaucoup mieux l'influence qu'ils peuvent avoir sur les résultats de cette entreprise.

Assurer la croissance des entreprises québécoises, la sauvegarde et la création d'emplois – et le faire aussi grâce à de la formation offerte dans une logique de long terme, respectueuse des travailleurs et des entrepreneurs –, c'est assurément suivre la voie du développement économique durable.

DES FORMATIONS BIEN ADAPTÉES

Année après année, l'équipe de formateurs de la Fondation de la formation économique accorde toujours plus d'importance aux besoins des entreprises qui s'expriment sur le terrain, les formateurs étant constamment à l'écoute des directions et des employés et connaissant bien leur réalité de tous les jours. C'est ainsi que la Fondation a pu créer des formations adaptées, portant aussi bien sur les processus d'affaires que sur les environnements de marché – une composante majeure, s'il en est, dans le succès d'une entreprise. Ces formations sont toutes axées sur les grands objectifs de base :

- FAVORISER, DANS L'ENTREPRISE OÙ LA FORMATION EST OFFERTE, LA COMMUNICATION ENTRE LA DIRECTION ET LES EMPLOYÉS ;
- FACILITER UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE L'ÉVOLUTION DE L'ENTREPRISE ;
- ENCOURAGER LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ET LE PARTENARIAT ;
- EXPLIQUER LE RÔLE DE PARTENAIRE FINANCIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ;
- BIEN INFORMER LES PARTICIPANTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE, AFIN QU'ILS PARTICIPENT, MOTIVÉS, À SA CROISSANCE ET À L'AMÉLIORATION DE SES PERFORMANCES.



Former des acteurs socioéconomiques engagés

Grâce aux différents cours qu'elle offre en entreprise, la Fondation rejoint les directions d'entreprise et les employés, mais aussi les syndicats des travailleurs. Mais là ne s'arrête pas son travail.

En effet, la Fondation offre aussi de la formation aux acteurs socioéconomiques suivants :

LES RESPONSABLES LOCALES ET LES RESPONSABLES LOCAUX (RL) DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Tous les nouveaux RL, qui font la promotion de la mission sociale et économique du Fonds dans leur milieu de travail, reçoivent au départ une formation d'une durée de trois jours. De plus, des cours de suivi leur permettent de faire le point sur leurs pratiques et d'approfondir leurs connaissances des produits financiers du Fonds. Dans le cadre de leur formation continue, ils participent également à des activités régulières d'appoint organisées chaque année, qui prennent la forme d'ateliers offerts au niveau régional, partout au Québec.

LES RÉSEAUX DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ, SOIT LES FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ ET LES FONDS RÉGIONAUX DE SOLIDARITÉ FTQ

Les fonds locaux et régionaux confient des mandats à la Fondation, qui conçoit alors des formations ponctuelles et sur mesure, qui contribuent à une plus grande synergie à l'intérieur du vaste réseau d'investissement du Fonds.

LE RÉSEAU SYNDICAL

En collaboration avec la FTQ, la Fondation offre de la formation aux conseillers syndicaux et aux dirigeants de syndicats locaux. Ces militants doivent en effet être en mesure de comprendre les rouages des enjeux économiques et sociaux dans lesquels évoluent les entreprises où ils interviennent afin d'en évaluer adéquatement la situation financière.

Enfin, la Fondation collabore également avec le service de la formation de la FTQ pour mettre sur pied des activités de formation portant sur les régimes complémentaires de retraite, le développement socioéconomique local et régional, le Collège FTQ-Fonds, la formation en emploi, l'intégration des immigrants et le Fonds étudiant.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2011, la Fondation de la formation économique a offert au total 438 cours à 5 724 participants (voir le tableau détaillé à la page 56). ●

LE FONDS ÉTUDIANT II, POUR INCITER LES JEUNES À POURSUIVRE LEURS ÉTUDES

Un protocole d'entente visant la poursuite des activités du Fonds étudiant solidarité travail du Québec II pour une période de 10 ans a été signé le 2 décembre 2010. Mis sur pied par la FTQ, le Fonds de solidarité FTQ et le gouvernement du Québec le 31 mars 2000, ce fonds offre la possibilité aux étudiantes et étudiants de niveaux collégial et universitaire d'obtenir un emploi d'été d'animateur auprès de jeunes de niveau secondaire qui mettent sur pied et gèrent une coopérative jeunesse de services (CJS). Le Fonds étudiant II complète la mission du Fonds étudiant I, qui est la création d'emplois d'été pour les jeunes.

Grâce aux revenus de placement de deux prêts ne portant pas intérêt – consentis par le gouvernement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ –, le Fonds étudiant II rembourse les salaires de plus de 150 animateurs et contribue de façon importante à la formation offerte par le Réseau de la coopération du travail du Québec, qui soutient les projets de CJS. Ces animateurs encadrent 10 à 15 coopérants de 12 à 17 ans qui ont la chance de se familiariser avec les principes de l'entrepreneuriat. Ainsi, depuis plus de 10 ans, le Fonds étudiant II a remboursé les salaires de 1500 animateurs, ce qui a entraîné la création de 15 000 emplois indirects chez les jeunes du niveau secondaire.

En plus d'occuper un emploi d'été enrichissant, les animateurs sont invités à suivre une formation offerte par la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ. Ce programme de formation leur permet de mieux comprendre les réalités du monde du travail et les enjeux socioéconomiques du Québec, tout en se familiarisant avec le rôle du mouvement coopératif, l'action communautaire et les entreprises d'économie sociale ainsi qu'avec la mission du Fonds de solidarité FTQ.

Le but du Fonds étudiant solidarité travail du Québec II est de permettre à des jeunes d'acquérir une expérience valable du marché du travail et de poursuivre leurs études.



QUEL AVENIR POUR LES RÉGIMES DE RETRAITE ?

L'épargne en vue de la retraite est au cœur des préoccupations du Fonds depuis sa création.

Le Fonds de solidarité FTQ, en collaboration avec l'**Institut du Nouveau Monde**, a organisé, en février dernier, un colloque d'envergure sur la question complexe des régimes de retraite. Ce colloque a permis de jeter un éclairage essentiel sur la situation actuelle des régimes de retraite et sur les options qui s'offrent à court et à moyen termes d'assurer des revenus de retraite suffisants aux Québécois.

M. Michel Arsenault, président de la FTQ et président du conseil d'administration du Fonds, y a participé en tant que conférencier, de même que des experts reconnus dans ce domaine : M. Claude Lamoureux, ex-président et chef de la direction du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (Teachers'), M. Pierre Plamondon, directeur de l'évaluation, de la statistique et de la révision et actuaire en chef de la Régie des rentes du Québec, et M. Michel St-Germain, partenaire et actuaire chez Mercer.

Les participants ont formulé des constats percutants. Par exemple, de 30 % à 40 % des Québécois n'ont pas un revenu satisfaisant à la retraite, une situation qui ne s'améliorera pas si tous les intervenants concernés ne prennent pas immédiatement des mesures majeures. De plus, le nombre de cotisants au Régime des rentes du Québec par retraité passera de 3 à 1,5 d'ici 2040, ce qui représente un fardeau majeur pour les générations futures.

Ces faits ont démontré à quel point il est fondamental d'envisager toutes les solutions possibles, y compris encourager les travailleurs d'aujourd'hui à souscrire à des solutions d'épargne complémentaires du Régime des rentes du Québec, et impliquer toutes les parties prenantes (l'État, les entreprises et l'ensemble des Québécois) afin de prévenir la précarité financière, voire la pauvreté, chez les retraités.

En direct sur le Web

Le colloque a suscité énormément d'intérêt, puisqu'il s'est tenu « à guichets fermés », les 120 places disponibles s'étant rapidement envolées. Les organisateurs ont donc décidé d'en rendre le contenu accessible à tous. Ceux qui n'avaient pu s'y inscrire, ont ainsi pu suivre le colloque en direct sur le Web.

Nous tenons d'ailleurs à remercier les précieux commanditaires qui ont contribué à la réalisation de cet événement : Placements Montrusco Bolton, Addenda Capital, Raymond Chabot Grant Thornton, *L'actualité* et SSQ, Société d'assurance-vie.



NOTRE IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

Le Fonds de solidarité FTQ est une institution responsable qui s'implique dans des organisations sociocommunitaires partout au Québec. Le Fonds appuie ainsi des activités auxquelles participent ses employés, son réseau de fonds régionaux et locaux ainsi que des partenaires qui partagent son souci du bien-être économique et social des individus, des collectivités et des entreprises.

Depuis plusieurs années, Centraide est au cœur de cet engagement : pendant la campagne Centraide 2010, le Fonds de solidarité FTQ, son réseau et ses employés ont ainsi amassé 230 000 \$. Cette somme est la plus importante à avoir été recueillie au Fonds mais, chaque année, la campagne Centraide donne invariablement lieu à un grand mouvement de solidarité.

Les employés du Fonds sont par ailleurs nombreux à donner de leur temps et de leur énergie dans leur communauté, et cela est souligné dans une rubrique qui leur est consacrée sur notre site intranet.



UNE QUATRIÈME PATINOIRE COMMUNAUTAIRE !

La Fondation des Canadiens pour l'enfance a offert une patinoire BLEU BLANC ROUGE à l'arrondissement de LaSalle. Il s'agit de la quatrième patinoire construite par la Fondation des Canadiens pour l'enfance, les trois premières étant :



1^{RE} PATINOIRE

Parc François-Perrault

Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (hiver 2009)

2^E PATINOIRE

Parc Le Carignan

Arrondissement de Montréal-Nord (janvier 2010)

3^E PATINOIRE

Parc Willibrord

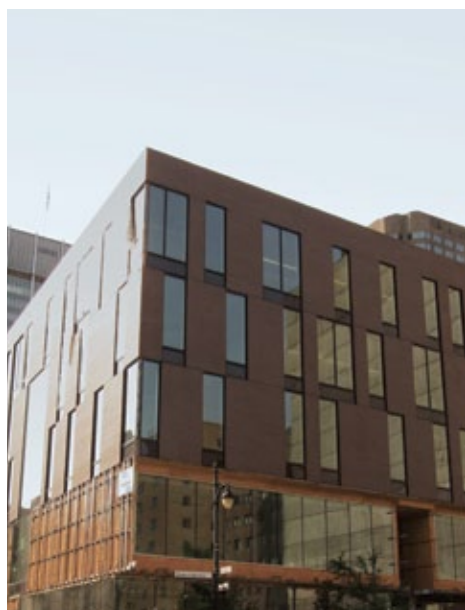
Arrondissement de Verdun (décembre 2010)

Projet-phare de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, le programme BLEU BLANC ROUGE consiste en la construction de cinq patinoires extérieures communautaires réfrigérées multisports ; cela représente un investissement de plus de un million de dollars dans des quartiers moins favorisés de Montréal. La construction de la cinquième patinoire est prévue pour l'an prochain. Soulignons le travail réalisé bénévolement par des travailleuses et des travailleurs du syndicat des Cols Bleus ainsi que de la FTQ-Construction.

Le Fonds de solidarité FTQ contribue financièrement, avec le Club de hockey Canadien et la FTQ, à ce projet qui crée des lieux d'animation, de rencontres et d'activité physique pour les jeunes de ces milieux. Rappelons que le Fonds de solidarité FTQ est également devenu l'un des propriétaires du Club de hockey Canadien de Montréal en 2009, incluant le Centre Bell et Le Groupe Spectacles Gillett (devenu depuis Evenko).

www.fondation.canadiens.com

LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES TRAVAUX AVANCENT BIEN !



Les travaux de construction de la Maison du développement durable, qui vise le plus haut niveau de certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), vont bien. Plusieurs visites guidées du chantier sont organisées pour les professionnels du bâtiment, afin d'en présenter les différents aspects environnementaux. L'inauguration est prévue pour l'automne de 2011. Construite en plein centre-ville de la métropole québécoise, la Maison rassemblera sous un même toit plusieurs organisations non gouvernementales et communautaires et elle sera un lieu de rencontres et d'échanges non seulement entre les organisations qui y logeront, mais également avec le public. Une place publique sera aménagée au cœur même du bâtiment et servira d'outil d'animation et de communication en développement durable destiné au grand public.

Le Fonds de solidarité FTQ est fier de s'être associé au financement de la construction de cette première Maison du développement durable en Amérique du Nord.

www.maisondeveloppementdurable.org

LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES et l'approvisionnement responsable

Pour une deuxième année consécutive, le Fonds de solidarité FTQ s'est associé à la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) pour actualiser une étude intitulée « Les entreprises ont-elles le souci de l'approvisionnement responsable au Québec ? ».

En 2010, la CQCAM a publié le rapport de cette première recherche exhaustive, dont le but était de répertorier toutes les organisations québécoises qui ont mis en place, comme le Fonds de solidarité FTQ, des politiques d'approvisionnement responsable (PAR). Plus de 60 organisations, des secteurs public, privé, associatif et syndical, ont alors été recensées.

Cependant, le fait d'adopter une PAR ne signifie pas nécessairement qu'une organisation est davantage responsable. Il importe, pour le vérifier, d'évaluer sa PAR et de juger si celle-ci constitue un réel engagement en faveur du développement durable, ou s'il s'agit plutôt d'un outil promotionnel. La CQCAM a donc fait une évaluation rigoureuse des politiques des organisations recensées, dont les résultats se retrouvent aussi dans son rapport, que l'on peut consulter sur le site Internet de la Coalition.

La CQCAM, qui travaille de près avec le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), regroupe une trentaine d'organisations syndicales, d'ONG et de groupes étudiants. Elle a pour mission de sensibiliser la population québécoise à la question des ateliers de misère au Nord et au Sud, et de concevoir des solutions de rechange pour contrer la prolifération de ces ateliers. Elle fait la promotion des politiques d'approvisionnement responsable afin d'encourager le respect des droits du travail dans toute la chaîne d'approvisionnement. Elle collabore, de plus, avec les organisations et les entreprises qui souhaitent être accompagnées dans l'élaboration ou la mise en place d'une PAR.

PARCE QU'ON Y CROIT...

ENRAYER L'HOMOPHOBIE

Pour collaborer à sensibiliser la population au phénomène de l'homophobie à l'école et ainsi participer à la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire, le Fonds de solidarité FTQ a soutenu la campagne annuelle de financement du GRIS-Montréal (Groupe de recherche et d'intervention sociale).

www.gris.ca



Macha Limonchik et Vincent Bolduc, porte-parole du GRIS-Montréal

ARTISTES AU TRAVAIL

Le Fonds de solidarité FTQ soutient, pour une troisième année consécutive, la réalisation du programme Premières expériences de travail dans des fonctions liées au domaine artistique. Mis en place par le Conseil des arts de Montréal, ce programme permet chaque année à 20 jeunes artistes et travailleurs culturels de faire un stage dans un environnement de travail adéquat et d'acquiescer ainsi une expérience concrète qui favorisera leur intégration dans leur domaine.

www.artsmontreal.org

NOS VOISINS CÉLÈBENT LA CRÉATIVITÉ MULTICULTURELLE !

Le Fonds de solidarité FTQ est fier d'avoir soutenu, en août 2011, un rassemblement populaire haut en couleur, où des gens de toutes les générations et de diverses communautés ethniques ont célébré la créativité multiculturelle, dans le cadre de la FALLA, une activité réalisée par la TOHU, dans le quartier montréalais de Saint-Michel, tout près du siège social du Fonds.

La Falla est un événement populaire et rassembleur, bâti autour de la sculpture du même nom, qui met une tradition carnavalesque au service d'une ambition chère à la TOHU : impliquer le milieu dans un projet rassembleur et porteur d'une identité forte et d'une fierté partagée.

En 2010, 7 000 spectateurs ont assisté à cet événement ; on y offre 40 ateliers de création qui accueillent quelque 150 participants. Grâce à 20 intervenants qui y font près de 1 400 heures de bénévolat, l'événement propose une formation à des jeunes en difficulté.

La Cité des arts du cirque abrite la salle de spectacle circulaire de la TOHU qui est également le pavillon d'accueil du CESM, l'École nationale de cirque, ainsi que



PHOTO : LUCIE TREMBLAY

le siège social international et le centre d'hébergement des artistes du Cirque du Soleil. Devenue l'un des plus grands carrefours de formation, de création, de production et de diffusion en arts du cirque du monde, la TOHU s'impose par son infrastructure et par le rayonnement exceptionnel de ses « citoyens » sur la scène internationale. Elle donne ainsi vie aux lieux publics qui l'environnent.

Située en bordure de l'autoroute 40, à Montréal, la TOHU est un lieu de rencontres et d'échanges pour les résidents du quartier Saint-Michel, où elle encourage la communauté à participer à la vie économique et culturelle métropolitaine. www.tohu.ca

LA MISSION DE LA TOHU EST DE :

- faire de Montréal une capitale internationale des arts du cirque ;
- participer activement à la réhabilitation du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), l'un des plus vastes sites d'enfouissement de déchets situé en milieu urbain en Amérique du Nord, qui est en voie de devenir un grand parc.
- contribuer à la revitalisation du quartier Saint-Michel ;

BOURSTAD, LE CONCOURS DE SIMULATION BOURSIÈRE

Le Fonds de solidarité FTQ est heureux d'avoir soutenu, pour une cinquième année consécutive, la simulation boursière BOURSTAD. La 24^e édition de ce concours, organisé par le Collège de Rosemont en collaboration étroite avec l'Autorité des marchés financiers, a eu lieu du 7 février au 8 avril 2011.

BOURSTAD est une simulation d'investissements financiers sur Internet qui permet aux participants de s'initier au monde de la Bourse. Ils ont alors l'occasion de faire fructifier un portefeuille virtuel de 100 000 \$ pendant neuf semaines, en l'investissant dans deux types de portefeuilles de placement : boursier (130 titres) et diversifié (255 titres). La compétition comporte trois volets : performance financière, gestion de portefeuille et investissement responsable.

En 2011, plus de 2 800 participants venant de divers établissements d'enseignement et quelque 320 personnes du grand public se sont inscrits à ce concours, qui leur offre la possibilité de réaliser des apprentissages en fonction de leur degré d'expertise. L'activité permet d'atteindre des objectifs de formation pratique à l'économie, d'initiation aux stratégies de gestion de portefeuilles ainsi que de sensibilisation aux enjeux de l'investissement responsable et de la responsabilité sociale des entreprises.

Lors de la cérémonie de remise de prix qui s'est tenue à la Bourse de Montréal, le 17 mai 2011, plus de 100 mentions et grands prix ont été décernés. Pour le volet Investissement responsable, dont le Fonds de solidarité FTQ est le partenaire exclusif, les grands gagnants sont Jinnie Liu (Collège Jean-de-la-Mennais), Jean-Philippe Allard (Cégep Rivière-du-Loup) et Guy Rochette (grand public). Chacun de ces gagnants a reçu une bourse de 1 000 \$. Nous les félicitons !

www.bourstad.ca

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES À FORTE CROISSANCE

En devenant l'un des partenaires majeurs du programme de formation Croissance Québec Techno (CQT) pour 2011-2012, et ce, pour une cinquième année, le Fonds de solidarité FTQ offre une chance unique à 10 entreprises ambitieuses du secteur technologique de bénéficier d'un soutien de calibre international pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de croissance rapide. Le programme offre également un volet Relève, qui permet à des dirigeants d'une entreprise technologique qui en est à l'étape du démarrage d'être accompagnés par des entrepreneurs diplômés de l'Entrepreneurship Center du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

En leur offrant un accompagnement sur mesure portant sur les enjeux critiques inhérents au stade de démarrage de leur entreprise, cette formation leur permet aussi d'accroître leur réseau de contacts et les aiguillonne en matière de commercialisation internationale, tout en visant la croissance et le succès international d'entreprises québécoises.

Le programme est offert par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, en partenariat avec la Banque de développement du Canada, Québec International, Techno Montréal, la Fondation de l'entrepreneurship et le Fonds de solidarité FTQ.

www.croissanceqctechno.ning.com

DE L'HÉBERGEMENT-DÉPANNAGE À LA RÉINSERTION SOCIALE

Le Fonds de solidarité FTQ et les fonds régionaux de solidarité FTQ Québec et Chaudière-Appalaches appuient depuis plusieurs années la Fondation de Lauberivière, créée pour soutenir la Maison Lauberivière, afin d'assurer la pérennité de la Fondation et de la Maison.

La Maison Lauberivière offre le gîte et le couvert à des hommes et à des femmes démunis de la région de Québec. Le service de soupe populaire, par exemple, accueille jusqu'à 500 personnes par jour. Au-delà de ce premier geste d'accueil, les services d'intervention psychosociale et de thérapie offerts par des intervenants professionnels permettent aux bénéficiaires de terminer, s'ils le désirent, leurs études secondaires, ou encore, de profiter de séjours pour réussir leur réinsertion sociale. En établissant des liens de confiance avec les personnes qu'elle accueille, peu importe leurs besoins, la Maison



M. Jean Roy

Lauberivière leur redonne confiance en leurs capacités et le goût de vivre, pour leur permettre de retourner aux études ou de réintégrer le marché du travail.

Soulignons aussi que M. Jean Roy, directeur régional des fonds régionaux de solidarité FTQ Québec et Chaudière-Appalaches, offre bénévolement son temps et son expérience à la Fondation de Lauberivière, puisqu'il siège à son conseil d'administration depuis 2001 et en est président depuis 2004.

www.lauberiviere.org



UNE DIFFÉRENCE SAVOREUSE !

De petits changements dans nos habitudes de consommation peuvent avoir des impacts intéressants : par exemple, mettre du vert dans nos assiettes pendant nos réunions. C'est pourquoi le Fonds de solidarité FTQ a ajouté, à sa liste de fournisseurs, Bernard & Fils Traiteur, une entreprise familiale fondée en 1904 et qui a traversé le temps en renouvelant ses menus. Ainsi, les produits qui sont à la base de ses menus sont biologiques ou certifiés écologiques et viennent de producteurs locaux. L'entreprise travaille avec des équipements écoénergétiques de pointe et des produits d'entretien écologiques. De plus, elle s'est donné une politique de réduction, de réutilisation et de recyclage de ses produits et – c'est la cerise sur le gâteau ! – elle a établi des partenariats avec des organismes sociaux ou de formation professionnelle.

Pour nous, cela fait une grande différence !

GÉNÉRATION D'IDÉES

En novembre 2010, Génération d'idées a tenu un premier sommet qui a rassemblé des centaines de personnes de partout au Québec. Grâce à cette rencontre, l'organisation a pu recueillir les grandes questions – mais aussi des réponses – de la relève actuelle, notamment dans le domaine des affaires publiques québécoises. Le Fonds de solidarité FTQ a soutenu cet événement.

Un mémoire découlant du Sommet Génération d'idées 2010 a été lancé officiellement le 8 juin dernier. On y retrouve les enjeux et les pistes de solutions qui avaient été soulevés durant le Sommet. Le document, d'une centaine de pages, contient ainsi des propositions intéressantes en vue de construire un Québec adapté aux attentes des jeunes d'aujourd'hui.

L'organisation sans but lucratif Génération d'idées offre aux Québécois de 20 à 35 ans un espace propice à l'expression d'idées porteuses afin de leur permettre de relever les défis qui se posent dans notre société.

www.generationdidees.ca



NOS ACTIONNAIRES-PROPRIÉTAIRES

Si le Fonds de solidarité FTQ a un impact socioéconomique majeur sur l'économie du Québec, en réalisant des investissements qui profitent tant aux travailleurs qu'aux entreprises, c'est d'abord grâce à ses actionnaires-proprétaires, puisque c'est la somme de tous les dollars qu'ils investissent au Fonds qui constitue le capital que le Fonds met à la disposition des entreprises québécoises qui veulent se développer et créer ou maintenir des emplois.

Un nombre toujours croissant d'actionnaires!

Nos actionnaires le savent bien, eux qui nous encouragent dans la poursuite de notre mission depuis près de 30 ans : le Fonds de solidarité FTQ est *leur* Fonds.

Ils savent que tous ceux et celles qui travaillent au Fonds travaillent pour eux : pour leur permettre d'épargner plus facilement afin de mieux préparer leur retraite, pour s'assurer que leur investissement leur procure un rendement raisonnable ainsi que pour leur donner l'occasion de contribuer à la croissance économique de leur communauté et du Québec tout entier.

Au 31 mai 2011, ils étaient 583 235 actionnaires-proprétaires à contribuer au Fonds de solidarité FTQ : c'est un nombre qui dépasse le record de l'an dernier et qui ne cesse d'augmenter! Nos actionnaires, qui développent de bonnes habitudes d'épargne, nous sont fidèles.

Les avantages que leur offre le REER du Fonds sont nombreux, à commencer par la facilité avec laquelle ils peuvent y contribuer.

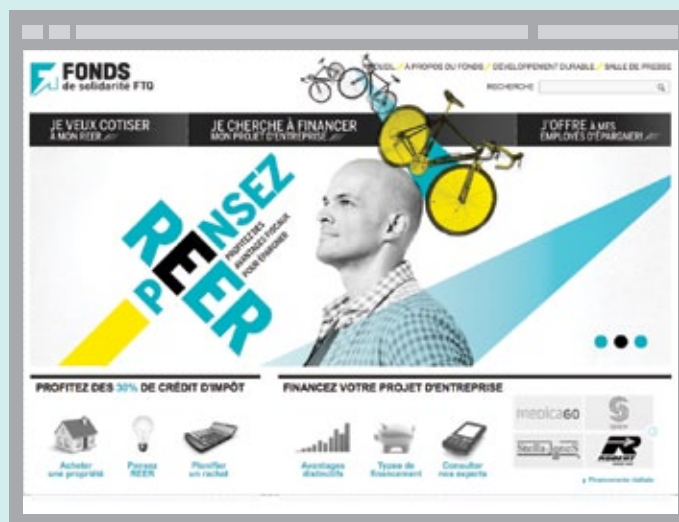
LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DU FONDS

Projet d'envergure s'il en est, le site Internet du Fonds de solidarité FTQ a été complètement modifié tant dans sa présentation que dans son architecture. Cette nouvelle vitrine Internet, qui intègre la nouvelle image de marque du Fonds, a été conçue selon les plus récentes tendances en ergonomie et les meilleures pratiques de présentation du contenu.

Ce travail colossal a été réalisé dans la plus grande synergie entre les intervenants du Fonds de solidarité FTQ, des fonds régionaux et locaux de solidarité et du Fonds immobilier FTQ. Des dizaines d'employés y ont travaillé, et leur travail a été récompensé puisque, du 21 janvier 2011, jour de son lancement, au 31 mai dernier, le site a reçu, en moyenne, quelque 2 500 visites par jour. Merci de ces visites!

Ces plateformes de communication, de contact avec la réalité contemporaine, sont autant d'ouverture au dialogue et de liens que nous souhaitons établir avec nos parties prenantes.

www.fondsftq.com



LE FONDS, C'EST :

- la possibilité d'épargner de manière systématique par retenues sur le salaire avec une économie d'impôt immédiate à chaque paie, ou par prélèvements bancaires automatiques ;
- la possibilité de contribuer à son REER en ligne en utilisant la fonction « Paiement de facture » offerte par la majorité des institutions financières ;
- des économies d'impôt additionnelles de 30 %, qui s'ajoutent à la déduction d'impôt habituelle consentie à un REER par les deux paliers de gouvernement ;
- un compte en ligne qui donne accès 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à son dossier d'actionnaire ;
- 57 points de service informatisés à travers le Québec où l'on peut cotiser durant la campagne REER et recevoir son Relevé 10 pour fins fiscales sur place.

L'ADHÉSION EN LIGNE : UNE NOUVEAUTÉ!

Les actionnaires du Fonds peuvent contribuer en ligne à leur REER. À partir de la campagne REER 2012, le Fonds offrira également la possibilité aux futurs actionnaires d'adhérer au Fonds par Internet. L'adhésion en ligne est une façon simple, sûre et rapide d'épargner : on peut le faire de chez soi!

FERR
CONFIANCE



TÉMOIGNAGE D'ACTIONNAIRE

« Je n'ai même pas eu à me déplacer!

Quand j'ai pris ma retraite, en septembre 2010, j'avoue que je ne savais même pas que je pouvais transférer mon REER dans un FERR. Un agent d'information du Fonds de solidarité FTQ m'a téléphoné pour m'informer des avantages que ce transfert représenterait pour moi, et il en a profité pour me parler de SÉCURIFONDS^{MC}.

J'ai rempli le formulaire requis, je n'ai pas eu à payer de frais d'adhésion, et le transfert a été fait dans mon compte SÉCURIFONDS^{MC}.

Pour une personne comme moi, qui veut prendre le moins de risque financier possible, la protection de mon capital à la date d'échéance de la garantie qu'offre SÉCURIFONDS^{MC} me convient parfaitement. Je me sens en confiance, et le service est impeccable. »

Suzanne Lauzon,
une actionnaire du Fonds qui a choisi SÉCURIFONDS^{MC}

MON COMPTE EN LIGNE

Les actionnaires ont un compte en ligne auquel ils ont accès en tout temps et qui leur permet de faire certaines transactions liées à la retenue sur le salaire ou aux prélèvements bancaires automatiques. Ils peuvent y consulter, de manière sécuritaire et confidentielle, leurs documents personnels, tels le Carnet d'actionnaire, les Relevés 10 pour fins fiscales, le sommaire de leur portefeuille et les relevés de leurs transactions.

OBJECTIF *En plus des autres services personnalisés mis de l'avant, le Fonds de solidarité FTQ compte offrir à ses actionnaires, à partir de l'automne 2011, la possibilité de communiquer par un simple clic sur Internet (click to call) avec ses agents d'information.*

L'épargne systématique en milieu de travail

Le développement de l'épargne systématique dans les milieux de travail reste une priorité pour le Fonds de solidarité FTQ, parce que c'est une façon simple d'épargner pour la retraite dont peuvent profiter des milliers de travailleurs. Notre réseau de responsables locaux (nos RL), qui font partie intégrante des activités du Fonds depuis ses débuts, contribue grandement à l'atteinte de cet objectif important.

Notre réseau de RL

Le rôle que jouent nos RL dans nos stratégies de sensibilisation et d'encouragement à l'épargne est essentiel pour que le Fonds puisse réaliser sa mission et multiplier les retombées économiques et sociales de ses investissements partout au Québec.

Au 31 mai dernier, le Fonds pouvait compter sur 2 029 RL, des femmes et des hommes de toutes les régions du Québec engagés dans leur milieu de travail, qui encouragent leurs collègues à souscrire au REER du Fonds. Et ils ont eu du succès puisque, durant l'exercice, le Fonds a recueilli 11 147 adhésions par retenue sur le salaire, essentiellement dans les milieux de travail où sont présents des syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et à la Confédération nationale des cadres du Québec (CNCQ).

SÉCURIFONDS^{MC}
UN PRODUIT DE DÉCAISSEMENT SÉCURITAIRE

SÉCURIFONDS^{MC}* est un produit financier spécialement conçu pour les actionnaires du Fonds de solidarité FTQ. Il leur permet de transférer dans un FERR (Fonds enregistré de revenu de retraite) les sommes qu'ils ont accumulées dans leur REER (Régime enregistré d'épargne-retraite).

Ce nouveau produit, qui prend la forme d'un fonds distinct investi en obligations et en actions, garantit le capital à 100 %, aussi bien à l'échéance qu'au décès, selon certaines modalités et conditions. Ce fonds équilibré est administré par SSQ, Société d'assurance-vie.

Le Fonds de solidarité FTQ voulait depuis longtemps offrir à ses actionnaires une solution avantageuse et sécuritaire lorsque vient pour eux le moment de la retraite et qu'ils désirent convertir leur REER en FERR. Le partenariat avec SSQ, Société d'assurance-vie, qui a été officialisé en février 2011, a mené à la création de ce nouveau produit.

Les actionnaires du Fonds de solidarité FTQ qui le désirent peuvent donc maintenant opter pour la solution clé en main que leur offre SÉCURIFONDS^{MC}. Ils continuent de profiter d'un service de qualité et, surtout, d'un véhicule de placement qui les aide à vivre leur retraite en confiance.

www.fondsftq.com/securifonds

* SÉCURIFONDS^{MC} est une marque de commerce du Fonds de solidarité FTQ, employée sous licence par SÉCURIFONDS inc. et SSQ, Société d'assurance-vie inc.



FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



Pour bien renseigner leurs collègues déjà actionnaires du Fonds ou souhaitant le devenir, les RL suivent un programme de formation continue qui leur donne les informations et les outils adéquats pour jouer pleinement leur rôle. Ils sont solidement soutenus par les coordonnateurs à la souscription du Fonds et ont accès à un centre d'appels et à un site extranet interactif qui leur sont entièrement réservés. C'est une façon pour eux de communiquer directement avec le Fonds et d'obtenir les renseignements dont ils ont besoin, de s'approvisionner en matériel d'information et de références ou de s'inscrire en ligne à des activités de formation.

Et ce n'est pas tout : chaque année, ils participent à des rencontres régionales au cours desquelles ils peuvent partager leurs expériences et mettre à jour toutes les informations dont ils ont besoin sur les produits, les activités et les réalisations du Fonds. De plus, avant chacune des assemblées générales annuelles du Fonds, à Montréal, une rencontre nationale de formation et d'information leur est réservée.

Au cours du dernier exercice, les RL ont organisé 1 494 campagnes d'adhésion un peu partout au Québec.

OBJECTIF *Nous poursuivrons, au cours du prochain exercice, notre travail de sensibilisation au développement durable auprès de nos RL, en ajoutant à leur formation des éléments relatifs aux principaux enjeux liés à l'ensemble de ce thème.*

LES JEUNES ET LES FINANCES PERSONNELLES

Question Retraite est un organisme dont le but est de sensibiliser les Québécois à l'importance de l'épargne pour la retraite. Pour connaître les perceptions et les connaissances des jeunes de 25 à 34 ans en matière de finances personnelles, plus particulièrement en ce qui concerne l'épargne et la retraite, l'organisme a demandé à SOM Recherches et sondages de mener en mars 2011 une évaluation auprès de trois groupes-cibles de jeunes.

Les résultats démontrent que, bien que les diverses publicités sur l'épargne et la retraite ne passent pas inaperçues auprès des jeunes, elles ne les incitent pas pour autant à épargner davantage ni à commencer à le faire plus tôt. C'est pourquoi des participants ont suggéré que l'information sur le sujet soit mieux adaptée à la réalité des jeunes. Pour ce faire, ils ont proposé plusieurs moyens, dont l'organisation, dans les entreprises, de séances d'information sur la planification financière et budgétaire à l'intention des jeunes employés, et la diffusion de courtes capsules d'information sur différents aspects de la planification financière.

Le Fonds : près des jeunes, en milieu de travail

Le Fonds de solidarité FTQ a compris qu'une approche personnalisée, adaptée à la réalité des jeunes, était importante dans toute stratégie visant à les encourager à l'épargne. Ainsi, grâce au travail de nos responsables locaux dans les milieux de travail, de nombreux jeunes sont sensibilisés à l'importance de l'épargne, notamment aux avantages de l'épargne systématique, facile et pratique.

En 2011, les activités de promotion du Fonds, incluant sa campagne publicitaire, ont été très remarquées et elles ont permis d'augmenter le nombre de ses actionnaires (27 811 nouveaux actionnaires au 31 mai dernier). Mais, comme il est essentiel de continuer à sensibiliser les jeunes à l'importance de l'épargne, et particulièrement de l'épargne-retraite, le Fonds fera en sorte que ses activités de promotion et ses campagnes de publicité visent, en plus de l'ensemble de ses publics-cibles, tout spécialement les moins de 40 ans.

Le Fonds et Question Retraite

Organisme de référence créé en 2003 à l'initiative de la Régie des rentes du Québec dans le but de sensibiliser les Québécois, principalement les jeunes de 25 à 45 ans, à l'importance de commencer tôt à épargner en vue de la retraite, Question Retraite est un groupement public-privé sans but lucratif composé de partenaires issus des milieux syndical, patronal, financier, universitaire et gouvernemental. Le Fonds de solidarité FTQ participe activement aux activités de sensibilisation mises sur pied par l'organisme, notamment dans le cadre du Mois de la planification de la retraite, qui se tient en octobre de chaque année.

www.questionretraite.qc.ca



DES ASSEMBLÉES CARBONEUTRES

Le Fonds de solidarité FTQ croit à l'importance de mettre de l'avant des façons de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou de les compenser par des activités favorables à l'environnement. L'un des exemples de cet engagement est l'organisation de l'assemblée générale annuelle de nos actionnaires. Ainsi, le Fonds a fait appel cette année encore, pour une cinquième fois, aux services de Planetair.

Dans un premier temps, le Fonds fait des efforts importants pour réduire l'impact écologique de son assemblée annuelle, notamment en encourageant le covoiturage.

Planetair évalue ensuite la quantité d'émissions de GES qui ne peuvent être complètement éliminées et qui sont liées au transport, à l'hébergement et aux repas des participants à l'assemblée. Le Fonds verse alors une somme d'argent pour chaque tonne de ces GES. Planetair investit ensuite cet argent dans des projets d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique qui, en



réduisant les émissions de GES à la source, compensent les GES émis qui ont été associés à l'assemblée annuelle du Fonds.

Planetair est un service sans but lucratif offert par l'organisation Unisféra, centre d'expertise international sur le développement durable, établi à Montréal. En sensibilisant les différents acteurs sociaux aux impacts de leurs activités sur le climat et en favorisant les changements de comportements, Planetair aide les individus, les entreprises et les institutions à réduire leur empreinte climatique.

OBJECTIF Le Fonds de solidarité FTQ s'est donné comme objectif de poursuivre ses assemblées générales annuelles carboneutres, tout en continuant ses efforts de diminution de son empreinte écologique. De plus, une capsule d'information portant sur la thématique du développement durable sera présentée lors des prochaines assemblées annuelles, à l'intention de ses actionnaires et des participants présents.



Les rentrées de fonds 2010-2011 : 40 millions \$ de plus!

Grâce à l'implication de notre réseau RL et de nos employés, ainsi qu'aux efforts que nous avons déployés durant la campagne REER grand public, nos rentrées de fonds pour l'exercice terminé le 31 mai 2011 nous ont permis d'émettre pour 698 millions de dollars d'actions.

Sur le plan des rentrées de fonds, le dernier exercice se classe donc parmi les cinq meilleures années en 28 ans d'existence du Fonds! On peut ainsi parler de succès, surtout que cette campagne REER s'est déroulée dans un contexte de reprise économique. Notons que nous avons recueilli près du tiers de ces rentrées de fonds (221 millions de dollars) durant le seul mois de février.

Mentionnons un fait qui a sûrement contribué à cette réussite : la campagne a été soutenue par des outils médiatiques et publicitaires qui ont mis l'accent sur les nombreux avantages de souscrire au Fonds, tout en présentant certaines de nos entreprises partenaires bien connues comme Juste pour rire, BMR, la Maison des futailles et le Club de hockey Canadien.

INVESTISSEZ AU FONDS
OBTENEZ

+30 %

D'ÉCONOMIES D'IMPÔT

UN INVESTISSEMENT DE 500 \$
NE VOUS COÛTE ENVIRON QUE 160 \$

MONTANT INVESTI	CRÉDITS D'IMPÔT (30 %) APPLICABLES AU FONDS	DÉDUCTION REER*	DÉBOURSÉ RÉEL
500 \$	150 \$	190 \$	160 \$

* Exemple basé sur un taux marginal d'imposition de 38 %.

Les communautés culturelles

Une étude en profondeur, menée par notre direction de l'analyse et développement de marchés, a fait ressortir certains constats sociodémographiques qui nous ont permis de comprendre encore mieux les besoins et les attentes des Québécois de diverses origines, afin de leur permettre de profiter aussi des avantages du Fonds et d'enrichir notre actionnariat.

Nous avons également porté une attention particulière aux besoins et aux attentes des jeunes Québécois, pour qui l'épargne – on peut le comprendre – n'est pas nécessairement une priorité. Notre objectif est de démontrer qu'il y a de nombreux avantages à souscrire tôt à un REER, notamment par retenue sur le salaire, puisque, avec ce mode de souscription, épargner réduit à peine le montant de la paie nette.

OBJECTIF Au cours du prochain exercice, le Fonds de solidarité FTQ intensifiera ses efforts pour rejoindre davantage les jeunes et les communautés culturelles afin qu'ils puissent bénéficier, eux aussi et le plus tôt possible, des avantages que procure le REER du Fonds.

UN IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE MAJEUR

Comme le Québec fait face à un vieillissement plus rapide de sa population que les autres provinces du Canada, et qu'un très fort pourcentage de Québécois n'épargnent pas suffisamment en vue de subvenir adéquatement à leurs besoins financiers à la retraite, l'épargne-retraite est une question primordiale. Depuis sa création, en 1983, le Fonds de solidarité FTQ sensibilise les travailleurs à l'importance d'épargner pour la retraite.

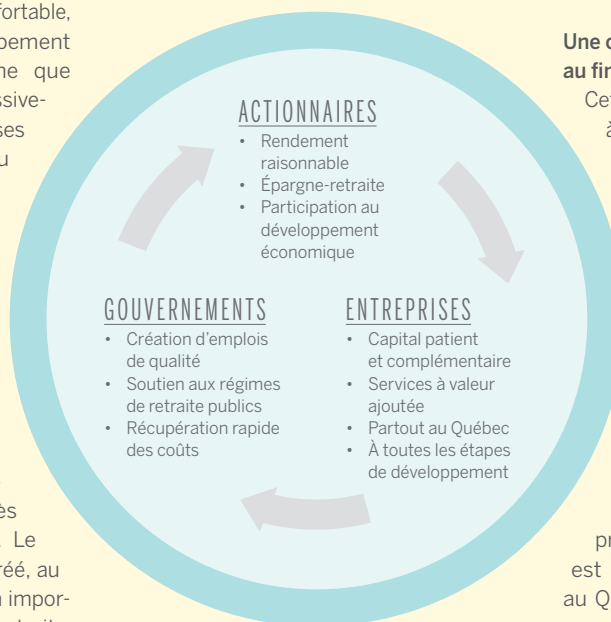
Cependant, acheter des actions du Fonds pour profiter d'une retraite plus confortable, c'est aussi participer au développement de l'économie, puisque l'épargne que recueille le Fonds est ensuite massivement investie dans des entreprises ayant un impact économique au Québec. Ces investissements profitent donc tant aux travailleurs qu'aux entreprises, tout en stimulant l'économie du Québec.

Un bassin d'épargne-retraite aux impacts majeurs

Le Fonds de solidarité FTQ, en plus d'avoir un impact important sur l'économie du Québec, joue donc un rôle majeur en matière d'épargne pour la retraite, que, très souvent, on connaît moins bien. Le Fonds de solidarité FTQ a en fait créé, au cours du dernier quart de siècle, un important *nouveau* bassin d'épargne-retraite. Rappelons quelques chiffres : au 31 mai 2011, le Fonds comptait 583 235 actionnaires, qui détiennent collectivement, en tant qu'actionnaires-propriétaires du Fonds, un actif net total de 8,2 milliards de dollars.

Le Fonds a donc permis à des centaines de milliers de travailleurs de cotiser – très souvent pour la première fois – à un REER, puis d'y contribuer de manière régulière,

systematique. Ainsi, au fil des ans, le Fonds a largement participé à la création de bonnes habitudes d'épargne, afin de permettre aux Québécois de jouir d'une meilleure sécurité financière pendant leur retraite. De plus, grâce aux démarches réalisées par le Fonds, 6 357 entreprises facilitent aujourd'hui la contribution de leurs employés au REER du Fonds en leur offrant la possibilité d'y cotiser par retenue sur le salaire.



Par ailleurs, on sait que les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ constituent un investissement fiscal rentable, à la fois pour l'économie du Québec et pour les gouvernements. Des études menées par la firme SECOR, dont la dernière a été réalisée en juin 2010, démontrent en effet clairement

que les activités des entreprises financées par le Fonds de solidarité FTQ permettent aux gouvernements québécois et fédéral d'encaisser des recettes fiscales accrues. Après trois ans en moyenne, ceux-ci recouvrent en effet la totalité des coûts des crédits d'impôt et, par la suite, ils font même des surplus puisque les actionnaires laissent leur argent au Fonds beaucoup plus longtemps que les trois ans nécessaires à leur recouvrement.

Une contribution unique au financement des entreprises

Cette contribution substantielle du Fonds à l'accroissement de l'épargne-retraite est essentielle, certes, mais le rôle du Fonds, qui transforme cette épargne en financement pour les entreprises québécoises, l'est tout autant. Aucun autre véhicule québécois d'épargne destinée à la retraite n'est consacré de manière aussi importante au financement des entreprises privées.

Le réservoir d'épargne-retraite québécois est en effet très peu canalisé vers le financement en capital-actions (équité) des entreprises privées. Ce type de financement est pourtant crucial, particulièrement au Québec où les entreprises ont moins recours aux marchés boursiers pour se financer. Or, en investissant le quart de son actif net dans cette forme de financement – que ce soit en investissant directement dans des entreprises privées, ou en le faisant indirectement en investissant dans des fonds spécialisés en capital de risque et en capital de développement –, le Fonds se distingue nettement de l'ensemble des acteurs du secteur financier.

La satisfaction de nos actionnaires, une priorité

Si nous souhaitons toujours renouveler notre actionnariat, nous souhaitons tout autant conserver et fidéliser notre actionnariat actuel. Notre priorité, au Fonds de solidarité FTQ, a toujours été la satisfaction de nos actionnaires – et nos actionnaires l'apprécient.

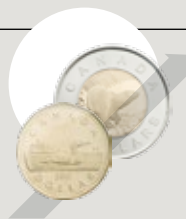
Grâce aux services toujours plus personnalisés que nous leur offrons, aux documents

clairs et utiles que nous leur transmettons – notamment le Carnet de l'actionnaire –, nous nous assurons constamment de satisfaire leurs attentes, et nous vérifions régulièrement leur degré de satisfaction quant à nos services et à nos produits. Selon des sondages que nous avons menés au cours du dernier exercice, 75 % de nos actionnaires se sont dits fiers du Fonds de solidarité FTQ et 83 % d'entre eux ont affirmé que le Fonds est une bonne institution. ●

OBJECTIF Au cours du prochain exercice, le Fonds de solidarité FTQ continuera de réaliser les sondages nécessaires pour mesurer le degré de satisfaction de ses actionnaires face à ses produits et services. Le degré de satisfaction de nos actionnaires a toujours été très élevé, mais nous voulons nous assurer d'en suivre périodiquement l'évolution afin de continuer à offrir des produits et des services à la mesure de leurs attentes.

NOS RÉALISATIONS ÉCONOMIQUES

STIMULER L'ÉCONOMIE DE MULTIPLES FAÇONS



Le Fonds est fort d'un vaste réseau d'investissement qui comprend, en plus du Fonds de solidarité FTQ lui-même, 16 fonds régionaux, 87 fonds locaux, le Fonds immobilier de solidarité FTQ et 80 fonds spécialisés. Les fonds régionaux et locaux offrent à des entreprises de partout au Québec des moyens d'assurer leur compétitivité et leur croissance : c'est un autre pas vers le développement durable, puisque celui-ci passe nécessairement par le développement des régions. De même, l'innovation est essentielle au développement des entreprises et de l'économie. C'est pourquoi, entre autres grâce à ses fonds spécialisés, le Fonds de solidarité FTQ joue un rôle essentiel sur ce plan.

Des contributions directes et indirectes

Les activités du Fonds de solidarité FTQ ont des effets économiques à la fois directs et indirects. Nos investissements dans les entreprises génèrent bien sûr directement une valeur économique observable, tels des emplois de qualité. Cependant, ils ont aussi un impact indirect, grâce aux impôts (des entreprises et des particuliers) versés aux gouvernements, et aux sommes que tant les entreprises que les travailleurs réinjectent dans la communauté. Le fait que le Fonds, dans l'ensemble de son réseau, s'approvisionne, dans la mesure du possible, auprès de fournisseurs locaux et québécois est un autre exemple de contribution indirecte à l'économie du Québec.

Subventions et aides publiques

Le Fonds de solidarité FTQ ne reçoit aucune subvention de l'État. Nos actionnaires reçoivent par contre des crédits d'impôt de l'ordre de 30 %, soit 15 % du gouvernement du Québec et 15 % du gouvernement fédéral, pour une cotisation annuelle maximale de 5 000 \$.

Notre politique d'approvisionnement local

Le Fonds de solidarité FTQ s'approvisionne en biens et services d'abord au Québec. Suivant la politique qu'il a adoptée, il favorise les achats auprès des entreprises dans lesquelles il a une participation, dont les employés sont syndiqués et qui sont québécoises ou canadiennes. Bien sûr, le Fonds tient également compte d'autres critères, tels la qualité des produits, la santé financière des fournisseurs et le respect des échéances.

Ainsi, au cours du dernier exercice, le Fonds a fait 88 % de ses achats de biens et de services chez des fournisseurs situés au Québec.

Le Fonds a fait près de 90 % de ses achats de biens et de services chez des fournisseurs situés au Québec.

IMPACTS ÉCONOMIQUES DIRECTS DU FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2011

(en milliers \$)

Valeur économique directe créée

Produits d'intérêts et de dividendes	255 519
Gains réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements et variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	539 942

Valeur économique directe distribuée

Coûts opérationnels	47 875
Rémunération des salariés et avantages afférents	65 931
Versements aux actionnaires	466 038*
Versements à l'État (taxes et impôts)	26 136
Investissements dans la communauté (dons et commandites)	893

* Montant des actions rachetées. Le Fonds ne verse pas de dividendes.

LA NORME DE 60 %

Quand nous parlons des impacts économiques du Fonds de solidarité FTQ, il importe de rappeler que le Fonds, bien qu'il puisse faire des investissements en capital de développement dans toute entreprise, avec ou sans garantie, doit investir chaque année au moins 60 % de l'actif net moyen de son exercice précédent dans des « entreprises admissibles » (généralement des PME), sans que cet investissement soit assorti de garantie; c'est la loi constitutive du Fonds, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, qui fixe et établit les paramètres de cette

norme. Le Fonds investit l'autre portion dans d'autres véhicules financiers afin de diversifier son portefeuille global et ainsi de bien gérer les sommes que lui confient ses actionnaires.

Puisqu'il a atteint la norme de 60 % au 31 mai 2011, le Fonds pourra émettre toutes les actions requises en contrepartie des sommes qu'il recevra au cours du prochain exercice sans aucune limitation.

Pour plus de détails sur la norme de 60 %, veuillez consulter la page 65.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DE NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

**Commentaire de Daniel Denis,
associé et économiste, SECOR Conseil**

La contribution des entreprises partenaires du Fonds à l'économie québécoise s'est accrue substantiellement au cours de la dernière année. En effet, leurs activités ont généré au Québec, en 2010, une valeur ajoutée estimée à 9 899 millions de dollars. La richesse économique créée par les entreprises partenaires du Fonds a ainsi progressé de 15 % par rapport à 2009, ce qui représente un taux de croissance 4 fois plus important que celui de l'économie québécoise dans son ensemble. L'augmentation importante de la richesse créée s'explique à la fois par la progression des activités des entreprises déjà en portefeuille et par la hausse du nombre d'entreprises partenaires.

Pour saisir l'envergure de cet apport, soulignons que la valeur ajoutée totale générée par les entreprises partenaires du Fonds équivaut à 3,4 % du produit intérieur brut (PIB) global du Québec. Si on se limite aux principaux secteurs industriels visés par les investissements du Fonds, c'est près de 8 % du PIB québécois qui est généré par ses entreprises partenaires. Par ailleurs, la valeur ajoutée par emploi soutenu s'est établie globalement à 78 315 \$ en 2010, et à près de 80 000 \$ pour les emplois directement offerts par les entreprises partenaires du Fonds. La valeur ajoutée moyenne par emploi des entreprises appuyées par le Fonds se révèle par le fait même très représentative du portrait global de l'économie québécoise.

Le tableau ci-contre présente divers impacts positifs qu'ont nos entreprises partenaires sur l'économie. Ces impacts sont liés, entre autres, aux salaires qu'elles versent à leurs employés, aux taxes et aux impôts qu'elles paient ainsi qu'à leurs activités en tant que telles. ●

IMPACT ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC

LIÉ À LA PRODUCTION DE BIENS
ET SERVICES PAR LES ENTREPRISES
PARTENAIRES DU FONDS – 2010

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Valeur ajoutée aux prix de base (en M\$)	6 617	3 282	9 899
Emplois (en personnes-années)	83 111	43 289	126 400
Valeur ajoutée par emploi (en \$)	79 616	75 816	78 315

Source : Analyse SECOR et résultats du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

IMPACTS DIRECTS ET INDIRECTS

(en milliers \$)

Salaires	5 107 784
Autres revenus bruts	4 790 800
Revenus gouvernementaux	
Gouvernement du Québec ¹	423 575
Gouvernement du Canada ²	251 331
Parafiscalité et taxes indirectes ³	1 136 063

1. Comprend l'impôt sur les salaires, la taxe de vente et les taxes spécifiques.

2. Comprend l'impôt sur les salaires, la taxe de vente, les taxes spécifiques et les droits d'accise.

3. Comprend la RRQ, le FSS, la CSST, l'assurance-emploi et les taxes indirectes.

Source : Analyse SECOR et résultats du modèle intersectoriel de l'ISQ.

DES INVESTISSEMENTS DE 733 M\$

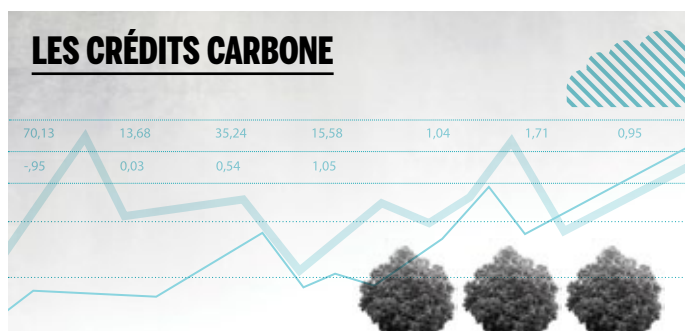
Le Fonds de solidarité FTQ a investi 733 millions de dollars dans des entreprises au cours du dernier exercice. Le Fonds a fait ces investissements pour favoriser le démarrage d'entreprises du secteur technologique, la croissance de nos PME, la compétitivité d'entreprises de secteurs stratégiques – tel le bois et les biotechnologies –, la relève d'entreprises et, ultimement, l'enrichissement du tissu industriel québécois.

Nous ne présentons ici, à titre d'exemples, que quelques-uns de ces investissements. Pour une liste complète des investissements du Fonds, ou pour plus de détails sur certains d'entre eux, visitez notre site Internet : www.fondsftq.com.

Le secteur du bois : conserver notre patrimoine forestier

Pour le Fonds de solidarité FTQ et son réseau d'investissement régional, le secteur forestier est important. C'est un secteur qui permet la création de richesse et d'emplois, intimement liée à notre mission. Par nos investissements, nous visons le soutien d'entreprises solides, de première et de deuxième transformation.

Le Fonds tient aussi à jouer un rôle actif dans la gestion responsable des ressources forestières du Québec en contribuant à maintenir ici la propriété de terres privées. C'est d'ailleurs pourquoi il a créé, en 2006, la société de gestion d'actifs forestiers Solifor, qui a depuis investi plus de 130 millions de dollars pour acquérir des terres à exploiter de façon durable, au profit du Québec.



Au cours du dernier exercice, le Fonds de solidarité FTQ a mis sur pied un comité de travail dont la mission s'inscrit dans sa démarche en matière de développement durable. Ce comité a pour mission :

- D'ASSURER UNE VEILLE LÉGISLATIVE ET DE MARCHÉ SUR LA QUESTION DES CRÉDITS CARBONE ET DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ET LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ;
- DE PRODUIRE UN GUIDE QUI PERMETTRA À NOS ADMINISTRATEURS EXTERNES ET À NOS REPRÉSENTANTS D'AGIR DE FAÇON PROACTIVE AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE NOS ENTREPRISES PARTENAIRES SUR LA QUESTION DES CRÉDITS CARBONE ET DES GES.
- DE SOUTENIR LES ACTIONS ET LES EFFORTS DE PROMOTION DE RÉDUCTION DES GES AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES ;
- DE RENDRE DISPONIBLE POUR NOS SPÉCIALISTES DE L'INVESTISSEMENT UNE INFORMATION PERTINENTE ET CONTINUE, ENTRE AUTRES GRÂCE À DES NOUVELLES SUR LE SITE INTRANET DU FONDS ;

Le comité favorisera le déploiement d'actions concrètes au cours de la prochaine année. De plus, il jouera un rôle central pour réunir les intervenants préoccupés et intéressés par la question des crédits carbone, afin de mettre en commun les connaissances et les expertises.

Dans un horizon à plus long terme et en fonction de la législation à venir, le comité pourrait participer à l'élaboration de stratégies de marché et au développement de produits financiers appropriés, ce qui permettrait à nos entreprises partenaires de relever les défis de développement durable pour l'économie du Québec... et notre planète.

OBJECTIF

Au cours du prochain exercice, le Fonds poursuivra la mise en place et l'opérationnalisation du comité Crédit carbone.

La plus importante usine de bois lamellé-croisé

Au printemps dernier, le Fonds de solidarité FTQ a conclu un investissement de cinq millions de dollars dans Chantiers Chibougamau, une entreprise familiale qui fabrique et commercialise des produits forestiers. Le prêt Compétitivité, un produit qu'offre le Fonds, a permis de financer les immobilisations de la nouvelle usine de panneaux de bois lamellé-croisé (*cross-laminated timber*), la seule de ce type en Amérique du Nord et la plus importante du monde. Cette usine a permis la création de 30 nouveaux emplois dans l'entreprise, qui en compte maintenant 465.

Avant-gardiste, l'entreprise Chantiers Chibougamau s'est démarquée dans son domaine grâce à sa capacité d'innovation et à l'intégration qu'elle réalise des principes de développement durable, en valorisant, notamment, la fibre du bois qu'elle utilise du début à la fin du processus de transformation. Certifiée FSC (Forest Stewardship Council), l'entreprise s'est lancée dans la fabrication d'immenses poutrelles architecturales, d'une solidité et d'une stabilité supérieures, qui peuvent ainsi remplacer le béton et l'acier. L'entreprise est donc en pleine expansion.

« Le développement économique et social est au cœur de la mission du Fonds depuis près de 30 ans, et *Le Devoir* a été le témoin de ses succès, de ses innovations et de ses réalisations au fil des ans. Nous partageons la vision de réussite économique du Fonds, et nous croyons que son soutien continu aux PME québécoises est une contribution majeure à notre richesse collective. »

BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur, *Le Devoir*

« Je sais que la formation économique en entreprise proposée par le Fonds est une valeur importante qui s'ajoute à son soutien financier. Par l'amélioration de la communication qu'elle permet, cette formation est un déclencheur d'idées ! Les participants comprennent mieux les défis que doit relever l'entreprise qui les emploie pour soutenir sa croissance et rester compétitive. Tout le monde a alors les mêmes objectifs de réussite. »

« Quand j'ai créé le Fonds d'investissement de Montréal (FIM), le Fonds de solidarité FTQ m'a immédiatement apporté son soutien. J'avoue que, sans cette aide, il aurait été très difficile de réussir ce que nous avons fait. Le FIM est un fonds privé, destiné à la rénovation de logements pour personnes à faibles ou moyens revenus dans les quartiers défavorisés de Montréal, et il rejoint ainsi la mission socioéconomique que s'est donnée le Fonds. »

PHYLLIS LAMBERT

Fondatrice, Centre Canadien d'Architecture, et fondatrice et présidente du FIM

« La publication d'un rapport de développement durable incite les responsables d'entreprise à réaliser un bilan de leur performance tant économique que sociale et environnementale. Un tel exercice permet alors à l'entreprise de se fixer des cibles d'amélioration et d'entreprendre des mesures concrètes visant à progresser vers une intégration du développement durable dans les divers volets de la gestion d'entreprise. Le Fonds de solidarité FTQ s'est résolument engagé dans cette démarche, convaincu de sa valeur ajoutée pour lui et ses parties prenantes. Je félicite le Fonds pour cet engagement socialement responsable qui nécessite un effort continu. »

MARC PAQUIN

Président directeur général, Unisféra/Planetair

GERMAIN OUELLET

Vice-président principal, ressources humaines, Premier Tech

CE
QU'ILS
EN
DISENT...

Le redémarrage de la Scierie Forget

Toujours dans le domaine du bois, le Fonds a investi deux millions de dollars, en mai 2011, pour redémarrer les activités de l'ancienne Scierie Forget, acquise par le Groupe Crête (division Saint-Faustin), une entreprise familiale de Saint-Séverin, en Mauricie. L'entreprise jouit de nombreux atouts, dont un faible coût de production et des équipements de pointe. En misant sur une stratégie d'affaires axée sur des produits certifiés FSC et qui répondent aux besoins de clients régionaux, l'usine se concentrera maintenant sur la valorisation du pin gris comme matériau pour la construction de terrasses, l'utilisation du bois de résineux pour le revêtement extérieur, et le sciage d'essences comme le mélèze pour les marchés des planchers ou des terrasses. La relance des activités de la scierie, active dans les régions des Laurentides et de Lanaudière, est une excellente nouvelle pour ces régions forestières, durement touchées par le ralentissement de l'industrie.

Trois fonds d'amorçage pour les entreprises technologiques

Le Fonds de solidarité FTQ est un acteur clé dans l'industrie des entreprises technologiques du Québec. Ainsi, en partenariat, notamment, avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le Fonds a participé au cours du dernier exercice à la création de trois nouveaux fonds d'amorçage d'entreprises technologiques : le Fonds d'amorçage Cycle-C3E

(à l'intérieur de la plateforme de Cycle Capital Management), qui investit dans des entreprises spécialisées dans les technologies propres; le fonds AmorChem, qui investit dans des entreprises spécialisées dans les sciences de la vie; et le Fonds d'investissement Réal (créé dans le cadre de Montréal Start-Up), un fonds d'investissement en capital de risque spécialisé dans le financement de jeunes entreprises technologiques.

Ces fonds d'investissement permettent au Fonds de solidarité FTQ de bonifier son offre en matière de capital de risque dans les entreprises technologiques. Il est important que le Québec consacre du capital d'amorçage aux entreprises désireuses de passer du stade de la recherche fondamentale à celui de l'application et de la commercialisation, que ce soit dans le domaine des technologies de l'information, des technologies propres ou des technologies des sciences de la vie. D'ailleurs, dans ce dernier domaine, le fonds AmorChem est un très bon exemple, puisqu'il permet à des entreprises de progresser sur la voie de la commercialisation de produits thérapeutiques, de diagnostic et d'instrumentation médicale conçus par des universités, des entreprises et des centres de recherche du Québec.

Enerkem et la valorisation des déchets ultimes

Dans le domaine des technologies propres, le Fonds de solidarité FTQ soutient des entreprises qui ont essentiellement pour but de protéger l'environnement tout en stimulant l'économie du Québec. Le Fonds a ainsi participé, en 2002, au lancement d'Enerkem, une entreprise que le magazine *Fast Company* place parmi les 50 plus innovatrices du monde. Ce magazine examine à la loupe des milliers d'entreprises pour établir son classement, qui comprend des entreprises comme Apple, Twitter et Facebook aux premiers rangs. Enerkem occupe même le deuxième rang dans la sous-catégorie de l'énergie!

Enerkem se démarque par la gestion des déchets non recyclables voués à l'enfouissement. Enerkem peut valoriser une grande variété de résidus qu'elle transforme en produits à valeur ajoutée, tels des carburants propres de transport, des produits chimiques verts entrant dans la composition de plusieurs produits de consommation ainsi que de l'électricité verte. L'entreprise est en pleine expansion.



NOTRE RÉSEAU DE FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ

« Investir l'avenir d'ici... maintenant! » C'est sous ce thème que Fonds locaux de solidarité FTQ souligne ses 20 ans d'existence en 2011. Cette société en commandite, à laquelle le Fonds de solidarité FTQ a contribué à hauteur de 76 millions de dollars depuis 1991, a été créée à la demande du monde municipal en partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités. Si l'on ajoute les contributions des partenaires locaux, 24 millions de dollars, le réseau de 87 fonds locaux de solidarité (FLS) que regroupe la société dispose donc de 100 millions de dollars pour le financement des PME.

Durant toutes ces années, le réseau des FLS, implantés dans toutes les régions du Québec, a financé plus de 2 500 projets et ainsi contribué à créer, à maintenir et à sauvegarder plus de 23 000 emplois partout au Québec.

L'organisme Fonds locaux de solidarité FTQ, dont le siège social est à Québec, offre du financement à chacun des FLS. En effet, la société en commandite met 750 000 \$ à la disposition de chaque FLS qui a au préalable bénéficié d'une capitalisation de 250 000 \$ venant de partenaires du milieu. Grâce aux FLS, les milieux locaux bénéficient donc d'un effet de levier important.

D'ailleurs, dans le cadre du 20^e anniversaire de Fonds locaux de solidarité FTQ, les 17 et 18 novembre 2011, plus de 200 acteurs des milieux socioéconomiques locaux gravitant autour des FLS se réuniront à Québec pour discuter de la culture entrepreneuriale au Québec, ainsi que des réussites accomplies par les fonds locaux de solidarité et des défis à relever pendant les prochaines années.

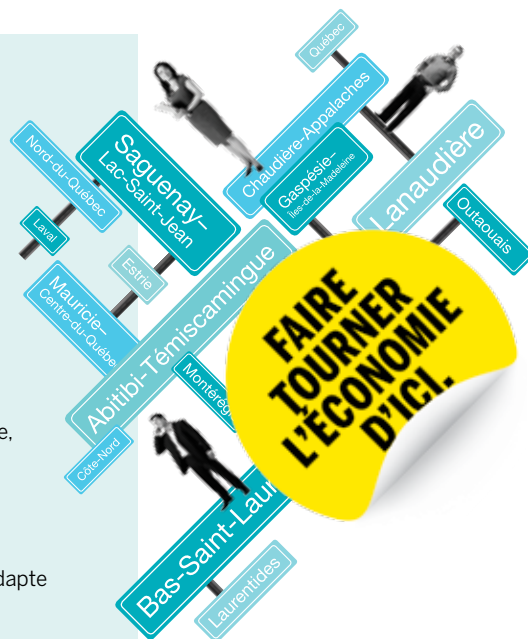
15 ANS DE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES RÉGIONS!

L'année 2011 marque le 15^e anniversaire des Fonds régionaux de solidarité FTQ. Avec 16 bureaux répartis sur tout le territoire québécois, les fonds régionaux misent sur le savoir, l'expérience et la passion de près de 60 personnes bien enracinées dans leur communauté pour contribuer à la croissance des entreprises de leur région et faire tourner l'économie d'ici.

Depuis leur création, en 1996, les fonds régionaux ont permis de créer, de sauvegarder ou de maintenir pas moins de 29 000 emplois grâce à des investissements qui s'élèvent à 392 millions de dollars dans près de 800 entreprises. Les efforts conjugués de tout ce réseau ainsi que le travail d'équipe et le dynamisme contagieux de ses intervenants permettent l'atteinte de ces résultats exceptionnels!

Innovation, force régionale, capital humain, développement économique durable, voilà autant de mots-clés qui caractérisent les Fonds régionaux de solidarité FTQ. Les fonds régionaux misent sur les entreprises en croissance et qui vont de l'avant, en leur offrant du capital pouvant atteindre deux millions de dollars, principalement sous forme de prêts.

Axée sur le développement et la proximité, la structure des fonds régionaux s'adapte aisément à la réalité économique de chaque région. Chacun des 16 fonds régionaux a un conseil d'administration composé de personnes venant du monde des affaires et du milieu socioéconomique de la région. Ce sont donc des personnes qui comprennent bien les enjeux de leur région qui étudient les dossiers et prennent les décisions relatives aux investissements qui favorisent le développement de leur région.



LES PME QUÉBÉCOISES, AU CŒUR DE NOS INVESTISSEMENTS

Le Fonds de solidarité FTQ investit du capital de développement dans les entreprises d'à peu près tous les secteurs d'activité qui ont un impact économique au Québec. Au 31 mai 2011, ce sont 83 % des entreprises partenaires du Fonds et des fonds régionaux qui comptent moins de 100 employés. Les PME ont donc une place prépondérante dans notre portefeuille d'investissements puisqu'elles sont à la base du tissu économique du Québec; bien modernisées, et surtout suffisamment financées pour faire face à la compétition, elles peuvent consolider leur marché, en développer de nouveaux, faire des acquisitions et continuer à faire croître l'emploi et la richesse au Québec.

Le Fonds est là pour les soutenir et pour les accompagner dans des projets porteurs d'expansion.

Des fonds d'investissement aussi variés que nécessaires

Dans le cadre du budget déposé le 17 mars 2011 par le gouvernement québécois, le Fonds de solidarité FTQ s'est engagé à investir 50 millions de dollars dans la création de deux nouveaux fonds d'investissement, l'un dédié aux entreprises du secteur culturel et l'autre à la relève entrepreneuriale au Québec.

Les entreprises du secteur culturel

Présent dans ce secteur depuis de nombreuses années – avec près de 350 millions de dollars d'investissements –, le Fonds poursuit son engagement en consacrant 40 millions dans le nouveau Fonds Capital Culture Québec, créé en collaboration avec le gouvernement du Québec, qui y investit, pour sa part, 60 millions. La production de spectacles, l'édition de livres, la production télévisuelle et cinématographique ainsi que des productions multiplateformes et l'enregistrement sonore sont les principaux secteurs visés par ces investissements.

Le Fonds Capital Culture Québec, capitalisé à 100 millions de dollars, a pour but de financer des projets d'entreprises québécoises d'envergure qui visent les marchés internationaux.

Dans la foulée de ces investissements dans le secteur culturel, le Fonds de solidarité FTQ a aussi fait un investissement supplémentaire de 6,7 millions de dollars dans la société en commandite Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC), ce qui porte à 26,7 millions son investissement global dans ce fonds. Cet investissement s'ajoute aux 400 000 \$ consentis par l'Union des artistes et aux 3,3 millions de dollars investis par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

TÉMOIGNAGE

« La culture québécoise représente une force économique importante. Notre culture rayonne partout à travers le monde et c'est à juste titre que le succès que connaissent nos créateurs et nos interprètes rejaillit sur tous les Québécois. La culture a besoin d'investissements qui favorisent encore davantage l'éclosion de talents québécois, ici et à l'international. Il faut lui donner les moyens d'aller encore plus loin! Je salue le Fonds de solidarité FTQ pour son soutien concret dans un secteur qui est au cœur de l'ADN des Québécois. Merci! »

Raymond Legault,
président de l'Union des artistes et président du conseil d'administration
du Fonds d'investissement de la culture et des communications

LE FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ

Contribuer à créer et à maintenir des emplois dans le secteur immobilier

Depuis sa création en 1991, le Fonds immobilier de solidarité FTQ investit, tel que le veut sa mission, dans des projets immobiliers stratégiques diversifiés et rentables dans le but de créer et de sauvegarder des emplois. Les projets de construction et de rénovation majeure d'immeubles de bureaux et de propriétés commerciales, industrielles, institutionnelles et résidentielles sont au cœur des activités de ce Fonds. Les projets du Fonds immobilier autorisés au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2011 donneront lieu, au total, à la création ou au maintien d'environ 9 800 emplois.

Profiter de la reprise économique et immobilière

Le Fonds immobilier de solidarité FTQ a profité de la reprise économique de la dernière année en concluant 12 nouveaux partenariats liés aux secteurs commercial, résidentiel et de bureaux. La valeur de ces projets totalise 1,3 milliard de dollars. De plus, le Fonds immobilier a poursuivi la réalisation d'une trentaine de projets immobiliers déjà en cours à Gatineau, à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Brossard et à Lévis.

Au cours de son dernier exercice, le Fonds immobilier a notamment signé des ententes concernant deux projets de tours à condos en banlieue nord et sud de Montréal; l'une de ces ententes, avec le groupe Le Versant, permettra la construction de 750 unités de condos dans le cadre du projet Urbania, à Laval. Le Fonds immobilier s'est également associé à la phase I du projet District Griffin, dans le quartier Centre-Sud (arrondissement Ville-Marie), à Montréal. Ce vaste projet, qui permettra de créer quelque 2 100 emplois, privilégie le développement durable. Il est qualifié par certains de « régénérateur de milieux de vie » puisque, grâce à la mixité des immeubles, il sera possible à la fois d'y vivre, d'y travailler et de se divertir.

Place Telus, Québec

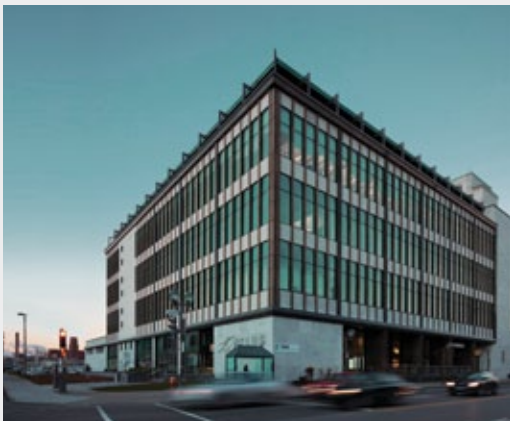


PHOTO: STÉPHANE GRIGLEAU

LE FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ EN UN CLIN D'ŒIL :

Au 31 mai 2011, le Fonds immobilier de solidarité FTQ était engagé dans les projets suivants :

29 IMMEUBLES DE BUREAUX
d'une superficie totale de quelque
2,1 millions de pieds carrés ;

8 RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS
offrant au total 1 849 unités ;

PLUS DE 4 400 UNITÉS DE CONDOS
réparties dans 19 projets ;

**DES TERRAINS D'UNE SUPERFICIE
TOTALE DE 25 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS**
pour la réalisation future de 18 projets.

Environnement : viser la certification LEED

Conscient de son rôle d'investisseur socialement responsable, le Fonds immobilier de solidarité FTQ accorde une importance prépondérante à l'environnement. La construction de bâtiments écologiques fait partie de ses orientations d'affaires. C'est pourquoi il vise à permettre aux entrepreneurs d'obtenir une certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), qui évalue le niveau de performance d'un bâtiment dans sept domaines : l'aménagement écologique des sites, la gestion efficace de l'eau, l'énergie et l'atmosphère, les matériaux et ressources, la qualité des environnements intérieurs, l'innovation et le processus de design, la priorité régionale.

Ainsi, grâce à un investissement de près de 30 millions de dollars du Fonds immobilier de solidarité FTQ et de ses partenaires, l'ancien centre de tri de Postes Canada à Québec, aujourd'hui appelé Place Telus, a entièrement été rénové et est en voie d'être certifié LEED. L'intégration d'une fenestration abondante, d'espaces de stationnement pour covoiturage et d'espaces pour vélos sont des exemples d'aménagements qui ont été réalisés. Les systèmes de mécanique ont aussi été dotés de technologies de pointe offrant un meilleur contrôle de l'éclairage et de la climatisation. D'autres bâtiments du portefeuille du Fonds immobilier sont aussi en voie de certification LEED, dont un immeuble de bureaux situé à Brossard, dans la construction duquel le Fonds immobilier a investi plus de 13 millions de dollars et qui est occupé principalement par l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ).

La relève entrepreneuriale, au cœur de nos préoccupations

Le Québec, devant l'enjeu de taille que constituent la relève entrepreneuriale et la pérennité des entreprises, se doit plus que jamais d'accompagner et de financer une nouvelle génération de dirigeants. Le Fonds de solidarité FTQ a consenti à investir 10 millions de dollars dans le nouveau Fonds Relève Québec, un montant qui s'ajoute à ceux qu'ont investis le gouvernement du Québec (20 millions), Fondation CSN (10 millions) et Capital régional et coopératif Desjardins (10 millions).

La relève d'entreprises est au cœur des préoccupations du Fonds depuis près de 15 ans, et nous voulons continuer à soutenir financièrement et stratégiquement les entrepreneurs et leurs successeurs. En leur offrant des outils financiers novateurs et souples, en complémentarité avec d'autres intervenants financiers qui proposent des produits financiers plus traditionnels, le Fonds permet aux chefs d'entreprise et à leurs successeurs de mettre toutes les chances de leur côté pour réussir des transferts. De plus, le Fonds Relève Québec constitue une nouvelle source de capital pour favoriser le transfert du contrôle des PME québécoises aux mains d'acquéreurs québécois.

POUR BLOGUER AVEC GABRIEL NADON, NOTRE DIRECTEUR DE PORTEFEUILLE SPÉCIALISTE EN MATIÈRE DE RELÈVE D'ENTREPRISES : WWW.BLOGUERELEVE.FONDSFTQ.COM



En plus d'investir pour faciliter la relève, le Fonds de solidarité FTQ a été l'instigateur de l'Opération Relève Québec 2011, une vaste campagne d'information et de réseautage dans 13 villes du Québec (de février à octobre 2011). Cette opération a été lancée avec des spécialistes et des partenaires d'envergure : le journal *Les Affaires*; Raymond Chabot Grant Thornton; le cabinet d'avocats BCF; le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation; et tout le réseau régional d'investissement du Fonds de solidarité FTQ. Les ateliers-conférences permettront de poursuivre le travail bien amorcé dans ce domaine et de contribuer à accroître le taux de réussite des transferts d'entreprises au Québec.

À ce jour, le Fonds de solidarité FTQ et son réseau de fonds régionaux ont participé à près de 100 dossiers de relève, et investi plus de 175 millions de dollars pour en favoriser la réussite. Et ça se poursuit!

La relève agricole

La relève d'entreprises est aussi un défi important dans le secteur agricole. Le Fonds de solidarité FTQ est sensible à cette réalité, et c'est pourquoi il a investi 25 millions de dollars dans le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA).

C'est en mars 2011, à l'occasion du Congrès annuel de la Fédération de la relève agricole du Québec, que le coup d'envoi officiel des activités du FIRA a été donné. Le FIRA est un fonds d'investissement de 75 millions de dollars créé grâce à un partenariat entre le gouvernement du Québec, Capital régional et coopératif Desjardins et le Fonds de solidarité FTQ, qui y contribuent chacun à hauteur de 25 millions de dollars. Ce fonds offre un levier financier important qui encourage la relève québécoise en agriculture.

www.lefira.ca ●



IALOGUE AVEC NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

OBJECTIF Dans le but de sensibiliser nos partenaires aux différents aspects du développement durable et de les informer des impacts positifs que ceux-ci peuvent avoir dans leur entreprise, nous souhaitons, au cours du prochain exercice :

1) REVOIR ET ACTUALISER, S'IL Y A LIEU, DANS UN CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- **La politique d'investissement** du Fonds de solidarité FTQ, qui énonce les principes généraux ainsi que les principales lignes directrices qui guident nos investissements. Cette politique établit les enjeux dont les spécialistes de l'Investissement du Fonds doivent tenir compte et l'environnement dans lequel ils doivent évoluer.
- **La déclaration de la direction** est signée au moment de la clôture d'un investissement. En vertu de cette déclaration, la direction de l'entreprise partenaire atteste annuellement, notamment, qu'elle respecte les principales lois en matière de relations de travail et que ses opérations sont conformes aux lois applicables en matière environnementale.

2) SONDER NOS PARTENAIRES sur leurs attentes vis-à-vis des activités de financement et de placement du Fonds, en ce qui a trait aux volets environnemental et social de ces activités.

3) ORGANISER DES ACTIVITÉS CONCRÈTES (événements, envois de lettres ou de courriels) pour sensibiliser nos partenaires au développement durable.

4) PUBLIER DES ARTICLES sur le développement durable ou des entrevues avec des experts sur cette question, notamment dans notre bulletin *Le partenaire PME*.

5) REVOIR NOS PROCÉDURES D'INVESTISSEMENT pour bien analyser les risques environnementaux.

6) CONTINUER D'ÉTUDIER ET DE BONIFIER NOS PRATIQUES de vérification diligente, notamment dans le respect de la nouvelle norme internationale ISO 26000.

7) POURSUIVRE LA REVUE ANNUELLE DE NOTRE PORTEFEUILLE PLACEMENTS en étant particulièrement attentifs aux préoccupations liées au développement durable.

LUC GODBOUT

Professeur titulaire, département de sciences comptables,
et chercheur principal en finances publiques,
Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques,
Université de Sherbrooke

« Pour être durable, le développement doit nécessairement tenir compte, en plus des aspects environnementaux, des enjeux sociaux et économiques. Une entreprise qui intègre la notion de durabilité dans ses interventions économiques comprend sans doute mieux l'importance d'enjeux comme les impacts du vieillissement de la population, mais aussi comme la relève des entreprises et la formation de la main-d'œuvre. »

CE QU'ILS EN DISENT...

« On ne peut pas parler de développement économique et social si on n'a pas le souci d'intégrer les régions dans ce développement. Parmi les investissements du Fonds, 55 % sont faits à l'extérieur de la région de Montréal. Le Fonds est présent sur tout le territoire du Québec, et il collabore avec les acteurs régionaux. Il faut une métropole forte, mais aussi des régions-ressources bien ancrées dans notre économie. »

« Notre environnement économique se complexifie et, pour progresser, les entreprises doivent être toujours plus concurrentielles. La relève des entreprises fait partie des nombreux défis que doit relever notre société en mettant sur pied des outils financiers et un soutien continu aux entrepreneurs qui passeront bientôt le flambeau à leurs successeurs. »

BERNARD GÉNÉREUX

Président de la
Fédération Québécoise
des Municipalités

RENÉ VÉZINA

Journaliste, *Les Affaires*

LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En janvier 2011, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) a rendu public le Sondage en développement durable à l'intention des entreprises du Québec, mené auprès de l'ensemble des entreprises installées sur le territoire québécois; l'analyse couvrait deux grands types d'industries : les biens et les services. On peut consulter les résultats détaillés de ce sondage sur le site Internet du MDEIE.

Il est intéressant de noter que 70,4 % des entreprises québécoises associent en premier lieu la protection de l'environnement au développement durable, suivie de l'aspect social (54,7 %), de la performance économique et financière (52,5 %) et des enjeux liés à la responsabilité de la gouvernance dans la prise de décisions (40,2 %). Si, comme on pouvait s'y attendre, l'environnement ressort comme l'enjeu principal du développement durable, un grand nombre d'entreprises intègrent donc aussi d'autres enjeux sociaux et économiques au caractère durable du développement.

Il est également encourageant de constater que 59 % des entreprises ont sensibilisé leurs employés au développement durable, et il apparaît clairement que la grande majorité des entreprises souhaitent recevoir de la formation sur le sujet.

Des occasions d'affaires intéressantes

Voici deux exemples d'entreprises partenaires du Fonds de solidarité FTQ qui ont intégré avec succès l'approche de développement durable à leurs activités.

TRANSAT A.T. : LA VOLONTÉ DE TOUJOURS FAIRE MIEUX

Transat A.T., l'un des plus importants voyagistes du monde et un partenaire du Fonds depuis 1990, considère que les collectivités qui accueillent les touristes, la diversité culturelle et les relations avec ses employés, ses clients et ses partenaires sont trois éléments d'une importance cruciale. Le tourisme est l'une des premières industries mondiales : ses retombées sont multiples et il permet chaque année à quelque 900 millions de personnes de découvrir le monde et de nouvelles cultures.

Transat A.T. est fermement engagée dans le développement responsable de l'industrie touristique; pour l'entreprise, le tourisme durable se fait en harmonie avec la nature, les milieux d'accueil et leurs valeurs, et il conjugue retombées socioéconomiques positives pour les populations locales et expérience enrichissante pour les voyageurs.

Transat A.T. a publié, pour ses exercices financiers 2009 et 2010, un rapport sur la responsabilité d'entreprise. Il y rend compte de ses réalisations des deux dernières années et fait état de son engagement soutenu à agir de manière responsable avec tous les individus et groupes touchés par ses activités, notamment les collectivités qui sont des destinations vacances qu'elle propose à ses clients.

Les initiatives de Transat en matière de développement durable sont nombreuses et novatrices. Mentionnons, par exemple, son association avec l'organisme SOS Village d'enfants, qui prend sous son aile quelque 80 000 orphelins et enfants abandonnés dans 132 pays, et son partenariat avec Au-delà des frontières, qui lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

L'entreprise s'est engagée à poursuivre sans relâche ses efforts en matière de tourisme durable, avec l'appui de ses employés, de ses partenaires, de ses fournisseurs et de ses clients voyageurs.

Pour plus de détails : www.resp.transat.com.

GRUPE ROBERT ROULE AU GAZ NATUREL !

En 2010, Groupe Robert, en affaires depuis une soixantaine d'années et chef de file du domaine du transport, a posé un jalon de plus dans son « approche verte ». L'entreprise, qui est partenaire du Fonds de solidarité FTQ depuis 1993, compte maintenant près de 2 500 employés, et, en 2010, son chiffre d'affaires s'est élevé à environ 250 millions de dollars. Groupe Robert est l'une des entreprises les plus innovatrices de son secteur d'activité, et ses dirigeants sont souvent considérés comme de véritables visionnaires.



Ainsi, en 2010, l'entreprise a commandé 180 véhicules à gaz naturel liquéfié. Ce n'est qu'un début mais, grâce à ces nouveaux camions, Groupe Robert réduira de façon substantielle les émissions de gaz à effet de serre de sa flotte. L'entreprise reconnaît que, pour assurer l'avenir, il est urgent d'avoir une vision du monde qui tient compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement. En diversifiant ses activités et en offrant des services et des systèmes à valeur ajoutée à ses clients, en formant son personnel de manière adéquate et en utilisant des technologies de pointe, des véhicules en parfait état et sécuritaires, Groupe Robert fait sa part en matière de développement responsable.

Quant aux camions à gaz naturel liquéfié, l'entreprise est la première dans son domaine à utiliser ce type de véhicules. Le gaz naturel est 30 % moins polluant que le diesel. Cette décision implique bien sûr des investissements financiers importants au départ mais, à long terme, c'est certainement un choix gagnant pour Groupe Robert... et la planète !

LES RENDEZ-VOUS CONSEIL DU FONDS

Le Fonds de solidarité FTQ organise depuis 2006 les Rendez-vous Conseil, qui réunissent les administrateurs externes qui représentent le Fonds aux conseils d'administration de ses entreprises partenaires. Le Rendez-vous 2010 a eu lieu le 22 novembre 2010, et plus d'une centaine de participants y ont reçu de l'information pertinente reliée à cette responsabilité, ainsi que de la formation sur les nouvelles normes comptables et le développement durable.

LES ADMINISTRATEURS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

M^{me} Johanne Gélinas, associée chez Samson Bélair Deloitte & Touche, a fait une présentation sur les

défis que pose le développement durable aux administrateurs d'entreprise. Elle a précisé la nature des enjeux de responsabilité d'entreprise et de développement durable ainsi que leur impact sur la stratégie et la gestion des entreprises d'aujourd'hui. Elle a clarifié le rôle des administrateurs face à ces questions et expliqué l'importance de rendre des comptes de manière appropriée une fois que les objectifs ont été définis, les risques gérés, les performances mesurées et les actions évaluées pour permettre un suivi.

LA GOUVERNANCE : LES PME FONT DES PROGRÈS NOTABLES

Michel Nadeau, directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), a livré les résultats d'un sondage réalisé en octobre 2010 par l'Institut et qui a révélé

que, parmi des PME participantes, deux sur trois avaient fait des progrès dans l'application des principes de bonne gouvernance. Cette amélioration dépend nécessairement d'un processus qui évolue sans cesse et dont les exigences peuvent sembler astreignantes, mais dont les bienfaits et les avantages sont de plus en plus reconnus par les chefs d'entreprise.

Rappelons que l'IGOPP se veut un centre d'excellence, au Canada et à l'étranger, en matière de recherche et de formation sur la gouvernance ainsi qu'un centre d'études sur les meilleures pratiques de fonctionnement de la haute direction des organisations. C'est à l'IGOPP que le Fonds de solidarité FTQ a demandé de préparer et de dispenser un programme de formation adapté pour les administrateurs de conseils d'administration de PME.

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

DURANT LE DERNIER EXERCICE, NOUS AVONS POURSUIVI NOS EFFORTS POUR FAIRE PROGRESSER NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE, ET CE, DANS UNE PERSPECTIVE D'AMÉLIORATION CONTINUE.



Le Fonds de solidarité FTQ a continué de sensibiliser son personnel à différents enjeux environnementaux, en l'encourageant à modifier des gestes de tous les jours, tant à la maison qu'au travail, puisque nous avons tous, en tant qu'entreprises et citoyens, la responsabilité de protéger l'environnement.

Afin d'aller encore plus loin, un comité Vert a été créé, et les membres qui le composent ont entrepris une démarche de réflexion sur les façons de réduire les impacts environnementaux du Fonds. Convaincus que la participation de tout le personnel du Fonds est essentielle, les membres du comité ont invité les employés et les membres de la direction à leur faire part d'idées ou de suggestions. Ils se sont ensuite réunis à plusieurs reprises et, à partir de ces idées et suggestions, ils ont poursuivi leur réflexion et créé des sous-comités qui ont travaillé à des plans d'action. Le comité Vert a ensuite établi un plan d'action global, qui comporte des objectifs à réaliser prioritairement d'ici au 31 mai 2012.

Politique d'approvisionnement responsable (PAR)

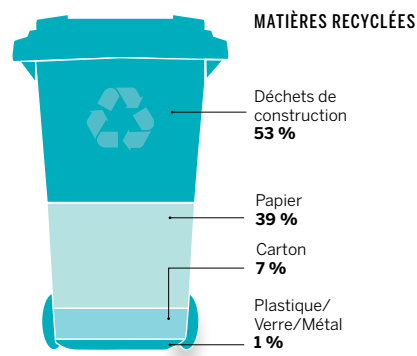
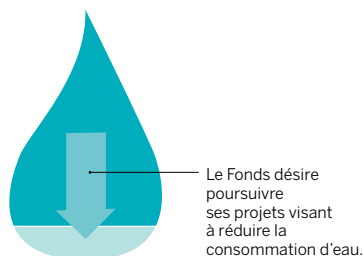
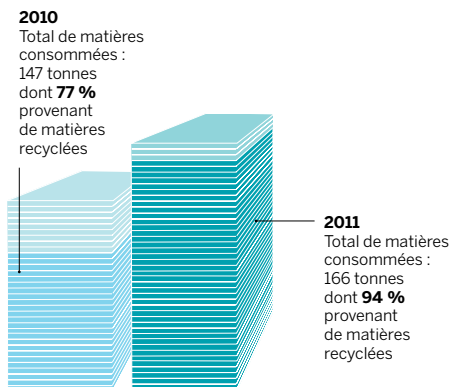
Les efforts que déploie une organisation pour améliorer sa performance environnementale sont très importants, et ils ne doivent pas être axés uniquement sur des mesures appliquées à l'interne, mais être plutôt évalués dans leur globalité. Les entreprises doivent aussi, par exemple, prendre en compte les impacts de leurs pratiques d'approvisionnement en produits et services auprès de leurs différents fournisseurs.

Dans cette optique, le Fonds de solidarité FTQ a décidé de mettre en place une nouvelle politique d'approvisionnement responsable (PAR) afin de faire face à différents enjeux environnementaux.

Le Fonds veut également se positionner comme une entreprise qui favorise des partenaires d'affaires soucieux d'appliquer de saines pratiques sociales et environnementales.

OBJECTIF *Le Fonds continuera d'encourager l'approvisionnement régional et local, et sensibilisera ses parties prenantes, dont son personnel, à l'importance d'adopter des pratiques d'approvisionnement responsables.*

UN PLAN D'ACTION Adopté par le comité de direction, le plan d'action du comité Vert propose plusieurs initiatives liées à la réduction à la source de la quantité des divers produits consommés, dont le papier, et à l'optimisation de l'utilisation des appareils électroniques. La réalisation de ce plan d'action nous permettra, au cours de notre prochain exercice, d'améliorer nos pratiques environnementales à l'interne.



CONSOMMATION DE MATIÈRES DIVERSES ET DE MATIÈRES RECYCLÉES

Durant le dernier exercice, le Fonds a consommé 166 tonnes de matières – fournitures de bureau (papier, enveloppes, cartouches d'encre), papier à main, papier hygiénique et fournitures de cuisine. Grâce à notre volonté de remplacer le papier d'impression contenant 30 % de matières recyclées par du papier fabriqué à 100 % de fibres post-consommation certifiées FSC, nous avons considérablement augmenté le pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées, de 77 % en 2010 à 94 % en 2011. Voir ci-dessus un graphique comparatif¹.

OBJECTIF Le Fonds de solidarité FTQ intensifiera ses efforts pour réduire la consommation de papier qu'il fait tant à l'interne, pour les besoins du siège social, qu'à l'externe, pour la production de matériel publicitaire, par exemple.

EAU

Durant le dernier exercice, nous avons finalisé l'installation de compteurs d'eau et mesuré notre consommation mensuelle par secteur d'alimentation et au niveau global. Nous travaillerons maintenant sur une analyse plus approfondie de ces données, puis nous appliquerons des changements dans nos modes de consommation de façon à réduire cette consommation à la source.

Nous ne faisons aucun rejet de matières résiduelles dans l'environnement, et les eaux usées sont acheminées à l'égout.

Le Fonds offrant des services et n'étant pas impliqué dans des procédés industriels, il n'a pas eu de déversements accidentels. Pour les mêmes raisons, le Fonds n'a pas encouru d'amendes ou de sanctions en matière environnementale.

OBJECTIF Le Fonds désire poursuivre ses projets visant à réduire la consommation d'eau. À cette fin, nous procéderons pendant le prochain exercice à l'installation d'économiseurs d'eau sur les robinets des lavabos des salles de bain et des éviers de cuisine. De plus, nous nous assurerons de sensibiliser toutes les parties concernées afin d'être en mesure d'atteindre nos objectifs de réduction de consommation.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Globalement, au cours du dernier exercice, nous avons recyclé 52 tonnes de matières résiduelles; les matériaux de construction, par exemple, ont été recyclés à 85 %. Nous poursuivrons notre gestion active des matériaux de construction afin de maintenir ou d'améliorer ce pourcentage. Les autres matières résiduelles sont acheminées vers des sites d'enfouissement et converties en biogaz (énergie).

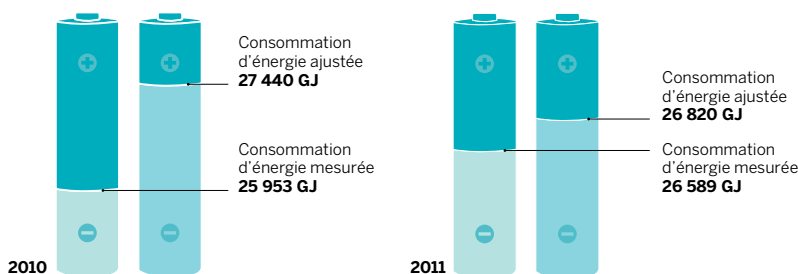
OBJECTIF Pendant les prochaines années, nous travaillerons à la mise en place d'un plan de gestion des matières résiduelles dans le but de réduire la quantité de déchets acheminés vers des sites d'enfouissement.

OBJECTIF Nous adhérons au programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE, qui reconnaît les entreprises qui ont appliqué les principes de hiérarchisation des 3RV (qui se basent sur les principes de la réduction de la consommation, du réemploi, du recyclage et de la valorisation), et nous tiendrons des séances d'information et de sensibilisation auprès du personnel.

Ces efforts nous permettront d'améliorer notre performance de mise en valeur des matières résiduelles.

1. Ces données concernent les activités du Fonds à l'interne et les pratiques liées à la gestion de son siège social.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Le Fonds de solidarité FTQ proposera des solutions de recharge pour encourager le personnel à délaisser de plus en plus la voiture à passager unique.



ÉNERGIE

Au cours du dernier exercice, notre consommation d'énergie globale pour les besoins du siège social a légèrement augmenté (2 %); cette énergie provient de quatre sources, le gaz naturel, l'électricité, le mazout et le propane. Nous avons réussi à réduire notre consommation de gaz naturel de 10 % (2 181 GJ en 2011, comparativement à 2 417 GJ en 2010¹). Notre consommation d'électricité a légèrement augmenté comparativement à l'exercice précédent, avec une consommation de 24 276 GJ (6 743 200 kWh), contre 23 406 GJ (6 501 600 kWh) en 2010; cette hausse est principalement attribuable à un hiver beaucoup plus froid. Le mazout (121 GJ) et le propane (11 GJ) représentent moins de 1 % de notre consommation totale d'énergie.

Chaque année, de nombreux projets d'économie d'énergie sont mis de l'avant afin d'améliorer l'efficacité énergétique de la bâtisse. Citons notamment les projets de remplacement des systèmes de chauffage, de ventilation et d'éclairage.

OBJECTIF *Nous croyons qu'il est primordial de continuer à sensibiliser le personnel et les locataires du siège social du Fonds de solidarité FTQ à adopter des comportements écoénergétiques quotidiens afin d'être en mesure d'atteindre nos objectifs en tant qu'entreprise.*

Le graphique ci-dessus montre que nous avons amélioré notre efficacité énergétique de 2,3 % de 2010 à 2011². L'efficacité énergétique est mesurée à partir de la consommation d'énergie ajustée.

LE TRANSPORT DURABLE

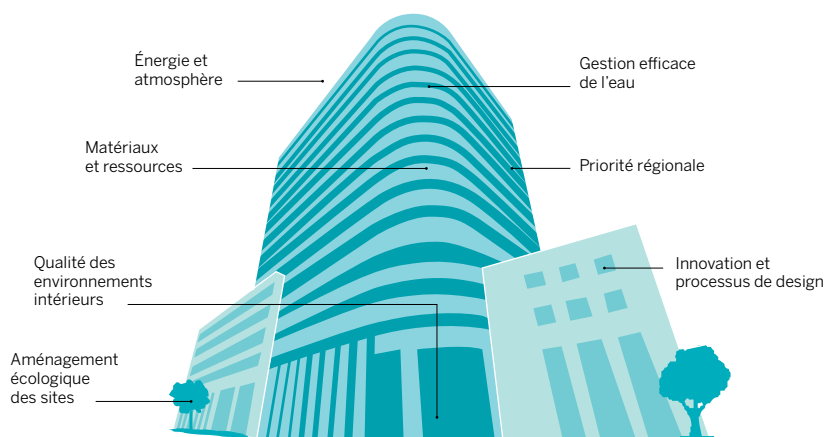
Les GES sont une préoccupation de plus en plus importante pour le Fonds.

OBJECTIF *Dans cette optique, le Fonds de solidarité FTQ sensibilisera les membres de son personnel aux bénéfices liés à l'utilisation du transport collectif et du transport actif (vélo et marche). Nous proposerons ainsi des solutions de recharge pour encourager le personnel à délaisser de plus en plus la voiture à passager unique. De plus, pendant les prochaines années, le Fonds analysera les déplacements des membres de son personnel entre leur résidence et le travail afin d'évaluer les émissions de GES liées à ces déplacements.*

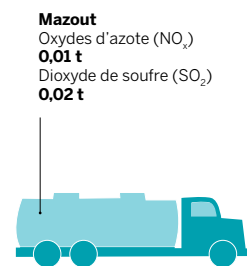
1. Les données ont été ajustées en fonction de la consommation réelle. En 2010, la consommation inscrite de 2 426 GJ tenait compte d'une mesure approximative pour le dernier mois de l'année financière.

2. La consommation d'énergie mesurée correspond à la quantité des différentes sources d'énergie réellement consommée dans le bâtiment au cours de l'année, c'est-à-dire l'énergie qui a été facturée par les fournisseurs.

La consommation d'énergie ajustée tient compte de la variation de la température d'une année à l'autre. En fait, elle correspond à ce qu'aurait été la consommation d'énergie si la température au cours de l'année avait parfaitement coïncidé avec la moyenne des températures de 1971 à 2000. Il s'agit de la référence à partir de laquelle les consommations d'énergie annuelles sont ajustées. Bref, les écarts de température d'une année à l'autre sont annulés, puisque la consommation est établie à partir de la même référence de température. Il devient donc possible de déterminer si l'efficacité énergétique du bâtiment s'améliore.



ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES (EN TONNES)



BOMA ET LEED

Le Fonds de solidarité FTQ vise l'excellence en ce qui a trait à la gestion environnementale de son siège social, dans le but de réduire son empreinte écologique.

OBJECTIF À cette fin, le Fonds poursuivra, au cours des deux prochaines années, sa démarche d'amélioration continue en visant l'obtention de la cote 4 du programme BOMA BEST, soit le plus haut niveau de certification de ce programme.

De plus, le Fonds de solidarité FTQ vise à adopter des normes du développement durable en créant et en utilisant des outils et des critères d'évaluation compris et acceptés grâce au programme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). LEED fait la promotion d'une approche globale de la durabilité, en reconnaissant la performance dans sept domaines importants (voir illustration ci-dessus).

OBJECTIF Le Fonds de solidarité FTQ vise l'obtention de la certification LEED EB (bâtiment existant) niveau Or d'ici le 31 mai 2014.

Avec l'obtention de ces certifications, le Fonds adoptera, pour son siège social, de nouvelles mesures qui permettront de réduire la consommation d'énergie venant de différentes sources (électricité, gaz naturel, mazout et propane) et d'eau potable, tout en améliorant sa performance par rapport aux autres critères que comportent les programmes BOMA BEST et LEED (réduire la quantité de déchets générée, augmenter le recyclage multimatière, etc.).

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Au cours du dernier exercice, les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités ont produit 1 077 tonnes de CO₂e (équivalent dioxyde de carbone). De cette quantité, 769 tonnes de CO₂e sont liées au transport d'affaires (avion, voiture et taxi), ce qui représente une diminution de 3 % par rapport à 2010. Ces divers déplacements ont également produit 3 tonnes d'émissions de polluants atmosphériques – NO_x (oxydes d'azote), SO_x (oxydes de soufre), matières particulaires 10 et COV (composés organiques volatils). Les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui ne sont pas liées au transport sont principalement attribuables à la consommation de gaz naturel, à la consommation d'électricité et au traitement des matières résiduelles. Le tableau suivant présente ces chiffres plus en détail.

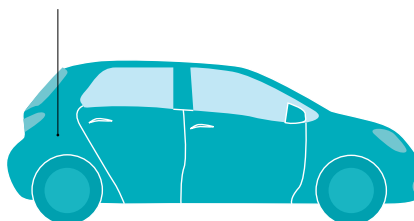
Gaz naturel
Oxydes d'azote (NO_x)
0,14 t
Composés organiques volatils (COV)
0,01 t



Électricité
Oxydes d'azote (NO_x)
0,16 t
Dioxyde de soufre (SO₂)
0,16 t
Matières particulaires 10 (MP₁₀)
0,01 t
Composés organiques volatils (COV)
0,01 t



Transport d'affaires
Oxydes d'azote (NO_x)
1,81 t
Dioxyde de soufre (SO₂)
0,07 t
Matières particulaires 10 (MP₁₀)
0,04 t
Composés organiques volatils (COV)
1,47 t



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Source	Équivalent dioxyde de carbone (Tonne CO ₂ e)		Part des émissions de GES par source
	Émissions directes	Émissions indirectes	
Gaz naturel	106		10 %
Électricité	92		8 %
Matières résiduelles	71		7 %
Gaz réfrigérant	30		3 %
Mazout et propane	9		1 %
Transport d'affaires et messagerie		769	71 %
Total	308	769	
	1 077		100 %

Enfin, pour une troisième année consécutive, le Fonds de solidarité FTQ a participé à la campagne annuelle Défi Climat, et il a poursuivi ses efforts de sensibilisation afin que les membres du personnel continuent à faire des gestes ayant un impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

OBJECTIF Pour les prochaines années, le Fonds désire renforcer son adhésion à des principes écoresponsables quand il organisera des réunions et des événements à l'interne et à l'externe.

OBJECTIF

Au cours du prochain exercice, le Fonds de solidarité FTQ continuera de produire des chroniques d'information sur tous les aspects du développement durable. Ces chroniques seront publiées sur le site Intranet réservé à nos employés ainsi que dans le journal interne L'INTERACTION, où des articles traiteront du développement durable, des défis qu'il pose et des impacts qu'il a dans nos vies.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE FAÇON GLOBALE

En matière de développement durable, la protection de l'environnement n'est pas le seul élément à considérer, mais il occupe une place importante. Si tous, les entreprises comme les individus, ont un rôle à jouer à ce niveau, bien souvent, en tant que citoyens, nous ne sommes pas conscients de tous les gestes utiles que nous pouvons faire. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu dans ce qui précède, le Fonds de solidarité FTQ accorde une place importante à la sensibilisation des membres de sa direction et de son personnel. ●

UN « MENSONGE VERT »

Dans le livre *Le grand mensonge vert*, qu'il a écrit avec Kathy Noël, Jean-Sébastien Trudel¹ nous rappelle l'importance d'évaluer la performance des produits que l'on choisit quand on veut réduire notre impact négatif sur l'environnement. En effet, avoir de bonnes intentions n'est pas suffisant, et certaines décisions peuvent malheureusement avoir des effets négatifs! Par exemple, le fait qu'une entreprise affirme utiliser du papier recyclé à 100 % n'est pas nécessairement le gage d'une bonne performance environnementale. Pour évaluer cette performance, il faut aussi répondre à certaines questions. Le papier provient-il de papier recyclé localement? Sa transformation se fait-elle grâce à de l'énergie renouvelable? Est-il produit localement ou doit-on le transporter sur de longues distances?

Le document que vous avez en main est fait de papier fin Enviro 100 de Cascades, qui provient de papier recyclé localement et dont la transformation nécessite cinq fois moins d'eau que n'en exige en moyenne la transformation des divers papiers recyclés au Canada. De plus, Cascades utilise une énergie renouvelable, et l'Enviro 100 est produit localement!

1. Jean-Sébastien Trudel est le fondateur d'ellipsos, firme d'experts-conseils en développement durable. www.ellipsos.ca

UN PETIT CADEAU ÉCOLOGIQUE



En début d'année, afin de souligner l'arrivée de 2011, Gauthier Designers, qui produit ce deuxième Rapport annuel et de développement durable avec nous, a eu l'heureuse idée d'offrir à ses clients (en collaboration avec Production JG) une bouteille en verre habillée de messages soulignant son côté écologique. Ce geste, qui a une belle signification pour nous, a été souligné par Grafika, le portail des communications graphiques du Québec, en février dernier. Publiée sur différents sites spécialisés et sur la page Facebook de Gauthier, la bouteille a suscité un réel engouement chez les designers des quatre coins de la planète. Au printemps dernier, trois maisons d'édition internationales ont manifesté un intérêt sérieux à publier l'objet et son emballage original. À suivre!

www.gauthierdesigners.com

PROCESSUS DE RECYCLAGE DU PAPIER (USINE ROLLAND CASCADES, SAINT-JÉRÔME)



L'ÉLECTRONIQUE IMPRIMÉE : UN ENGAGEMENT SUR CINQ ANS

Le Fonds de solidarité FTQ, qui a fait des investissements importants dans des entreprises reliées à l'imprimerie, s'est engagé à investir pour une période de cinq ans (2011-2015) dans un projet mis sur pied par l'Institut des communications graphiques du Québec et appelé « Développement d'imprimés novateurs à haute valeur ajoutée dans une perspective de développement durable ». En plus d'offrir ce soutien financier, le Fonds participera à différents comités d'orientation et de travail où interviendront ses spécialistes du domaine de l'imprimerie.

Les technologies de l'électronique imprimée constituent un secteur pour le moins novateur : elles permettent d'imprimer des composants électroniques à l'aide d'encre conductrice et de matériaux conducteurs, semi-conducteurs ou électroluminescents (qui émettent de la lumière sous l'effet d'une tension électrique).

Les applications possibles dans ce domaine sont multiples. Ce sont des procédés plus respectueux de l'environnement, un atout, qui, ajouté au faible coût de production, permettrait à cette méthode d'être utilisée pour des produits à usage unique, tels les emballages intelligents.

L'électronique imprimée exige un investissement financier relativement faible en comparaison avec les procédés conventionnels de fabrication des composants électroniques. Elle offre de plus la possibilité d'imprimer sur de larges surfaces, de personnaliser les éléments imprimés et d'utiliser des supports transparents.

Ce projet correspond pleinement à notre mission axée sur l'emploi, la formation des travailleurs et le développement économique du Québec ainsi qu'à notre engagement en matière de développement durable.

www.icgq.qc.ca

UN MILIEU DE TRAVAIL STIMULANT, DES EMPLOYÉS MOBILISÉS

Au cours du dernier exercice, le Fonds de solidarité FTQ a maintenu ses efforts pour continuer d'offrir à ses employés un milieu de travail stimulant, où ils peuvent se développer et se réaliser, et qui valorise la santé globale.

En 2008, dans le cadre du projet Vision partenaires, au cœur des activités stratégiques de mobilisation du Fonds, les employés ont reçu une formation sur les différentes dimensions d'un partenariat réussi. Par la suite, ils ont rempli un questionnaire dont l'objectif était de mesurer l'« indice de partenariat » au Fonds. Ce sondage touchait aux cinq dimensions du partenariat : l'engagement, la reconnaissance, le travail d'équipe, l'orientation client et le professionnalisme. Grâce aux résultats obtenus, la direction du Fonds a alors mis en œuvre un premier plan d'action pour améliorer le partenariat à l'interne.

Au début de l'année 2011, le même sondage a été réalisé afin que l'impact de ce plan d'action soit mesuré de nouveau. Les résultats ont montré que les efforts déployés au cours des trois dernières années ont porté fruit, puisque l'indice de partenariat global est maintenant plus élevé. D'ailleurs, parmi la cinquantaine d'entreprises qui ont utilisé ce type de sondages en 2009-2010, le Fonds fait partie des trois meilleures. Nous sommes donc très fiers de pouvoir nous distinguer ainsi, mais nous continuerons de nous améliorer, parce que nos employés, mobilisés et motivés, sont nos principaux partenaires dans cette réussite.

Développement des employés et gestion de la relève

Dans le cadre de notre programme de gestion de la relève, nous avons rencontré tous les employés âgés de 55 ans et plus afin de connaître de façon un peu plus précise leurs intentions de retraite. De plus, nous avons fait une analyse des postes critiques de chaque secteur.

Cette démarche, qui sera maintenant réalisée sur une base régulière, nous permettra de mettre en place des plans d'action spécifiques à chaque secteur en fonction de leurs enjeux respectifs; nous pourrions ainsi faciliter une transition harmonieuse aux postes qui deviendront vacants et diminuer nos risques de vulnérabilité. Le développement de nos employés actuels et futurs sera au cœur de ces différents plans d'action.

À vos marques, prêts, santé!

Le Fonds s'étant positionné comme un employeur désireux développer une culture de santé globale, il a poursuivi la mise en place de diverses actions confirmant cette volonté.

Le Fonds a donc consolidé son programme de santé globale au cours de l'année en y regroupant les initiatives qui ont été mises sur pied depuis trois ans. Nos actions ont donc porté sur les enjeux dans ce domaine, et nous avons réalisé diverses activités de sensibilisation, de prévention et de formation pour répondre à l'ensemble des besoins de l'organisation, dont la poursuite du programme *Ma santé, je m'en occupe!*, la promotion d'activités telles que le *Défi santé 5/30 Équilibre*, l'offre d'abonnement à notre centre de conditionnement physique et la révision de l'offre alimentaire (traiteurs, aliments et boissons qui correspondent à des choix santé et représentent une meilleure qualité nutritive).

De plus, en collaboration avec le Comité d'aide aux employés, un comité paritaire composé des délégués sociaux et de gestionnaires, nous avons continué la promotion de notre programme d'aide aux employés et nous avons organisé plusieurs activités soutenant la santé psychologique.

Des relations harmonieuses

Durant le dernier exercice, le Fonds, ses employés et leur syndicat ont continué d'entretenir des relations de travail basées sur la collaboration et la résolution de problèmes. La convention collective, signée en juin 2010 pour une durée de cinq ans, permet la collaboration de toutes les parties en vue de relever les défis qui se dessinent pour les prochaines années.

Le Fonds de solidarité FTQ accorde une grande importance aux conditions de travail de ses employés, à leur qualité de vie au travail et à leur engagement à sa mission. L'ouverture et la transparence sont à la base des communications entre les employés, leur syndicat et la direction. ●

RÉPARTITION DU PERSONNEL PERMANENT

AU 31 MAI 2011

	Femmes	Hommes	Total	%
Âge				
Moins de 35 ans	9	11	20	4,6
35 ans à 44 ans	49	56	105	24,3
45 ans à 54 ans	118	78	196	45,4
55 ans et plus	57	54	111	25,7
Total	233	199	432	100,0
Âge moyen	49	49	49	
Sexe	53,9 %	46,1 %		100,0
Catégories d'emploi				
Gestionnaire	22	43	65	15,0
Professionnel	99	129	228	52,8
Technique et de bureau	112	27	139	32,2
Total	233	199	432	100,0

Le Fonds de solidarité FTQ offre des emplois de qualité à 432 employés permanents. Au total, 85 % des employés du Fonds sont syndiqués.

La structure de rémunération du Fonds de solidarité FTQ ne prévoit aucun boni pour le personnel, incluant les dirigeants.

C'est à Montréal que travaillent la grande majorité des employés du Fonds (98 %) ; les autres employés (2 %) travaillent à Québec.

Les postes sont variés : 15 % sont des postes de gestionnaires et 53 % des postes de professionnels, et 32 % sont liés au travail de techniciens ou de bureau.

La rétention des employés est bonne, et le Fonds en est fier.

Le nombre d'accidents de travail est très bas, soit deux cas seulement pendant la période couverte par ce rapport.

De plus, le taux d'absentéisme total, pour des motifs de nature professionnelle ou autre, n'est que de 4,4 %.

La différence entre le salaire moyen des hommes et le salaire moyen des femmes (ratio de 1,4) est due, en partie, au fait qu'il y a une plus grande concentration d'hommes dans les emplois de professionnels que dans les emplois de techniciens ou liés au travail de bureau.

FORMATION DU PERSONNEL*

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2011

Catégories d'emploi	Employés ayant participé à une formation	Total d'heures de formation	Moyenne d'heures de formation par employé
Gestionnaire	56	1 026	18
Professionnel	98	2 147	22
Technique et de bureau	84	1 081	13
Personnel temporaire ou étudiant	49	696	14
Total	287	4 950	17

* S'ajoutent à ces heures des formations suivies à l'extérieur par les gestionnaires et les professionnels.

SOCIAUX

2011

CAHIER
FAITS SAILLANTS
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

ÉCONOMIQUES
FAITS

CHIFFRES CLÉS

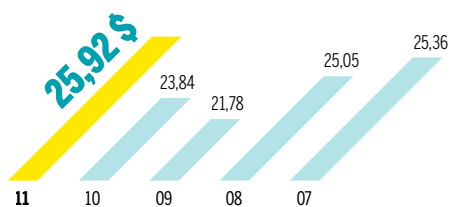
EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars ; sauf les actions de catégorie A : en milliers)

	2011	2010	2009	2008	2007
Résultats					
Produits	256	222	239	261	249
Bénéfice net (perte nette)	650	600	(919)	(89)	475
Bilan					
Actif net	8 178	7 294	6 375	7 285	7 239
Actions de catégorie A en circulation	315 504	305 951	291 733	290 050	284 628
Ratio¹					
Charges totales d'exploitation	1,5 %	1,5 %	1,7 %	1,4 %	1,3 %

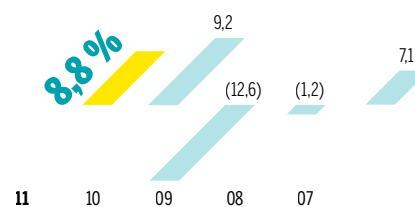
1. Le ratio des charges totales d'exploitation exclut la taxe sur le capital et est calculé tel que stipulé au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*.

AUX 31 MAI



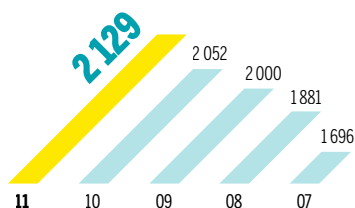
VALEUR NETTE PAR ACTION
(en dollars)

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI



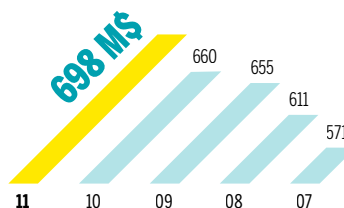
RENDEMENT DU FONDS¹
(en pourcentage)

AUX 31 MAI



NOMBRE D'ENTREPRISES PARTENAIRES
(Fonds et réseau)

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI



ÉMISSIONS D' ACTIONS
(en millions de dollars)

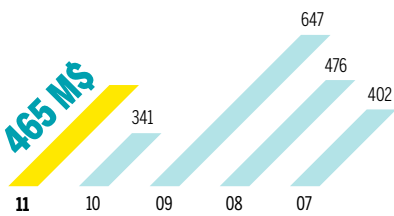
1. Bénéfice net (perte nette) par action sur le prix de l'action au début de l'exercice. Ce rendement ne tient pas compte des crédits d'impôt accordés aux actionnaires.

RÉPARTITION DES RACHATS PAR CRITÈRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2011

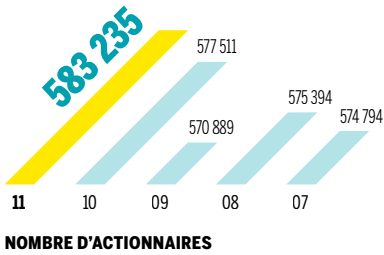
Critères	Nombre	M\$	%
Retraite et préretraite	33 283	384	83
Accession à la propriété	3 396	28	6
Décès, invalidité, rachat 60 jours	2 025	26	6
Situations exceptionnelles (perte d'emploi et autres)	3 954	18	4
Retour aux études	403	2	-
Autres critères (injection de capitaux dans une entreprise, émigration, rachat de crédits de rente et inadmissibilité aux crédits d'impôt)	510	7	1
Total	43 571	465	100

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI



RACHATS D' ACTIONS
(en millions de dollars)

AUX 31 MAI



583 235
NOMBRE TOTAL
D'ACTIONNAIRES

57 %
Syndiqués
332 602

**PROFIL DES
ACTIONNAIRES**
AU 31 MAI 2011

43 %
Non syndiqués
250 633

83 071

EMPLOIS DIRECTS

Fonds de
solidarité FTQ
51 216

Fonds régionaux
et locaux
22 297

Fonds
spécialisés
9 558

44 162

EMPLOIS INDIRECTS

AU 31 MAI
2011

33 556

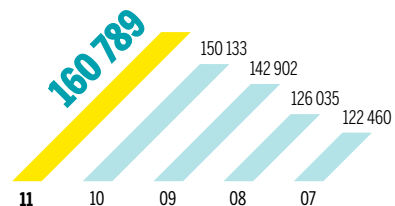
EMPLOIS INDUITS

160 789

**EMPLOIS CRÉÉS, MAINTENUS OU
SAUVEGARDÉS AU QUÉBEC
PAR LE FONDS ET SON RÉSEAU***

En tenant compte des partenariats passés et actuels, de 1990 à 2011, on estime à plus de **465 000** le nombre d'**emplois créés, maintenus ou sauvés** au Québec par le Fonds et son réseau.

AUX 31 MAI



**NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS, MAINTENUS
OU SAUVEGARDÉS AU QUÉBEC PAR LE
FONDS ET SON RÉSEAU**

* Par les entreprises partenaires en portefeuille au 31 mai 2011.

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (AU COÛT)¹

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2011

	Solde au 31 mai 2010 ²			Investissements			Désinvestissements			Solde au 31 mai 2011		
	N ^{bre}	M\$	%	N ^{bre}	M\$	%	N ^{bre}	M\$	%	N ^{bre}	M\$	%
Régions³												
Ouest du Québec	14	95	2	9	8	1	6	17	3	17	86	2
Région de Montréal	121	2 131	47	33	411	56	45	308	64	115	2 234	47
Centre du Québec	17	154	3	2	7	1	5	18	4	15	143	3
Région de Québec	30	349	8	8	112	16	9	29	6	33	432	9
Est du Québec	29	156	3	8	9	1	9	2	-	29	163	3
Ensemble du Québec	46	1 345	30	8	163	22	19	101	21	49	1 407	29
Hors Québec	36	297	7	5	23	3	13	8	2	36	312	7
Total	293	4 527	100	73	733	100	106	483	100	294	4 777	100
Secteurs												
Immobilier	6	323	7	2	136	19	3	73	15	4	386	8
Développement régional ⁴	23	456	10	1	6	1	1	1	-	23	461	10
Industries, services, ressources naturelles et consommation	175	2 499	55	55	525	71	70	313	65	184	2 711	57
Nouvelle économie	89	1 249	28	15	66	9	32	96	20	83	1 219	25
Total	293	4 527	100	73	733	100	106	483	100	294	4 777	100

1. Ces investissements excluent le portefeuille de titres détenus dans Entreprises publiques québécoises à faible capitalisation et incluent les fonds engagés mais non déboursés, ainsi que les garanties et cautionnements.

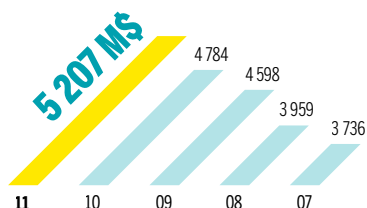
2. La distribution par région et par secteur au 31 mai 2010 a été modifiée en fonction des réorganisations survenues dans les entreprises en portefeuille.

3. Regroupements régionaux :

Ouest du Québec : Abitibi-Témiscamingue/Outaouais. Région de Montréal : Montréal/Laval/Laurentides/Montérégie/Lanaudière. Centre du Québec : Estrie/Mauricie/Centre-du-Québec. Région de Québec : Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches. Est du Québec : Bas-Saint-Laurent/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord/Nord-du-Québec. Ensemble du Québec : investissements qui ont des impacts dans plus d'une région. Hors Québec : investissements dans des entreprises dont le siège social est à l'extérieur du Québec.

4. Fonds régionaux, fonds locaux et sociétés régionales d'investissement.

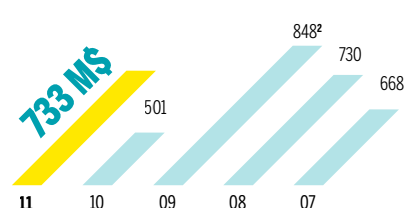
AUX 31 MAI



JUSTE VALEUR DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT¹

(en millions de dollars)

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI



INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT¹

(en millions de dollars)

1. Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

2. 1 348 millions de dollars en tenant compte de programmes annoncés dans le budget du gouvernement du Québec.

ACTIVITÉS DE FORMATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2011

	Participants	Cours
Responsables locaux (RL)	3 109	278
En entreprise	912	60
Membres du réseau	1 260	76
Étudiants	443	24
Total	5 724	438

CAHIER
FINANCES

FINANCES



RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2011

Le présent rapport de gestion vise à permettre aux lecteurs d'évaluer, du point de vue de la direction, les résultats et la situation financière du Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds ») ainsi que les changements significatifs survenus à l'égard de ceux-ci pour l'exercice terminé le 31 mai 2011. Le rapport de gestion annuel complète les états financiers et contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Pour faciliter leur compréhension des événements et des incertitudes, les lecteurs doivent lire ce rapport de gestion en parallèle avec les états financiers et les notes complémentaires qui les accompagnent.

Le présent rapport contient certains énoncés prévisionnels sur les activités, les résultats et les stratégies du Fonds, qui devraient être interprétés avec précaution. Du fait de leur nature, les énoncés prévisionnels comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques; il est donc possible, en raison de plusieurs facteurs, que ces prévisions ne se réalisent pas. Par exemple, des changements d'ordre législatif ou réglementaire, les conditions économiques et commerciales ainsi que le degré de concurrence constituent une liste non exhaustive des facteurs importants qui peuvent influencer, parfois de façon significative, sur la justesse des énoncés prévisionnels contenus dans ce rapport. Le rapport de gestion est daté du 29 juin 2011.

Le Fonds est assujéti au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* (le « Règlement ») et applique donc les exigences de ce Règlement, notamment dans ses états financiers et dans son rapport de gestion.

Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 514 383-3663 ou, sans frais, le 1 800 567-3663, en nous écrivant au 8717, rue Berri, Montréal (Québec) H2M 2T9, en consultant notre site Internet (www.fondsftq.com) ou le site Internet de SEDAR (www.sedar.com). Vous pouvez également obtenir de la même façon l'information intermédiaire.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices. Ces renseignements découlent des états financiers audités du Fonds. Les résultats du Fonds sont commentés sous la rubrique « Résultats d'exploitation », à la page 60.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars, sauf si autrement spécifié)	2011	2010	2009	2008	2007
Produits	256	222	239	261	249
Bénéfice net (perte nette)	650	600	(919)	(89)	475
Actif net	8 178	7 294	6 375	7 285	7 239
Actions de catégorie A en circulation (nombre, en milliers)	315 504	305 951	291 733	290 050	284 628
Ratio des charges totales d'exploitation* (%)	1,47	1,54	1,70	1,36	1,34
Taux de rotation du portefeuille** :					
Investissements en capital de développement (%)	11,38	7,93	6,71	12,22	18,35
Autres investissements (%)	172,57	233,20	179,65	118,80	113,45
Ratio des frais d'opérations*** (%)	0,02	0,03	0,02	0,03	0,03
Nombre d'actionnaires (nombre)	583 235	577 511	570 889	575 394	574 794
Émissions d'actions	698	660	655	611	571
Rachats d'actions	465	341	647	476	402
Juste valeur des investissements en capital de développement****	5 207	4 784	4 598	3 959	3 736

* On obtient le ratio des charges totales d'exploitation de la façon suivante : en divisant les charges (excluant la taxe sur le capital) inscrites à l'état des résultats de l'exercice par l'actif net moyen de cet exercice.

** Le taux de rotation du portefeuille reflète le nombre de changements apportés à la composition d'un portefeuille. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

*** Le ratio des frais d'opérations correspond aux frais de transaction, présentés en pourcentage de l'actif net moyen.

**** Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

VARIATION DE L'ACTIF NET PAR ACTION

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en dollars)	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net par action en début d'exercice*	23,84	21,78	25,05	25,36	23,74
Modification de convention comptable	-	-	-	-	(0,04)
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation** :	2,10	2,01	(3,16)	(0,31)	1,68
Intérêts et dividendes	0,82	0,74	0,82	0,90	0,87
Charges totales d'exploitation	(0,38)	(0,37)	(0,37)	(0,34)	(0,33)
Impôts et taxe sur le capital	(0,08)	(0,09)	(0,05)	0,00	(0,07)
Gains (pertes) réalisés	0,26	0,22	(1,31)	0,35	0,61
Gains (pertes) non réalisés	1,48	1,51	(2,25)	(1,22)	0,60
Écart attribuable aux émissions et aux rachats d'actions	(0,02)	(0,02)	(0,11)	(0,00)	(0,02)
Écart attribuable au virement des actions de catégorie G	-	0,07	-	-	-
Actif net par action à la fin de l'exercice*	25,92	23,84	21,78	25,05	25,36

* L'actif net par action est fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré.

** L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice visé.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Le monde et les États-Unis

À compter du printemps de 2010, la situation difficile des finances publiques dans plusieurs pays de la zone euro a eu pour conséquence de fragiliser de nouveau les marchés boursiers et financiers mondiaux et de ralentir quelque peu la croissance économique mondiale. Ce ralentissement a été toutefois de courte durée, puisque, à partir du quatrième trimestre de 2010, l'économie mondiale a entamé une phase de remontée soutenue qui s'est poursuivie au cours des premiers mois de l'année 2011, et ce, malgré l'apparition d'un nouveau risque en lien avec les troubles politiques qui se sont produits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Malgré les soubresauts qu'ont pu connaître les marchés boursiers à travers le monde au cours des 12 derniers mois, ceux-ci ont généré dans l'ensemble des rendements positifs. Par ailleurs, au cours de cette même période, les prix des matières premières, notamment ceux du cuivre, de l'or et du pétrole, n'ont cessé d'augmenter, l'or ayant même atteint un sommet historique en avril 2011.

Les craintes concernant la propagation possible au reste du monde des effets de la crise des finances publiques des pays de la zone euro les plus fragiles, ou encore des conséquences de la crise politique qu'ont vécue certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, sont encore bien présentes. Néanmoins, au cours des 12 derniers mois, la croissance économique aux États-Unis a été positive. Après avoir connu un ralentissement de la croissance de son PIB au cours du deuxième trimestre de 2010, l'économie américaine a repris de la vigueur au cours des deux trimestres suivants, pour ensuite ralentir de nouveau au cours du premier trimestre de 2011. Le taux d'épargne est toujours élevé lorsqu'on le compare au niveau observé avant la crise financière de 2008-2009; il se situe à 5,5 % en moyenne depuis le mois de mai 2010. Le taux de chômage américain, quant à lui, a baissé au cours des 12 derniers mois; il se situait à 9,1 % en mai 2011, comparativement à 9,6 % en mai 2010. En ce qui a trait à l'inflation, la variation annuelle de l'IPC américain se situe en moyenne à 1,8 % depuis mai 2010. De son côté, le taux directeur est demeuré inchangé à 0,25 % depuis décembre 2008.

Au début de novembre 2010, la Réserve fédérale américaine a annoncé sa deuxième campagne d'assouplissement quantitatif pour l'achat d'un montant de 600 milliards \$ d'obligations du trésor américain ayant des échéances allant principalement de 5 ans à 30 ans. Cette campagne d'assouplissement quantitatif, qui vise à soutenir la reprise de l'emploi, à maintenir les taux d'intérêt à de bas niveaux et à augmenter l'effet de richesse grâce à une hausse de prix des actifs, arrive à terme en juin 2011. Il est difficile pour le moment d'évaluer avec précision l'efficacité de cette campagne, mais l'on peut penser qu'à terme elle devrait parvenir, comme prévu, à stimuler la croissance économique américaine.

Le Canada et le Québec

À l'instar des États-Unis, le Canada a connu une croissance économique au cours des 12 derniers mois, malgré un ralentissement de la croissance de son PIB qui a commencé au deuxième trimestre de 2010 et s'est poursuivi au cours du trimestre suivant. Cette situation a été causée notamment par le recul des secteurs de la fabrication et de l'exploitation minière et énergétique, très cycliques et orientés vers les exportations. À partir du quatrième trimestre de 2010, l'économie canadienne a graduellement repris de la vigueur, pour ensuite s'améliorer davantage au cours du premier trimestre de 2011. Cette accélération de la croissance du PIB provient en bonne partie d'une augmentation de la demande étrangère, qui a eu un effet positif sur les exportations nettes. En ce qui concerne l'inflation, la variation annuelle de l'IPC canadien s'établit à 2,3 % en moyenne depuis mai 2010. Le taux de chômage, quant à lui, a diminué, passant de 8,1 % en mai 2010 à 7,4 % en mai 2011. Afin d'éviter une surchauffe de l'économie, la Banque du Canada a augmenté graduellement son taux directeur entre juin 2010 et septembre 2010. Celui-ci se situe à présent à 1 %, en hausse de 0,75 % depuis le 31 mai 2010.

Au Québec, le taux de croissance annualisé du PIB, après avoir été négatif au troisième trimestre de 2010 (-0,2 %) est redevenu positif au quatrième trimestre de 2010 (1,3 %). Sur une base annuelle, l'économie québécoise, qui s'en était mieux tirée que celles de ses partenaires nord-américains en 2009, a généré en 2010 une croissance de 2,8 % en termes réels, comparativement à 3,2 % au Canada et à 2,9 % aux États-Unis. Quant au taux de chômage, il se situait à 7,3 % en mai 2011, inférieur au taux de 8,0 % qui prévalait en mai 2010. Ce taux est également inférieur à celui du Canada (7,4 %) et à celui de l'Ontario (7,9 %).

Au 31 mai 2011, les taux d'intérêt à court terme (2 ans) et à long terme (10 ans) sur les obligations gouvernementales canadiennes étaient en baisse comparativement aux taux qui étaient en vigueur un an auparavant. Quant aux écarts de crédit des provinces et des sociétés de haute qualité, ils se sont améliorés au cours de l'exercice.

Cette conjoncture économique favorable mais encore empreinte d'incertitude a constitué la toile de fond sur laquelle se sont articulées nos activités au cours de l'exercice.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR LA DIRECTION

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

RÉSULTAT GLOBAL

Au cours de son exercice terminé le 31 mai 2011, le Fonds a réalisé un bénéfice net de 650 millions \$, comparativement à un bénéfice net de 600 millions \$ pour l'exercice précédent, ces deux résultats ayant constitué tour à tour un sommet historique. Le résultat de l'exercice a produit un rendement de 8,8 %, soit un rendement légèrement inférieur à celui de 9,2 % réalisé lors de l'exercice précédent dans un contexte de rebond des marchés boursiers et financiers à la suite de la crise financière de 2008-2009. L'action du Fonds a enregistré la plus haute valeur de son histoire à 25,92 \$, en hausse de 2,08 \$ par rapport au prix publié en juillet 2010 et en hausse de 0,89 \$ par rapport à janvier 2011. Ces résultats ont permis à l'actif net du Fonds de franchir la barre des 8 milliards \$ pour la première fois, pour atteindre 8,2 milliards \$ au 31 mai 2011. Le Fonds a également atteint au 31 mai 2011 un nouveau sommet historique en portant son nombre d'actionnaires à 583 235.

En raison de la mission du Fonds de solidarité FTQ, une partie importante de son portefeuille est constituée de titres privés et de fonds spécialisés, ce qui ne lui a pas permis de bénéficier pleinement de la hausse des marchés boursiers au cours des 12 derniers mois. Par conséquent, la répartition de ses actifs tend à limiter son potentiel de rendement dans un cycle haussier des marchés boursiers comme celui que l'on vit présentement; cependant, dans un cycle baissier, c'est le phénomène inverse qui se produit. À titre d'exemple, on peut rappeler que pendant la même période il y a deux ans, alors que l'on était en pleine crise financière, le Fonds avait réussi à obtenir un rendement supérieur à la fois au rendement moyen des fonds communs équilibrés canadiens et à celui des principaux indices boursiers.

RENDEMENT DU FONDS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

	2011			2010		
	Actif sous gestion à la fin* M\$	Pondération %	Rendement %	Actif sous gestion à la fin* M\$	Pondération %	Rendement %
Investissements en capital de développement	3 931	47,9	8,9	3 590	48,9	11,0
Autres investissements**	4 274	52,1	12,3	3 747	51,1	11,2
	8 205	100,0	10,6	7 337	100,0	11,1
Charges totales d'exploitation			(1,5)			(1,5)
Impôts et taxe sur le capital			(0,3)			(0,4)
Rendement du Fonds (annuel)			8,8			9,2
Rendement du Fonds (1^{er} semestre)			5,0			8,0
Rendement du Fonds (2^e semestre)			3,6			1,2

* L'actif sous gestion à la fin correspond à la juste valeur, à la fin de l'exercice, de l'actif géré par les secteurs Investissements et Placements et qui a servi à générer les produits présentés aux résultats. Ce montant diffère de celui de l'actif présenté aux états financiers qui, contrairement à l'actif sous gestion, inclut entre autres les montants sous gestion provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux ainsi que de certains fonds spécialisés.

** Les autres investissements représentent le solde des actifs non investis auprès des entreprises partenaires. Géré par le secteur Placements, ce portefeuille est constitué d'obligations, de titres du marché monétaire, d'actions sectorielles, de fonds de fonds de couverture, d'actions à dividendes élevés et de fonds d'infrastructure à l'international.

RÉSULTATS PAR SECTEUR

Le secteur Investissements

L'actif géré par le secteur Investissements se compose essentiellement des investissements en capital de développement réalisés par le Fonds, conformément à sa mission, en actions, en parts ou en prêts auprès de ses entreprises partenaires privées et publiques. Afin de stabiliser son rendement, le Fonds favorise un juste équilibre entre les investissements sous forme de prêts, généralement non garantis, qui procurent un rendement courant sous forme de paiements d'intérêts, les investissements en actions, au rendement potentiellement plus élevé, qui comportent toutefois un niveau de volatilité plus important, et les investissements dans des parts de fonds spécialisés, qui, en plus d'amener un afflux de capitaux privés et de capitaux étrangers au Québec, permettent au Fonds d'atteindre une meilleure diversification de son portefeuille. Les investissements en capital de développement sont régis par la *Politique d'investissement* du Fonds, une composante importante de sa *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*.

Le secteur Investissements a obtenu un rendement brut de 8,9 % pour l'exercice, quelque peu inférieur au rendement brut de 11,0 % enregistré pour l'exercice précédent. En considérant ce rendement, et compte tenu du niveau des investissements liés à la mission du Fonds pendant l'exercice, l'actif de ce secteur atteint 3,9 milliards \$ et correspond à 48 % de l'actif sous gestion au 31 mai 2011 (49 % au 31 mai 2010).

La performance du secteur Investissements est influencée par différents facteurs, notamment le comportement des marchés financiers et les conditions économiques et commerciales dans lesquelles évoluent nos entreprises partenaires, ainsi que par la gestion dynamique de nos investissements.

Le rendement brut de 8,9 % du secteur Investissements pour l'exercice venant de se terminer s'explique principalement par :

- le rendement de 6,2 % généré par notre portefeuille de titres privés et fonds spécialisés au cours de l'exercice; ce résultat fait suite à un rendement de 8,3 % enregistré pour l'exercice précédent. Cette performance s'explique essentiellement par la solidité du portefeuille, combinée à une conjoncture économique toujours favorable, malgré l'incertitude, et au faible coût du crédit;
- la bonne performance des marchés boursiers au cours des 12 derniers mois, qui, malgré quelques soubresauts en cours d'exercice, a permis à notre portefeuille de titres cotés du secteur Investissements d'afficher un rendement de 23,0 %, comparativement à 21,9 % au cours de l'exercice précédent.

Le secteur Placements

Le secteur Placements gère les autres investissements, c'est-à-dire les actifs non investis dans les entreprises partenaires; ces investissements sont constitués d'obligations, de titres du marché monétaire, d'actions sectorielles, de fonds de fonds de couverture, d'actions à dividendes élevés et de fonds d'infrastructure à l'international. La gestion des autres investissements, comme celle des investissements en capital de développement, est régie par la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, laquelle vise une saine diversification des actifs financiers du Fonds. Selon cette politique, une partie suffisante des actifs financiers doit être investie de façon à permettre au Fonds de répondre à ses besoins de liquidités, et à produire un revenu courant suffisant pour qu'il puisse assumer ses charges et contribuer à générer un rendement raisonnable pour ses actionnaires.

Pour l'exercice, le secteur Placements a obtenu un rendement brut de 12,3 %, supérieur au rendement brut de 11,2 % réalisé au cours de l'exercice précédent. Quant à l'actif de ce secteur, il est de 4,3 milliards \$, ou 52 % de l'actif sous gestion du Fonds au 31 mai 2011 (51 % au 31 mai 2010).

L'évolution des taux d'intérêt et la performance des marchés boursiers sont les facteurs déterminants quand on analyse la performance du secteur Placements. Ainsi, les résultats obtenus par ce secteur sont influencés par le comportement des marchés financiers et par les conditions touchant l'environnement économique du Fonds. Le rendement brut de 12,3 % du secteur Placements pour l'exercice s'explique principalement par :

- la bonne performance des marchés boursiers au cours des 12 derniers mois, qui a contribué à bonifier les résultats obtenus grâce à la stratégie sectorielle mise en place il y a quelques années, et à dégager ainsi un rendement de 21,1 % pour les portefeuilles d'actions sectorielles¹ et autres titres². Cette performance a fait suite à un rendement de 13,8 % au cours de l'exercice précédent;
- un rendement de 6,4 % réalisé sur notre portefeuille de titres à revenu fixe au cours de l'exercice, comparativement à 9,0 % au cours de l'exercice précédent dans un contexte, on se rappellera, de réduction importante des écarts de crédit des sociétés. La hausse de la valeur des titres obligataires, attribuable principalement à la baisse des taux d'intérêt des titres émis par le gouvernement du Canada, combinée aux revenus d'intérêt générés par le portefeuille, a permis d'obtenir ce résultat.

RENDEMENT PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

	2011			2010		
	Actif sous gestion à la fin M\$	Pondération %	Rendement %	Actif sous gestion à la fin M\$	Pondération %	Rendement %
Investissements en capital de développement						
Titres privés et fonds spécialisés	3 251	39,6	6,2	2 845	38,8	8,3
Titres cotés	680	8,3	23,0	745	10,1	21,9
Autres investissements						
Titres à revenu fixe	2 494	30,4	6,4	2 234	30,5	9,0
Actions sectorielles et autres titres	1 780	21,7	21,1	1 513	20,6	13,8
	8 205	100,0	10,6	7 337	100,0	11,1

CHARGES TOTALES D'EXPLOITATION

Les charges totales d'exploitation (lesquelles excluent la taxe sur le capital) sont constituées principalement des charges liées aux actifs sous gestion, aux services offerts aux actionnaires, aux campagnes de souscription, à l'amélioration continue des systèmes et contrôles, au suivi des entreprises partenaires, au personnel et à toutes les autres ressources nécessaires pour permettre au Fonds de solidarité FTQ de réaliser sa mission et d'atteindre ses objectifs.

Bien qu'il soit essentiel pour le Fonds d'avoir à sa disposition les ressources nécessaires pour mener à bien sa mission, il est également primordial pour ce dernier d'exercer un contrôle sur ses charges. Bon an, mal an, le Fonds a été en mesure de conserver ses charges totales d'exploitation à un niveau qu'il considère faible.

1. Ces secteurs sont ceux des matériaux, de l'énergie, de la consommation de base, des services publics et des télécommunications.

2. Les autres titres sont des fonds de fonds de couverture, des actions à dividendes élevés et des fonds d'infrastructure à l'international.

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2011, le ratio des charges totales d'exploitation sur l'actif net moyen de l'exercice, calculé selon la méthode stipulée au Règlement, est de 1,5 %, un niveau comparable à celui de l'exercice précédent. Lorsque l'on considère les charges totales d'exploitation en dollars, celles-ci s'élevaient à 116,7 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2011, comparativement à 110,0 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation de 6,7 millions \$ s'explique notamment par les coûts de gestion liés à la croissance des actifs sous gestion et à l'augmentation des souscriptions et des rachats d'actions ainsi que par l'augmentation normale des salaires.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE, DU BILAN ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds ont totalisé 75 millions \$ pour l'exercice, en baisse comparativement à 100 millions \$ pour l'exercice précédent. La variation de ces flux de trésorerie résulte principalement de nos activités courantes.

Par ailleurs, les flux de trésorerie liés aux activités de financement du Fonds ont généré un montant total de 161 millions \$ pour l'exercice, comparé à un montant total de 296 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette baisse provient principalement de la hausse du nombre d'actions rachetées, qui représente une valeur de 466 millions \$³ pour l'exercice sur une base de trésorerie, comparativement à 342 millions \$ pour l'exercice précédent. De son côté, le montant des actions émises se chiffre à 698 millions \$ pour l'exercice sur une base de trésorerie, en hausse comparativement au montant de 660 millions \$ pour l'exercice précédent.

Quant aux flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du Fonds, ceux-ci correspondent à une sortie nette de liquidités d'un montant de 238 millions \$ pour l'exercice, comparativement à 404 millions \$ pour l'exercice précédent. Les liquidités nécessaires pour soutenir les investissements nets (acquisitions moins produits de cession) dans ses entreprises partenaires provenaient principalement des flux de trésorerie liés aux activités de financement du Fonds discutés au paragraphe précédent.

Le Fonds dispose également de marges de crédit pour les besoins de son fonds de roulement. Au 31 mai 2011, ces marges de crédit n'étaient pas utilisées.

Bilan et éléments hors bilan

Le montant des investissements en capital de développement au bilan est passé de 3,9 milliards \$ au 31 mai 2010 à 4,3 milliards \$ au 31 mai 2011. Cette augmentation de 349 millions \$ s'explique essentiellement par nos investissements nets déboursés de 116 millions \$ (des investissements déboursés de 620 millions \$ moins des désinvestissements de 504 millions \$) et par la plus-value enregistrée au cours de l'exercice sur nos investissements en capital de développement.

Au cours de l'exercice, sur une base d'engagements, le Fonds a réalisé des investissements directs de 733 millions \$ dans ses entreprises partenaires, en hausse par rapport aux 501 millions \$ enregistrés au cours de l'exercice précédent. Par ailleurs, les fonds engagés mais non déboursés sont passés de 822 millions \$ au 31 mai 2010 à 919 millions \$ au 31 mai 2011.

De plus, le montant des autres investissements au bilan a augmenté de 520 millions \$ au cours de l'exercice, pour s'établir à 4,2 milliards \$ au 31 mai 2011 (3,7 milliards \$ au 31 mai 2010). Cette augmentation est attribuable essentiellement aux hausses de valeur des titres du portefeuille, qui résultent notamment de l'appréciation des marchés boursiers et financiers.

La couverture obligataire en place depuis quelques années dans le cadre de la stratégie de couverture a varié au cours de l'exercice selon l'évolution réelle et anticipée des taux d'intérêt. Elle s'élevait à 102 millions \$ au 31 mai 2011 (comparativement à 135 millions \$ un an auparavant). Le degré de couverture sera ajusté au cours des prochains mois, encore une fois en fonction de l'évolution réelle et anticipée des taux d'intérêt. Des produits dérivés sont également utilisés pour protéger le portefeuille des autres investissements contre des fluctuations, notamment celles des taux de change lorsque les actifs qui le composent sont libellés en devises. À ce titre, en réponse à l'appréciation significative du dollar canadien, le Fonds a convenu, au cours de l'exercice précédent, de réduire graduellement, de 100 % à 50 %, la protection contre le risque de change de son portefeuille d'actions sectorielles. Le Fonds a gardé le cap sur l'atteinte de cet objectif. Ainsi, le ratio de couverture des actions sectorielles se situait à 52,5 % au 31 mai 2011, comparativement à 62,5 % au 31 mai 2010.

MISSION DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ, OBJECTIFS ET STRATÉGIES

MISSION ET OBJECTIFS

Le Fonds de solidarité FTQ est un fonds d'investissement en capital de développement d'appartenance syndicale, issu de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Créé en 1983 par la *Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)*, il vise à recueillir les épargnes des Québécois qui veulent, par ce moyen, participer à la création et au maintien d'emplois, en vue d'améliorer la situation des travailleurs et de stimuler l'économie du Québec. Le Fonds se veut également un moyen de sensibiliser et d'inciter les travailleurs à épargner pour leur retraite, en plus de représenter un outil de formation dans le domaine de l'économie.

La mission du Fonds est solidement appuyée par les deux paliers de gouvernement, puisque la souscription aux actions du Fonds est admissible au REER et donne droit à des crédits d'impôt du Québec et du fédéral de 15 % chacun, pour un total de 30 %⁴. Le crédit d'impôt maximal est de 1 500 \$ par année, ce qui correspond à une souscription de 5 000 \$.

3. Ce montant est présenté sur une base de trésorerie et inclut donc la variation des sommes à payer entre le 31 mai 2010 et le 31 mai 2011.

4. Veuillez vous reporter au prospectus pour plus d'informations.

STRATÉGIES

Dans la mise en œuvre de sa mission, et afin d'atteindre ses objectifs, le Fonds a déployé diverses stratégies, autant dans une perspective de gestion globale que par secteur d'activité. Ainsi, dans une perspective d'ensemble, le Fonds a mis en place une politique appelée *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* qui lui permet de gérer tous ses actifs financiers de façon intégrée et globale, et ce, de façon à produire un rendement raisonnable pour ses actionnaires tout en atténuant la volatilité de ce même rendement d'un semestre à l'autre. De cette façon, les actifs du portefeuille des autres investissements sont répartis de façons complémentaires par rapport au portefeuille d'investissements dans les entreprises partenaires réalisés en lien avec la mission du Fonds. Cette stratégie permet au Fonds d'obtenir, globalement, le rapport rendement-risque désiré.

La *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* a fait l'objet d'une révision en janvier 2010, eu égard aux changements constatés et anticipés concernant l'évolution des affaires du Fonds, notamment la diminution des entrées nettes de fonds (les actions émises moins les actions rachetées) et l'augmentation de la taille du portefeuille des investissements en capital de développement réalisés conformément à sa mission. En effet, le poids des investissements déboursés du Fonds, qui se situait au 31 mai 2011 à un niveau de 48 %, devrait augmenter graduellement. La révision de la politique a permis d'assurer le maintien de l'équilibre recherché entre les différentes composantes du bilan du Fonds, et de revoir les pondérations cibles de chaque catégorie d'actifs dans le but de maintenir le rapport rendement-risque désiré et de continuer de répondre aux attentes des actionnaires. Il est également possible que le Fonds modifie de nouveau ses cibles selon les circonstances et les événements au cours des prochaines années.

Par ailleurs, la grande volatilité des marchés financiers et boursiers au cours des derniers exercices a eu pour effet de modifier sensiblement la pondération réelle des différentes catégories d'actifs du Fonds, ce qui a amené celui-ci à rééquilibrer son portefeuille à différents moments au cours de cette période. Ces rééquilibrages ont été effectués afin que les limites et balises de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* concernant la répartition d'actifs cible soient respectées. Ils ont aussi représenté un moyen de gérer activement le portefeuille, à l'intérieur des limites prévues à cette politique, afin d'améliorer le profil rendement-risque, compte tenu de l'évolution et des soubresauts des marchés financiers et boursiers.

Le secteur Actionnariat

Trois axes stratégiques orientent les actions du secteur Actionnariat : le développement de l'épargne systématique, la mobilisation du réseau de RL (responsables locaux) et la fidélisation des actionnaires. Pour ce faire, l'Actionnariat s'appuie principalement sur ses employés et un réseau de 2 029 RL, qui proviennent des syndicats affiliés à la FTQ et des syndicats avec lesquels le Fonds a conclu des ententes, et qui travaillent bénévolement à la promotion du Fonds dans leur milieu de travail. Ces RL font connaître les objectifs du Fonds et incitent les travailleurs à souscrire des actions du Fonds afin de contribuer au développement économique du Québec tout en épargnant en vue de la retraite. À cet effet, une formation continue est dispensée, en collaboration avec la Fondation de la formation économique, à l'ensemble des RL afin de les mobiliser autour de la mission du Fonds et du développement de l'épargne systématique.

Il existe trois modes de souscription aux actions du Fonds : la retenue sur le salaire, qui est le mode de souscription privilégié pour les travailleurs, le prélèvement bancaire automatique et la souscription forfaitaire. Au cours de la campagne REER 2011, les transactions effectuées par Internet par l'intermédiaire des institutions financières avec lesquelles le Fonds a conclu des ententes ont fait un bond fulgurant, puisque 11 529 actionnaires ont profité de cette nouvelle possibilité.

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2011, le Fonds a recueilli des souscriptions lui permettant d'émettre des actions pour une valeur totale de 698 millions \$, comparativement à 660 millions \$ pour l'exercice précédent. Le nombre total de nouveaux actionnaires s'est élevé à 27 811 ; le Fonds a pu ainsi atteindre, au 31 mai 2011, un nouveau sommet historique de 583 235 actionnaires. Sa performance et sa solidité financières, sa campagne publicitaire, ses envois marketing ciblés, sa présence accrue durant la période des REER grâce à son réseau de RL, et ce, à travers tout le Québec, ont permis au Fonds notamment d'augmenter de 15 % le volume annuel de souscriptions forfaitaires, qui s'est chiffré à 282 millions \$ (comparativement à 245 millions \$ pour l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice, pour la première fois, le Fonds a offert, dans chacun de ses 57 points de service, la possibilité d'obtenir le relevé 10 pour fins d'impôt immédiatement après l'achat d'actions. Pour ce faire, un nouveau système de souscription a été conçu permettant ainsi une plus grande informatisation des points de service. Les RL qui ont travaillé dans les points de service avaient reçu une formation adaptée, et ils ont relevé avec brio ce nouveau défi.

Les souscriptions effectuées par retenue sur le salaire continuent de représenter la majeure partie des entrées de fonds. Les efforts que nous avons faits au cours de l'exercice pour recruter de nouveaux actionnaires qui contribuent de cette façon à leur REER ainsi que l'augmentation du nombre de campagnes dans les milieux de travail (10 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent) ont donc porté fruit, puisque 11 147 actionnaires de plus ont choisi la retenue sur le salaire au cours de l'exercice, par rapport à 10 102 au cours de l'exercice précédent.

Comme prévu, le volume de rachats a augmenté durant l'exercice, pour s'établir à 465 millions \$ au 31 mai 2011, comparativement à 341 millions \$ au 31 mai 2010. Ses actionnaires approchant de plus en plus du moment de leur retraite, le Fonds prévoit une hausse du volume annuel de rachats d'actions au cours des prochaines années.

Au cours de l'exercice, en partenariat avec SSQ, Société d'assurance-vie inc., un nouveau produit financier appelé SÉCURIFONDS^{MC}, spécialement conçu pour les actionnaires du Fonds ayant droit au rachat de leurs actions pour cause de retraite, a été lancé. Ce produit financier permet aux actionnaires de transférer l'argent accumulé dans leur REER dans un FERR. Ce régime permet d'accéder au fonds distinct SÉCURIFONDS, administré par SSQ, Société d'assurance-vie inc. Les cotisations effectuées par l'adhérent dans le fonds SÉCURIFONDS sont garanties selon certaines modalités et conditions.

La Fondation de la formation économique, mise sur pied en 1989, favorise la formation des travailleurs dans le domaine de l'économie afin de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec. Le programme de formation continue de s'adapter aux besoins des entreprises et de leurs employés, ainsi qu'à ceux des syndicats, notamment dans le contexte économique actuel. La Fondation poursuit ses efforts en vue de faire connaître le programme auprès des entreprises partenaires du Fonds et des syndicats de la FTQ et d'en faire bénéficier le plus grand nombre de travailleurs.

Le secteur Investissements

Les stratégies du secteur Investissements soutiennent la réalisation de la mission du Fonds à l'égard des investissements en capital de développement dans l'économie québécoise. Dans ce but, le secteur Investissements intervient dans trois grands champs, soit : i) aérospatiale, construction, services et transport; ii) ressources naturelles, industries et consommation; et iii) nouvelle économie, lequel regroupe les technologies de l'information, les télécommunications et les sciences de la vie. Chacun de ces champs est sous la responsabilité d'un vice-président principal et regroupe plusieurs sous-secteurs spécialisés.

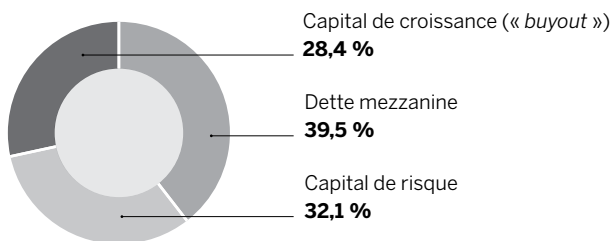
Cette segmentation permet de développer une expertise sectorielle prisée par nos entreprises partenaires. Le processus d'investissement est régi par la *Politique d'investissement*, qui est une composante importante de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. Des équipes multidisciplinaires appuient également nos spécialistes de l'investissement en y apportant leur expertise; il s'agit des services juridiques, de la fiscalité, de l'évaluation d'entreprises, des études de marché, de la vérification diligente, des relations avec les travailleurs et des marchés publics. Un comité de vérification diligente passe en revue tous les dossiers soumis aux instances afin de déterminer les risques associés à ces dossiers, compte tenu de la mission du Fonds. De plus, dans le but de faire face aux situations plus difficiles, la vice-présidence principale Redressement et mandats spéciaux suit très étroitement les dossiers qui présentent des risques de crédit accrus, et ce, en collaboration avec la vice-présidence aux affaires juridiques.

Afin de favoriser une diversification du risque, le Fonds répartit son portefeuille d'investissements dans différents secteurs de l'économie en évitant une trop forte concentration dans une même entreprise ou un même secteur. De manière générale, le Fonds détient une participation minoritaire dans les entreprises dans lesquelles il investit. Cependant, il lui arrive exceptionnellement dans certaines situations précises de détenir la majorité ou la totalité des actions d'une entreprise. De plus, depuis quelques années, le Fonds a augmenté le poids de ses investissements par voie de débentures non garanties. Cette stratégie lui permet d'obtenir un rendement courant sur ses investissements grâce aux paiements d'intérêts qu'il reçoit, ce qui contribue ainsi à stabiliser son rendement.

Le Fonds investit de manière importante dans chacune des catégories de capital de développement définies par l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCRI). L'ACCRI propose en effet de répartir les investissements privés en trois catégories, soit le capital de croissance (« *buyout* »), le capital de risque et la dette mezzanine⁵. S'appuyant sur cette définition, le tableau ci-dessous présente la répartition de notre portefeuille d'investissements en capital de développement (au coût) de 3,5 milliards \$⁶.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT PAR CATÉGORIE (AU COÛT)

AU 31 MAI 2011



Le secteur Placements

Dans sa gestion du solde des actifs non investis auprès des entreprises partenaires (présentés sous la rubrique « Autres investissements » aux états financiers), le secteur Placements est régi par la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, laquelle vise une saine diversification des actifs financiers du Fonds. Une partie suffisante des actifs financiers doit être investie de façon à permettre de répondre aux besoins de liquidités du Fonds, et à produire un revenu courant suffisant pour qu'il puisse assumer ses charges et contribuer à générer un rendement raisonnable à ses actionnaires. Le portefeuille des autres investissements contribue de façon importante aux résultats du Fonds.

Tous les portefeuilles du secteur Placements, à l'exception du portefeuille du marché monétaire et d'une partie du portefeuille obligataire, sont gérés à l'externe par des gestionnaires spécialisés. Les deux portefeuilles gérés à l'interne, par une équipe de spécialistes du Fonds, représentaient environ 1,7 milliard \$ au 31 mai 2011, soit 40 % du montant total des autres investissements. Afin de bonifier la performance totale de ces portefeuilles, les spécialistes du Fonds disposent d'une certaine latitude pour procéder à des opérations d'achat et de vente de titres. Ces opérations doivent respecter les limites et balises de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, et sont encadrées par le comité de gestion des actifs financiers.

5. Sur la base de la classification proposée par l'ACCRI, un investissement en capital de croissance (« *buyout* ») correspond à l'achat d'actions d'une entreprise établie, privée ou publique, qui cherche à se développer par croissance organique ou grâce à une acquisition. Un investissement en capital de risque correspond à l'achat d'actions d'une entreprise généralement non cotée en Bourse et qui est en phase de démarrage ou dans les premiers stades de son développement. La dette mezzanine correspond à la dette subordonnée ou aux actions privilégiées, accompagnées ou non d'une portion variable en droits de souscription aux capitaux propres de l'entreprise.

6. Sur la base des fonds déboursés, en excluant les investissements dans les fonds immobiliers et les investissements dans des titres cotés ayant été acquis sur le marché secondaire.

En ce qui concerne les portefeuilles gérés à l'externe, le Fonds retient les services de gestionnaires spécialisés qui lui permettent d'optimiser la gestion des portefeuilles qu'il leur soumet. L'un des bénéfices de ce mode de gestion est la mise en place de stratégies de gestion spécialisées, comme la gestion active de la durée du portefeuille obligataire, qui visent à générer une valeur ajoutée aux portefeuilles en question grâce à l'expertise dans ce domaine qu'ont les spécialistes choisis.

Par ailleurs, l'utilisation de produits dérivés permet une gestion active des risques de marché auxquels le Fonds est exposé. Lorsque cela est approprié, une stratégie de gestion des risques est établie par le secteur Placements et autorisée par les instances responsables afin de réduire l'exposition du Fonds à la volatilité des taux d'intérêt, des devises et des cours boursiers.

À la suite de la révision de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, en janvier 2010, le Fonds a été amené notamment à cibler une réduction graduelle de son portefeuille obligataire, ainsi qu'à liquider une bonne partie de son portefeuille de titres à revenu élevé. Ce dernier portefeuille n'est plus composé que d'actions à dividendes élevés, alors qu'il incluait également par le passé des actions privilégiées et des parts de fiducies de revenu. Les opérations requises à la suite de ces modifications de la répartition d'actifs cible ont été exécutées de manière ordonnée afin de permettre au Fonds de ne pas nuire à son rendement.

Dans le cadre de ses stratégies à rendement absolu, le Fonds a entrepris une démarche au cours de l'exercice afin de remplacer l'un de ses fonds de fonds de couverture par un certain nombre de fonds de couverture. Cette modification sera en vigueur au début de l'exercice 2011-2012. Afin de limiter les risques afférents à ces nouveaux fonds, les gestionnaires choisis pour les administrer se retrouveront tous sur la même plateforme, ce qui permettra de surveiller étroitement leurs activités sur une base quotidienne. Cette démarche vise moins de 1 % de l'actif sous gestion. Toujours au cours de l'exercice, certaines directives et procédures, notamment pour les produits dérivés, ont été mises à jour dans le but de formaliser davantage nos processus de gestion actuels et d'assurer ainsi le maintien d'un bon niveau de gouvernance.

Les activités du secteur Placements se déclinent sous la responsabilité de deux vice-présidences distinctes, soit la vice-présidence à la gestion du portefeuille placements et la vice-présidence aux stratégies du portefeuille placements et aux marchés publics québécois. Cette structure aide le Fonds à continuer de prioriser l'optimisation de son rapport rendement-risque, malgré la complexité grandissante des marchés financiers.

NORME DE 60 %

La norme de 60 % est prescrite par la loi constitutive du Fonds et stipule que les investissements moyens du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comportent aucune garantie doivent représenter au moins 60 % de son actif net moyen de l'exercice précédent. Le solde peut être placé dans d'autres véhicules financiers, dans le but de diversifier les actifs et d'assurer une saine gestion. La méthode de calcul de cette norme repose sur la valeur des actifs du Fonds, qui est tributaire, entre autres, de l'évolution des taux d'intérêt et de la performance des marchés boursiers ainsi que de celle de l'économie en général.

Au 31 mai 2011, la valeur des investissements moyens admissibles⁷ s'élevait à 4,8 milliards \$, soit 71,0 % de l'actif net moyen de l'exercice précédent (comparativement à 66,2 % au 31 mai 2010). Puisque le pourcentage minimal de la norme était atteint au 31 mai 2011, les règles régissant la norme de 60 % ne limitent pas le montant des émissions d'actions pour l'exercice 2011-2012. Au 31 mai 2011, le Fonds respectait également l'ensemble des autres limites et règles énoncées dans sa loi constitutive.

Le Fonds prévoit respecter l'ensemble des limites et règles énoncées dans sa loi constitutive au cours des prochaines années.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds n'entrevoit pas l'adoption de nouvelles conventions comptables qui auraient des incidences notables sur le résultat net de son exercice financier ou de son actif net par action au 31 mai 2012.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé en 2008 que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le CNC a ensuite confirmé en janvier 2011 que les sociétés de placement, au sens de la note d'orientation en comptabilité sur les Sociétés de placement du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), devront appliquer les IFRS pour la première fois au plus tard aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ainsi, le Fonds a reporté la date de cette première application, et préparera donc ses premiers états financiers intermédiaires selon les IFRS le 30 novembre 2013.

Plan de conversion aux IFRS

Le Fonds a adopté un plan de conversion aux IFRS en trois phases : une phase diagnostic; une phase d'évaluation des normes, d'analyse détaillée, de résolution des problèmes, de préparation d'états financiers modèles; et une phase d'intégration des changements.

La première phase a été réalisée avant la fin de l'exercice financier terminé le 31 mai 2009. Elle a permis de déterminer les normes IFRS ayant des impacts importants pour le Fonds, ainsi que les principaux enjeux et priorités à étudier dans le contexte du Fonds.

7. Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

La partie de la deuxième phase touchant l'évaluation des normes, l'analyse détaillée et la résolution des problèmes, a été terminée en mai 2010. Elle a permis d'approfondir de façon plus détaillée les IFRS, leurs différences avec les normes canadiennes actuelles, ainsi que leurs interprétations, afin de nous permettre de déterminer les impacts de la conversion sur les processus, les systèmes et les états financiers. Au cours des prochains mois, le Fonds élaborera un projet d'états financiers en fonction des nouvelles normes.

Durant la phase d'intégration des changements, nous effectuerons le traitement comptable à la fois selon les PCGR canadiens et selon les IFRS, afin de pouvoir présenter des données comparatives lors de la transition. De plus, le Fonds a déployé ses plans de formation visant à mettre à niveau son personnel comptable et les autres intervenants qui, dans son organisation, sont touchés par la conversion aux IFRS.

Le Fonds effectue une vigie continue des normes IFRS afin d'en suivre l'évolution et d'en évaluer les impacts.

Principales modifications prévues

Le tableau qui suit présente les seuls éléments importants de différences entre les PCGR canadiens appliqués actuellement par le Fonds et les IFRS. Ces différences sont dignes de mention mais n'ont pas nécessairement un impact important sur les états financiers du Fonds. Ce tableau a été préparé à partir des normes actuelles qui seraient en vigueur à la date de transition; certaines normes pourraient toutefois être modifiées, et, au besoin, le Fonds pourrait réévaluer sa position. L'évaluation des impacts reflète les résultats de l'analyse en fonction de la situation actuelle.

Méthode comptable	Principales différences entre les PCGR et les IFRS	Incidence sur les états financiers
<i>Consolidation</i>	<p>En vertu des PCGR canadiens, les sociétés de placement qui satisfont à certains critères comptabilisent leurs placements à la juste valeur conformément à la Note d'orientation NOC-18, Sociétés de placement. Cette règle s'applique à tous les placements, même à ceux pour lesquels une société de placement détient plus de 50 % des actions donnant droit de vote ou le contrôle des participations.</p> <p>Les normes IFRS ne prévoient à l'heure actuelle aucune disposition équivalente à la NOC-18 et, par conséquent, les sociétés de placement qui détiennent le contrôle d'entreprises devront consolider de tels placements lors de l'adoption des IFRS.</p> <p>Le normalisateur international, l'International Accounting Standards Board (IASB), examine la possibilité depuis le printemps 2010 que les sociétés de placement puissent être exemptées de l'obligation de consolider leurs participations des entités qu'elles contrôlent; elles devraient alors comptabiliser ces participations à leur juste valeur. Au cours des prochains mois, ces propositions feront l'objet d'un exposé-sondage qui pourrait conduire à l'adoption d'une nouvelle norme comptable à ce sujet.</p>	<p>À l'heure actuelle, le Fonds ne prépare pas d'états financiers consolidés, et comptabilise tous ses investissements en capital de développement et ses autres investissements à la juste valeur.</p> <p>La consolidation aurait un impact majeur sur les informations présentées aux états financiers du Fonds et ceux-ci ne seraient pas à la juste valeur pour les entités consolidées.</p> <p>Si les normes IFRS évoluent dans le sens de l'exemption de consolidation pour les sociétés de placement, il n'y aura pas d'impact sur les états financiers du Fonds.</p> <p>Les normes concernant les informations à fournir par voie de notes concernant les entités contrôlées sont encore à l'étude. Le Fonds évaluera la situation en temps opportun.</p>
<i>Instruments financiers</i>	<p>En vertu des PCGR canadiens, le Fonds comptabilise tous ses investissements en capital de développement et ses autres investissements à la juste valeur conformément aux principes comptables applicables aux sociétés de placement.</p> <p>Comme mentionné à la section consolidation, les normes IFRS actuelles ne prévoient pas de traitement comptable spécifique pour les sociétés de placement. En l'absence d'un tel traitement, le Fonds devrait comptabiliser ses instruments financiers selon les catégories prescrites par les normes IFRS, les évaluer selon les méthodes prévues pour chaque catégorie, et présenter dans ses états financiers les informations requises.</p> <p>L'IASB examine la possibilité d'exiger que les sociétés de placement évaluent obligatoirement tous leurs placements à la juste valeur.</p>	<p>La comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers selon les normes IFRS actuelles pourraient avoir un impact sur la présentation de l'information financière.</p> <p>Si les normes IFRS évoluent dans le sens de l'évaluation à la juste valeur pour les sociétés de placement, il n'y aura pas d'impact sur les états financiers du Fonds.</p>
<i>Immobilisations</i>	<p>Les IFRS exigent que les composants d'une immobilisation soient amortis séparément lorsqu'une immobilisation est constituée de composants auxquels s'appliquent différents taux d'amortissement. Un impact de cette exigence est qu'un plus grand nombre de composants sont reconnus quand on applique les IFRS plutôt que les PCGR canadiens.</p> <p>Les IFRS permettent d'évaluer une immobilisation selon le modèle du coût ou selon le modèle de la juste valeur. Les PCGR canadiens ne permettent pas de réévaluer les immobilisations à la juste valeur.</p> <p>Lors de la transition aux IFRS, la norme IFRS 1, Première application des normes IFRS, permet d'utiliser la juste valeur d'une immobilisation comme coût présumé à la date de transition.</p>	<p>La liste des composants spécifiques aux bâtisses du Fonds est en cours d'élaboration. Ils seront divulgués par voie de notes aux états financiers.</p> <p>Le Fonds prévoit utiliser la juste valeur de ses bâtisses comme coût présumé à la date de transition.</p> <p>Après la transition, le Fonds prévoit continuer d'utiliser le modèle du coût pour évaluer ses immobilisations.</p> <p>Les montants en cause (juste valeur des bâtisses et calcul de l'amortissement par composant) sont en cours d'évaluation, mais ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur l'actif net, le bénéfice net et le bénéfice par action.</p>

Méthode comptable	Principales différences entre les PCGR et les IFRS	Incidence sur les états financiers
<i>Immeubles de placement</i>	<p>Les normes IFRS définissent un immeuble de placement comme un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers, valoriser le capital, ou les deux. Un immeuble de placement peut être évalué selon le modèle du coût ou selon le modèle de la juste valeur.</p> <p>Les PCGR canadiens ne contiennent pas une définition spécifique des immeubles de placement.</p>	<p>Le Fonds reclassera dans son bilan la portion des bâtisses qui est louée.</p> <p>Le Fonds prévoit évaluer son immeuble de placement selon le modèle du coût, comme c'est le cas pour la portion en occupation propre de l'immeuble et les autres immobilisations du Fonds. Cette évaluation ne devrait pas avoir d'impact significatif sur l'actif net, le bénéfice net et le bénéfice par action.</p>
<i>Avantages du personnel</i>	<p>Le coût des services passés des régimes de retraite à prestations déterminées, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis, sont passés immédiatement en charges selon les IFRS. Selon les PCGR, ils sont généralement amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs.</p> <p>Selon les PCGR et les IFRS, les gains ou les pertes actuariels des régimes de retraite à prestations déterminées qui dépassent la limite du « corridor » sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Un exposé-sondage récent de l'IASB prévoit cependant modifier ce traitement pour éliminer le « corridor ».</p> <p>Lors de la transition aux IFRS, la norme IFRS 1, Première application des normes IFRS, permet de comptabiliser, à la date de transition aux IFRS, tous les écarts actuariels cumulés directement dans les bénéfices non répartis.</p>	<p>La portion acquise des coûts des services passés devra être reconnue immédiatement à l'actif net. Cet ajustement a un impact peu important sur les états financiers du Fonds.</p> <p>Le Fonds évalue actuellement la possibilité d'inscrire tous les écarts à la transition dans les bénéfices non répartis et le choix d'utiliser ou non le « corridor » après la transition.</p> <p>Les montants en cause sont en cours d'évaluation, mais ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur l'actif net, le bénéfice net et le bénéfice par action.</p>
<i>Impôts sur le revenu</i>	<p>Selon les PCGR du Canada, des impôts remboursables doivent être constatés – à l'actif pour les sociétés d'investissement à capital variable – pour tous les éléments de résultats correspondants constatés au cours de l'exercice, que les impôts afférents à ces éléments de résultats soient payables pendant l'exercice considéré ou pendant un exercice ultérieur.</p> <p>Selon les IFRS, les impôts remboursables ne sont comptabilisés à recevoir que lorsque les dividendes ou les virements des bénéfices non répartis au capital-actions, qui donnent droit au remboursement de ces impôts, sont approuvés par le conseil d'administration.</p> <p>Par conséquent, ces impôts remboursables devront être comptabilisés aux résultats seulement lorsqu'une telle opération aura été autorisée.</p>	<p>Cette différence a pour impact que des soldes d'impôts remboursables devront être radiés à la date de transition et que le montant des impôts futurs devra être ajusté.</p> <p>Les montants en cause sont en cours d'évaluation, mais ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur l'actif net, le bénéfice net et le bénéfice par action.</p>

Le Fonds considère que la conversion aux IFRS ne nécessitera pas de changement majeur à ses systèmes d'information, aux processus de traitement de ses données et à ses différentes activités. Le Fonds estime également que les contrôles internes actuels à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information financière seront suffisants et adéquats pour adopter les nouvelles normes IFRS et leurs exigences de divulgation d'information.

RÈGLEMENT 31-103

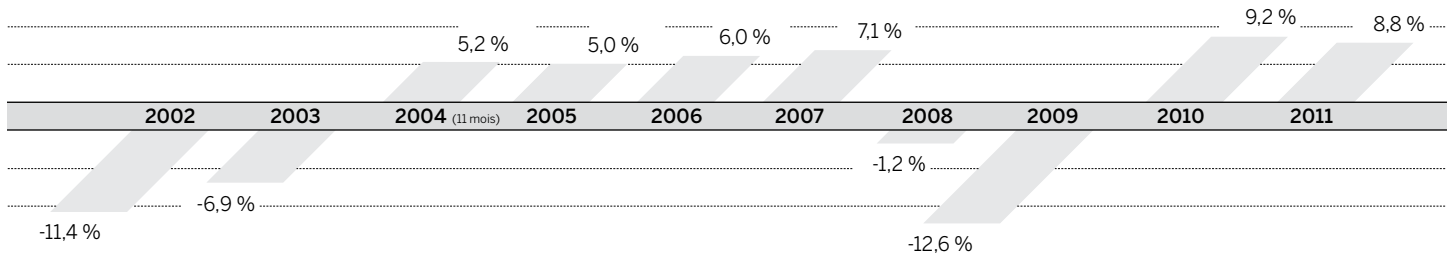
Le Fonds est en voie de procéder à son inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, conformément au *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription*. Cette inscription ne devrait pas avoir de répercussions significatives sur les opérations du Fonds.

RENDEMENT PASSÉ

Cette section présente les rendements passés du Fonds. Ces rendements ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

RENDEMENT ANNUEL DU FONDS

Le graphique ci-dessous montre le rendement annuel du Fonds et fait ressortir la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre, pour les 10 derniers exercices.



On calcule le rendement annuel du Fonds en divisant le résultat net par action de l'exercice par le prix de l'action au début de l'exercice. Ce rendement est différent du rendement composé annuel à l'actionnaire, puisque, contrairement à celui-ci, le rendement annuel du Fonds tient compte des émissions et des rachats d'actions qui ont eu lieu en cours d'exercice, ce qui a un effet dilutif ou relatif sur le résultat net par action, selon le cas.

RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS À L'ACTIONNAIRE

Au prix actuel de l'action de 25,92 \$, un actionnaire ayant investi au début de chacune des périodes indiquées ci-dessous obtient les rendements composés annuels suivants :

10 ans	5 ans	3 ans	1 an
0,4 %	1,8 %	1,1 %	8,7 %

On calcule le rendement composé annuel à l'actionnaire en tenant compte de la variation annualisée du prix de l'action pendant chacune des périodes indiquées. Ce rendement est différent du rendement annuel du Fonds, puisque, tel que mentionné précédemment, il ne tient pas compte de l'effet dilutif ou relatif des émissions et des rachats d'actions en cours d'exercice. C'est ce qui explique que le rendement composé annuel à l'actionnaire de l'exercice a été de 8,7 %, alors que le rendement du Fonds a été, quant à lui, de 8,8 % pour la même période.

Le rendement composé annuel à l'actionnaire depuis la création du Fonds est de 3,6 %.

RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS À L'ACTIONNAIRE (INCLUANT LES CRÉDITS D'IMPÔT)

Prenons l'exemple d'un actionnaire qui a investi sous forme de retenue sur le salaire le même montant chaque année. En considérant les crédits d'impôt du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral liés aux fonds de travailleurs (de 15 % chacun), au prix actuel de l'action (25,92 \$), il a obtenu un rendement composé annuel de 13,1 % et de 9,5 % respectivement sur une période de 7 ans et de 10 ans. Ce rendement ne tient pas compte des déductions fiscales relatives au REER.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 mai 2011, les actifs sous gestion du Fonds, se répartissent comme suit :

Catégories d'actifs	% de l'actif net
Investissements en capital de développement	
Titres privés	24,0
Fonds spécialisés	15,8
Titres cotés	8,3
	48,1
Autres investissements	
Encaisse et marché monétaire	3,1
Obligations	27,4
Actions sectorielles	16,5
Fonds de fonds de couverture	3,2
Actions à dividendes élevés	1,1
Fonds d'infrastructure à l'international	0,9
	52,2

Au 31 mai 2011, les émetteurs des 25 principales positions détenues par le Fonds, dont 17 appartiennent au portefeuille d'investissements en capital de développement et 8 au portefeuille des autres investissements, sont les suivants :

Émetteurs	% de l'actif net
Investissements en capital de développement (17 émetteurs)*	26,7
Autres investissements (8 émetteurs)**	18,5
	45,2

* Les 17 émetteurs représentant collectivement 26,7 % de l'actif net du Fonds sont :

Atrium Innovations inc.
 BDR Capital, s.e.c.⁸
 Cogeco Câble inc.
 Corporation Financière L'Excellence Itée
 Entreprises publiques québécoises à faible capitalisation⁸
 Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.⁸
 Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c. (anciennement Solim)⁸
 Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c. (anciennement Solim II)⁸
 Gestion TFI inc.
 IPL inc.
 Metro inc.
 Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, société en commandite⁸
 SSQ, Société d'assurance-vie inc.
 Stella-Jones inc.
 Transcontinental inc.
 Trencap s.e.c.
 VC, société en commandite

** Les 8 émetteurs représentant collectivement 18,5 % de l'actif net du Fonds sont :

Province de l'Ontario 5,6 %
 Gouvernement du Canada 4,6 %
 Province de Québec 2,0 %
 Canada Housing Trust 1,8 %
 Financement-Québec 1,7 %
 Banque Laurentienne du Canada 1,0 %
 Hydro-Québec 1,0 %
 Q-BLK Strategic Partners, inc. 0,8 %

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds.

8. Malgré leur poids relativement important dans le portefeuille global du Fonds, ces émetteurs ne constituent pas un risque de concentration élevé étant donné le grand nombre d'entreprises dans lesquelles ceux-ci ont investi.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Fidèle à sa mission, le Fonds a effectué, au cours de l'exercice, des investissements qui ont contribué à créer, à maintenir ou à sauvegarder des emplois de qualité dans différents secteurs de l'économie du Québec. Dans le contexte économique actuel, encore marqué par de l'incertitude, le Fonds continue à jouer un rôle actif dans le développement et la croissance des entreprises québécoises. Ainsi, au cours de l'exercice, sur une base d'engagements, le Fonds a investi 733 millions \$ afin d'appuyer les entrepreneurs québécois dans leurs projets de développement.

Parmi ces investissements, certains ont eu un effet particulièrement structurant sur l'économie du Québec. Par exemple, le Fonds a investi 80 millions \$ dans la société IPL, un chef de file de l'industrie nord-américaine de la fabrication de produits en plastique moulé. Au cours du premier semestre, dans le cadre d'un projet de transfert d'entreprise, le Fonds a investi 41,5 millions \$ pour participer à l'acquisition de la société IPL. Cette entreprise appartenait à la famille Métivier, qui avait bâti une entreprise solide et diversifiée depuis sa fondation en 1939; les nouveaux acquéreurs prennent ainsi le relais et assureront sa croissance. Au cours du deuxième semestre, le Fonds a ensuite procédé à un autre investissement, de 38,5 millions \$, afin de permettre à l'entreprise de poursuivre son expansion géographique en acquérant la société américaine Plastic Enterprises. Cette transaction facilitera ainsi l'accès à de nouveaux clients pour la société et lui permettra aussi de sécuriser les emplois offerts au Québec.

Dans le cadre du budget du Québec 2011-2012, le Fonds s'est engagé à investir 50 millions \$ pour créer deux nouveaux fonds d'investissement, l'un dédié aux entreprises du secteur culturel et l'autre à la relève entrepreneuriale au Québec. Le Fonds contribuera à hauteur de 40 millions \$ au nouveau Fonds Capital Culture Québec, créé en collaboration avec le gouvernement du Québec, qui, pour sa part y investira 60 millions \$; ce fonds aura pour objectif de financer des projets d'entreprises culturelles québécoises d'envergure, à fort potentiel de rendement, visant les marchés internationaux. Dans la même foulée, le Fonds a également confirmé un réinvestissement de 6,7 millions \$ dans le Fonds d'investissement de la culture et des communications. Par ailleurs, l'investissement de 10 millions \$ du Fonds dans le nouveau Fonds Relève Québec, qui bénéficiera aussi de 40 millions \$ provenant du gouvernement du Québec et d'autres fonds fiscalisés, aura pour objectif de soutenir, grâce à des prêts, les acquéreurs de PME québécoises en complémentarité de l'offre de produits financiers traditionnels.

Dans le secteur de la machinerie et des équipements, un investissement de 4,5 millions \$ dans Groupe Technosub a contribué à un projet de relève d'entreprise; cette PME de Rouyn-Noranda se spécialise dans la fabrication, la distribution et la réparation de pompes industrielles utilisées notamment dans l'industrie minière. Par ailleurs, un prêt non garanti de 2,5 millions \$ a été accordé à la société Les investissements Nolinor afin d'assurer la relève dans l'entreprise. Cette société est une entreprise spécialisée dans le transport aérien de passagers et de cargo à travers l'Amérique du Nord. Soulignons aussi l'investissement de 4 millions \$ dans la société Serdy Média, la division média du Groupe Serdy, une entreprise familiale québécoise spécialisée dans le domaine audiovisuel, et entre autres propriétaire de la chaîne de télévision Évasion. Ce partenariat a permis notamment à Serdy Média d'élargir son offre télévisuelle au Québec, avec le lancement de la chaîne spécialisée Zeste, consacrée à la gastronomie.

Dans le cadre de son programme d'investissements stratégiques⁹, le Fonds a réalisé trois investissements en 2010-2011. L'entreprise Les Chantiers de Chibougamau Ltée a bénéficié d'un prêt compétitivité de 5 millions \$ du Fonds pour financer en partie les immobilisations de sa nouvelle usine de bois lamellé-croisé. Le Fonds a acquis des actions pour une somme de 7,2 millions \$ afin de devenir un actionnaire important de la société Technologies Miranda inc., dont les perspectives de croissance sont prometteuses; cette société reconnue comme un chef de file sur son marché, est un fournisseur de classe mondiale de systèmes d'infrastructure, de mise en ondes et de *monitoring* destinés au marché de la télédiffusion. Enfin, une participation de 10 millions \$ dans l'émission publique de la société 5N Plus, un producteur entièrement intégré et un recycleur en boucle fermée de métaux et de composés fortement purifiés, permettra à celle-ci d'acquérir MCP Group SA (MCP); cette acquisition de MCP permettra de consolider les emplois du siège social, situé dans l'arrondissement de St-Laurent, à Montréal.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT HORS QUÉBEC¹⁰

Quant aux investissements réalisés par le Fonds en vertu de la *Politique d'investissement hors Québec*, ces derniers ont eu d'importantes retombées économiques pour le Québec au fil des années. Au cours de l'exercice, c'est un total de 20 millions \$ (47 millions \$ pour l'exercice précédent) qui a été investi dans les différentes catégories admissibles en vertu de cette politique.

Un montant total de 14,4 millions \$ a été investi dans quatre sociétés répondant aux critères d'entreprise à impact économique québécois dont 12 millions \$ dans la société JV Driver Corporation, une entreprise albertaine du domaine de la construction qui favorisera l'embauche de travailleurs québécois. Le Fonds a aussi fait des investissements totalisant 5,6 millions \$ dans deux entreprises qui réaliseront des projets importants au Québec et qui répondent également aux critères de la politique. Par ailleurs, le Fonds n'a procédé à aucun investissement dans des fonds privés hors Québec au cours de l'exercice.

9. Le budget du Québec de 2003-2004 a accordé au Fonds la possibilité de procéder à des investissements stratégiques dans des entreprises importantes au Québec dont l'actif est inférieur à 500 millions \$ ou dont l'avoir net est d'au plus 200 millions \$.

10. Depuis 1998, le Fonds est autorisé par le ministre des Finances du Québec à investir à l'extérieur du Québec dans la mesure où certaines conditions bien définies sont respectées, notamment en ce qui a trait aux retombées économiques. Les principaux groupes d'investissements admissibles sont les fonds privés hors Québec, les entreprises à impact économique québécois et les projets d'investissements importants (financement d'une expansion, modernisation, accroissement de la productivité).

LE RÉSEAU D'INVESTISSEMENT DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Depuis sa fondation en 1983, le Fonds a développé un solide réseau d'investissement qui permet aux entrepreneurs à l'écoute de leur ambition d'avoir accès à du capital patient selon leurs besoins. Véritable carrefour d'affaires qui regorge d'idées, de talents et de connaissances, ce réseau donne la possibilité aux entreprises partenaires du Fonds de partager avec d'autres PME des préoccupations communes, de tirer profit des expériences passées et d'amorcer de nouvelles relations d'affaires. Le réseau d'investissement du Fonds se déploie essentiellement sur quatre paliers d'investissement :

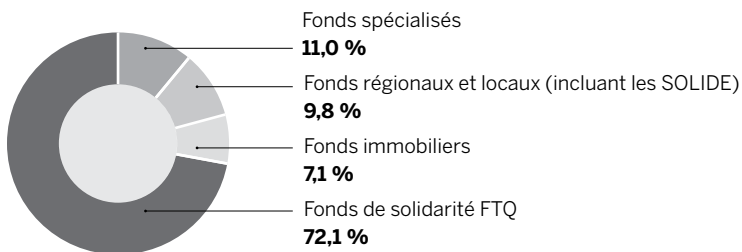
- Le Fonds de solidarité FTQ répond aux besoins des entreprises de taille plus importante en offrant un niveau d'investissement se chiffrant généralement à 2 millions \$ et plus.
- Chacun des fonds régionaux de solidarité FTQ, qui couvrent l'ensemble du territoire québécois, offre du capital allant généralement de 100 000 \$ à 2 millions \$ pour répondre aux besoins des entreprises de sa région.
- Les fonds locaux de solidarité ou SOLIDE (Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi), établis par le Fonds et la Fédération québécoise des municipalités, répondent aux besoins des plus petites entreprises qui désirent obtenir du financement variant généralement entre 5 000 \$ et 100 000 \$.
- Les fonds immobiliers de solidarité FTQ se spécialisent en investissement et en développement immobilier. Leur principal objectif est la création et la sauvegarde d'emplois par la construction ou la rénovation majeure d'immeubles de bureaux ainsi que de propriétés commerciales, industrielles, institutionnelles et résidentielles.
- Les fonds spécialisés forment un réseau d'investissement autant au Québec qu'à l'étranger, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité. L'engagement du Fonds envers ce réseau s'est poursuivi en 2010-2011, toujours dans le but de faciliter l'accès à des capitaux aux PME québécoises à tous les stades de leur développement.

Depuis janvier 2011, les entrepreneurs québécois ont accès à l'ensemble du réseau d'investissement du Fonds à partir de son nouveau site Internet www.fondsftq.com. En plus de faciliter la recherche de nos dossiers de financement et des membres de nos équipes d'experts, ce premier guichet unique de l'investissement présente toutes les particularités du Fonds, des fonds régionaux, des fonds locaux et des fonds immobiliers.

Le graphique suivant présente la répartition des investissements du Fonds en fonction des différentes composantes du réseau.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR COMPOSANTES DU RÉSEAU (AU COÛT)

AU 31 MAI 2011



PERSPECTIVES ET TENDANCES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Les craintes toujours existantes de propagation au reste du monde des effets de la crise des finances publiques des pays de la zone euro les plus fragiles, et, plus récemment, des conséquences de la crise politique qu'ont vécue certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord auront un effet sur le comportement des marchés boursiers et financiers mondiaux. Les banques centrales à travers le globe surveillent les répercussions de la variation des prix pétroliers sur les perspectives d'inflation. Les économistes ont pour la plupart révisé à la hausse leurs prévisions pour les prix du pétrole, mais, selon l'avis de plusieurs, il faudrait enregistrer une flambée encore plus marquée des prix pour faire dérailler la reprise économique à l'échelle mondiale.

Aux États-Unis, tandis que les autorités gouvernementales ralentissent les dépenses dans un contexte où la dette souveraine a atteint un niveau alarmant, les entreprises ne semblent pas pressées de prendre le relais en relançant la consommation et l'investissement, étant donné la morosité des consommateurs et l'incertitude entourant la mise en place de nouvelles réglementations ayant trait à la taxation. Les chiffres de l'emploi s'améliorent graduellement; cependant, nous sommes loin des niveaux atteints lors des cycles économiques passés, alors que de manière générale la situation de l'emploi reste une condition *sine qua non* d'une reprise durable. Les agrégats monétaires et le crédit progressent, mais lentement, et ne garantissent pas, du moins aux niveaux actuels, une reprise économique durable. La Réserve fédérale américaine, quant à elle, ne donne encore aucun signal clair quant à la fin des mesures exceptionnelles de stimulation. Le programme d'assouplissement quantitatif mis en place en 2010 arrive à terme en juin 2011 et devrait agir *de facto* comme un resserrement des conditions monétaires. Quant à une hausse éventuelle des taux d'intérêt aux États-Unis, il faudra probablement attendre 2012 pour qu'une telle mesure soit décidée.

La disparité entre le Canada et les États-Unis, notamment en matière d'emploi et de crédit, semble se stabiliser, dans la mesure où la situation aux États-Unis progresse et que celle du Canada, qui était déjà robuste, se maintient. La Banque du Canada semble vouloir communiquer au marché son intention d'augmenter éventuellement le taux directeur, sans pour autant s'engager dans une hausse importante de celui-ci. Advenant le cas où la Banque du Canada déciderait de hausser le taux directeur, le dosage et la synchronisation de ces hausses ne seraient pas chose facile, notamment en raison de l'appréciation marquée du dollar canadien et de l'inflation. Compte tenu du contexte économique actuel, nous prévoyons que le dollar canadien variera au cours des prochains mois dans une fourchette allant de 0,98 \$ US à 1,09 \$ US, tandis que les taux d'intérêt sur les obligations du Canada 10 ans et 30 ans devraient osciller dans un intervalle relativement stable n'excédant pas 50 points de base. De manière générale, selon les avis d'experts, l'essor que l'économie canadienne a connu à la fin de 2010 a préparé la voie, et l'année 2011 pourrait être encore meilleure. Cette nouvelle impulsion de l'économie proviendrait en partie du raffermissement de la demande américaine de nos produits d'exportation, alors que les importations progresseraient un peu moins vite. Globalement, cela signifie qu'après avoir pénalisé le Canada en 2010, le commerce extérieur devrait soutenir le pays en 2011 et possiblement même en 2012.

L'économie au Québec, quant à elle, devrait poursuivre sur sa lancée. Le mécanisme du crédit semble avoir repris sa vitesse de croisière normale, qu'il devrait maintenir, et les chiffres de la consommation, de l'exportation et de l'emploi, qui sont repartis vers le haut, depuis un certain temps déjà, devraient se maintenir à des niveaux assez élevés au cours des prochains mois. Toutefois, la situation des finances publiques ici et à l'étranger, les répercussions des troubles politiques de certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les enjeux liés à la compétitivité et à l'innovation, de même que la situation aux États-Unis demeurent des facteurs clés à surveiller.

TENDANCE DE L'INDUSTRIE DU CAPITAL DE RISQUE¹¹

En 2010, le marché nord-américain du capital de risque a connu sa première amélioration depuis 2007. Toujours en 2010, malgré une augmentation de 10 % des sommes investies au Canada, le Québec a connu pour sa part une diminution de 9 %. Cette situation contraste avec celle qui a prévalu en 2009, alors que l'investissement était en hausse au Québec mais en baisse partout ailleurs en Amérique du Nord.

Malgré la baisse des sommes investies que l'on y a observée, le Québec a pu se démarquer des autres provinces canadiennes par le grand nombre d'entreprises financées par du capital de risque. En effet, près de 50 % des entreprises financées par du capital de risque en 2010 au Canada se retrouvaient au Québec; ce dernier a aussi bénéficié de la plus importante transaction de capital de risque conclue au Canada en 2010, soit le financement de l'entreprise de technologies propres Enerkem Technologies, située à Montréal; cette transaction s'est élevée à 53,8 millions \$.

Alors qu'en 2010 l'investissement en capital de risque avait augmenté au Canada, les fonds recueillis ont pour leur part diminué de 24 % (819 millions \$ en 2010, comparativement à 1 070 millions \$ en 2009), pour atteindre le plus bas niveau depuis 16 ans. Par contre, grâce notamment à la place importante des fonds fiscalisés, le Québec n'a subi une baisse que d'environ 10 %, ce qui lui a permis de s'approprier 42 % du total des fonds recueillis au Canada en 2010, comparativement à 36 % en 2009.

Encore une fois en 2010, ce sont les fonds fiscalisés qui ont dominé les activités d'investissement au Québec, avec plus du tiers des sommes investies; à l'échelle du Canada, ces fonds n'ont contribué qu'à 21 % du total des sommes investies. Les fonds étrangers ont été encore très présents en 2010; en effet, ceux-ci représentaient respectivement 27 % et 29 % des sommes investies au Québec et au Canada.

LE MARCHÉ DE L'ÉPARGNE ET LE REER

Dans le contexte économique actuel empreint de risques et d'incertitude, on note au Québec une certaine pression à la hausse sur les dépenses des individus, ce qui explique en bonne partie le taux d'endettement élevé des ménages. Malgré tout, il semble que les Québécois prennent petit à petit conscience de l'importance de diminuer leur endettement, qui est le concurrent direct de l'épargne. À cet égard, l'un des éléments de la mission du Fonds, à savoir la sensibilisation à l'importance d'épargner, garde tout son sens.

Alors que le taux d'épargne au Québec était de 4,6 % en 2009, celui-ci a fléchi en 2010 pour s'établir à 3,7 %. Cela n'a pas eu d'impact sur la proportion de détenteurs de REER : les résultats d'un sondage réalisé chaque année par la firme SOM sur le marché des REER (auprès de 1 000 détenteurs de REER au Québec) a révélé un taux de détention de 48 % (stable depuis 3 ans). D'un autre côté, les contributions moyennes ont fléchi (5 570 \$ en 2010, comparativement 5 980 \$ en 2009).

Grâce à ses nombreux points de service temporaires ouverts partout au Québec pendant la campagne REER, à ses activités marketing bien ciblées et à l'implication de son réseau RL, et compte tenu de son rendement et des crédits d'impôt auxquels il donne droit, le REER du Fonds a pu conserver, encore une fois, en 2010-2011, sa position avantageuse parmi l'ensemble des produits d'épargne-retraite disponibles. D'ailleurs, un sondage réalisé en mars 2011 par la firme Léger Marketing auprès de nos actionnaires a révélé que 81 % d'entre eux sont fiers du Fonds.

11. Tel que mentionné précédemment, l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCRI) propose de répartir les investissements privés en trois catégories, soit le capital de croissance (« buyout »), le capital de risque et la dette mezzanine. Or, les données présentées dans cette section ne concernent que la catégorie du capital de risque et ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des investissements en capital de développement effectués par le Fonds, lesquels se répartissent entre chacune des trois catégories. Par ailleurs, les données présentées dans cette section couvrent l'année calendaire 2010, qui diffère de l'année financière du Fonds.

PERSPECTIVES POUR LE FONDS¹²

En fonction des perspectives économiques et financières actuelles, et compte tenu de notre mission et de nos stratégies d'investissement, nous anticipons un rendement annuel de 2,5 % à 3 %, en moyenne. Ce rendement ne tient pas compte des crédits d'impôt accordés aux actionnaires lors de l'achat d'actions du Fonds, et est sujet à de la volatilité sur une base semestrielle ou annuelle.

Bien que le Fonds soit confiant de réaliser son objectif de rendement sur une longue période, le rendement annuel dépend quant à lui de la conjoncture économique du moment ainsi que des aléas des marchés boursiers et financiers. Ainsi, le rendement du Fonds au cours de l'exercice 2011-2012 sera grandement influencé par les rendements des marchés boursiers. Le rendement des titres privés est également tributaire de la performance de l'économie en général, et il pourrait être inférieur à leur rendement historique moyen, notamment en raison d'une augmentation du coût du crédit, de contrecoups liés au contexte économique, de la volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain et des effets de la concurrence étrangère. Par ailleurs, en ce qui concerne le ratio des charges totales d'exploitation sur l'actif net moyen, l'objectif visé est qu'il soit comparable à celui que le Fonds a obtenu pendant l'exercice terminé le 31 mai 2011.

Au cours des prochaines années, le Fonds compte poursuivre l'utilisation de produits dérivés sur une partie de son portefeuille obligataire, afin d'amoindrir l'impact négatif qu'aurait sur ses résultats une hausse des taux d'intérêt canadiens. Étant donné la protection qu'une telle stratégie procure, nous devons alors concéder une partie du bénéfice de la hausse de la valeur des obligations détenues advenant une baisse des taux des titres obligataires émis par le gouvernement du Canada. Le degré de couverture du portefeuille obligataire variera en fonction des perspectives économiques. Cette stratégie a pour objectif d'éviter, dans la mesure du possible, une baisse du prix de l'action du Fonds, et se veut ainsi une réponse aux attentes de nos actionnaires. D'autres mesures de protection sont également déployées. Par exemple, des produits dérivés sont utilisés pour réduire l'exposition du Fonds au risque de change ou pour amoindrir l'impact d'une baisse anticipée des valeurs sur les marchés boursiers pour certains titres particuliers. Dans ces cas, également, nous devons concéder une partie de la hausse du prix de notre investissement advenant une hausse de la devise ou des cours boursiers correspondants.

Avec des émissions d'actions projetées supérieures aux rachats d'actions prévus, l'actif net devrait augmenter au cours de l'exercice 2011-2012. Par ailleurs, le volume d'investissements réalisés par le Fonds ne devrait pas être significativement différent de la moyenne des investissements réalisés au cours des deux derniers exercices.

GESTION DES RISQUES

De saines pratiques en matière de gestion des risques sont essentielles à la réussite du Fonds de solidarité FTQ. Notre gestion du risque se fait à l'intérieur d'un cadre qui tient compte de la nature de nos activités ainsi que des risques qu'il est raisonnable d'assumer en prenant en considération le rapport rendement-risque souhaité et les attentes de nos actionnaires. À cette fin, nous tablons sur une démarche structurée afin de déterminer, de mesurer et de contrôler les risques significatifs avec lesquels nous devons composer.

Note aux lecteurs : les trois paragraphes suivants ainsi que les sections portant sur le risque de marché, le risque de crédit et de contrepartie et le risque de liquidité font partie intégrante des états financiers sur lesquels une opinion non modifiée a été exprimée dans un rapport des auditeurs indépendants émis le 29 juin 2011.

Le Fonds gère l'ensemble de ses instruments financiers de façon intégrée et globale selon des normes établies dans la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* adoptée par le conseil d'administration. Cette politique vise les investissements en capital de développement et les autres investissements; elle fixe les objectifs, les balises et plusieurs limites qui permettent à la direction du Fonds de s'assurer que le profil rendement-risque visé est respecté. Le Fonds utilise des produits dérivés notamment pour préserver la valeur des actifs, faciliter la gestion des portefeuilles, modifier la répartition d'actifs sans avoir à augmenter ou à réduire les sommes confiées aux spécialistes internes et externes et bonifier le rendement à l'intérieur des limites de risques allouées.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2011, l'approche de gestion des risques a continué à évoluer, après que le Fonds eut entrepris, au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2010, une démarche visant la mise en place d'un cadre de gestion intégrée des risques. Cette démarche a principalement pour objectif de doter la direction du Fonds d'une vision globale de l'ensemble des risques, pour lui permettre ainsi de s'assurer qu'ils sont tous gérés selon leur degré d'importance. La production d'un profil de risque intégré a permis la priorisation des principaux risques financiers et non financiers touchant le Fonds, avant et après la considération de l'efficacité des contrôles mis en place pour atténuer l'exposition du Fonds à ces risques. Une stratégie d'atténuation a été déterminée pour certains de ces risques, et des plans d'action ont été élaborés. D'autres plans d'action visent également la validation des contrôles existants pour gérer certains de ces risques. La mise en œuvre des plans d'action n'est pas terminée, et elle se poursuivra au cours du prochain exercice.

Dans la poursuite de ses activités, le Fonds s'expose à différents risques, dont les principaux sont présentés ci-après.

12. Les perspectives énoncées au présent rapport de gestion reflètent l'analyse du Fonds quant à des événements futurs, se fondent sur l'information dont le Fonds disposait au 29 juin 2011 et supposent certains risques, incertitudes et hypothèses. Bon nombre de facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du Fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou implicites anticipés.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché, inhérent à la participation du Fonds aux marchés financiers, correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des instruments financiers cotés entraînent des pertes de valeur. De façon plus précise, ce risque varie en fonction de la conjoncture des marchés financiers et de certains paramètres de ces marchés, comme la volatilité, qui peuvent causer des fluctuations à la baisse de la valeur des actifs financiers du Fonds et ainsi avoir une incidence négative sur son bilan et ses résultats. Une conjoncture économique ou financière difficile peut donc avoir un impact défavorable sur la valeur de l'action du Fonds.

Le Fonds gère le risque de marché en répartissant ses actifs financiers en plusieurs catégories. Il s'engage également dans une diversité de secteurs d'activité économique (gouvernements et organismes gouvernementaux, institutions financières, investissements technologiques, secteurs manufacturier et primaire, services et tourisme, fonds régional ou local et immobilier) et géographique, dans la mesure permise par sa loi constitutive.

Les actifs financiers du Fonds sont surtout sensibles au cours des actions cotées et à une variation des taux d'intérêt du marché obligataire (taux des obligations du Canada et écarts de crédit). Les actifs financiers du Fonds sont également sensibles à une variation des taux de change, mais, puisque la plupart des transactions du Fonds sont effectuées en dollars canadiens, l'exposition directe au risque de change est relativement faible. Par ailleurs, des mécanismes de protection, comme des contrats à terme sur devises, sont utilisés pour une bonne partie des autres investissements en devises.

En réponse à l'appréciation significative du dollar canadien, le Fonds a convenu, au cours de l'exercice précédent, de réduire graduellement, de 100 % à 50 %, la protection contre le risque de change de son portefeuille d'actions sectorielles. Le Fonds a gardé le cap sur l'atteinte de cet objectif; ainsi, le ratio de couverture des actions sectorielles se situait à 52,5 % au 31 mai 2011, comparativement à 62,5 % au 31 mai 2010.

Par ailleurs, la couverture obligataire en place depuis quelques années dans le cadre de la stratégie de couverture a varié au cours de l'exercice selon l'évolution réelle et anticipée des taux d'intérêt. Elle s'élevait à 102 millions \$ au 31 mai 2011 (comparativement à 135 millions \$ un an auparavant). Le degré de couverture sera ajusté au cours des prochains mois encore une fois en fonction de l'évolution réelle et anticipée des taux d'intérêt.

Des analyses de sensibilité et des simulations sont utilisées et permettent à la haute direction d'être informée des niveaux significatifs d'exposition au risque de marché. Le Fonds utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire son exposition au risque de marché et de préserver la valeur de ses actifs. Une analyse de sensibilité est présentée ci-dessous pour chacune des trois catégories de risques de marché auxquelles sont exposés les actifs financiers du Fonds, soit les variations des taux d'intérêt, du cours des actions cotées et des taux de change. Ces analyses tiennent compte de l'effet des changements apportés aux niveaux de protections existants visant à réduire l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

SENSIBILITÉ DES RÉSULTATS DU FONDS AU RISQUE DE MARCHÉ

(en millions de dollars)	31 mai 2011	31 mai 2010
Variation des taux d'intérêt du marché obligataire*		
Augmentation de 1 % des taux d'intérêt du marché obligataire	(131)	(95)
Diminution de 1 % des taux d'intérêt du marché obligataire	131	95
Variation du cours des actions cotées**		
Augmentation de 10 % du cours des actions cotées	214	186
Diminution de 10 % du cours des actions cotées	(214)	(186)
Variation des taux de change***		
Appréciation de 10 % du dollar canadien	(69)	(55)
Dépréciation de 10 % du dollar canadien	69	55

* Cette analyse est effectuée sur les obligations détenues par le Fonds présentées aux états financiers sous Autres investissements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte, dans certains cas, de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

** Cette analyse est effectuée sur les actions cotées détenues par le Fonds présentées aux états financiers sous Investissements en capital de développement et Autres investissements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte, dans certains cas, de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

*** Cette analyse est effectuée sur les titres libellés en devises détenus par le Fonds présentés aux états financiers sous Investissements en capital de développement et Autres investissements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte, dans certains cas, de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

L'évaluation des instruments financiers non cotés du portefeuille d'investissements en capital de développement repose sur l'utilisation de techniques d'évaluation approuvées et reconnues. Celles-ci s'appuient sur un ensemble d'hypothèses qui tiennent compte des conditions de marché, tels le taux de change, la croissance économique, les écarts de crédit, etc., à la date de l'évaluation. Les hypothèses utilisées ayant un degré important d'interaction entre elles, une analyse de sensibilité isolant l'effet d'une seule de ces variables sur le portefeuille de titres non cotés n'est pas considérée comme une représentation fidèle de la sensibilité des résultats. De plus, la juste valeur de certains instruments financiers, notamment les autres investissements, est déterminée en fonction d'informations de provenance externe et, par conséquent, aucune autre hypothèse raisonnablement possible ne peut être appliquée aux techniques d'évaluation. La direction a tout de même évalué la situation pour les prêts, obligations et avances, ainsi que pour les titres non cotés évalués selon la méthode de la capitalisation des flux monétaires, et établi que l'utilisation d'autres hypothèses possibles ne résulterait pas en de justes valeurs significativement différentes.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le Fonds est exposé au risque de crédit en raison, principalement, de ses investissements dans le domaine du capital de développement liés à sa mission, des investissements qui ne sont généralement pas garantis. En ce qui concerne les activités touchant les autres investissements, ce risque est généralement moindre, car les contreparties concernées présentent une solidité financière généralement supérieure (gouvernements, banques, etc.).

Le risque de crédit est lié à l'éventualité de subir une perte de valeur dans le cas où une entreprise partenaire (instruments financiers présentés sous Investissements en capital de développement), un émetteur ou une contrepartie à une transaction (instruments financiers présentés sous Autres investissements) n'honorerait pas ses engagements contractuels ou verrait sa situation financière se dégrader. Le Fonds gère ce risque par divers moyens, notamment un processus de vérification diligente qui permet de veiller à ce que le niveau du risque de crédit soit acceptable.

Le Fonds assure une diversification de ses actifs grâce à la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. Le respect de cette politique permet ainsi une gestion du risque de concentration lié à l'exposition à un émetteur ou à un groupe d'émetteurs présentant des caractéristiques communes (secteurs d'activité, cotes de crédit, etc.).

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

(juste valeur en pourcentage de l'actif net)	31 mai 2011	31 mai 2010
Poids des cinq plus importantes participations (Investissements en capital de développement)	14,0	15,1
Poids des cinq plus importants émetteurs ou contreparties (Autres investissements)	15,7*	14,1*

* Tous ces titres sont émis ou garantis par les gouvernements du Québec, de l'Ontario ou du Canada.

L'aperçu du portefeuille présenté précédemment fournit également des informations pertinentes quant à la concentration du risque de crédit et de contrepartie.

Des cibles par secteur de l'économie, en lien avec la structure interne du Fonds, sont approuvées sur une base annuelle pour le portefeuille d'investissements en capital de développement. La détermination de ces cibles sectorielles se fait dans le cadre d'une gestion par enveloppe de risque. À partir d'un risque optimal défini pour l'ensemble de ce portefeuille en tenant compte de la mission du Fonds, la gestion par enveloppe de risque facilite un suivi et un contrôle plus efficaces du profil et de la répartition sectorielle du portefeuille par niveau de risque. De cette façon, l'adéquation rendement-risque de ce portefeuille se fait grâce à une répartition sectorielle des enveloppes de risque qui tient compte du niveau de risque plus élevé de nos investissements dans certains secteurs.

De façon régulière, nous réévaluons l'état des investissements en capital de développement afin de justifier leur classement dans l'une des trois catégories suivantes : conformes aux critères internes, sous surveillance, en situation de redressement. Afin de faire face aux situations plus difficiles, un comité interne suit étroitement les dossiers qui présentent des risques de crédit accrus.

CLASSEMENT DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(juste valeur en millions de dollars)	31 mai 2011	31 mai 2010
Conformes aux critères internes	4 076	3 662
Sous surveillance	177	212
Situation de redressement	17	46
	4 270	3 920

Dans le cas du portefeuille des autres investissements, la cote de crédit des émetteurs et des contreparties ainsi que le respect des limites d'exposition par emprunteur ou contrepartie contribuent à la gestion du risque de crédit et de contrepartie de ce portefeuille, et à la diversification de nos actifs. Ces critères sont établis en fonction des risques propres à chaque catégorie d'actifs, et atténuent les risques qu'un défaut de paiement influe de manière significative sur nos résultats. En raison de la réduction du poids des titres de sociétés détenus dans le portefeuille obligataire, au 31 mai 2011, la cote de crédit moyenne pondérée des obligations était AA, comparativement à A au 31 mai 2010.

JUSTE VALEUR DES OBLIGATIONS DU PORTEFEUILLE DES AUTRES INVESTISSEMENTS SELON LA NOTATION STANDARD AND POOR'S

(en millions de dollars)	31 mai 2011	31 mai 2010
AAA	622	456
AA	741	588
A	750	804
BBB	184	169
Autres	6	5
	2 303	2 022

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Fonds doit faire quotidiennement des sorties d'argent. Il y a sortie d'argent quand le Fonds rachète des actions de catégorie A détenues par des actionnaires, quand il débourse les sommes qu'il s'est engagé à investir dans des entreprises partenaires, quand il rembourse des billets à payer ou quand il paie des charges. Rappelons que le Fonds n'est tenu de racheter des actions que dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou de les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec.

Le Fonds doit être en mesure d'obtenir les liquidités nécessaires pour satisfaire à ses engagements, et le risque de liquidité est donc lié à la possibilité de subir une perte s'il n'est pas en mesure de les respecter. Dans certains cas, des titres achetés sur le marché peuvent faire l'objet de restrictions relativement à leur vente, ce qui peut diminuer d'autant la liquidité de ces actifs.

La loi constitutive du Fonds fait en sorte qu'une partie des actifs financiers peut être investie dans des titres négociables de marchés organisés, tels les marchés boursiers et obligataires, afin que nous puissions obtenir facilement des liquidités. Par ailleurs, le Fonds dispose de marges de crédit bancaires lui accordant un accès supplémentaire à des sources de liquidités.

Au 31 mai 2011, le ratio d'actifs financiers liquides¹³, exprimé en pourcentage des actifs sous gestion, était de 54,3 % (51,0 % au 31 mai 2010), ce qui démontre, de l'avis de la direction, que le Fonds dispose des liquidités nécessaires pour faire face à toutes ses obligations et à tous ses engagements, même dans l'éventualité de scénarios qui lui seraient moins favorables.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent à toutes les activités du Fonds et correspond au risque de subir des pertes en raison de l'inadéquation ou de l'échec de certains processus ou systèmes mis en place, de facteurs humains ou d'événements externes. Ce risque comprend également le risque juridique.

Nous gérons le risque opérationnel en assurant la mise en place et l'efficacité des politiques, normes et procédures nécessaires. Dans un souci d'amélioration continue, les principes et mécanismes de contrôle sont surveillés et révisés périodiquement. Les principes directeurs suivants appuient la gestion du risque opérationnel et l'efficacité du cadre de gestion dont s'est doté le Fonds :

- un personnel compétent et bien formé;
- un programme de gestion de la relève;
- une culture d'intégrité;
- la séparation des fonctions incompatibles;
- l'adoption d'un concept d'indépendance inspiré de la réglementation en valeurs mobilières applicable aux sociétés publiques;
- la délégation de pouvoirs décisionnels à des conseils sectoriels dont la majorité des membres sont externes au Fonds et à la FTQ;
- l'encadrement du processus d'évaluation des investissements en capital de développement;
- la mise en place d'un programme-cadre de conformité financière;
- l'encadrement du développement technologique et de la sécurité de l'information;
- un processus de planification de la reprise des activités advenant une interruption des affaires;
- une vigie continue concernant l'évolution de la législation, de la réglementation et des normes applicables, incluant la conformité du Fonds à leur égard;
- la détermination et l'évaluation des risques au moment de la mise en place de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

Les codes d'éthique et de déontologie définissent, entre autres, les règles de conduite des employés, des dirigeants et des administrateurs, afin d'éviter, par exemple, les situations de conflits d'intérêts. Chaque employé ou dirigeant doit, dans le cadre de ses fonctions, accorder priorité aux intérêts du Fonds par rapport à ses intérêts personnels et à ceux de tierces parties. Il doit également éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts réel, éventuel ou apparent. Les codes d'éthique et de déontologie prohibent, entre autres, la réalisation de certaines transactions personnelles jugées conflictuelles, incluant la réception de certains cadeaux et l'utilisation d'un avantage, d'une information ou d'un intérêt quelconque lié au Fonds et qui serait incompatible avec les fonctions et responsabilités professionnelles d'un employé. Les codes proscrivent également la divulgation par les administrateurs et les employés, pour des fins autres que celles qu'implique l'exercice de leurs fonctions, des informations confidentielles obtenues dans cet exercice. Tous les employés doivent remplir chaque année une déclaration d'intérêts détenus et une déclaration sur la conformité de leur conduite au code.

Le code d'éthique et de déontologie du personnel cadre et syndiqué a été mis à jour en 2009, et une formation a été dispensée à tous les employés. Le code prévoit maintenant un mécanisme de signalement des situations non conformes au code ayant trait aux informations financières ou comptables ou à des illégalités.

Afin de diversifier sa gestion des actifs financiers, le Fonds fait aussi appel à des gestionnaires externes spécialisés et effectue des prises de participation dans des fonds spécialisés. Quand cela est opportun, le Fonds souscrit une assurance qui permet de transférer certaines composantes du risque opérationnel lié à ces opérations à des assureurs.

13. Les actifs financiers liquides sont les titres à revenu fixe (encaisse, obligations et titres du marché monétaire) ainsi que les actions cotées du portefeuille des autres investissements et certaines actions cotées du portefeuille d'investissements en capital de développement.

AUTRES RISQUES

Le Fonds est également soumis à d'autres risques, tels le risque stratégique et le risque de réputation, qui peuvent aussi entraîner des incidences financières défavorables.

Le risque stratégique, lequel comprend le risque de concurrence et le risque lié à des modifications de la réglementation, correspond à l'éventualité de subir une perte résultant de l'application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées ou de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires. Ce risque est géré grâce à des processus de vigie et de planification stratégique et opérationnelle qui font appel à tous les secteurs de l'organisation; les planifications sont ensuite approuvées par le conseil d'administration. Le comité de direction assure pour sa part un suivi périodique des plans d'affaires et des objectifs stratégiques du Fonds ainsi que de tous les secteurs. Toute décision stratégique ou modification des orientations déjà adoptées qui pourrait avoir une incidence significative sur le Fonds est préalablement autorisée par les instances appropriées, en fonction de leur autorité déléguée.

Le risque de réputation correspond à la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, entraîne des pertes, une baisse des liquidités ou un effritement de la clientèle. Le Fonds gère et contrôle son risque de réputation notamment par les moyens suivants : des programmes de formation appropriés, une vérification diligente légale et financière de tous ses dossiers d'investissements en capital de développement, de saines pratiques de gouvernance, l'application d'un ensemble de politiques et procédures, et l'appropriation des codes d'éthique et de déontologie par l'ensemble des dirigeants et du personnel. Le Fonds a pour pratique d'être un citoyen corporatif responsable en prenant en compte des considérations d'ordres éthique, social et environnemental dans ses décisions d'investissement. Le Fonds a aussi adopté une politique guidant l'exercice du droit de vote dans ses entreprises partenaires publiques ainsi qu'un code de conduite à l'international. Il veille également à ce que toute information financière communiquée à l'externe soit véridique et ait été préalablement validée.

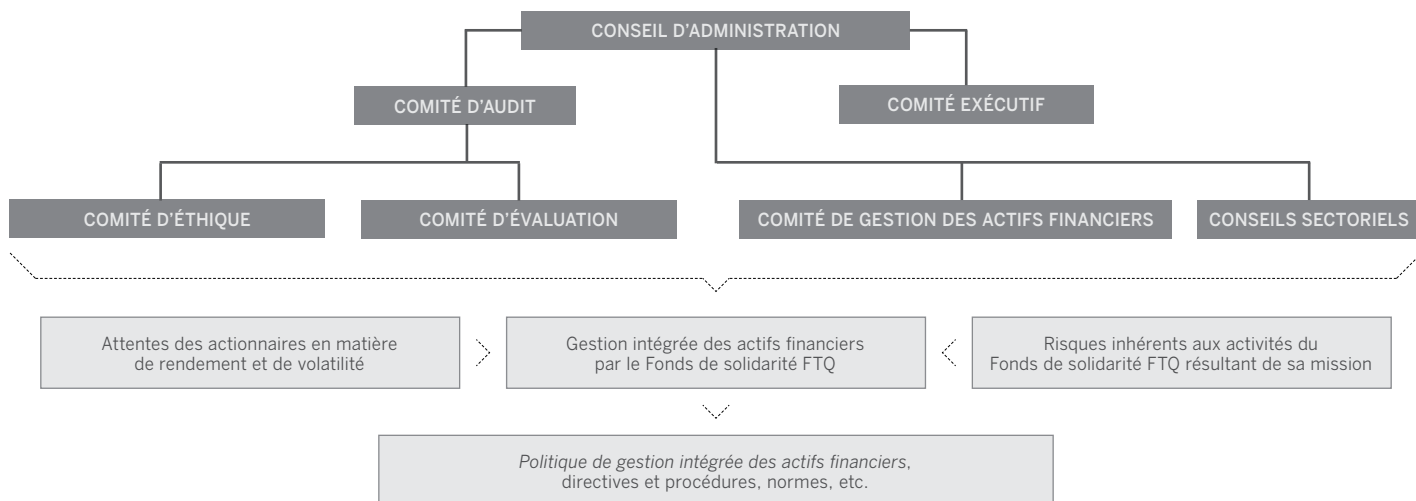
En 2008, le Fonds a mis en place une politique, appelée *Politique de divulgation*, qui touche l'ensemble des informations financières et non financières qui sont publiées ou communiquées à l'externe, ainsi que celles qui font l'objet d'une diffusion à l'interne à un grand nombre d'employés. La politique a pour principaux objectifs de : fournir un cadre de référence et des normes en matière de communication de l'information; assurer que les informations communiquées ont été préparées et validées avec rigueur; sensibiliser les employés du Fonds aux principes applicables en matière de divulgation; et préciser les rôles et responsabilités des principaux intervenants en matière de divulgation.

L'application de cette politique est encadrée par un comité de divulgation, lequel est composé de dirigeants du Fonds. Ce comité a pour principales responsabilités : d'établir des balises en matière de communication de l'information; de mettre en œuvre, de tenir à jour et d'assurer le respect de la *Politique de divulgation*; et de s'assurer de l'existence, de la pertinence et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information. Le comité de divulgation rend compte de ses activités au comité de direction.

GOVERNANCE

GOVERNANCE DES RISQUES

La gestion générale des opérations du Fonds de solidarité FTQ est assurée par un comité de direction, composé du président-directeur général et de hauts dirigeants. La gouvernance des risques étant une composante essentielle de la gestion intégrée des actifs financiers, le Fonds s'est muni d'un cadre de gestion visant à assurer que l'application des stratégies de gestion et de contrôle des risques ainsi que les décisions opérationnelles qui en découlent tiennent compte du niveau du risque acceptable établi. Ce cadre de gestion se présente comme suit :



Notre structure de gouvernance, sur le plan des risques, s'appuie sur un ensemble de politiques approuvées par le conseil d'administration. Les politiques, normes, directives et procédures sont régulièrement réévaluées afin qu'elles intègrent les meilleures pratiques qui soient. Fait à noter, les fonctions de président du conseil d'administration du Fonds et de président-directeur général sont distinctes.

La *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* est une pièce maîtresse de ce cadre de gestion. Cette politique définit la répartition cible des actifs financiers qui permet au Fonds de remplir sa mission tout en respectant le rapport rendement-risque souhaité, grâce à une saine diversification permettant d'atténuer la volatilité de ce même rendement d'un semestre à l'autre. La politique fixe également les objectifs, balises et limites à l'intérieur desquels les gestionnaires et les spécialistes doivent exercer leurs fonctions pour bien remplir leur mandat. Dans les faits, la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* est composée de plusieurs politiques qui couvrent les principes généraux, les orientations, et les limites et balises applicables aux différentes catégories d'actifs, dont une politique distincte applicable au secteur Investissements. Les directives et procédures détaillées qui encadrent la gestion des actifs financiers sur une base opérationnelle sont présentées distinctement, ce qui en facilite l'application.

La démarche qui vise la mise en place d'un cadre de gestion intégrée des risques, lancée pendant l'exercice précédent, a également eu certains effets sur la structure de gouvernance des risques. Les rôles et responsabilités des instances du Fonds, des comités à l'interne et des principaux intervenants concernés ont été précisés. C'est ainsi que le conseil d'administration du Fonds a reconfirmé sa responsabilité à l'égard de la gestion intégrée des risques, tout en déléguant au comité exécutif le suivi des travaux et de leurs résultats sur ce plan. Le vice-président responsable du cadre de gestion intégrée des risques relève directement du président-directeur général dans l'exercice de ses fonctions, dans lesquelles il est appuyé par un comité de gestion intégré des risques. Ce comité interne a été créé en 2010 et son mandat est établi par le comité de direction.

PRINCIPALES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce certaines fonctions particulières, à savoir :

- s'assurer du respect de la mission du Fonds, de la loi constitutive du Fonds et de toute autre loi qui lui est applicable, le tout dans le respect de ses valeurs de solidarité et de responsabilité;
- approuver les grandes orientations, politiques et stratégies d'affaires du Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion intégrée des actifs financiers et à la gestion intégrée des risques;
- s'assurer de l'existence de contrôles relativement à la gestion du Fonds, incluant celle de ses risques, et d'une culture d'intégrité;
- approuver les recommandations en matière d'investissement qui relèvent de sa responsabilité et leur suivi;
- évaluer la performance du Fonds sur une base régulière.

Les membres du conseil d'administration sont nommés ou élus selon les règles énoncées dans la loi constitutive du Fonds. Dans la réalisation de son mandat, le conseil délègue une partie de ses responsabilités aux comités suivants.

COMITÉ EXÉCUTIF, CONSEILS SECTORIELS ET AUTRES CONSEILS DÉLÉGUÉS

En plus du conseil d'administration, des conseils délégués assurent les décisions relatives aux investissements en capital de développement. Ces conseils délégués sont constitués du comité exécutif et des quatre conseils sectoriels (Traditionnel, Nouvelle économie, Portefeuille minier et Redressement et participations majoritaires). Tout dossier d'investissement en capital de développement de 5 millions \$ ou plus doit être soumis à l'autorisation du conseil d'administration, ou à l'autorisation du comité exécutif lorsque le conseil d'administration n'est pas en mesure de se réunir en temps opportun; de plus, chacun de ces dossiers doit être recommandé par le conseil sectoriel correspondant. Tout dossier d'investissement de moins de 5 millions \$ relève de l'autorité du conseil sectoriel correspondant, sauf pour le portefeuille minier où la limite est établie à 1 million \$. Les quatre conseils sectoriels sont composés majoritairement de membres externes au Fonds et à la FTQ. Le comité exécutif examine et approuve, au moins une fois par semestre, les rapports soumis par la direction sur la gestion intégrée des risques. Sur la base de ces rapports, il fait lui-même rapport au conseil d'administration, au comité d'audit et, au besoin, au comité de gestion des actifs financiers. Il recommande également, le cas échéant, au conseil d'administration toute politique visant la gestion intégrée des risques proposée par la direction.

COMITÉ D'AUDIT

Ce comité est composé exclusivement de membres externes du Fonds en vertu du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*, et a notamment pour mandat de : recommander pour approbation par le conseil d'administration les états financiers audités et le rapport de gestion; approuver les principes d'évaluation des investissements en capital de développement et recevoir le rapport du comité d'évaluation; s'enquérir de l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction et du fait qu'ils ne sont pas outrepassés; s'enquérir du processus de conformité et de gestion des risques visant la préparation des états financiers du Fonds et formuler des commentaires; recevoir le rapport du comité d'éthique et superviser l'application du code d'éthique des administrateurs. Le comité s'assure aussi de la conformité du Fonds aux lois, règlements et ententes qui régissent ses opérations et qui peuvent avoir une incidence financière significative. Le comité d'audit rend compte de ses activités au conseil d'administration et lui fait des recommandations lorsque nécessaire.

Par ailleurs, un comité d'éthique composé de membres de la direction soutient le comité d'audit en veillant à l'application des codes d'éthique et de déontologie du Fonds.

COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS FINANCIERS

Ce comité est responsable de la surveillance de la mise en œuvre, du respect et du maintien à jour de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, y compris de la *Politique d'investissement* ainsi que des politiques applicables aux différentes catégories d'actifs du secteur Placements. Son principal mandat est d'assurer la coordination et l'arrimage de la gestion de ces actifs. À ce titre, il recommande au conseil d'administration la vision d'ensemble et les orientations à adopter en matière de gestion des actifs financiers. Il s'assure également du suivi de la performance et de l'évolution du rapport rendement-risque, et veille à ce que les activités du Fonds soient conformes à toutes ses politiques touchant la gestion de ses actifs financiers, et à ce que les directives et les procédures soient adéquates et suffisantes. Ce comité rend compte semestriellement de ses activités au conseil d'administration et lui fait des recommandations lorsque nécessaire.

COMITÉ D'ÉVALUATION

Composé majoritairement d'évaluateurs qualifiés indépendants du Fonds, le comité d'évaluation a pour mandat de fournir une assurance raisonnable que le processus utilisé pour l'évaluation du portefeuille d'investissements en capital de développement est conforme aux exigences du *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Le comité d'évaluation rend compte semestriellement de ses activités au comité d'audit.

CADRE D'ÉVALUATION

Les investissements en capital de développement et les autres investissements sont présentés au bilan à leur juste valeur¹⁴. Toutefois, la majorité des investissements en capital de développement réalisés par le Fonds sont faits dans des entreprises privées ou des fonds spécialisés pour lesquels une juste valeur doit être établie, puisque les titres émis par ces entreprises ou ces fonds ne font pas l'objet de transactions sur un marché public organisé. Des évaluateurs spécialisés à l'emploi du Fonds déterminent la juste valeur de ces investissements. Au plan hiérarchique, ils relèvent de la première vice-présidence aux finances, et leurs travaux sont appuyés par un processus structuré comportant plusieurs étapes de vérification et de validation. Ce cadre permet d'attester la qualité, l'uniformité et l'intégrité du travail effectué, et ainsi la juste valeur établie.

Le cadre de gestion applicable au processus d'évaluation des investissements en capital de développement est précisé dans le *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Entre autres, le Règlement précise les qualifications minimales exigées des évaluateurs spécialisés à l'emploi du Fonds, ainsi que l'instance responsable d'approuver les principes d'évaluation utilisés. Le Règlement exige aussi que toute information pertinente concernant les évaluations (à l'exclusion des entreprises publiques évaluées à la cote) soit soumise à un comité d'évaluation indépendant. De plus, une attestation doit être signée par le président-directeur général et le chef de la direction financière du Fonds, selon laquelle le processus d'évaluation précisé dans le Règlement a été respecté et confirmant la juste valeur globale du portefeuille d'investissements en capital de développement. Depuis le 31 mai 2009, cette attestation est déposée au comité d'audit sur une base semestrielle.

GOVERNANCE FINANCIÈRE

Bien qu'il ne soit pas assujéti à l'application du *Règlement 52-109 des autorités canadiennes en valeurs mobilières*, le Fonds a choisi de s'inspirer des principes édictés dans ce règlement, exprimant ainsi sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. Le programme-cadre de conformité financière, communément nommé Confor, vise les contrôles fournissant une assurance raisonnable que l'information financière produite et communiquée est fiable, et que les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction a pour responsabilité de concevoir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Elle doit également en évaluer périodiquement la conception et l'efficacité.

Au cours de l'exercice, le Fonds a réalisé les travaux nécessaires à l'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Une attestation a été signée par le président-directeur général et le chef de la direction financière au 31 mai 2011, confirmant leur responsabilité à cet égard. Ces attestations ont été déposées sur SEDAR. Un mécanisme de sous-attestation par plusieurs des dirigeants et gestionnaires du Fonds est également venu appuyer la signature de ces attestations.

Les conclusions de la direction sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information sont présentées ci-après.

14. L'utilisation de la juste valeur correspond aux meilleures pratiques reconnues par les sociétés de capital de risque et les fonds de capitaux privés. En résumé, la juste valeur est définie comme étant le montant pour lequel un élément d'actif pourrait être échangé entre parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

La direction a pour responsabilité de concevoir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Elle doit également en évaluer périodiquement la conception et l'efficacité. Elle a évalué la conception des contrôles en utilisant le cadre de référence COSO (Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway), et, en ce qui concerne les contrôles liés aux technologies de l'information, le cadre de référence COBIT (Control Objectives for Information and Related Technology), deux cadres reconnus en matière de gouvernance financière.

CONCLUSIONS SUR LA CONCEPTION ET L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au 31 mai 2011, la direction a évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les travaux réalisés lui ont permis de conclure que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont adéquatement conçus et fonctionnent efficacement de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2011, aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière n'a été apporté qui aurait eu, ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ceux-ci.

CONCLUSIONS SUR LA CONCEPTION ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Au 31 mai 2011, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information. Les travaux réalisés lui ont permis de conclure que les contrôles et procédures de communication de l'information sont adéquatement conçus et fonctionnent efficacement de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information communiquée est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis en vertu de la réglementation, et qu'elle est communiquée à la direction au moment opportun aux fins de prise de décision.

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité du conseil d'administration, qui délègue à la direction la responsabilité de les préparer.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers surtout par l'entremise du comité d'audit, formé uniquement d'administrateurs ne faisant pas partie du personnel du Fonds. Les auditeurs mandatés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité d'audit, en présence ou non de la direction.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité concernant l'exactitude et la fiabilité de l'information financière, la direction dispose d'un système de contrôle interne qui donne l'assurance que les informations financières sont fiables, qu'elles constituent une base adéquate pour l'établissement des états financiers, et que les éléments d'actif du Fonds sont convenablement comptabilisés et préservés.

Ces états financiers, audités par Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, et Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l., comptables agréés, présentent l'information financière disponible au 29 juin 2011 et ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les renseignements financiers présentés ailleurs dans ce rapport sont conformes aux états financiers du Fonds qui ont été approuvés par le conseil d'administration.

Le premier vice-président aux finances,



Michel Pontbriand, CA

Montréal, le 29 juin 2011

Rapport des auditeurs indépendants

À l'intention des actionnaires du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) qui comprennent les bilans aux 31 mai 2011 et 2010, et les états des résultats, des évolutions de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

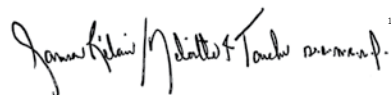
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) aux 31 mai 2011 et 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



¹ Comptable agréé auditeur permis n° 10881



² Comptable agréé auditeur permis n° 22092

Montréal, le 29 juin 2011

BILANS

AUX 31 MAI

(en milliers, sauf l'actif net par action)	2011 \$	2010 \$
Actif		
Investissements en capital de développement (note 4)	4 269 537	3 920 407
Autres investissements (note 5)	4 190 196	3 670 163
Débiteurs et autres actifs (note 8)	264 248	177 201
Encaisse	6 372	8 536
Immobilisations (note 9)	62 323	62 011
Impôts sur les bénéfices	-	4 156
Impôts futurs (note 17)	-	685
	8 792 676	7 843 159
Passif		
Billets (note 10)	349 503	363 810
Créditeurs et autres passifs (note 12)	260 894	184 169
Impôts sur les bénéfices	1 170	-
Impôts futurs (note 17)	3 298	828
	614 865	548 807
Actif net (note 13)	8 177 811	7 294 352
Nombre d'actions de catégorie A, série 1 et série 2, en circulation (note 13)	315 504	305 951
Actif net par action de catégorie A, série 1 et série 2	25,92	23,84

Éventualités (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



YVON BOLDUC, ADMINISTRATEUR



MICHEL ARSENAULT, ADMINISTRATEUR

RÉSULTATS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers, sauf le bénéfice par action)	2011 \$	2010 \$
Produits		
Intérêts (note 15)	188 403	169 051
Dividendes	67 116	52 912
	255 519	221 963
Charges (note 16)		
Frais corporatifs	38 364	37 558
Frais d'investissements en capital de développement et autres investissements	32 111	29 428
Frais de développement et d'administration de l'Actionnariat et de la Formation économique	41 954	38 522
Taxe sur le capital	1 064	5 314
Amortissement des immobilisations corporelles et du développement informatique	4 307	4 467
	117 800	115 289
Revenu net de placement avant impôts	137 719	106 674
Impôts (note 17)	26 080	21 806
Revenu net de placement	111 639	84 868
Gains sur investissements en capital de développement et autres investissements		
Réalisés	79 708	65 717
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	460 234	451 504
Frais de transaction	(1 298)	(1 830)
	538 644	515 391
Bénéfice net	650 283	600 259
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A, série 1 et série 2	310 228	298 740
Bénéfice par action de catégorie A, série 1 et série 2	2,10	2,01

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF NET

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

	Capital-actions (note 13)				Surplus d'apport (note 13)	Bénéfices non répartis (déficit)		Actif net
	Catégorie A		Catégorie G	Souscrit		Réalisés	Non réalisés	
	Série 1 \$	Série 2 \$	\$	\$	\$	\$	\$	
(en milliers)								
2011								
Solde au début								
Déjà établi	6 276 688	76 876	–	442	1 249 106	32 527	(341 287)	7 294 352
Retraitement (note 13)					(134 701)	134 701		–
Retraité	6 276 688	76 876	–	442	1 114 405	167 228	(341 287)	7 294 352
Bénéfice net						190 049	460 234	650 283
Émissions d'actions	688 157	10 092						698 249
Variation nette des souscriptions d'actions				285				285
Rachats d'actions	(391 217)	(8 540)			(62 075)	(3 526)		(465 358)
Virements (note 13)	103 000					(103 000)		–
Solde à la fin	6 676 628	78 428	–	727	1 052 330	250 751	118 947	8 177 811
2010								
Solde au début								
Déjà établi	5 844 350	72 019	20 125	443	1 230 575	–	(792 791)	6 374 721
Retraitement (note 13)					(104 279)	104 279		–
Retraité	5 844 350	72 019	20 125	443	1 126 296	104 279	(792 791)	6 374 721
Bénéfice net						148 755	451 504	600 259
Émissions d'actions	649 311	10 774						660 085
Variation nette des souscriptions d'actions				(1)				(1)
Rachats d'actions	(301 973)	(5 917)			(32 016)	(806)		(340 712)
Virements (note 13)	85 000		(20 125)		20 125	(85 000)		–
Solde à la fin	6 276 688	76 876	–	442	1 114 405	167 228	(341 287)	7 294 352

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en milliers)	2011 \$	2010 \$
Activités d'exploitation		
Revenu net de placement	111 639	84 868
Éléments sans effet sur la trésorerie et variation des éléments hors-caisse		
Intérêts capitalisés sur investissements en capital de développement	(8 113)	(4 738)
Intérêts capitalisés sur billets	16 008	14 418
Amortissement des immobilisations corporelles et du développement informatique	4 307	4 467
Impôts futurs	3 155	423
Débiteurs et autres actifs	(61 110)	402 999
Créditeurs et autres passifs	1 553	(409 111)
Impôts sur les bénéfices	5 326	1 245
Autres	3 186	7 009
Frais de transactions	(1 297)	(1 893)
	74 654	99 687
Activités de financement		
Émissions de billets	100 828	83 257
Remboursements de billets	(172 177)	(105 065)
Émissions et souscriptions d'actions	698 534	660 084
Actions rachetées	(466 038)	(341 940)
	161 147	296 336
Activités d'investissement		
Acquisitions d'investissements en capital de développement	(649 431)	(642 054)
Produits de cessions d'investissements en capital de développement	557 469	356 787
Acquisitions d'autres investissements	(11 997 154)	(15 173 076)
Produits de cessions d'autres investissements	11 855 568	15 056 648
Immobilisations corporelles	(3 119)	(1 433)
Développement informatique	(1 298)	(875)
	(237 965)	(404 003)
Diminution de l'encaisse	(2 164)	(7 980)
Encaisse au début	8 536	16 516
Encaisse à la fin	6 372	8 536

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation incluent des impôts versés de 20 millions \$ (2010, 20,7 millions \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

1. LOI CONSTITUTIVE

STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le Fonds), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social ayant pour objectifs :

- a) de faire des investissements dans des entreprises québécoises et de leur fournir des services dans le but de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois;
- b) de favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie et de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec;
- c) de stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux entreprises québécoises;
- d) de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleurs et travailleuses à participer à ce développement par la souscription aux actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements en capital de développement dans des placements non garantis, principalement dans de petites et moyennes entreprises (PME) situées au Québec. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

NORME DE 60 %

Le Fonds peut faire des investissements en capital de développement dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, au cours de chaque exercice financier, la part des investissements en capital de développement du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comporte aucune garantie doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen du Fonds de l'exercice précédent.

Si le Fonds fait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour l'exercice financier suivant sont limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Le pourcentage des investissements en capital de développement moyens admissibles au regard de l'actif net moyen de l'exercice précédent se situe à 71,0 % au 31 mai 2011 (2010, 66,2 %).

Puisque le pourcentage minimal de la norme est atteint au 31 mai 2011, les règles régissant la norme de 60 % ne limitent pas le montant des émissions d'actions pour l'exercice 2011-2012.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds est une société de placement en vertu de la note d'orientation en comptabilité sur les Sociétés de placement du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) et applique, à cet égard, les principes comptables y afférents.

L'état du résultat étendu n'est pas présenté, car il n'y a aucun élément à y inclure.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses, notamment dans l'établissement de provisions et l'évaluation à la juste valeur des investissements en capital de développement et autres investissements, qui influent sur les montants figurant dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction à la juste valeur.

Les Débiteurs et autres actifs sont classés comme prêts et créances; les Billets et les Crédeurs et autres passifs, excluant les instruments financiers dérivés, sont classés comme autres passifs. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les investissements en capital de développement et autres investissements sont évalués à la juste valeur établie de la façon suivante :

a) Instruments financiers non cotés

Les instruments financiers non cotés sont constitués d'actions, de parts de sociétés, de prêts et avances et de garanties et cautionnements.

Ces instruments sont évalués à la juste valeur en fonction de techniques et de modèles d'évaluation appropriés qui peuvent ne pas être principalement basés sur des informations de marché observables. Les informations de marché observables sont appliquées aux modèles d'évaluation si elles sont disponibles.

La juste valeur déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables dont tiendraient compte des parties dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance. Certaines hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur la juste valeur dont celles retenues pour déterminer les flux monétaires caractéristiques, le niveau de risque et le taux de croissance futur associés à ces flux en tenant compte des conditions économiques, des perspectives d'avenir du secteur d'activité concerné et des conditions propres à l'entreprise.

Les parts de fonds de fonds de couverture sont évaluées à la valeur établie par leur administrateur respectif à la date la plus rapprochée de celle du bilan du Fonds.

b) Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont constitués d'actions, de parts de sociétés, d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Ces instruments sont évalués au cours acheteur à la clôture des marchés à la date du bilan. Lorsque exceptionnellement le marché d'un instrument financier n'est pas actif, celui-ci est alors évalué selon des techniques d'évaluation appropriées dont, entre autres, les méthodes établies pour les instruments financiers non cotés.

c) Instruments financiers dérivés

Ces instruments sont évalués selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, des modèles d'évaluation d'options utilisant notamment le cours acheteur pour les actifs et le cours vendeur pour les passifs à la clôture des marchés à la date du bilan.

PRÊTS DE TITRES, TITRES ACHETÉS EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds participe au programme de prêts de titres mis en place par son fiduciaire sur les titres dont il a la garde. Ce programme permet de conclure des opérations de prêts de titres, des opérations d'achats de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre à court terme, à un prix et à une date prédéterminés. Le programme permet également de conclure des opérations de ventes de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les racheter à court terme, à un prix et à une date prédéterminés. Les produits découlant de la participation du Fonds à ce programme sont présentés sous Intérêts à l'état des résultats.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée probable de vie utile selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Bâtisses	linéaire	2,5 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20,0 %
Équipement informatique	linéaire	25,0 %
Développement informatique	linéaire	33,3 %

Les immobilisations corporelles sont constituées des bâtisses, du mobilier et de l'équipement de bureau, et de l'équipement informatique.

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

a) Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Dividendes

Les dividendes non cumulatifs sont comptabilisés à la date de leur déclaration et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Gains et pertes sur investissements en capital de développement et autres investissements

Les gains et les pertes réalisés résultant de cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous Gains sur investissements en capital de développement et autres investissements à l'état des résultats et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen sans égard à la plus-value ou moins-value non réalisée comptabilisée au cours des exercices antérieurs, laquelle est renversée et prise en compte sous Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, multipliés par les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés.

CONVERSION DE DEVISES

Les éléments d'actif et de passif monétaires et ceux comptabilisés à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges en devises sont convertis au taux de change à la date de transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite gagnées et des avantages complémentaires de retraite des gestionnaires et des employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des actifs des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des employés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes se situe entre 8,8 et 12,2 années (2010, entre 9,8 et 12,8 années).

3. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé en 2008 que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, pour les entités ayant une obligation d'information du public. Le CNC a ensuite confirmé en janvier 2011 que les sociétés de placement, au sens de la note d'orientation en comptabilité sur les Sociétés de placement du Manuel de l'ICCA, devront appliquer les IFRS pour la première fois aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ainsi, le Fonds a reporté sa date de première application et présentera ses premiers états financiers intermédiaires préparés selon les IFRS le 30 novembre 2013.

Le Fonds respecte son plan de conversion aux IFRS. Des informations supplémentaires sont présentées dans la section « Événements récents » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2011*, présentée aux pages 65 à 67 et disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse www.fondstfq.com ou à l'adresse www.sedar.com.

4. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, est présenté aux pages 106 à 113 et disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse www.fondsftq.com ou à l'adresse www.sedar.com.

(en milliers)	2011			2010		
	Coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$
Non garantis						
Actions et parts cotées	564 727	134 799	699 526	592 198	10 728	602 926
Actions et parts non cotées	2 051 802	46 032	2 097 834	1 904 449	(25 623)	1 878 826
Prêts, obligations et avances	1 488 162	(47 146)	1 441 016	1 485 819	(77 495)	1 408 324
Garantis						
Prêts, obligations et avances	65 534	(34 373)	31 161	45 548	(15 217)	30 331
	4 170 225	99 312	4 269 537	4 028 014	(107 607)	3 920 407

La rubrique Investissements en capital de développement inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 258,6 millions \$ (2010, 251 millions \$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

RÉPARTITION DES PRÊTS, OBLIGATIONS ET AVANCES PAR ÉCHÉANCE

Échéance (en milliers)	Prêts, obligations et avances à la juste valeur				
	Taux variables \$	Taux fixes			Total \$
		Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	5 ans et plus \$	
2011					
Non garantis	51 303	259 882	393 688	736 143	1 441 016
Taux moyen effectif	11,8 %	1,1 ¹ %	9,7 %	7,7 %	
Garantis	19 188	4 816	4 477	2 680	31 161
Taux moyen effectif	6,9 %	12,4 %	11,8 %	9,3 %	
2010					
Non garantis	37 838	253 315	441 944	675 227	1 408 324
Taux moyen effectif	12,0 %	1,6 ¹ %	9,5 %	7,4 %	
Garantis	963	18 328	11 040	–	30 331
Taux moyen effectif	4,3 %	12,0 %	12,4 %	7,2 %	

1. Ce taux moyen inclut des avances remboursables à demande ne portant pas intérêt faites à une société en propriété exclusive au montant de 235,1 millions \$ (2010, 236,1 millions \$). En excluant ces avances, le taux moyen effectif serait de 10,0 % (2010, 9,1 %).

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

4. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Secteur d'activité				Total \$
	Investissements technologiques \$	Manufacturier et primaire \$	Services et tourisme \$	Fonds régional ou local et immobilier \$	
(en milliers)					
2011					
Coût	864 934	1 069 118	1 456 434	779 739	4 170 225
Plus-value (moins-value) non réalisée	(212 465)	(82 573)	244 297	150 053	99 312
Juste valeur	652 469	986 545	1 700 731	929 792	4 269 537
Répartition des investissements effectués par les fonds régionaux ou locaux	23 153	76 346	71 973	(171 472)	–
Fonds engagés mais non déboursés ¹	445 769	101 283	290 703	81 023	918 778
Garanties et cautionnements ²		11 190	7 324		18 514
Risque maximal	1 121 391	1 175 364	2 070 731	839 343	5 206 829
2010					
Coût	859 021	1 117 891	1 368 965	682 137	4 028 014
Plus-value (moins-value) non réalisée	(279 397)	(119 456)	143 699	147 547	(107 607)
Juste valeur	579 624	998 435	1 512 664	829 684	3 920 407
Répartition des investissements effectués par les fonds régionaux ou locaux	18 814	72 673	63 821	(155 308)	–
Fonds engagés mais non déboursés ¹	508 889	116 837	113 623	82 519	821 868
Garanties et cautionnements ²		11 985	8 431	21 500	41 916
Risque maximal	1 107 327	1 199 930	1 698 539	778 395	4 784 191

- Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements en capital de développement qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. Des fonds engagés mais non déboursés, un montant de 251 millions \$ (2010, 180,3 millions \$) représente des facilités de crédit et des financements de projets de sociétés en exploitation, dont l'échéance moyenne pondérée est de 6 mois (2010, 18 mois); et un montant de 667,8 millions \$ (2010, 641,6 millions \$) représente des engagements, qui seront déboursés par tranches, auprès de fonds spécialisés, dont l'échéance moyenne pondérée est de 8,5 ans (2010, 9 ans). Des engagements d'un montant de 153,8 millions \$ (2010, 193,5 millions \$) sont en devises, libellés principalement en dollars américains.
- En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement en capital de développement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres investissements.

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers, pour un montant maximal total non actualisé et aux fins suivantes :

(en milliers)	2011 \$	2010 \$
Pour des emprunts sur des projets immobiliers – avec recours		21 500
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – sans recours	1 250	4 028
Pour l'exploitation et des marges de crédit d'exploitation – avec recours	17 264	16 388
	18 514	41 916

Au 31 mai 2011, la moins-value non réalisée relativement aux garanties et cautionnements est de 3,7 millions \$ (2010, 2,6 millions \$) et est présentée sous Crédeurs et autres passifs.

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités concernent habituellement les cessions d'investissements en capital de développement pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte, à certaines conditions, par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations, en tenant compte des provisions constituées, occasionnent des charges importantes additionnelles.

5. AUTRES INVESTISSEMENTS

Le *Relevé des autres investissements*, non audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse www.fondsftq.com ou à l'adresse www.sedar.com.

	2011			2010		
	Coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$
(en milliers)						
Actions et parts	1 390 782	118 857	1 509 639	1 390 033	(101 870)	1 288 163
Parts de fonds de fonds de couverture	230 053	(13 614)	216 439	230 307	(9 813)	220 494
Obligations	2 246 336	56 749	2 303 085	2 011 697	10 605	2 022 302
Instrument du marché monétaire	153 622	218	153 840	116 487	103	116 590
	4 020 793	162 210	4 183 003	3 748 524	(100 975)	3 647 549
Instrument financiers dérivés	–	7 193	7 193	1 692	20 922	22 614
	4 020 793	169 403	4 190 196	3 750 216	(80 053)	3 670 163

La rubrique Autres investissements inclut des titres en devises d'une juste valeur de 1 267,7 millions \$ (2010, 1 109,9 millions \$), dont principalement 710 millions \$ (2010, 636,3 millions \$) en dollars américains, 201,1 millions \$ (2010, 167,7 millions \$) en euros et 165,6 millions \$ (2010, 135,8 millions \$) en livres sterling.

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

OBLIGATIONS

Échéance (en milliers)	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	De 5 à 10 ans \$	De 10 à 20 ans \$	De 20 à 30 ans \$	30 ans et plus \$	Total \$
2011							
Juste valeur	145 987	811 191	629 487	232 977	330 815	152 628	2 303 085
Coût	148 286	807 981	607 105	222 395	309 499	151 070	2 246 336
Valeur nominale	144 576	784 732	593 012	192 101	288 934	146 062	2 149 417
Taux moyen effectif	2,2 %	2,9 %	4,3 %	4,9 %	5,0 %	3,7 %	3,8 %
Taux moyen nominal	3,9 %	4,0 %	4,6 %	6,2 %	5,5 %	3,9 %	4,6 %
2010							
Juste valeur	74 752	818 245	519 571	160 384	357 869	91 481	2 022 302
Coût	75 684	825 837	507 745	156 387	349 633	96 411	2 011 697
Valeur nominale	73 979	801 934	499 854	150 853	331 605	93 669	1 951 894
Taux moyen effectif	4,6 %	3,0 %	4,6 %	5,2 %	5,2 %	4,1 %	4,1 %
Taux moyen nominal	5,8 %	4,1 %	4,7 %	5,5 %	5,7 %	4,3 %	4,7 %

INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Échéance (en milliers)	Moins de 1 mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
2011				
Juste valeur	400	141 548	11 892	153 840
Taux moyen effectif	1,0 %	1,2 %	1,5 %	1,2 %
2010				
Juste valeur	36 519	60 183	19 888	116 590
Taux moyen effectif	0,4 %	1,0 %	0,7 %	0,8 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

5. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS¹

Échéance (en milliers)	Moins de 1 mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
2011				
Juste valeur				
Contrats à terme sur devises				
Achats	(14)	(5)		(19)
Ventes	(7 846)	116		(7 730)
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt				
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	(2 077)	-	-	(2 077)
Contrats à terme normalisés sur produits de base	-	-		-
Contrats de swap sur taux d'intérêt			(2 475)	(2 475)
	(9 937)	111	(2 475)	(12 301)
Valeur notionnelle				
Contrats à terme sur devises				
Achats	570 838	16 280		587 118
Ventes	884 647	541 922		1 426 569
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	26 918	100 057	883 231	1 010 206
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	615 689			615 689
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	20 067			20 067
Contrats à terme normalisés sur produits de base		1 191		1 191
Contrats de swap sur taux d'intérêt			25 000	25 000

1. La juste valeur nette de ces instruments financiers dérivés est de -12,3 millions \$ (2010, -14,9 millions \$). La juste valeur de ces instruments dont la valeur est positive est de 7,2 millions \$ (2010, 22,6 millions \$) et est présentée sous Autres investissements. La juste valeur de ceux dont la valeur est négative est de 19,5 millions \$ (2010, 37,5 millions \$) et est présentée sous Créiteurs et autres passifs.

5. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Échéance (en milliers)	Moins de 1 mois \$	De 1 à 6 mois \$	6 mois et plus \$	Total \$
2010				
Juste valeur				
Contrats d'options sur actions				
Ventes d'options d'achat		(323)	(696)	(1 019)
Achats d'options de vente		20	1 030	1 050
Ventes d'options de vente		-	(332)	(332)
Contrats d'options sur indice boursier				
Ventes d'options de vente		(920)		(920)
Achats d'options d'achat		348		348
Ventes d'options d'achat		(191)		(191)
Contrats à terme sur devises				
Achats	(3 548)	(118)		(3 666)
Ventes	(5 165)	3 267		(1 898)
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt				
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	(6 813)	157		(6 656)
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers				
Contrats à terme normalisés sur produits de base				
Contrats de swap sur taux d'intérêt			(1 600)	(1 600)
	(15 526)	2 240	(1 598)	(14 884)
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur actions				
Ventes d'options d'achat		727	11 462	12 189
Achats d'options de vente		691	10 096	10 787
Ventes d'options de vente		380	8 355	8 735
Contrats d'options sur indice boursier				
Ventes d'options de vente		11 840		11 840
Achats d'options d'achat		5 022		5 022
Ventes d'options d'achat		8 108		8 108
Contrats à terme sur devises				
Achats	589 954	44 691		634 645
Ventes	845 027	599 803		1 444 830
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	3 220	388 797	358 296	750 313
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	1 099 752	22 470		1 122 222
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	30 082			30 082
Contrats à terme normalisés sur produits de base		641		641
Contrats de swap sur taux d'intérêt			158 000	158 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

5. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION DE LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

(en milliers)	Actions et parts \$	Obligations \$	Instruments du marché monétaire \$	Total \$
2011				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 583 968	32 370	1 616 338
Institutions financières	86 676	420 593	74 662	581 931
Investissements technologiques	218 947	81 271	19 863	320 081
Manufacturier et primaire	897 869	116 151	26 945	1 040 965
Services et tourisme	522 586	101 102		623 688
Juste valeur	1 726 078	2 303 085	153 840	4 183 003
Fonds engagés mais non déboursés ²	22 648			22 648
Risque maximal	1 748 726	2 303 085	153 840	4 205 651
2010				
Gouvernements et organismes gouvernementaux		1 344 493	9 290	1 353 783
Institutions financières	77 927	423 613	48 159	549 699
Investissements technologiques	186 999	49 230	9 299	245 528
Manufacturier et primaire	768 730	127 109	49 842	945 681
Services et tourisme	475 001	77 857		552 858
Juste valeur	1 508 657	2 022 302	116 590	3 647 549
Fonds engagés mais non déboursés ²	36 321			36 321
Risque maximal	1 544 978	2 022 302	116 590	3 683 870

1. Cette répartition ne tient pas compte de l'impact des changements de répartition d'actifs découlant des instruments financiers dérivés.

2. Les fonds engagés mais non déboursés auprès de fonds d'infrastructure à l'international représentent les autres investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. Ces engagements, dont l'échéance moyenne pondérée est de 2,2 ans (2010, 3 ans), sont en dollars américains.

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées dans la détermination des justes valeurs. La hiérarchie se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Juste valeur fondée sur les cours de marché (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.

Niveau 2 : Juste valeur fondée sur les prix cotés pour des instruments financiers semblables ou fondée sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont basées sur des informations de marché observables.

Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas basées sur des informations de marché observables.

	Niveau			Total
	1	2	3	
(en milliers)	\$	\$	\$	\$
2011				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions et parts cotées	697 562	1 964		699 526
Actions et parts non cotées			2 097 834	2 097 834
Prêts, obligations et avances		443 257	997 759	1 441 016
Garantis				
Prêts, obligations et avances			31 161	31 161
	697 562	445 221	3 126 754	4 269 537
Autres investissements				
Actions et parts	1 432 897		76 742	1 509 639
Parts de fonds de fonds de couverture			216 439	216 439
Obligations		2 291 343	11 742	2 303 085
Instruments du marché monétaire		153 840		153 840
Instruments financiers dérivés		7 193		7 193
	1 432 897	2 452 376	304 923	4 190 196
	2 130 459	2 897 597	3 431 677	8 459 733
Encaisse	6 372			6 372
Instruments financiers dérivés		(19 494)		(19 494)
	2 136 831	2 878 103	3 431 677	8 446 611
2010				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions et parts cotées	591 434	8 642	2 850	602 926
Actions et parts non cotées		6 587	1 872 239	1 878 826
Prêts, obligations et avances		250 892	1 157 432	1 408 324
Garantis				
Prêts, obligations et avances			30 331	30 331
	591 434	266 121	3 062 852	3 920 407
Autres investissements				
Actions et parts	1 224 600		63 563	1 288 163
Parts de fonds de fonds de couverture			220 494	220 494
Obligations		2 014 021	8 281	2 022 302
Instruments du marché monétaire		116 590		116 590
Instruments financiers dérivés	348	22 266		22 614
	1 224 948	2 152 877	292 338	3 670 163
	1 816 382	2 418 998	3 355 190	7 590 570
Encaisse	8 536			8 536
Instruments financiers dérivés	(1 112)	(36 386)		(37 498)
	1 823 806	2 382 612	3 355 190	7 561 608

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement entre les soldes de début et de fin des justes valeurs de niveau 3.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(en milliers)	Actions et parts		Prêts, obligations et avances		Total
	Cotées	Non cotées	Non garantis	Garantis	
	\$	\$	\$	\$	
2011					
Juste valeur au 31 mai 2010	2 850	1 872 239	1 157 432	30 331	3 062 852
Gains (pertes) réalisés	(15 853)	30 970	(24 800)	(1 182)	(10 865)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	13 208	69 241	20 511	(19 156)	83 804
Achats	1 500	363 647	333 117	46 736	745 000
Ventes et règlements	(7 987)	(238 263)	(285 992)	(25 568)	(557 810)
Transferts d'instruments financiers vers le (hors du) niveau 3	6 282		(202 509) ¹		(196 227)
Juste valeur au 31 mai 2011	-	2 097 834	997 759	31 161	3 126 754
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de Investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2011	8 553	29 954	(19 176)	(23 893)	(4 562)
2010					
Juste valeur au 31 mai 2009	20 404	1 645 238	1 019 656	36 461	2 721 759
Pertes réalisées	(14 743)	(94 199)	(13 674)	(2 144)	(124 760)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	101 606	50 415	57 419	(12 090)	197 350
Achats	14 022	364 804	185 639	19 070	583 535
Ventes et règlements	(108 635)	(94 019)	(91 608)	(10 966)	(305 228)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	(9 804)				(9 804)
Juste valeur au 31 mai 2010	2 850	1 872 239	1 157 432	30 331	3 062 852
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de Investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2010	(11 677)	(7 572)	38 039	(12 444)	6 346

1. Des débetures non garanties ont été transférées du niveau 3 au niveau 2 puisque leur méthode d'évaluation repose maintenant sur des informations de marché observables.

6. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

AUTRES INVESTISSEMENTS

(en milliers)	Actions et parts \$	Parts de fonds de fonds de couverture \$	Obligations \$	Total \$
2011				
Juste valeur au 31 mai 2010	63 563	220 494	8 281	292 338
Pertes réalisées		(703)		(703)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	2 804	(3 802)	3 726	2 728
Achats	14 309	10 890		25 199
Ventes et règlements	(3 934)	(10 440)	(265)	(14 639)
Juste valeur au 31 mai 2011	76 742	216 439	11 742	304 923
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de Autres investissements détenus au 31 mai 2011	2 804	(3 691)	3 720	2 833
2010				
Juste valeur au 31 mai 2009	44 050	221 715	8 077	273 842
Pertes réalisées		(1 951)	(407)	(2 358)
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	1 285	18 173	1 634	21 092
Achats	18 228	1 378		19 606
Ventes et règlements		(18 821)	(1 023)	(19 844)
Juste valeur au 31 mai 2010	63 563	220 494	8 281	292 338
Variation de la plus-value ou moins-value non réalisée de Autres investissements détenus au 31 mai 2010	1 285	18 173	1 634	21 092

Tous les instruments financiers de niveau 3, à l'exception des parts, sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation dont les résultats sont tributaires d'hypothèses importantes provenant de données non observables. Bien que la direction juge que ses évaluations à la juste valeur sont appropriées, l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait résulter en des justes valeurs différentes. Lorsque cela est possible, une analyse de sensibilité aux changements d'hypothèses importantes est réalisée. La direction a évalué la situation et établi que l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement possibles ne résulterait pas en des justes valeurs significativement différentes.

Quant à la juste valeur de toutes les parts de niveau 3, le Fonds n'a pas accès à l'information sur les placements sous-jacents, elle est alors basée sur la valeur fournie par le commandité ou l'administrateur externe. Ainsi, aucune autre hypothèse raisonnablement possible n'a pu être utilisée.

7. PRÊTS DE TITRES

Dans le cadre du programme de prêts de titres, le fiduciaire obtient, en échange des titres prêtés, des garanties ou des éléments d'actif représentant un montant minimal prescrit par toute loi applicable ou un pourcentage pouvant varier en fonction des meilleures pratiques. Selon les titres prêtés, ce pourcentage se situe entre 102 % et 104 % au 31 mai 2011 (2010, entre 102 % et 105 %) et la juste valeur des titres prêtés s'établit à 98 millions \$ (2010, 99 millions \$).

8. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

(en milliers)	2011 \$	2010 \$
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements	102 270	76 326
Dividendes et intérêts courus	81 072	71 513
Autres	80 906	29 362
	264 248	177 201

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

9. IMMOBILISATIONS

(en milliers)	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût non amorti \$
2011			
Bâtisses	70 368	15 858	54 510
Mobilier et équipement de bureau	17 169	15 324	1 845
Équipement informatique	11 688	7 413	4 275
Développement informatique	15 348	13 655	1 693
	114 573	52 250	62 323
2010			
Bâtisses	70 048	13 951	56 097
Mobilier et équipement de bureau	16 979	14 919	2 060
Équipement informatique	9 575	6 864	2 711
Développement informatique	14 081	12 938	1 143
	110 683	48 672	62 011

Le coût non amorti de la partie de la bâtisse destinée à la location est de 24,3 millions \$ (2010, 24,7 millions \$).

10. BILLETS

Les billets sont remboursables sur demande et portent intérêt à un taux établi en fonction du taux de rendement de Autres investissements. Ainsi, la juste valeur de ces billets provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux et de certains fonds spécialisés, correspond à leur valeur comptable. Le taux d'intérêt au 31 mai 2011 est de 4,25 % (2010, 4,00 %).

11. MARGES DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de marges de crédit aux 31 mai 2011 et 2010 d'un montant de 80 millions \$. Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel et sont renouvelables annuellement. Aux 31 mai 2011 et 2010, ces marges ne sont pas utilisées.

12. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers)	2011 \$	2010 \$
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements	142 626	49 871
Instruments financiers dérivés	19 494	37 498
Rachats d'actions à payer	13 274	13 802
Charges à payer et autres	85 500	82 998
	260 894	184 169

13. ACTIF NET

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

ACTIONS DE CATÉGORIE A

Nombre illimité d'actions de catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie A, séries 1 et 2, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Cependant, les actions de catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite.

ACTIONS DE CATÉGORIE G

Nombre illimité d'actions de catégorie G, sans valeur nominale, sans droit de vote, sans droit au dividende, non transférables et non rachetables. Advenant la dissolution, la liquidation ou toute autre distribution totale ou partielle des biens du Fonds, ces actions confèrent à leur détenteur le droit d'être remboursé après que tous les détenteurs d'actions de catégorie A et B aient été remboursés.

Au cours de l'exercice, les statuts du Fonds ont été modifiés annulant ainsi les actions de catégorie G.

ACTIONS DE CATÉGORIE B

Nombre illimité d'actions de catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions de catégories A et G.

Souscrit

Le capital souscrit représente les sommes d'argent encaissées et pour lesquelles aucune action de catégorie A ne peut être émise en contrepartie en vertu de la politique d'achat de gré à gré. Ces sommes d'argent feront l'objet d'une émission d'actions de catégorie A au moment prévu dans cette politique, au prix de l'action en vigueur à cette date.

Modalités de rachat

Le Fonds est tenu de racheter les actions dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles, prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec. Le prix de rachat est fixé semestriellement sur la base de la valeur du Fonds.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport provient de la réduction du capital émis et payé lors de virements et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions. Cet excédent est réduit lors de rachats d'actions à un prix supérieur à la valeur moyenne du capital-actions émis, en proportion des actions rachetées.

Retraitement

Un changement a été apporté au calcul de la proportion applicable au surplus d'apport lors de rachats d'actions à un prix supérieur à la valeur moyenne du capital-actions émis. Suite au retraitement rétrospectif, le surplus d'apport a été réduit et les bénéfices non répartis ont été augmentés de 134,7 millions \$ au 1^{er} juin 2010 (1^{er} juin 2009, 104,3 millions \$). Le surplus d'apport a été réduit et les bénéfices non répartis ont été augmentés de 30,4 millions \$ relativement aux rachats d'actions pour l'exercice terminé le 31 mai 2010. Ce retraitement n'a aucun impact sur l'actif net par action des actions de catégorie A, série 1 et 2.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

13. ACTIF NET (SUITE)

Virements

Au cours de l'exercice, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1, d'un montant de 103 millions \$ par virements des bénéfices non répartis (2010, 85 millions \$).

Au 31 mai 2011, le Fonds a procédé à des virements des bénéfices non répartis au capital-actions pour un montant cumulatif de 1 620 millions \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2009, les administrateurs du Fonds ont approuvé la réduction du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1 d'un montant de 1 milliard \$ par virement au surplus d'apport. Par la suite, un virement de 126,6 millions \$ a été fait à partir du surplus d'apport pour éliminer le déficit réalisé au 31 mai 2009.

Le 31 mai 2010, les détenteurs d'actions de catégorie G, soit le ministre des Finances du Québec et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ont renoncé à toute distribution ou remise de capital découlant des droits de leurs actions. Ainsi, le capital émis et payé des actions de catégorie G a fait l'objet d'une réduction au montant de 20,1 millions \$ par virement au surplus d'apport. En contrepartie, le Règlement numéro 69 permettant l'annulation des actions de catégorie G en échange de débiteures non garanties équivalentes, soit 10 millions \$ pour le ministre des Finances du Québec et 10,1 millions \$ pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), a été adopté lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires du Fonds le 2 octobre 2010. Ces débiteures émises, ne portent pas intérêt, sont payables seulement à la dissolution du Fonds et sont présentées sous Crédeurs et autres passifs.

ACTIF NET PAR CATÉGORIE ET SÉRIE D' ACTIONS

(en milliers)	Catégorie A				Catégorie G	Souscrit	Total
	Série 1		Série 2				
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre et \$	\$	\$
2011							
Actif net au début	302 413	7 209 561	3 538	84 349	-	442	7 294 352
Émissions d'actions	28 124	688 157	416	10 092			698 249
Variation nette des souscriptions d'actions						285	285
Rachats d'actions	(18 596)	(455 778)	(391)	(9 580)			(465 358)
Bénéfice net		642 780		7 503			650 283
Actif net à la fin	311 941	8 084 720	3 563	92 364	-	727	8 177 811
2010							
Actif net au début	288 407	6 281 708	3 326	72 445	20 125	443	6 374 721
Émissions d'actions	28 725	649 311	485	10 774			660 085
Variation nette des souscriptions d'actions						(1)	(1)
Rachats d'actions	(14 719)	(334 512)	(273)	(6 200)			(340 712)
Bénéfice net		593 162		7 097			600 259
Virement		19 892		233	(20 125)		-
Actif net à la fin	302 413	7 209 561	3 538	84 349	-	442	7 294 352

14. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie à des réclamations et litiges pouvant résulter en des pertes. Lorsqu'une perte éventuelle est probable et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation, celle-ci est comptabilisée. De l'avis de la direction, le montant global des pertes éventuelles, net des pertes comptabilisées, n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

15. PRODUITS

Des intérêts de 16,0 millions \$ (2010, 14,4 millions \$) sur les billets sont présentés en diminution des Intérêts et sont capitalisés sous Billets.

16. CHARGES

(en milliers)	2011 \$	2010 \$
Traitements et charges sociales	71 266	65 770
Frais d'occupation et loyers	11 115	10 802
Frais de publicité et d'information	13 613	12 791
Honoraires de gestion	7 287	7 271
Honoraires professionnels	7 545	8 933
Déplacements, voyages et représentation	3 360	2 988
Fournitures et matériel de bureau	3 388	3 188
Communication de l'information aux actionnaires	2 597	2 500
Frais de garde et de rémunération du fiduciaire	931	904
Produits d'honoraires et autres produits	(4 414)	(5 786)
Produits de location	(4 259)	(3 853)
Taxe sur le capital	1 064	5 314
Amortissement des immobilisations corporelles	3 590	3 501
Amortissement du développement informatique	717	966
	117 800	115 289

17. IMPÔTS

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est assujéti aux règles applicables aux sociétés de placement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut obtenir le remboursement de ses impôts payés sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou par l'augmentation du capital-actions émis et payé suite à un virement des bénéfices non répartis. Puisque cet impôt est remboursable et que la direction du Fonds est d'avis qu'elle effectuera des augmentations suffisantes de son capital-actions émis et payé pour récupérer cet impôt, celui-ci n'est pas présenté à l'état des résultats mais est inclus sous Débiteurs et autres actifs. Le solde de cet impôt est de 9,0 millions \$ (2010, 6,5 millions \$).

Le Fonds, ayant le statut de société privée, peut se faire rembourser une partie des impôts payés sur ses revenus de placement en ayant accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividende (IMRTD). L'IMRTD est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé suite à des virements des bénéfices non répartis. La totalité de cet impôt au montant de 33,9 millions \$ (2010, 26,4 millions \$) a été appliquée en réduction des impôts sur les bénéfices à payer suite à des virements approuvés par les administrateurs au cours de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

17. IMPÔTS (SUITE)

En vertu de la *Loi sur les impôts du Québec*, le Fonds a le statut de société d'investissement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut aux fins du calcul de son impôt du Québec, déduire de son revenu imposable ses gains en capital imposables. En conséquence, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt du Québec.

Les impôts sur le revenu net de placement avant impôts se détaillent comme suit :

(en milliers)	2011 \$	2010 \$
Exigibles	22 925	21 383
Futurs	3 155	423
	26 080	21 806

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si l'on appliquait le taux d'imposition de base combiné (provincial et fédéral) au revenu net de placement avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers)	2011 \$	2010 \$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné 46,6 %	64 177	49 710
Dividendes non imposables	(13 242)	(8 213)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes	(33 903)	(26 356)
Autres éléments	9 048	6 665
	26 080	21 806

Les éléments donnant lieu aux impôts futurs se détaillent comme suit :

(en milliers)	Immobilisations \$	Investissements en capital de développement et autres \$	Total \$
2011			
Passifs d'impôts futurs	1 548	1 750	3 298
2010			
Actifs d'impôts futurs	(334)	1 019	685
Passifs d'impôts futurs	776	52	828

18. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le 1^{er} janvier 2001, le Fonds a mis en place des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés et non capitalisés qui garantissent à la plupart de ses employés le paiement de prestations de retraite. Les prestations déterminées de ces régimes de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2003, le Fonds maintient un régime facultatif d'assurance individuelle pour les employés retraités.

Les obligations au titre des prestations constituées de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 31 mars 2011. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de capitalisation et de solvabilité a été effectuée en date du 31 décembre 2010 et la prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2011.

Les informations relatives aux régimes se présentent comme suit :

(en milliers)	2011		2010	
	Régimes			
	de retraite \$	d'assurance \$	de retraite \$	d'assurance \$
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début	102 189	1 679	65 000	1 194
Coût des services rendus	13 377	87	9 246	58
Intérêts débiteurs	5 950	92	5 098	87
Prestations versées	(2 097)	(25)	(1 101)	(13)
Perte actuarielle	1 407		23 946	353
Solde à la fin	120 826	1 833	102 189	1 679
Actifs des régimes				
Solde au début	74 118	-	52 978	-
Cotisations du Fonds	6 945	25	4 864	13
Cotisations des employés	5 755		4 445	
Prestations versées	(2 097)	(25)	(1 101)	(13)
Rendement réel des actifs des régimes	8 525		12 932	
Solde à la fin	93 246	-	74 118	-
Rapprochement des obligations au titre des prestations constituées et des actifs des régimes				
Situation de capitalisation – déficit	(27 580)	(1 833)	(28 071)	(1 679)
Perte actuarielle nette non amortie	13 858	452	16 671	480
Coût (gain) non amorti des services passés	535	(178)	708	(218)
Passif au titre des prestations constituées	(13 187)	(1 559)	(10 692)	(1 417)

Ce passif au titre des prestations constituées est présenté sous Créiteurs et autres passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

AUX 31 MAI 2011 ET 2010

18. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

	2011 %	2010 %
Fonds commun d'actions	62,3	62,3
Fonds commun d'obligations	37,4	37,2
Encaisse et autres	0,3	0,5
	100,0	100,0

Les coûts constatés au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

(en milliers)	2011		2010	
	Régimes			
	de retraite \$	d'assurance \$	de retraite \$	d'assurance \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice déduction faite des cotisations des employés	7 622	87	3 967	58
Intérêts débiteurs	5 950	92	5 098	87
Rendement réel des actifs des régimes	(8 525)		(12 932)	
Perte actuarielle	1 407		23 946	353
Coût avant ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs	6 454	179	20 079	498
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	3 562		9 364	
Écart entre le montant de la perte ou du gain actuariel constaté et le montant réel de la perte ou du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées	(749)	28	(23 909)	(353)
Écart entre l'amortissement du coût ou du gain des services passés et les modifications effectives des régimes	173	(40)	173	(39)
Coûts constatés de l'exercice	9 440	167	5 707	106

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations du Fonds à ces régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ces régimes non capitalisés se chiffre à 7 millions \$ (2010, 4,9 millions \$).

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations constituées et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

	2011		2010	
	Régimes			
	de retraite %	d'assurance %	de retraite %	d'assurance %
Obligations au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de l'exercice</i>				
Taux d'actualisation	5,25	5,25	5,25	5,25
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Coûts constatés au titre des prestations constituées				
<i>Taux à la fin de l'exercice précédent</i>				
Taux d'actualisation	5,25	5,25	7,00	7,00
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,25		6,25	
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	

Le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par personne retraitée en vertu du régime d'assurance. Le Fonds ne prévoit aucune augmentation dans le futur.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des opérations avec des sociétés apparentées qui sont des entreprises qu'il contrôle ou sur lesquelles il a une influence notable. Plusieurs investissements en capital de développement sont considérés comme des sociétés apparentées compte tenu du niveau et de la nature de l'investissement. Les opérations consistent, essentiellement, en des produits d'intérêts et de dividendes sur les investissements et en certaines charges, notamment des primes payées en vertu de régimes d'assurance.

Le Fonds, dont la majorité des administrateurs sont nommés par la FTQ, a versé 1,6 million \$ à cette dernière pour l'exercice terminé le 31 mai 2011 (2010, 1,6 million \$) en vertu d'un protocole et d'ententes pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre de formation économique, de bilans sociaux, de développement de l'actionnariat, de soutien et d'encadrement de certaines activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le Fonds a constitué la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et il en nomme les membres du conseil d'administration. Le Fonds lui a consenti un prêt de 5 millions \$, à un taux d'intérêt variable et conditionnel, d'une juste valeur de 3,3 millions \$ (2010, 3,2 millions \$).

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêts de 20 millions \$ d'une juste valeur de 13,1 millions \$ (2010, 12,7 millions \$) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), des entités apparentées au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Ces prêts sont présentés au bilan sous Débiteurs et autres actifs.

20. GESTION DES RISQUES

Les risques découlant des instruments financiers font partie intégrante des états financiers audités et sont traités dans la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2011*. Le *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2011* est présenté aux pages 58 à 80 et disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse www.fondsftq.com ou à l'adresse www.sedar.com.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre comparables à ceux de l'exercice courant.

22. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, est présenté aux pages 106 à 113. Le *Répertoire de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût*, non audité, est présenté aux pages 114 à 128. Ces documents ainsi que le *Relevé des autres investissements*, non audité, sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site Internet à l'adresse www.fondsftq.com ou à l'adresse www.sedar.com.

RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des administrateurs du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

Nous avons effectué l'audit du relevé des investissements en capital de développement, au coût (le « relevé ») du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) au 31 mai 2011. Ce relevé a été préparé par la direction sur la base des dispositions de l'article 18 du Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement.

Responsabilité de la direction pour le relevé

La direction est responsable de la préparation du relevé conformément aux dispositions de l'article 18 du Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le relevé, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le relevé ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le relevé. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du relevé afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du relevé.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'information financière présentée dans le relevé du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) au 31 mai 2011 a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de l'article 18 du Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement.



¹ Comptable agréé auditeur permis n° 10881

Montréal, le 29 juin 2011

RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT

AU 31 MAI 2011

(en milliers \$)

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements				Total	Garanties et cautionnements
		Non garantis		Garantis			
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances		
1988	Fonds de développement emploi-Montréal inc.	F		1 338		1 338	
	TransForce inc.	S	18 421			18 421	
1989	Entreprises publiques québécoises à faible capitalisation	IT/M/P/S	243 336			243 336	
1990	Bestar inc.	M	1 499		1 042	2 541	
	Transat A.T. inc.	S	39 377			39 377	
1991	B.M.B. (Îles-de-la-Madeleine) inc.	S		750		750	
	• Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c.	I		28 975		28 975	
	• Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c.	F		38 000		38 000	
1992	Polycor inc.	P			11 725	11 725	
1993	European Medical Ventures Fund S.C.A.	IT		68		68	
	• Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c.	I		25 000		25 000	
	Groupe Robert inc.	S		21 940	20 000	41 940	
	Le Devoir inc.	S		1 315		1 315	
	SSQ, Société d'assurance-vie inc.	S		29 413	36 100	65 513	
1994	Corporation Financière Brome inc.	S		1 591	4 674	6 265	
	Labopharm inc.	IT	4 284			4 284	
1995	Château M.T. inc.	S		3 000		3 000	
	• Fonds régional de solidarité Abitibi-Témiscamingue, société en commandite	F		13 105		13 105	
	• Fonds régional de solidarité Côte-Nord, société en commandite	F		12 985		12 985	
	• Fonds régional de solidarité Estrie, société en commandite	F		20 114		20 114	
	• Fonds régional de solidarité Île-de-Montréal, société en commandite	F		25 090		25 090	
	• Fonds régional de solidarité Lanaudière, société en commandite	F		12 587		12 587	
	• Fonds régional de solidarité Laurentides, société en commandite	F		21 532		21 532	
	• Fonds régional de solidarité Laval, société en commandite	F		21 524		21 524	
	• Fonds régional de solidarité Mauricie, société en commandite	F		12 708		12 708	
	MethylGene inc.	IT	17 033			17 033	
	Mines Virginia inc.	P	1 712			1 712	
1996	• Fonds d'investissement de la culture et des communications, société en commandite	S		20 000		20 000	
	• Fonds régional de solidarité Bas-Saint-Laurent, société en commandite	F		13 160		13 160	
	• Fonds régional de solidarité Chaudière-Appalaches, société en commandite	F		15 574		15 574	
	• Fonds régional de solidarité Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, société en commandite	F		12 573		12 573	
	• Fonds régional de solidarité Montérégie, société en commandite	F		24 478		24 478	
	• Fonds régional de solidarité Outaouais, société en commandite	F		30 478		30 478	
	• Fonds régional de solidarité Québec, société en commandite	F		24 976		24 976	
	• Fonds régional de solidarité Saguenay-Lac-Saint-Jean, société en commandite	F		24 971		24 971	
	GBO inc.	M	5 652			5 652	

RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers \$)

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements				Total	Garanties et cautionnements
		Non garantis		Garantis			
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances		
1996	Gestion Renaud-Bray inc.	S	1			1	
	Groupe Solmax inc.	M		3 800	6 000	9 800	
	Mines Richmont inc.	P	669			669	
	Stageline Scène Mobile inc.	M			207	207	
1997	Fonds de capital de risque GeneChem Technologies, s.e.c.	IT		6 439		6 439	
	Fonds d'investissement de Montréal (F.I.M.), société en commandite	I		1 686	52	1 738	
	• Fonds régional de solidarité Nord-du-Québec, société en commandite	F		12 000		12 000	
	GSM Capital Limited Partnership	IT		920		920	
	Les Mines McWatters inc.	P		3 444		3 444	
	Mines Aurizon Itée	P	106			106	
	Oxford Bioscience Partners II L.P.	IT		1 336		1 336	
1998	3539491 Canada inc. (ADF Industries Lourdes)	M				688	688
	Cap sur mer inc.	M		528	1 177	1 705	
	Exploration Azimut inc.	P	47		300	347	
	• Fonds régional de solidarité Centre-du-Québec, société en commandite	F		9 616		9 616	
	Niocan inc.	P	284			284	
	Société en commandite Manoir Richelieu	S		46 179	1 254	47 433	
	TSO3 inc.	IT	8 561			8 561	
1999	Advitech inc.	IT	2 316			2 316	
	Æterna Zentaris inc.	IT	35			35	
	Corporation minière Osisko	P	4 523		19 583	24 106	
	Harmonium International inc.	IT		390		390	
	La Financière des entreprises culturelles (FIDEC), société en commandite	S		4 000		4 000	
	Le Groupe Cambium inc.	M			91	91	
2000	ARGO II : The Wireless-Internet Fund – Limited Partnership	IT		11 653		11 653	
	Atrium Innovations inc.	IT	37 769		13 407	51 176	
	Genopole 1 ^{er} Jour S.A.	IT		136		136	
	Groupe Hélicoptères Canadiens inc.	S	25 179			25 179	
	Groupe Riotel Hospitalité inc.	S		405		405	
	GTI V, société en commandite	IT		8 059		8 059	
	Marketing Léger inc.	S		1 000	971	1 971	
	Ressources Majescor inc.	P	368			368	
	Ressources Strateco inc.	P	15			15	
	Société en commandite GeneChem Thérapeutique	IT		9 954		9 954	
2001	• Fonds Bio-Innovation, société en commandite	IT		22 072		22 072	
	Investissement Premières Nations du Québec, société en commandite	F		2 000		2 000	
	Kruger Wayagamack inc.	M			12 137	12 137	
	Multiple Capital Fonds II, s.e.c.	IT		8 534		8 534	
	Novacap II, société en commandite	S		10 583		10 583	
	Partenaires MidCap	S		464		464	
	SBV Venture Partners L.P.	IT		5 133		5 133	
	SIDEX, société en commandite	P		15 000		15 000	
	T ² C ² /Bio2000, société en commandite	IT		7 766		7 766	

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements				Total	Garanties et cautionnements
		Non garantis		Garantis			
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances		
2002	BioAxone Thérapeutique inc.	IT		3 000	1 229		4 229
	FinTaxi, s.e.c.	S		9 000	36 000		45 000
	• Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.	I		1	242 856		242 857
	Junex inc.	P	304				304
	Lumira Capital I Québec société en commandite	IT		9 119			9 119
	Produits Intégrés Avior inc.	M		1 250	622		1 872
	Thermetco inc.	M		900	792		1 692
	Vimac Early Stage Fund L.P.	IT		9 659			9 659
2003	Enobia Pharma Corp.	IT		19 871			19 871
	Le Fonds Entrepia Nord, s.e.c.	IT		7 612			7 612
	Mines de la Vallée de l'or Itée	P	437				437
	Ressources Plexmar inc.	P	126				126
	Stella-Jones inc.	M	9 155		35 938		45 093
	Tranzyme, inc.	IT	9 520				9 520
	Vimac Milestone Medica Fund North L.P.	IT		5 178			5 178
	2004	4262280 Canada inc. (Transat A.T.)	S		4 647		
Alexis Minerals Corporation		P	184		300		484
Bois BSL inc.		M			1 377		1 377
Fonds Brightspark II, s.e.c.		IT		1			1
Fonds d'investissement MSBI, société en commandite		IT		9 095			9 095
Groupe Plafolift inc.		M		167	500	180	847
Manac inc.		M		8 523	15 547		24 070
Matamec Explorations inc.		P	154				154
Octasic inc.		IT		1 741	5 599		7 340
Sciences de la vie Bioniche inc.		IT	8 338				8 338
Trencap s.e.c.		S		154 430			154 430
2005	Vimac ESF Annex Fund L.P.	IT		1 030			1 030
	9053-2698 Québec inc.	M		1			1
	A.M. Pappas Life Science Ventures III, LP	IT		9 394			9 394
	Addenda Capital inc.	S		71 331			71 331
	Allianz Madvac inc.	M		1 200	7 800	29 499	38 499
	Camoplast Solideal inc.	M		35 456			35 456
	Château Bonne Entente inc.	S		3 200	331		3 531
	• FIER Partenaires, société en commandite	F		20 918			20 918
	Fonds d'opportunités canadiennes HRS, s.e.c.	S		40 000			40 000
	Groupe C.N.P. inc.	M			767		767
	Groupe Canatal inc.	M			2 300		2 300
	Média Groupe inc.	S		2 000	1 542		3 542
	Metro inc.	S			74 948		74 948
	ProQuest Investments III, L.P.	IT		4 620			4 620
RHO Fund Investors 2005, L.P.	IT		5 786			5 786	
2006	SAIL Plein Air inc.	S		1 000	3 529		4 529
	2023671 Ontario inc. (Acier Pointe-Claire)	M			2 839		2 839
	6569293 Canada inc. (Maison des Futailles)	M		13 482	10 000		23 482
	9178-6590 Québec inc. (Excavation René-St-Pierre)	S		25			25
	Boutique Linen Chest (Phase II) inc.	S			3 217		3 217
	Capital Financière Agricole inc.	S		2 366			2 366

RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers \$)

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements				Total	Garanties et caution- nements
		Non garantis		Garantis			
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances		
2006	Capital St-Laurent, s.e.c.	IT	10 482			10 482	
	Corporation développement Knowlton inc.	M	9 249	13 873		23 122	
	Corporation Financière L'Excellence Itée	S		100 000		100 000	
	Coveo Solutions inc.	IT	3 500			3 500	
	Emerald Cleantech Fund II L.P.	IT	5 470			5 470	
	Entreprises SMD Itée	S	3 500	780		4 280	
	Équipements Comact inc.	M	500	1 450		1 950	
	Éthanol Greenfield inc.	M		60 000		60 000	
	Excavation René St-Pierre inc.	S		5 000		5 000	
	Exploration Dios inc.	P	184			184	
	FCPR Aerofund	S	10 202			10 202	
	Fiducie du Chantier de l'économie sociale	S		9 600		9 600	
	Fonds CTI sciences de la vie, s.e.c.	IT	10 622			10 622	
	Fonds ID s.e.c.	IT	7 004			7 004	
	Fonds Propulsion III s.e.c.	IT	5 006			5 006	
	Gestion Rivière du Diable inc.	S	2 776	750		3 526	
	Groupe CVTech inc.	S	19 985	9 019		29 004	
	Groupe environnemental Labrie inc.	M	10 550	9 333		19 883	
	J.L. Albright IV Venture Fund L.P.	IT	3 391			3 391	
	Lab Recherche inc.	IT	22 718			22 718	
	Métal Perreault inc.	M	300	338	150	788	
	Promobois G.D.S. inc.	M			1 213	1 213	
	Ressources Cartier inc.	P	768			768	
	Rho Canada Capital de Risque, s.e.c.	IT	15 200			15 200	
	Soccrent 2006, société en commandite	F	8 653	5 400		14 053	
	Société en commandite AgeChem	IT	13 892			13 892	
	Sonaca S.A.	M		4 950		4 950	
	VantagePoint Venture Partners 2006 (Q), L.P.	IT	11 868			11 868	
2007	6705341 Canada inc. (North Country Slate)	P	90		1 208	1 298	
	Alliantis Métal inc.	M	998	2 900		3 898	2 250
	Bois Nobles Ka'N'Enda Itée	M	1 400	300	625	2 325	
	Envivio, inc.	IT	6 007			6 007	
	Exploration Midland inc.	P	486			486	
	Fonds d'acquisition de Montréal, société en commandite	S	5 000			5 000	
	Fonds d'investissement de Montréal (F.I.M.) II, société en commandite	I	990			990	
	Fonds d'investissement iNovia II, société en commandite	IT	2 368			2 368	
	GO Capital s.e.c.	IT	1 030			1 030	
	Groupe Bikini Village inc.	S		2 775		2 775	
	Investissement (12348) s.e.n.c. (Cellfish Media)	IT	11 785			11 785	
	Investissements Astra inc.	S	1 500	1 307	500	3 307	
	Les Industries Spectra Premium inc.	M	10 000	9 171		19 171	
	MMV Financial inc.	S	5 685	27 873		33 558	
	Nexsan Corporation	IT	8 687		3 880	12 567	
	• Novacap Industries III, s.e.c.	M	18 190			18 190	
	Novacap Technologies III, s.e.c.	IT	9 590			9 590	
	Partenaires Médias Remstar, s.e.c.	S	2 000			2 000	
	ProQuest Investments IV, L.P.	IT	6 466			6 466	

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements				Total	Garanties et cautionnements	
		Non garantis		Garantis				
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances			
2007	Québec-Alberta Construction, s.e.c.	S		7 837		7 837		
	Salerno pellicule et sacs de plastique (Canada) inc.	M		1 060	4 903	5 963		
	• Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, société en commandite	P		150 000		150 000		
	Stedfast inc.	M		1 125	1 867	2 992		
	Thallion pharmaceutiques inc.	IT	8 275			8 275		
	Vertex III (C.I.) Fund, L.P.	IT		8 929		8 929		
	Victhom Bionique Humaine inc.	IT	5 005			5 005		
2008	147755 Canada inc. (Groupe B.M.R.)	S			17 300	17 300		
	9185-1337 Québec inc.	M		1 500	1 250	2 750		
	Administration LVER inc.	S			11 491	11 491		
	Alimentation Coop Port-Cartier	S			223	223		
	• BDR Capital s.e.c.	IT		109 584		109 584		
	Cogeco Câble inc.	IT			100 000	100 000		
	Dalkotech inc.	M		5 400	1 140	6 540		
	Donner Metals Ltd	P	260			260		
	Exploration NQ inc.	P	122		125	247		
	Fonds soutien Montréal parallèle, s.e.c.	IT		2 000		2 000		
	Gestion TFI inc.	S			100 000	100 000		
	GLV inc.	M	32 061		25 000	57 061		
	Groupe AGF inc.	M			12 000	12 000		
	Groupe GDG Environnement Itée	S			2 500	239	2 739	
	Groupe Gecko Alliance inc.	IT			6 000	6 000		
	Groupe GFI Solutions inc.	IT		31 000		31 000		
	HR Stratégies inc.	S		100		100		
	Mango Industrie du cuivre inc.	M		11 000	60	1 500	12 560	8 940
	Ontario Venture Capital Fund LP	IT		187		187		
	Placements Montrusco Bolton inc.	S		20 198		20 198		
	Rho Ventures VI L.P.	IT		11 618		11 618		
	Sonaca NMF Canada inc.	M			5 000	5 000		
	Transport C.D.P. inc.	S		1 840	2 652	250	4 742	
	VantagePoint Cleantech Partners II, L.P.	IT		11 136		11 136		
2009	5N Plus inc.	M	14 166			14 166		
	A.M. Pappas Life Science Ventures IV, LP	IT		6 738		6 738		
	ADS inc.	M		3 600	5 175	8 775		
	Axtel SARL	S		1		811	812	
	Champlain Capital Partners, L.P.	S		9 004		9 004		
	Corporation Nuvolt inc.	M			196	196		
	CT-Paiement inc.	IT		3 000	300	200	3 500	
	FCPR Aerofund II	S		6 290		6 290		
	Fonds Cycle Capital I, s.e.c.	S		12 766		12 766		
	Fonds d'acquisition québécois, société en commandite	S		5 000		5 000		
	Fonds Élan d'entreprises, société en commandite	S		1		1		
	• Fonds Envol, société en commandite	S		3 125		3 125		
	Gestion hôtelière REVPAR inc.	S			289	289		
	Gestion Juste pour rire inc.	S			3 750	3 750		
	Groupe Smardt Refroidisseurs inc.	M		10 000		10 000		

RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT, AU COÛT (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers \$)

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements				Total	Garanties et cautionnements	
		Non garantis		Garantis				
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances			
2009	Intercâble ICH inc.	S	1 400			1 400		
	Les Viandes Laroche inc.	M		2 000		2 000		
	Meca Dev s.a.s.	M		16 227	7 435	23 662		
	Média Cineflix inc.	S			11 163	11 163		
	Medicago inc.	IT	4 099			4 099		
	Premier Tech Itée	P			39 375	39 375		
	Shermag inc.	M			4 000	4 000		
	Société d'exploration minière Vior inc.	P	14		100	114		
	Société en commandite Groupe CH	S		40 000		40 000	7 324	
	Teraxion inc.	S		5 917		5 917		
	Transcontinental inc.	M			100 000	100 000		
	• VC, société en commandite	I		96 398		96 398		
2010	Yellow Média inc.	S			50 000	50 000		
	4550358 Canada inc. (Saladexpress)	M		8 592		8 592		
	9220-2324 Québec inc. (Groupe C.N.P.)	M		2 500		2 500		
	Cactus Commerce inc.	IT		1	500	501		
	Dalkotech International inc.	M		1		1		
	Exploration Nemaska inc.	P	150			150		
	Foliot Management inc.	M		5 500		5 500		
	Fonds d'investissement Réal, s.e.c.	IT		1 089		1 089		
	Fortress Paper Ltd	M	7 000			7 000		
	Glendyne inc.	P		840		840		
	Groupe Technosub inc.	S		4 194		4 194		
	IPL inc.	M		15 000	42 500	22 500	80 000	
	Janod Itée	S		6 000	3 000		9 000	
	Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	P	600				600	
	Les Métaux Focus inc.	P	70				70	
	Logibec Groupe Informatique Itée	IT			30 000		30 000	
	Radialpoint Safecare inc.	IT		1	14 387		14 388	
	Ressources Géoméga inc.	P	70				70	
	Ressources Pershimco inc.	P	150				150	
	Royal Nickel Corp.	P	300				300	
	Scierie Dion & Fils inc.	M			5 000		5 000	
	Serdy Média inc.	S		2 500			2 500	
	SSQ, Société d'assurances générales inc.	S			15 000		15 000	
	Twist, société en commandite	S		3 500			3 500	
	Xmet inc.	P	250				250	
	2011	AmorChem, société en commandite	IT		545		545	
		Aurvista Gold Corporation	P		150		150	
Fonds Alpha+ Montrusco Bolton		S		20 000		20 000		
Fonds d'amorçage Cycle-C3E, s.e.c.		IT		226		226		
Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA), s.e.c.		S		333		333		
Fonds stratégique à rendement absolu HRS s.e.c.		S		50 000		50 000		
Groupe Crête division St-Faustin inc.		M			2 000		2 000	
JV Driver Corporation inc.		S			12 000		12 000	
Les Chantiers de Chibougamau Itée		M			5 000		5 000	
Les Constructions Bricon Itée		S		4 000	3 000		7 000	

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements				Total	Garanties et cautionnements
		Non garantis		Garantis			
		Actions et parts cotées	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Prêts, obligations et avances		
2011	Les Investissements Nolinor inc.			2 500		2 500	
	Magnus Poirier inc.			500		500	
	Scandinave Spa in Whistler inc.		1 950			1 950	
	Technologies Miranda inc.	7 190				7 190	
	13 commandités de sociétés en commandite		2			2	
Total		564 727	2 051 802	1 488 162	65 534	4 170 225	18 514

- La liste des investissements effectués par ces fonds spécialisés est présentée au Répertoire non audité de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût.

Ce relevé des investissements en capital de développement au coût total de 4 170 225 000 \$ fournit le détail par société des sommes investies par le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.). Ce montant apparaît à la note 4 des états financiers du Fonds au 31 mai 2011. De plus, ce relevé présente les garanties et cautionnements octroyés par le Fonds.

Légende

F : Fonds régional ou local

I : Immobilier

M : Manufacturier

P : Primaire

S : Services et tourisme

IT : Investissements technologiques

RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON AUDITÉ)

AU 31 MAI 2011

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-05-10 BDR Capital s.e.c.			
Accedian Networks Corporation			
BDR Valorisation inc.			
Bluestreak Network inc.			
Coradiant (Canada) inc.			
Coradiant inc.			
Corporation DataCom Wireless			
Énergie Afina inc.			
Enerkem inc.			
Irphotonique inc.			
Les Réseaux Accedian inc.			
Logiciel Iscopia Holding inc.			
Logiciel Iscopia inc.			
LxDonnées inc.			
Nanogestion inc.			
Omni-Med.com inc.			
ProVance Technologies inc.			
Réseaux Trellia inc.			
SolaCom Technologies inc.			
Technologie Bluestreak (Canada) inc.			
Technologies Microbridge Canada inc.			
TelcoBridges inc.			
Wavesat inc.			
	49 775	20 238	70 013
31-12-10 FIER Partenaires, société en commandite			
AgeChem Venture Fund, L.P.			
Capital St-Laurent, s.e.c.			
Fonds Brightspark II, s.e.c.			
Fonds CTI sciences de la vie, s.e.c.			
Fonds d'investissement iNovia II, société en commandite			
Fonds Propulsion III, s.e.c.			
GO capital, s.e.c.			
Novacap Industries III, s.e.c.			
Novacap Technologies III, s.e.c.			
Rho Canada Capital de Risque, s.e.c.			
Titres de deux autres sociétés			
	17 383		17 383
Fonds engagés mais non déboursés			24 516
			41 899
31-03-11 Fonds Bio-Innovation, société en commandite			
Titres de huit sociétés	4 946	2 123	7 069
Fonds engagés mais non déboursés			427
			7 496

Extraits des rapports financiers
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds d'investissement de la culture et des communications, société en commandite			
9168-1478 Québec inc. (Laboratoires GSS)			
Archipel Productions inc.			
Attraction Média inc.			
Audio Postproduction SPR inc.			
Carpediem film & TV inc.			
De Marque inc.			
Écho Média inc.			
Gestion Juste pour Rire inc.			
Groupe Phaneuf inc.			
Groupe Star Suites inc.			
Groupe Télé-Vision inc.			
Guides de Voyages Ulysse inc.			
GVGs inc.			
Janidée inc.			
Jeux Alary inc.			
LC Média inc.			
Media-Max inc.			
Média Cinéflix inc.			
Sarbakan inc.			
Toon Boom Animation inc.			
Tribal Nova inc.			
Vivavision inc.			
Wilson & Lafleur, limitée			
Titres de quatre autres sociétés			
	2 877	8 823	11 700
Fonds engagés mais non déboursés			2 735
			14 435
28-02-11 Fonds Envol, société en commandite			
Gestion Simulateur de vol – Capital inc.	4		4
Simulateur de vol – Capital, s.e.c.	3 097		3 097
	3 101		3 101
31-12-10 Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.			
1421 Crescent, s.e.c.	1 502		1 502
300 St-Paul, s.e.c.		10 471	10 471
790 Rand, s.e.c.	10		10
81-83 Richelieu s.e.c.	880	655	1 535
875 Charest s.e.c.	2 159		2 159
880 Honoré-Mercier s.e.c.	20 029		20 029
9054-9999 Québec inc. & 9225-8607 Québec inc.		3 037	3 037
Bio Sherbrooke Phase I s.e.c.	1 324		1 324
Brossard-sur-le-Fleuve s.e.c.	2 217		2 217
Carré Chambord s.e.c.	500	1 800	2 300
Centre de développement des Biotechnologies de Laval s.e.c.	5 100	14 095	19 195
Complexe L.L. Phase II, s.e.c.		10 878	10 878
Condominiums Le George V s.e.c.	10		10
Condos Wanklyn-Milot s.e.c.	4 265		4 265

RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON AUDITÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-12-10 Fonds immobilier de solidarité FTQ inc. (suite)			
CPA Fontainebleau, s.e.c.	753	2 471	3 224
Développements Wilfrid-Carrier s.e.c.	7 321		7 321
Édifice Saint-Vallier, s.e.c.	11 728		11 728
Espace MV1 s.e.c.	1 468		1 468
Espace MV2 s.e.c.	3 093		3 093
Espaces Lebourgneuf Phase III s.e.c.	1 800		1 800
Gérer son Quartier		3 321	3 321
Graham-Mont-Royal, s.e.c.	6 720		6 720
La Résidence Le Nobilis inc.	1		1
Montée des Pionniers Phase I s.e.c.	500	3 757	4 257
Montée des Pionniers Phase II s.e.c.	550	1 550	2 100
R.P.A. 1 Lachenaie s.e.c.	590		590
R.P.A. Mont-Joli s.e.c.	900	225	1 125
R.P.A. Rawdon s.e.c.	1 352		1 352
Société en commandite 1307 Sainte-Catherine	17 500	1 500	19 000
Société en commandite Angus s.e.c. Phase I	1	640	641
Société en commandite Angus s.e.c. Phase II	1	12 225	12 226
Société en commandite Bourassa-Pelletier	10	9 803	9 813
Société en commandite Château Hymus	371		371
Société en commandite Clairevue	150	231	381
Société en commandite C.V.L.		809	809
Société en commandite Duke Wellington	1		1
Société en commandite GIL, Ilôt 10 (Comm-bur)	2 222		2 222
Société en commandite GIL, Ilôt 10 (Résidentiel)	1 591		1 591
Société en commandite Griffintown II	2 990	1 828	4 818
Société en commandite Héritage Pointe-Claire	1		1
Société en commandite Laurin/Saint-Louis Phase I	8 266	14 571	22 837
Société en commandite Le Sanctuaire de la Rive	500		500
Société en commandite Rose de Lima	500		500
Société en commandite Viau Ontario	1 640		1 640
Souvenir-Corbusier s.e.c.	650	1 372	2 022
St-Paul/Du Palais s.e.c.	4 303	702	5 005
Technoparc Bromont Phase I s.e.c.	1 021	13	1 034
Wanklyn-Milot s.e.c.	2 725		2 725
5 commandités de sociétés en commandite	1		1
	119 216	95 954	215 170
31-12-10 Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c.			
1061 St-Alexandre, s.e.c.	1 250	487	1 737
9176-0934 Québec inc.		1 450	1 450
C.C.L. II, société en commandite	559		559
Centre de Ressources du Parc Technologique du Québec Métropolitain inc.	2 709	510	3 219
Condos Miscéo, s.e.c.	862	2 869	3 731
Édifice 255 Saint-Jacques société en commandite	1		1
Édifice 261 Saint-Jacques société en commandite	1 215		1 215
Immobilière St-Hippolyte s.e.c.	500		500
La société en commandite Godefroy de Lintôt	440		440
Promis (promotion – intégration – société nouvelle)		660	660

Extraits des rapports financiers
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-12-10 Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c. (suite)			
PTQM/Lutech s.e.c.	2 622		2 622
Société en commandite 1190 Jeanne-Mance	1	2 164	2 165
Société en commandite 1250 Jeanne-Mance	1	502	503
Société en commandite 3333 Côte Ste-Catherine	10		10
Société en commandite 37-39 Notre-Dame	1	257	258
Société en commandite 544 de l'Inspecteur	1	3 203	3 204
Société en commandite 87 St-Antoine	1		1
Société en commandite Alfred-Nobel	1		1
Société en commandite Beauharnois	1	1	2
Société en commandite Claude Baillif	1 045		1 045
Société en commandite de La Dauversière	3 562		3 562
Société en commandite Émilie-Gamelin	100	133	233
Société en commandite Inspecteur-William	10		10
Société en commandite Les Berges Brossard	11	5	16
Société en commandite Les tours des terrasses du golf	1	14	15
Société en commandite Les tours des terrasses du golf Phase II	149	16	165
Société en commandite Marina St-Sulpice	1		1
Société en commandite Milton	2 338		2 338
Société en commandite Place Dunant	150		150
Société en commandite Square Mont-Royal	1	1	2
Société en commandite Ste-Hélène	27	16	43
Village de la Gare, s.e.c.	360		360
1 commandité d'une société en commandite	1		1
	17 931	12 288	30 219
31-12-10 Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c.			
1030-1040 de Bleury s.e.c.	3 943		3 943
1061 St-Alexandre, s.e.c.		487	487
1245 St-Grégoire, s.e.c.	1		1
1405 Henri Bourassa ouest s.e.c.	1 836		1 836
1405 PTQM s.e.c.	2 125		2 125
9176-0934 Québec inc.		1 450	1 450
Brousseau Marine Sports inc.		150	150
Capital BLF inc.	3 042		3 042
Centre de Ressources du Parc Technologique du Québec Métropolitain inc.		66	66
Complexe L.L. phase I, s.e.c.	6 258		6 258
Complexe L.L. phase II, s.e.c.	2 604		2 604
Complexe L.L. phase III, s.e.c.	10		10
Espaces Lebourgneuf s.e.c.	2 042		2 042
Faubourg la Grande Place s.e.c.	1 143		1 143
Hôtel Particulier : Le Ste-Hélène s.e.c.		4 386	4 386
Immobilière Concorde-Corbusier s.e.c.	6 249		6 249
Neuvième Avenue, s.e.c.	10		10
SEC St-Bruno-sur-le-Lac Phase 2	250		250
SEC St-Bruno-sur-le-Lac Phase 3	1 110	1 110	2 220
Société en commandite 75 boulevard Québec	518		518
Société en commandite African	500	454	954
Société en commandite Benadev	3 917	160	4 077
Société en commandite Cavalier de LaSalle	4 325	1 500	5 825

RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON AUDITÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-12-10 Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c. (suite)			
Société en commandite CDTI de Hull	100		100
Société en commandite d'investissement Germain-Calgary	2 283	2 000	4 283
Société en commandite du 1400	458	440	898
Société en commandite du 259 boulevard St-Joseph-Hull	133		133
Société en commandite JBSL	755		755
Société en commandite Mansfield	2 075		2 075
Société en commandite PVM-Gatineau	1 000		1 000
Société en commandite RMI	239		239
Trois A, Société en commandite	850		850
5 commandités de sociétés en commandite	1		1
	47 777	12 203	59 980
31-08-10 Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c.			
Centre local de développement de la MRC de Maskinongé		158	158
Centre local de développement de Brome-Missisquoi		10	10
Centre local de développement de la MRC les Maskoutains		70	70
Centre local de développement des Etchemins	17	10	27
SOLIDE Ahuntsic-Cartierville		250	250
SOLIDE Centre-Sud/Plateau Mont-Royal		195	195
SOLIDE Chibougamau		5	5
SOLIDE Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce		10	10
SOLIDE de Gatineau		10	10
SOLIDE de la Basse Côte-Nord Kégaska-Blanc-Sablon		10	10
SOLIDE de la MRC d'Acton		10	10
SOLIDE de la MRC d'Antoine-Labelle		105	105
SOLIDE de la MRC d'Argenteuil		80	80
SOLIDE de la MRC d'Autray		10	10
SOLIDE de la MRC d'Avignon	60	145	205
SOLIDE de la MRC de Beauce-Sartigan		225	225
SOLIDE de la MRC de Beauharnois-Salaberry		10	10
SOLIDE de la MRC de Bécancour		250	250
SOLIDE de la MRC de Bellechasse		20	20
SOLIDE de la MRC de Bonaventure		90	90
SOLIDE de la MRC de Caniapiscau		10	10
SOLIDE de la MRC de Charlevoix		225	225
SOLIDE de la MRC de Charlevoix-Est	98	104	202
SOLIDE de la MRC de Coaticook		10	10
SOLIDE de la MRC de Drummond		348	348
SOLIDE de la MRC de Francheville		50	50
SOLIDE de la MRC de Joliette		250	250
SOLIDE de la MRC de la Côte-de-Beaupré		113	113
SOLIDE de la MRC de la Haute-Côte-Nord		10	10
SOLIDE de la MRC de la Jacques-Cartier		10	10
SOLIDE de la MRC de la Mitis		112	112
SOLIDE de la MRC de la Nouvelle-Beauce		35	35
SOLIDE de la MRC de la Rivière-du-Nord		160	160
SOLIDE de la MRC de la Vallée-du-Richelieu		100	100
SOLIDE de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est		72	72
SOLIDE de la MRC de l'Amiante	93	9	102

Extraits des rapports financiers
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-08-10 Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c. (suite)			
SOLIDE de la MRC de l'Île d'Orléans		10	10
SOLIDE de la MRC de Lotbinière	26	74	100
SOLIDE de la MRC de Maria-Chapdelaine		250	250
SOLIDE de la MRC de Matane		320	320
SOLIDE de la MRC de Mékinac		370	370
SOLIDE de la MRC de Memphrémagog		410	410
SOLIDE de la MRC de Minganie		10	10
SOLIDE de la MRC de Montmagny		60	60
SOLIDE de la MRC de Pontiac		10	10
SOLIDE de la MRC de Rimouski-Neigette		10	10
SOLIDE de la MRC de Rivière-du-Loup		10	10
SOLIDE de la MRC de Roussillon		81	81
SOLIDE de la MRC de Sept-Rivières		211	211
SOLIDE de la MRC de Témiscamingue		10	10
SOLIDE de la MRC de Vaudreuil-Soulanges		173	173
SOLIDE de la MRC des Basques		10	10
SOLIDE de la MRC des Collines-de-l'Outaouais		10	10
SOLIDE de la MRC des Îles-de-la-Madeleine		134	134
SOLIDE de la MRC des Jardins-de-Napierville		10	10
SOLIDE de la MRC des Laurentides		290	290
SOLIDE de la MRC des Pays-d'en-haut		10	10
SOLIDE de la MRC du Bas-Richelieu		64	64
SOLIDE de la MRC du Domaine-du-Roy		220	220
SOLIDE de la MRC du Fjord-du-Saguenay		10	10
SOLIDE de la MRC du Haut-Saint-François		200	200
SOLIDE de la MRC du Rocher-Percé		10	10
SOLIDE de la MRC du Val-Saint-François		250	250
SOLIDE de la MRC Lajemmerais		605	605
SOLIDE de la Ville de Longueuil		350	350
SOLIDE de Lachine		10	10
SOLIDE de Laval		10	10
SOLIDE de Lebel-sur-Quévillon		5	5
SOLIDE de l'Est de la Ville de Québec		10	10
SOLIDE de Lévis		115	115
SOLIDE de l'Ouest de la Ville de Québec		10	10
SOLIDE de Matagami		10	10
SOLIDE de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve		10	10
SOLIDE de Montréal-Nord		10	10
SOLIDE de Rosemont/Petite-Patrie		177	177
SOLIDE de Shawinigan		37	37
SOLIDE de Villeray/St-Michel/Parc-Extension		10	10
SOLIDE du Centre de la Ville de Québec		415	415
SOLIDE du Sud-Ouest de Montréal		250	250
SOLIDE Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles		110	110
SOLIDE Ville-Marie		10	10
	294	8 672	8 966
Fonds engagés mais non déboursés			22 103
			31 069

RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON AUDITÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds régional de solidarité Abitibi-Témiscamingue, société en commandite			
2965-5099 Québec inc. (Les Réclamations du Nord-Ouest)		300	300
3088-6469 Québec inc. (Centre Jardin Lac Pelletier)		515	515
7244444 Canada inc. (Précibois)	240	255	495
7800959 Canada inc.		564	564
9026-0357 Québec inc. (Société de gestion Mario Massé)		440	440
9052-5320 Québec inc.		150	150
9187-1186 Québec inc.		175	175
9187-8850 Québec inc. (Forage Boréal)	1 300	923	2 223
A. & L. Pinard inc.		220	220
Adventure Gold inc.	26		26
Agribiti R.H. inc.		750	750
Alexis Minerals Corporation		200	200
Atelier Tangente inc.		298	298
Entrepreneur Minier Promec inc.	447		447
Exploration Azimut inc.	11		11
Exploration Midland inc.	124		124
Forage G4 Itée		264	264
Géliko inc.		199	199
Groupe Sogitex inc.		50	50
Groupe Technosub inc.	1 500		1 500
Les Aciers J.P. inc.		64	64
Les équipements de forage VersaDrill inc.		254	254
LVL Global inc.	350	150	500
Machines Roger International inc.		175	175
MasséNor inc.		721	721
Matamec Explorations inc.	200		200
Mines de la Vallée de l'or Itée	250		250
Palmapor inc.	150	118	268
Ressources Cartier inc.	43		43
Ressources Pershimco inc.	133		133
Ressources Threegold inc.	31		31
Service Sani Tri inc.		798	798
Transport D. Barrette & fils inc.		142	142
	4 805	7 725	12 530
Fonds engagés mais non déboursés			400
			12 930
31-03-11 Fonds régional de solidarité Bas-Saint-Laurent, société en commandite			
2959-8505 Québec inc. (Copeaux de la vallée)		300	300
9181-4244 Québec inc. (Carrière Neigette)	125	102	227
9183-9530 Québec inc. (Sélect Auto Parts)	150	350	500
9198-8659 Québec inc. (Multi-Pièces D.L.)		189	189
Adélarde Soucy (1975) inc.		250	250
AMH Canada Itée	418	385	803
Distributions Jacques-Cartier inc.	283		283
Érablières des Alléghanys inc.		903	903
Fonderie BSL inc.		150	150
Fonds soutien Bas-Saint-Laurent, société en commandite	1 000		1 000
Gagnon Image inc.		122	122

Extraits des rapports financiers
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds régional de solidarité Bas-Saint-Laurent, société en commandite (suite)			
Gestion H. Dickner Itée		8	8
Les Constructions H.L. Thériault inc.		384	384
Les Distributions Arnaud inc.		300	300
Menuiserie Roland Perreault inc.		20	20
Mon Joli Motel (1993) inc.		50	50
NutrOcéan inc.		15	15
Productions Québec Multimédia inc.		255	255
Projexco inc.		413	413
Richard Poirier et Frères Électrique Itée		939	939
Topocom Technologie inc.		121	121
	1 976	5 256	7 232
31-03-11 Fonds régional de solidarité Centre-du-Québec, société en commandite			
Équipements d'incendie Levasseur inc.		50	50
Huppé Meubles inc.		400	400
Nitek Laser inc.		725	725
Recyclage Granutech inc.	252	1 117	1 369
Rénovation Expo inc.		1 000	1 000
Vibrotech inc.		229	229
	252	3 521	3 773
31-03-11 Fonds régional de solidarité Chaudière-Appalaches, société en commandite			
9050-7641 Québec inc. (Ramp-Art)		500	500
9069-4654 Québec inc. (Supervac 2000)		53	53
9075-5349 Québec inc. (Fenêtres Météo)		300	300
Acier Majeau inc.		947	947
Cométal inc.		375	375
Compositex inc.		140	140
Fenêtres Altek inc.		750	750
Fini. U.V. International inc.		464	464
Forimpex inc.		250	250
Groupe P.H.L. inc.		714	714
Groupe S.S. inc.		415	415
J.L. Leclerc & fils inc.	725	146	871
Les Productions Horticoles Demers inc.		255	255
L'usine Tac Tic inc.	212	236	448
Menuiserox inc.		564	564
Multi-Brosses inc.		219	219
Portes Veilleux 2000 inc.		600	600
Quartz Industrie inc.		167	167
Usine Sartigan inc.		850	850
	937	7 945	8 882
Fonds engagés mais non déboursés			1 000
			9 882
31-03-11 Fonds régional de solidarité Côte-Nord, société en commandite			
9011-1501 Québec inc.		500	500
Carrosserie Pro 2010 inc.		255	255
Construction F.H.D. inc.		110	110

RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON AUDITÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds régional de solidarité Côte-Nord, société en commandite (suite)			
Construction J.G.M. inc.		300	300
Croisière 2001 inc.	100		100
Fonds soutien Côte-Nord, société en commandite	1 000		1 000
Hôtel Mingan inc.		440	440
Lajoie Réfrigération inc.		206	206
Les Distributions G.F.D. inc.		570	570
Les Pétroles Paul Larouche inc.		450	450
Nord Industrie inc.		229	229
Pec-Nord inc.	300		300
Synergica Électrique inc.		625	625
	1 400	3 685	5 085
Fonds engagés mais non déboursés			200
			5 285
31-03-11 Fonds régional de solidarité Estrie, société en commandite			
9100-2790 Québec inc.		400	400
Amecci inc.		500	500
Ani-Mat inc.		1 077	1 077
Beaudin Le Prohon inc.		286	286
Boréal – Informations stratégiques inc.		1 000	1 000
Café Faro inc.		174	174
Caoutchouc Pro-Flex inc.		24	24
Domaines Pinnacle inc.		1 025	1 025
Groupe Lachar inc.	1	480	481
Kemestrie inc.	630		630
Laser AMP inc.		225	225
Les fabricants de boyaux industriels Premier Itée		498	498
Les Industries Touch inc.		583	583
Les Viandes Laroche inc.		383	383
Oasis Tropik Nordik inc.		202	202
Oxybec Médical inc.		219	219
Remises Réal Lamontagne inc.		58	58
Scholer Industriel inc.		270	270
Soudure Brault inc.		220	220
Stedfast inc.		500	500
Transformateur Bemag inc.		200	200
	631	8 324	8 955
31-03-11 Fonds régional de solidarité Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, société en commandite			
9011-6641 Québec inc. (Riôtel Percé)		50	50
B.M.B. (Îles-de-la-Madeleine) inc.	524		524
Cap sur mer inc.	159	443	602
Fabrication Delta inc.		613	613
Gaspésie Diésel inc.		394	394
Junex inc.	46		46
Les entreprises Léo Leblanc & fils inc.		282	282
Les Industries Leblanc inc.		43	43
Les Pêcheries Marinard Itée		500	500
Les Pétroles C. Poirier inc.		150	150

Extraits des rapports financiers
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds régional de solidarité Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, société en commandite (suite)			
Les Reboiseurs de la Péninsule inc.		121	121
Michaud technologies inc.	125	113	238
Pêcheries Vilo inc.		450	450
Philippe Day inc.		33	33
Serres Jardins-Nature inc.	60	351	411
	914	3 543	4 457
31-03-11 Fonds régional de solidarité Île-de-Montréal, société en commandite			
Aucun investissement			
31-03-11 Fonds régional de solidarité Lanaudière, société en commandite			
Agro-100 Itée		1 125	1 125
Laboratoires Bi-Op inc.		525	525
Les Aliments Sibon (1985) Itée		257	257
Les Industries Harnois inc.	12		12
Nita Équipements inc.		200	200
Pneus Lanoraie inc.		458	458
Produits Vince inc.		600	600
Sécurité GMR inc.		210	210
Triotech Amusement inc.		600	600
Verre Select inc.		409	409
	12	4 384	4 396
Fonds engagés mais non déboursés			300
			4 696
31-03-11 Fonds régional de solidarité Laurentides, société en commandite			
2959-8828 Québec inc. (Palettes St-Janvier)		17	17
Aéroport International de Mont-Tremblant inc.		86	86
BMI Canada inc.		1 000	1 000
Boulangerie Les Moulins La Fayette inc.	250	6	256
Complexe Hôtelier St-Jovite / Mont-Tremblant inc.	750		750
Distributions Denis Fontaine inc.		450	450
Gestion hôtelière REVPAR inc.		690	690
Groupe Aviation et Puissance inc.		933	933
Groupe Star Suites inc.		48	48
La Petite Bretonne inc.		521	521
Les Matériaux Sima inc.		96	96
Lev-Fab inc.		250	250
Montour Itée		375	375
Palmex International inc.		384	384
Service Alimentaire Desco inc.		100	100
Ventilex inc.		80	80
Vision Villégiature inc.	300		300
	1 300	5 036	6 336
Fonds engagés mais non déboursés			700
			7 036

RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON AUDITÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds régional de solidarité Laval, société en commandite			
Aliments Imex inc.		283	283
Auvents Multiples (2002) inc.	100	1 271	1 371
Digico Fabrication Électronique inc.		292	292
Emballages Cré-O-Pack International inc.		278	278
Europe Cosmétiques inc.		103	103
Europharm International Canada inc.		453	453
Globale Géomatique inc.		338	338
Groupe Carreaux Céragrès inc.		1 000	1 000
Groupe Lincora inc.		353	353
Groupe Rojec inc.		375	375
Hydrolico International inc.		448	448
K.F. Construction inc.		750	750
Les Bouteilles Recyclées du Québec (B.R.Q.) inc.	200	321	521
Les Contrôles Novatech G & P inc.		117	117
Les Équipements Power Survey Itée		177	177
Les industries Cendrex inc.		600	600
Les Investissements Slynic inc.		650	650
Les Productions Diamant Itée		630	630
Perlite Canada inc.		933	933
Robichaud Conseil inc.		500	500
S.R.A.D. Communications inc.		467	467
Stylo Bankers (1991) inc.		1 583	1 583
Les laboratoires de recherche de Lan Wirewerks inc.		642	642
Tornatech inc.		352	352
	300	12 916	13 216
Fonds engagés mais non déboursés			1 000
			14 216
31-03-11 Fonds régional de solidarité Mauricie, société en commandite			
Climatisation Trois-Rivières inc.		400	400
Concept Éco-Plein-Air Le Baluchon inc.	672		672
Déneigement Maska inc.		750	750
Tuyauterie Borgia Itée		200	200
	672	1 350	2 022
31-03-11 Fonds régional de solidarité Montérégie, société en commandite			
Agrocentre Belcan inc.		417	417
Aliments Horizon Nature inc.		408	408
Atelier d'usinage Quenneville inc.		380	380
Bousquet Frères Limitée		700	700
Contacts Électriques Excel inc.		287	287
Dermolab Pharma Itée		500	500
Envitech Énergie inc.		558	558
Esthétique sans frontières inc.		452	452
Grillage Major inc.		161	161
Groupe Damafro inc.		1 067	1 067
Innovation Tootelo inc.		9	9
Investissements Brasco inc.		944	944
LC Média inc.	565		565

Extraits des rapports financiers
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds régional de solidarité Montérégie, société en commandite (suite)			
Les armoires de cuisines Denis Couture (2002) inc.		69	69
Les Produits de Ventilation Lambro inc.		275	275
Les sols Sportica inc.		300	300
Location Jean Légaré ltée		496	496
Magnus Poirier inc.		1 500	1 500
Multi-Portions inc.	250	19	269
Perfecta Plywood ltée		500	500
Plombco inc.		1 000	1 000
Ray-Mont Logistiques inc.		1 722	1 722
Service sérigraphique professionnel S.S.P. inc.	422	339	761
Soya Excel inc.	195		195
TelcoBridges inc.	375	300	675
	1 807	12 403	14 210
Fonds engagés mais non déboursés			350
			14 560
31-03-11 Fonds régional de solidarité Nord-du-Québec, société en commandite			
9129-3852 Québec inc. (Entretien industriel D.L.B.)		219	219
Blais & Langlois inc.		925	925
Cogitore Ressources inc.	167		167
Donner Metals Ltd	129		129
Équipement de bureau Ungava inc.		367	367
Exploration Azimut inc.	40		40
Exploration Dios inc.	56		56
Exploration Midland inc.	113		113
Exploration Nemaska inc.	118		118
Exploration NQ inc.	71		71
Fonds Soutien Baie-James, société en commandite	500		500
Gestion du Fonds Soutien Baie-James inc.	1		1
Les Consultants de l'Arctique inc.		635	635
Les Métaux Focus inc.	12		12
Les Pétroles M.J. inc.		647	647
Lucien Senneville (2002) inc.		826	826
Mines Virginia inc.	87		87
Nord Décoration inc.		150	150
Pourvoirie Mirage inc.	389		389
Ressources Cartier inc.	150		150
Ressources MSV inc.		400	400
Ressources Sirios inc.	75		75
Ressources Strateco inc.	1		1
Société d'Exploration Minière Vior inc.	74	150	224
St-Félicien Diesel (1988) inc.		608	608
Stornoway Diamond Corporation	217		217
	2 200	4 927	7 127
Fonds engagés mais non déboursés			400
			7 527

RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON AUDITÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds régional de solidarité Outaouais, société en commandite			
140689 Canada ltée (Taxi Loyal)		187	187
6227945 Canada inc. (Innovation Engineering Group)		123	123
9052-2756 Québec inc. (ProVance Technologies)	250		250
Alary, St-Pierre & Durocher Arpenteurs-géomètres inc.		726	726
Auberge & Spa le Nordik inc.		376	376
Cactus Commerce inc.	1 000	844	1 844
Gestion conseil Immogest-Sweeney inc.		512	512
Les Aliments Chebly inc.		109	109
Mr. Refill International inc.		116	116
Multicorpora R&D inc.	925		925
PCI Géomatiques Entreprises inc.		500	500
ProVance Technologies inc.		750	750
Restaurations Sélect inc.		255	255
Service de Pneus Lavoie Outaouais inc.		2 000	2 000
Terrapro Construction inc.		1 197	1 197
Tomoye Corporation	550		550
Tubes & Jujubes Centre d'amusement familial inc.		157	157
VanillaSoft corp.		227	227
WMD Moulin de Wakefield développements inc.		249	249
Zeligsoft inc.	1		1
	2 726	8 328	11 054
Fonds engagés mais non déboursés			725
			11 779
31-03-11 Fonds régional de solidarité Québec, société en commandite			
9099-7768 Québec inc. (E.B.M. Laser)	200	155	355
Agora Communication inc.		653	653
Armeco inc.		87	87
Auvents W. Lecours inc.		405	405
Chemco inc.		490	490
Connexion Technic inc.		130	130
Corporation Eatsleepmusic.com	460		460
Distribution Sports Loisirs G.P. inc.		325	325
DK-SPEC inc.	750		750
Filtrum inc.		1 798	1 798
Fleurigros 1995 inc.		320	320
Groupe Incursion inc.		900	900
Les Aliments 2000 inc.		1 400	1 400
Les Distributions Marc Boivin (2007) inc.		944	944
Les Entreprises P.E.C. inc.		381	381
Les Industries Rouillard inc.		343	343
Les Vêtements Perlimpinpin inc.		184	184
Load Systems International inc.		199	199
Métafab (1996) inc.		345	345
Mode Avalanche inc.	141		141
Panavidéo inc.		395	395
Pelliko inc.		326	326
Savard Ortho confort inc.		42	42

Extraits des rapports financiers
annuels du

	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-03-11 Fonds régional de solidarité Québec, société en commandite (suite)			
Simon Giguère Produits Pétroliers inc.		939	939
Tapitec (Québec) inc.		404	404
Transport C.D.P. inc.		1 771	1 771
Usital Canada inc.		1 100	1 100
	1 551	14 036	15 587
Fonds engagés mais non déboursés			1 300
			16 887
31-03-11 Fonds régional de solidarité Saguenay–Lac-Saint-Jean, société en commandite			
2861-0467 Québec inc. (Notre Hôtel)	227	129	356
2956-3475 Québec inc. (Interbus)		314	314
2964-6767 Québec inc. (Les Équipements pétroliers Claude Pedneault)		464	464
4145275 Canada inc. (Chlorophylle H Tech)	339	840	1 179
6482066 Canada inc. (Société P.C.P.)		990	990
9051-2500 Québec inc. (Les Jardins du Saguenay)		33	33
9052-0651 Québec inc. (Logistik 22)	75	46	121
9055-3876 Québec inc. (Les Chocolats Lulu)		275	275
9107-6513 Québec inc. (Menuiserie St-Henri)		200	200
9143-8945 Québec inc. (Maçonnex)	840		840
A. S. Nettoyage inc.		200	200
Atelier Boily Itée		278	278
Centre de Suspension des Routiers inc.		24	24
Cycles Devinci inc.		453	453
Équipements Mauvalin inc.		156	156
Excavation Michel Paradis inc.		64	64
Garage Marcel Simard inc.		500	500
Gestion LJ inc.		114	114
Groupe Giroux Maçonnex inc.		760	760
Industrie Bois Lamontagne inc.		414	414
Isumi Précision Itée	58		58
Les Fenêtres AGM inc.		547	547
Les Lignes du Fjord inc.		257	257
Les Pétroles R.L. inc.		442	442
Les Placements G.M.R. Maltais inc.	345	246	591
Nolicam Location de camions inc.	432	225	657
Novabrik International inc.	1 405		1 405
Oxygène Dolbeau inc.		400	400
Perfecta Forêt Itée	250	250	500
Précicast Itée	559	88	647
Prowatt inc.		150	150
Remac innovateurs industriels inc.		244	244
SCP 89 inc.	297		297
Société de gestion Trois-Trois-Trois inc.	350		350
	5 177	9 103	14 280
Fonds engagés mais non déboursés			165
			14 445

RÉPERTOIRE DE LA QUOTE-PART DU FONDS DANS LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LES FONDS SPÉCIALISÉS, AU COÛT (NON AUDITÉ) (SUITE)

AU 31 MAI 2011

(en milliers)

Extraits des rapports financiers annuels du	Actions et parts \$	Prêts et avances \$	Total \$
31-12-10 Novacap Industries III, s.e.c.			
Camille Fontaine & Fils inc.			
Corporation de Développement Nautilus inc.			
IPL inc.			
Titres d'une autre société			
	4 107	4 125	8 232
30-04-11 Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, société en commandite			
Solifor Bloc A-RPF, société en commandite			
Solifor Bloc B-LP, société en commandite			
Solifor Bloc Monet, société en commandite			
Solifor Charlevoix-Saguenay, société en commandite			
Solifor Lac Métis, société en commandite			
Solifor Lotbinière, société en commandite			
Solifor Mauricie, société en commandite			
Solifor Nicolas Riou, société en commandite			
Solifor Perthuis, société en commandite			
	133 704		133 704
31-12-10 VC, société en commandite			
Genizon Biosciences inc.	1		1
Systèmes Médicaux LMS (Canada) ltée	32		32
Theratechnologies inc.	92		92
	125		125

Ce répertoire, non audité, détaille les investissements effectués par tous les fonds régionaux, et par les fonds spécialisés dans lesquels le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) a investi plus de 0,2 % de son actif net, ainsi que par les fonds spécialisés dans lesquels le Fonds a un pourcentage de participation de 50 % ou plus et une influence notable dans la gestion de ces fonds. Les montants investis par entreprise sont indiqués seulement dans les cas prévus au Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement.

Actif net moyen

Total de l'actif net de fin de la période intermédiaire et de la fin de l'exercice, divisé par deux.

Actif sous gestion

Correspond à la juste valeur de l'actif géré par les secteurs Investissements et Placements ayant servi à générer les produits présentés aux résultats du Fonds. Ce montant diffère de celui de l'actif présenté aux états financiers qui, contrairement à l'actif sous gestion, inclut entre autres les montants sous gestion provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux ainsi que de certains fonds spécialisés.

Autres investissements

Solde des actifs non investis auprès de nos entreprises partenaires. Ce portefeuille est constitué d'obligations, de titres du marché monétaire, d'actions sectorielles, de fonds de fonds de couverture, d'actions à dividendes élevés et de fonds d'infrastructure à l'international.

Contrat à terme

Contrat visant l'achat ou la vente d'un instrument financier (p. ex. obligation, action ou devise) à une date et à un prix déterminé à l'avance.

Écart de crédit

Correspond à la différence de rendement entre une obligation de référence (p. ex. une obligation du gouvernement du Canada) et l'obligation d'un autre émetteur. Plus le risque associé à cette obligation est élevé selon la perception du marché, plus l'écart de crédit est grand.

Emplois directs

Emplois occupés par des travailleurs dans les entreprises partenaires du Fonds de solidarité FTQ, des fonds régionaux et locaux, du Fonds immobilier de solidarité FTQ ou des fonds spécialisés, ainsi que dans leurs filiales.

Emplois indirects

Emplois reliés aux retombées économiques engendrées par les entreprises partenaires du Fonds situées au Québec. Le nombre d'emplois indirects est calculé à partir du nombre d'emplois directs, auquel est appliqué un facteur basé sur le coefficient d'emplois indirects par secteur productif publié par l'Institut de la statistique du Québec.

Emplois induits

Emplois qui sont créés, maintenus ou sauvegardés grâce à l'effet des dépenses de consommation effectuées par les travailleurs occupant des emplois de catégories directes et indirectes.

Fonds de couverture

Fonds d'investissement constitué de positions acheteur et vendeur sur des titres, des marchés, etc. Ces positions reflètent l'opinion de leur gestionnaire quant à la tendance probable de la valeur de ces titres ou marchés. Un fonds de fonds de couverture est un fonds constitué principalement de participations dans des fonds de couverture.

Fonds déboursés

Sommes autorisées et engagées liées à un investissement et qui ont été versées à une entreprise partenaire. Les fonds déboursés excluent donc les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

Fonds d'infrastructure à l'international

Fonds d'investissement constitué principalement de titres de sociétés situées à l'étranger et qui participent au développement, à l'entretien, à la réparation et à la gestion d'infrastructures (p. ex. aéroports, autoroutes, ponts, chemins de fer, etc.) ou qui bénéficient indirectement de ces activités.

Fonds engagés mais non déboursés

Sommes engagées pour un investissement qui a déjà été convenu, mais qui n'ont pas encore été déboursées.

Fonds spécialisé

Société de placement dans laquelle le Fonds investit à titre de commanditaire ou d'actionnaire. Le commandité ou les administrateurs de ce type de société gèrent les sommes qui leur sont confiées pour le compte des commanditaires ou des actionnaires.

Gestion intégrée des actifs financiers

Principe de gestion des actifs financiers dont l'objectif est la diversification des risques qu'encourt le Fonds de solidarité FTQ, tout en lui permettant de réaliser pleinement sa mission.

Instrument financier dérivé ou produit dérivé

Instrument financier dont le prix ou le rendement est lié à un produit sous-jacent. Les plus connus sont les swaps, les contrats à terme et les options. On les utilise de façon à limiter le risque de marché et à préserver la valeur des actifs; faciliter les changements de répartition des actifs; gérer une partie du portefeuille de façon indicielle; faciliter la gestion des portefeuilles; et bonifier le rendement à l'intérieur des limites allouées de risques.

Investissements en capital de développement (ou investissements)

Acquisition de titres ou engagement à en faire l'acquisition, généralement auprès de PME québécoises et dans le cadre de la mission du Fonds. La grande majorité des investissements en capital de développement sont admissibles à la norme de 60 % liée à la loi constitutive du Fonds.

Option

Contrat qui confère à son détenteur le privilège d'acheter ou de vendre un instrument financier à un prix prédéterminé (p. ex. obligation, action, indice boursier, devise ou contrat à terme). Le vendeur d'une option a l'obligation d'acheter ou de vendre un instrument financier si le détenteur de l'option exerce son privilège.

Plus-value (moins-value)

La plus-value (moins-value) représente l'accroissement (la réduction) de la valeur d'un actif ou d'un portefeuille par rapport à sa valeur de référence.

Rendement composé annuel

Lorsqu'on applique la notion de rendement composé annuel à un actif, on fait l'hypothèse que chaque année la valeur de l'actif en question est augmentée du rendement annuel obtenu, et que l'année suivante le nouveau taux de rendement tiendra compte de cette valeur ainsi augmentée.

Responsable locale et responsable local (RL)

Dans les syndicats affiliés à la FTQ (et dans les syndicats avec lesquels le Fonds a conclu des ententes à cette fin), le Fonds a formé un réseau de RL qui œuvrent, sans commissions, à la promotion du Fonds dans leur milieu de travail. Ces RL travaillent principalement à expliquer les objectifs du Fonds et à promouvoir la souscription d'actions auprès des membres de leurs syndicats.

Société en commandite

Société composée de deux catégories d'associés, soit les commanditaires et le commandité. Le commandité est la seule personne autorisée à administrer et à représenter la société. En tant qu'administrateur, sa responsabilité est illimitée à l'égard des dettes et des obligations de la société envers des tiers. Les commanditaires, pour leur part, apportent le capital nécessaire aux opérations que doit effectuer la société, et sont responsables des dettes jusqu'à concurrence des sommes engagées et à être versées à la société. Il s'agit d'une structure juridique qui répond à des besoins spécifiques et qui permet de séparer l'investissement de la gestion d'une société.

Stratégie à rendement absolu

Stratégie dont l'application vise la diversification des actifs financiers du Fonds et à générer un rendement absolu sans égard à la performance des marchés financiers.

Stratégie de couverture

Stratégie dont l'application vise à atténuer les variations du rendement du Fonds de solidarité FTQ à la suite de mouvements des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours boursiers.

Swap

Entente utilisée pour échanger un titre, un revenu ou une devise contre un autre titre, un autre revenu ou une autre devise, à des conditions déterminées à l'avance et pour une durée donnée. Les parties signent une convention qui respecte les normes internationales en vigueur pour ce type de transaction.

Titre à revenu fixe

Titre offrant de façon contractuelle un revenu déterminé à l'avance jusqu'à son échéance. Les principaux titres à revenu fixe sont les obligations et les titres du marché monétaire.

Titre du marché monétaire

Titre dont le rendement est déterminé à l'avance et dont l'échéance est de moins de un an. Ces titres sont facilement négociables et procurent à l'investisseur une liquidité supérieure. Ce sont principalement les bons du Trésor, les acceptations bancaires et le papier commercial.

Titre privé

Investissement direct dans une entreprise dont les titres ne sont pas cotés sur les marchés boursiers ou dont les titres sont cotés, mais pour lesquels la cote, exceptionnellement, n'est pas représentative de leur juste valeur au moment de leur évaluation.

L'INDEX GRI

Nous avons analysé 66 indicateurs GRI (lignes directrices G3), et nous en avons retenu une cinquantaine, qui sont clés ou pertinents aux activités du Fonds de solidarité FTQ. Certains d'entre eux sont des indicateurs supplémentaires applicables aux institutions financières. Cet index permet de mieux repérer les endroits où les indicateurs sont traités dans ce rapport, en plus de fournir les informations pertinentes à la compréhension du profil et des stratégies du Fonds. Nous avons également établi les liens entre certaines parties du rapport et les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies. Nous vous invitons à consulter le site de la GRI, au www.globalreporting.org, pour tous les renseignements relatifs à l'ensemble de ces indicateurs.



VOLET	INDICATEURS GRI	PAGES	COMMENTAIRES	PACTE MONDIAL
STRATÉGIE ET PROFIL				
STRATÉGIE ET ANALYSE	1.1, 1.2	5, 6, 11-13, 62-65		
PROFIL DE L'ORGANISATION	2.1-2.10	3, 19-23, 25-29, 30-38, 49-56, 62, 70-71, 77-78, 86		
PARAMÈTRES DU RAPPORT	3.1-3.9, 3.12	11-14, 131		
GOVERNANCE	4.1-4.10	8-10, 15-17, 48, 77-79, 132-135		PRINCIPE 10
ENGAGEMENTS EXTERNES	4.11-4.13	10-14, 18-19, 21-24		PRINCIPES 1-10
DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES	4.14-4.17	12-14, 18-23, 28-29, 33-40, 47-48		
ÉCONOMIE				
PERFORMANCE ÉCONOMIQUE	EC1-EC4	7, 21, 23, 29-32, 49-56, 60-62, 82-85, 103-104		PRINCIPE 7
PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ	EC6, EC7	12, 31-32, 35-56, 48		PRINCIPE 6
IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS	EC8, EC9	20-23, 29		
ENVIRONNEMENT				
MATIÈRES	EN1, EN2	37, 42, 46		PRINCIPES 8-9
ÉNERGIE	EN3, EN4	27, 43, 46		PRINCIPE 8
EAU	EN8	37, 42		PRINCIPE 8
BIODIVERSITÉ	EN11, EN12	33		PRINCIPES 7-8
ÉMISSIONS, EFFLUENTS ET DÉCHETS	EN16, EN17, EN19-EN23	21, 28, 33, 37, 42-45		PRINCIPE 8
PRODUITS ET SERVICES	EN26, EN27		B	
RESPECT DES LOIS	EN28	42	G	PRINCIPES 7-8
SOCIAL				
EMPLOI, RELATIONS SOCIALES, TRAVAIL DÉCENT				
EMPLOI	LA1, LA2	48		PRINCIPE 6
RELATIONS ENTRE LA DIRECTION ET LES SALARIÉS	LA4, LA5	47-48		PRINCIPES 1-6
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	LA7, LA8	47-48	C	PRINCIPES 1-2
FORMATION ET ÉDUCATION	LA10	48		
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES	LA13, LA14	47-48, 132		PRINCIPES 1, 6
DROITS HUMAINS				
PRATIQUE D'INVESTISSEMENT ET D'ACHAT	HR1, HR2	15-16	D	PRINCIPES 1-10
NON DISCRIMINATION	HR4		G	PRINCIPES 1-2, 6
LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT DE NÉGOCIATION	HR5		G	PRINCIPES 1-3
INTERDICTION DU TRAVAIL DES ENFANTS	HR6		E	PRINCIPES 1-2, 5
ABOLITION DU TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE	HR7		E	PRINCIPES 1-2, 4
SOCIÉTÉ				
COMMUNAUTÉ	SO1	14-16, 19-23, 27, 29, 38, 40		
CORRUPTION	SO2-SO4	8-10, 16		PRINCIPE 10
POLITIQUES PUBLIQUES	SO5	10		PRINCIPES 1-10
RESPECT DES LOIS	SO8		G	
RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS				
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS	PR1		F	PRINCIPE 1
ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET SERVICES	PR3		A	PRINCIPE 8
COMMUNICATIONS MARKETING	PR6	10		
RESPECT DES LOIS	PR9		A, G	
SUPPLÉMENT SECTORIEL (INSTITUTIONS FINANCIÈRES)				
IMPACTS DES PRODUITS ET SERVICES				
DIVULGATION SPÉCIFIQUE DE L'APPROCHE DE GESTION	FS1-FS5	8-10, 15-18, 41-48		
INDICATEURS D'IMPACT DES PRODUITS ET SERVICES				
PORTFOLIO DE PRODUITS	FS6-FS8	15-23, 26-29, 41-46, 82-128		
AUDIT	FS9	8-10, 15-16, 77		PRINCIPES 1, 3-8, 10
ACTIONNARIAT ACTIF	FS10-FS12	8-10, 15-16		PRINCIPES 1-10
SOCIÉTÉ				
COMMUNAUTÉ	FS13, FS14	25-29, 33, 35-36, 38		
PERFORMANCE DES PRODUITS				
ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET SERVICES	FS15, FS16	17-19, 26	FS15 : A	

A. Voir prospectus, notice annuelle et avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires : www.fondsftq.com

Les indicateurs qui se trouvent dans les notes B à F, malgré leur importance, ne s'appliquent pas à la nature du Fonds.

B. EN26, EN27 : le Fonds ne fabrique, ni ne vend de produits et n'offre pas de services ayant des impacts environnementaux directs significatifs.

C. LA8 : un système de santé très organisé existe au Québec.

D. HR2 : la quasi-totalité des fournisseurs du Fonds sont situés au Canada, où le respect des droits de la personne est un enjeu réglementé.

E. HR6, HR7 : le travail des enfants et le travail forcé sont des enjeux réglementés au Canada.

F. PR1 : les services du Fonds n'ont pas d'impact négatif sur la santé ou la sécurité des utilisateurs de ces services.

G. Aucun cas n'a été soulevé.



1 MICHEL ARSENAULT ^{A, D, G}
Président, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), et président du conseil d'administration, Fonds de solidarité FTQ

2 LOUIS BOLDUC ^{D, E, H}
Adjoint exécutif au président national des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), et premier vice-président FTQ

3 YVON BOLDUC ^{A, E, J}
Président-directeur général, Fonds de solidarité FTQ

4 DANIEL BOYER ^{A, G, H}
Secrétaire général, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), et secrétaire du conseil d'administration, Fonds de solidarité FTQ

5 ALAIN DEGRANDPRÉ
Président du Conseil conjoint 91, Teamsters Canada, et vice-président FTQ

6 JEAN-PIERRE FORTIN ^C
Directeur québécois, Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), et vice-président FTQ

7 NADINE GIRAULT ^B
Administratrice d'entreprises

8 LUCIE LEVASSEUR ^{*}
Présidente, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Québec, et vice-présidente FTQ

9 DENISE MARTIN ^{A, D, E, G}
Administratrice d'entreprises et vice-présidente du conseil d'administration, Fonds de solidarité FTQ

10 JEAN-PIERRE OUELLET ^{*}
Président, Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES), section locale 298, et vice-président FTQ

11 YVES OUELLET ^{*}
Directeur général, FTQ-Construction, et vice-président FTQ

12 MICHEL OUMET
Vice-président exécutif – Québec, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), et vice-président FTQ

13 RÉJEAN PARENT
Président, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

14 DANIEL ROY ^F
Directeur québécois, Syndicat des Métallos, et vice-président FTQ

15 LOUISE ST-CYR ^{A, B, G, I}
Professeure honoraire, HEC Montréal

16 JÉRÔME TURCQ ^D
Vice-président exécutif régional – Québec, Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), et vice-président FTQ

17 PIERRE-AURICE VACHON ^{A, B, D, G}
Administrateur d'entreprises

* Le Fonds de solidarité FTQ est heureux de souligner l'arrivée de MM. Jean-Pierre Ouellet et Yves Ouellet ainsi que celle de M^{me} Lucie Levasseur, à titre de membres de son conseil d'administration. Le Fonds est particulièrement fier d'avoir augmenté le nombre de femmes à son conseil d'administration; celles-ci représentent maintenant près du quart des membres de son conseil, soit 24 %.

A Membre du comité exécutif

B Membre du comité d'audit

C Membre du conseil sectoriel – Nouvelle économie

D Membre du conseil sectoriel – Redressement et participations majoritaires

E Membre du comité de gestion des actifs financiers

F Membre du conseil sectoriel – Portefeuille minier

G Membre du conseil sectoriel – Secteur traditionnel

H Membre du comité consultatif, Fonds immobilier de solidarité FTQ I, s.e.c. et Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c., et du conseil d'administration du Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.

I Membre du comité d'évaluation

J Membre du comité d'éthique



1 PIERRE BOUDREAU^F
Administrateur et gestionnaire
de sociétés minières

2 MICHEL GAUTHIER^F
Consultant et professeur
à l'UQAM

3 PIERRE GENEST^E
Président du conseil, SSQ,
Mutuelle de gestion et SSQ,
Société d'assurance-vie inc.

4 MICHEL GILBERT^F
Administrateur d'entreprises

5 NADINE GIRAULT^B
Administratrice d'entreprises

6 DENIS LABRÈCHE^I
Associé, Service d'évaluation
et de modélisation financière,
Ernst & Young

7 PIERRE LAFLAMME^I
Administrateur d'entreprises
et consultant

8 SYLVIE LALANDE^C
Administratrice d'entreprises

9 MICHEL M. LESSARD^{D, H}
Président, Sogexfi inc., et
administrateur d'entreprises

10 DENISE MARTIN^{A, D, E, G}
Administratrice d'entreprises
et vice-présidente
du conseil d'administration,
Fonds de solidarité FTQ

11 ANDRÉ MONETTE^{C, H}
Conseiller en gestion,
planification stratégique,
fusions et acquisitions,
financement corporatif

12 JOSÉE MORIN^C
Administratrice d'entreprises
et consultante

13 MICHEL NADEAU^I
Directeur général, Institut sur
la gouvernance d'organisations
privées et publiques

14 CLAUDE NORMANDEAU^H
Consultant en immobilier et
administrateur d'entreprises

15 JEAN PERRON^D
Président-directeur général,
Association des cadres
des collèges du Québec

16 JACQUES SIMARD^C
Professeur titulaire,
Université Laval,
et directeur, Laboratoire
de génomique
des cancers du Centre
de recherche du CHUQ/CHUL

17 LOUISE ST-CYR^{A, B, G, I}
Professeure honoraire,
HEC Montréal

18 YVON TESSIER^H
Administrateur d'entreprises

19 MICHEL THÉRIEN^E
Conseiller stratégique et
administrateur d'entreprises

20 PIERRE-MAURICE VACHON^{A, B, D, G}
Administrateur d'entreprises

LE COMITÉ DE DIRECTION

YVON BOLDUC ^{A, E, J}

Président-directeur général

DANNY LE BRACEUR ^J

Vice-président aux ressources humaines

DENIS LECLERC

Premier vice-président à l'actionnariat
et président de la Fondation
de la formation économique

GAÉTAN MORIN ^E

Premier vice-président
aux investissements

MICHEL PONTBRIAND ^E

Premier vice-président aux finances

MARIO TREMBLAY ^J

Vice-président aux affaires publiques
et corporatives, et secrétaire corporatif



De gauche à droite : Denis Leclerc, Mario Tremblay et Yvon Bolduc



De gauche à droite : Gaétan Morin, Denis Leclerc et Mario Tremblay



De gauche à droite : Michel Pontbriand, Danny Le Braceur et Gaétan Morin



De gauche à droite : Danny Le Braceur, Michel Pontbriand et Gaétan Morin

Outre le conseil d'administration, le comité exécutif et le comité d'audit, le Fonds compte les instances suivantes :

**COMITÉ CONSULTATIF,
FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ I, S.E.C.
ET FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ II, S.E.C.,
ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS
IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ INC.¹**

René Roy, président
Louis Bolduc
Daniel Boyer
Michel M. Lessard²
André Monette²
Claude Normandeau²
Yvon Tessier²

CONSEIL SECTORIEL – SECTEUR TRADITIONNEL¹

Michel Arsenault, président
Daniel Boyer
Denise Martin²
Louise St-Cyr²
Pierre-Maurice Vachon²

CONSEIL SECTORIEL – PORTEFEUILLE MINIER¹

Daniel Roy, président
Pierre Boudreault²
Michel Gauthier²
Michel Gilbert²

CONSEIL SECTORIEL – NOUVELLE ÉCONOMIE¹

René Roy, président
Jean-Pierre Fortin
Sylvie Lalonde²
André Monette²
Josée Morin²
Jacques Simard²

**CONSEIL SECTORIEL –
REDRESSEMENT ET PARTICIPATIONS MAJORITAIRES¹**

Michel Arsenault, président
Louis Bolduc
Michel M. Lessard²
Denise Martin²
Jean Perron²
Jérôme Turcq
Pierre-Maurice Vachon²

COMITÉ D'ÉVALUATION

(RÉVISE LE PROCESSUS D'ÉVALUATION
DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS)

Louise St-Cyr, présidente²
Denis Labrèche²
Pierre Laffamme²
Michel Nadeau²

COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS FINANCIERS

(S'ASSURE DU RESPECT DE LA POLITIQUE
DE GESTION INTÉGRÉE DES ACTIFS FINANCIERS)

Denise Martin, présidente²
Louis Bolduc
Yvon Bolduc
Pierre Genest²
Gaétan Morin
Michel Pontbriand
Michel Thérien²

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Yvon Bolduc, président
Danny Le Brasseur
Laurent Themens
Mario Tremblay

EXÉCUTIF SYNDICAL

Guy Trépanier, président
Marie-Claude Rouleau,
première vice-présidente
Robert Charpentier,
deuxième vice-président
David Boucher, trésorier
Marie-Noëlle Perrier, secrétaire
Julie Proulx, conseillère

**DÉLÉGUÉS SYNDICAUX, SOCIAUX,
RESPONSABLES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ
DU TRAVAIL ET RESPONSABLES LOCAUX**

Louise Bergeron
Conrad Bernadel
Nathalie Bilodeau
Ina Corbin
Gilles de Montigny
Michel Desjardins
Linda Di Quinzio
Nathalie Dufresne
Isabelle Duguay
Johanne Dupont
Jacques Grégoire
Martin Lépine
Jean Martel
Robert Monpetit
Jean-Claude Nadon
Robert Paradis
Martin Rivest
Sylvain Tellier

1. Tout investissement doit être autorisé par une instance, selon le secteur économique approprié.
Dans le cas où le montant atteint un minimum de 5 millions \$, il doit, de plus, être soumis au conseil d'administration du Fonds.
2. Réfère aux administrateurs externes du Fonds et de la FTQ.

RESPONSABLES
Suzanne Hamel
André McDonald
Mario Tremblay

RÉDACTRICE
Suzanne Hamel

COLLABORATEURS
Daniel Bourcier
Roch Dutil
François Girard
Alain Houle
Hubert Lavigueur
Sylvain Masse
Louise Sauvé

RAPPORT DE GESTION
Responsable
Sylvain Paré

Rédacteur
Ricardo Espera

PHOTOGRAPHE
Yves Lacombe

DESIGNER
Gauthier designers

NOUS REMERCIONS TOUTES LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA PRODUCTION DE CE DOCUMENT.

Note : lorsqu'il y a lieu, le genre masculin inclut le féminin.

Imprimé par des travailleuses et des travailleurs syndiqués de Phipps Dickson Integria inc. (PDI inc.) sur les papiers Rolland Enviro 100 Print (fabriqué au Québec à partir d'énergie biogaz, à procédé sans chlore, certifié ÉcoLogo, FSC® recyclé et contenant 100 % de fibres postconsommation) et Cascades Enviro Kraft Print (fabriqué au Québec, non blanchi avec un processus à faible consommation d'eau, certifié ÉcoLogo, FSC® et contenant 100 % de fibres postconsommation).



DES QUESTIONS ?

Ce deuxième Rapport annuel et de développement durable rend compte de nos progrès en cette matière depuis la publication du rapport portant sur l'exercice terminé le 31 mai 2010. Il expose les résultats des activités que nous avons menées au cours du dernier exercice, qui s'est terminé le 31 mai 2011; il présente aussi les améliorations que nous souhaitons réaliser sur les plans social, économique et environnemental durant les prochains mois. Il constitue par ailleurs un moyen d'établir ou de poursuivre un dialogue avec tous les groupes et individus sur lesquels nos activités ont un impact significatif, ou qui influencent d'une façon ou d'une autre nos activités, et qui sont donc invités à nous écrire et à nous faire part de leurs commentaires à l'adresse suivante :

Vice-présidence aux affaires publiques et corporatives

Fonds de solidarité FTQ
545, boulevard Crémazie Est
Bureau 200
Montréal (Québec) H2M 2W4
Téléphone : 514 383-8383
www.fondsftq.com

www.fondsftq.com

545, boulevard Crémazie Est
Bureau 200
Montréal (Québec) H2M 2W4
Téléphone : 514 383-8383
Télécopieur : 514 383-2502
Sans frais : 1 800 361-5017

Service aux actionnaires

Montréal : 514 383-3663
Sans frais : 1 800 567-3663

Dépôt légal – 3^e trimestre 2011
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

This document is also available in English.

B-08-00-0248

